
3 1761 05610964 8

SIMON CAMBOULAS

DU MÊME AUTEUR

DE GUMPERTZ, SEIGNEURS DE GUSTEN. — *Généalogie*. — Plaq. in-4°, 1868.

LE MONDE HÉRALDIQUE. — Aperçu historiques sur le Moyen-âge. in-8°, 1870,

ALLÉGORIES ET SYMBOLES. — Enigmes, Oracles, Fables, Apologues, Paraboles, Devises, Hiéroglyphes, Talismans, Chiffres, Monogrammes, Emblêmes, Armoiries. — In-8°, 1872.

NOTICE SUR M. ARCHON-DESPÉROUSES. — Plaq. in-8°, 1874.

CHATEAUGAY ET SES SEIGNEURS. — Giac et Laqueuille. — *Chronique du pays d'Auvergne*. — In-8°, 1880.

ROMME LE MONTAGNARD — *Un Conventionnel du Puy-de-Dôme*. — In-8°, 1883.

LE JOURNAL DE L'ORATOIRE DE RIOM. — In-8°, 1885.

L'ÉGLISE SAINT AMABLE DE RIOM. — In-18, 1888.

CHRONIQUE DE LA LIGUE DANS LA BASSE-AUVERGNE. — In-8°, 1888.

L'ÉGLISE N.-DAME DU MARTHURET. — In-18, 1889.

M. LE PRÉSIDENT ANCELOT. — Plaq. in-8°, 1890.



LES RÉVOLUTIONNAIRES
DU
ROUERGUE

Simon Camboulas

PAR

MARC DE VISSAC

Président de l'Académie de Clermont



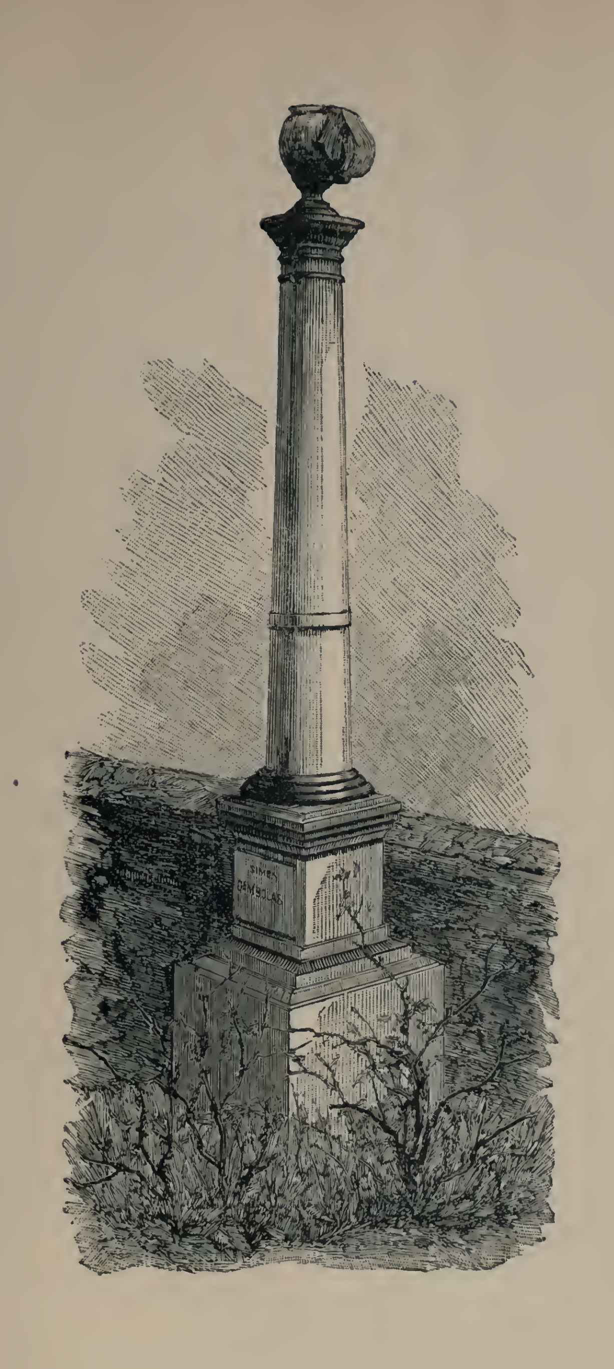
RIOM

EDOUARD GIRERD, EDITEUR-IMPRIMEUR

Rue Croisier, 5

MDCCCXCIII


LIBRARY
DEC 30 1968
UNIVERSITY OF TORONTO



Monsieur

. Hugues —

Rion —

1er 7bre.

Vous m'avez informé qu'on s'occupait de moi. Vous n'avez pas oublié mes observations qui sont une conséquence de principes fixes et invariables : ils datent des occupons-nous des choses non des hommes. ainsi toy pas des chevaliers du poignard de 92, des pillions et du gaspillage des héros de Coblentz, des trois signataires de la pétition des cinquante mille : ils n'ont vu que guerre sur l'échafaud ils ont fondu. mon patriotisme mes actions n'ont eu que but le bonheur de mes semblables. sera-t-il atteint ? - - - -

je suis resté à la brèche tant qu'il y a eu des dangers ; je me suis effacé lorsqu'il s'est agi de partager des dépouilles sous la république, le consulat et l'Empire.

L'on vient me parler à moi qu'on sollicite pour moi une petite perception ou la retraite d'un sous-officier de la ligne : c'est tout ce que je puis accepter.

mes titres sont

un décret de l'assemblée législative qui déclare que j'ai bien mérité de la patrie pour avoir sous-trait au meurtre une famille proscrite et les propriétés de l'incendie (en 92)

seul, avec Lanjuinais, je me suis opposé à la proscription du 31 mai 93 à la tribune;

accompagné du général Moffière (mort maréchal) j'ai contribué à dissiper les séditieux de prairial qui avaient envahi la convention, assassiné le brave Féraud et exposé sa tête comme trophée à la tribune.

le 9 thermidor j'ai mis en mouvement, non sans danger, la section des gravilliers (il y a nombre de témoins de ce fait) j'ai envahi avec elle la commune, arrêté des décemvirs et contribué à délivrer la france de l'oppression de la commune et des jacobins.

ces deux derniers actes et ma conduite dans la direction de la police m'ont exposé aux poignards des assassins (vous m'avez fait lire ce fait dans une brochure)

je ne suis point resté passif dans le mouvement de vendémiaire.

ces faits sont constatés par les journaux de l'époque. ma conduite au 9 thermidor l'est encore par l'histoire de la révolution de Lacretelle (édition in 16).

on peut s'appuyer de ces titres dont je m'honore: je ne désavoue aucun de mes actes politiques pas même mes votes.

qu'il ne soit point question de pension.
vous jetterez de la défaveur sur le nouveau
système. un régicide! .... —

seize ans de proscription ne m'ont point
abattu ni donné le plus léger regret sur le
passé. j'ai toujours été le plus fort dans ma
lutte contre les hommes, les choses et les dictateurs

je vous embrasse ~~avec~~ d'amitié et avec gratitude

le vétéran de 89.

J. Camboulas

LE CONVENTIONNEL CAMBOULAS

Dans l'allée méridionale du cimetière de Riom, en suivant la ligne de mausolées rangés contre le mur d'enceinte, on rencontre, vers le milieu, sur un petit rectangle embroussaillé, une colonne ronde surmontée d'une urne funéraire qui laisse échapper une draperie de pierre.

Ce carré long que ne protège aucune grille, que n'égaie aucune fleur, est l'image de l'oubli au sein du temple des souvenirs ; — oubli absolu, immense, implacable.

On sent que jamais une larme n'est venu féconder cette parcelle de terre, que jamais un cœur ami n'a laissé déborder là un regret, un mot d'adieu, une prière.

Il est mort deux fois celui dont la dépouille repose sous ce linceul ignoré.

La colonne en pierre noire de Volvic, amincie vers le faîte, que la mousse a envahie par plaques comme une rouille sépulcrale, ne porte que deux mots, un prénom et un nom :

Simon CAMBOLAS

Demandez à la foule qui passe quel fut ce Cambolas qui dort là-bas son dernier sommeil, et personne ne saura vous répondre.

Riom ne fut pas son berceau. Il fournit un asile à sa vieillesse, une tombe à son cadavre. Mais l'oiseau qui traverse les airs laisse autant de traces que sa mémoire en a laissé sur la terre hospitalière d'Auvergne.

Et cependant cet homme eut son heure de gloire !

Il fut un des membres de cette Convention qui, de 1792 à 1796, — trois siècles — régna sur la France. On le compta au nombre des 750 réformateurs qui, dans une crise d'affolement, rêvèrent une reconstitution sociale par le carnage, fondant la fraternité sur l'oppression, l'égalité sur l'abaissement, la liberté sur la mort.

Rentré dans une obscurité bien méritée, odieux aux autres et à lui-même, n'étant plus rien après avoir été tout, il vint cacher sa vieillesse infirme et humiliée loin de ceux qui, à l'heure des surprises, avaient proclamé son nom et l'avaient fait leur mandataire. Le front dénué de toute auréole, l'existence minée par les infortunes privées et par la pauvreté, réfugié dans un travail mercenaire comme dans une retraite qui le faisait échapper à ses propres souvenirs, à ses remords, il finit misérablement une vie misérable.

Le ciseau du sculpteur chargé d'étiqueter le monument érigé par la commisération publique lui fit subir ce dernier affront d'ignorer même son nom exact et de ne transmettre à l'indifférence générale qu'une appellation tronquée.

On a beaucoup écrit sur les membres de la Convention Nationale. Les fractions les plus en vue de ce corps politique ont inspiré tour à tour diatribes et apologies. La *Gironde* a eu ses poètes, la *Montagne* ses historiens, mais on a trop

négligé, il nous semble, l'étude analytique du *Marais*, de ce *Ventre*, dominateur par ses votes dans l'assemblée régicide et qui en fut l'appareil de vie s'il n'en fut pas les parties nobles.

Le Marais constitua la majorité, souvent inconsciente mais toujours compacte, plus spécialement responsable des drames révolutionnaires. Quoique effacés, ses traits sont la véritable caractéristique de l'époque.

Comment n'appellerait-elle pas l'attention de l'écrivain cette majorité, mélange d'honnêteté banale, d'aspirations indéfinies vers un idéal moins défini encore, au jugement faussé par les meneurs, aux passions surchauffées par les clubs, par les sonorités oratoires aussi creuses que patriotiques, jouant aux Lycurgue et aux Brutus sans en avoir le souffle puissant, ayant des colères d'emprunt, des attendrissements suggérés, défendant avec une conviction ardente des théories qu'elle ne connaissait pas la veille, prête à subir tous les despotismes comme elle était prête à les imposer.

A côté des ardeurs furibondes et grandioses dans leur folie de la Montagne, à côté des générosités infécondes et des talents improductifs de la Gironde, il est intéressant de souligner, par quelques aperçus rapides, les incohérences, les tergiversations, l'insignifiance relative des hommes de la Plaine.

Les majorités violentes ne sont généralement que des majorités de médiocrité. Et l'histoire des médiocrités est, il faut bien en convenir, celle des Feuillants de la Convention.

Le côté droit et le côté gauche de l'assemblée comptèrent des hommes restés fameux par leur éloquence, leur audace, leurs forfaits ou leur mort. Le centre ne contint guère que des pygmées, à l'intelligence moyenne, oiseaux de proie à

courte envergure, dont la vie n'eut le plus souvent que deux guides : l'ambition et la peur.

CAMBOULAS, et non CAMBOLAS comme le porte le registre tumulaire, fut un des illustres inconnus qui constituèrent le Marais à la Convention.

En traçant sa silhouette, commune à tous les représentants qui siégèrent sur les mêmes bancs et qui semble avoir été tirée à cinq ou six cents exemplaires, nous avons cru ajouter un médaillon inédit à la galerie historique de cette époque troublée.

CHAPITRE I

Le gonflement de la *Ville de Rodez*. — La conquête de l'air. — Carnus et le *Tindoul* de la Vayssière. — Louchet. — Un brelan d'abbés. — Rapides silhouettes. — En ballon. — Panorama du Rouergue. — Impressions aéronautiques. — Atterrissement. — *Sic transit gloria.*

Dans la matinée du vendredi 6 août 1784, une boîte, tirée de la cour du vieux collège royal de Rodez, annonçait le gonflement d'une montgolfière sur laquelle d'intrépides aéronautes allaient entreprendre un voyage aérien.

Le ballon, suspendu à un câble transversal, était une machine de forme sphérique, construite en toile grise du pays, fort légère et doublée intérieurement d'un papier d'impression collé avec un soin minutieux. Il ne se composait que de 8 fuseaux tellement échancrés vers la partie inférieure qu'ils laissaient une ouverture de 50 pieds de circonférence à laquelle était adaptée une manche de 6 pieds 1|2 de hauteur. Au bas du cône tronqué renversé formé par cette manche pendait un réchaud en fil de fer, à larges mailles, profond de 18 pouces, large et long de 3 pieds environ, destiné à servir de brasier au navire volant et à lui fournir par la dilatation de l'air atmosphérique la force ascensionnelle et la vie.

Pas de nacelle au-dessous du globe béant mais, autour de lui, une galerie en forme de cerceau, soutenue par des

cordages partant du pôle supérieur de la machine et longeant les fuseaux dans de solides gaînes. De chaque côté de la galerie une loge ou cabine de passager, d'environ un mètre carré, solidement planchéiée en bois léger et garnie dans tout son contour d'une balustrade de 3 pieds de haut. Aux barreaux de la balustrade étaient accrochées les clavettes du réchaud qu'il était ainsi très facile de détacher au moment de la descente, pour éviter tout danger d'incendie.

Enfin, à droite et à gauche de chacune des deux loges, deux niches se trouvaient aménagées pour recevoir le combustible, c'est-à-dire la paille distribuée en bottes de 4 à 5 livres et les fagots de bois préalablement desséchés au four.

Tel était l'esquif d'un nouveau genre, la voiture volante sur laquelle deux faibles hommes, deux prêtres grandis dans l'infimité de leur nature par la toute puissance du génie humain, allaient entreprendre une excursion vers les sphères éthérées, sonder les régions de l'infini et admirer de plus près l'œuvre stellaire du Créateur.

Depuis deux mois déjà le Rouergue tout entier vivait dans l'attente de cette audacieuse expérience. On se répétait de bouche en bouche la réussite de la souscription ouverte pour l'affrètement du navire, les progrès de la construction, les détails de la manipulation activement conduite par les maîtres du collège royal et par les écoliers.

La foule était accourue innombrable, avide d'un spectacle si grandiose, jalouse d'admirer la machine ailée qui va servir dans quelques heures de vestibule aux palais éthéréens.

Pour juger de l'impression des spectateurs il faut se reporter à l'enthousiasme si naturel soulevé, l'année

précédente, par la découverte de la navigation aérienne. 1783 n'avait été qu'une éclatante fanfare en l'honneur des frères Montgolfier. Jamais, dans l'histoire des peuples, invention n'avait excité de pareils transports. Après avoir asservi la terre, triomphé des flots, l'homme allait donc encore dominer les airs. L'humanité, désormais suzeraine de cet élément inexploré, allait donc, à l'heure même de la philosophie, planter son drapeau sur les plages floconneuses de l'Olympe. Confondant le ciel bleu, le ciel météorologique avec le ciel astronomique, avec la région au sein de laquelle se meuvent les mondes, le peuple entrevoyait déjà le jour où l'aérostat continuerait sa route jusqu'à la lune et, qui sait ?.. peut-être jusqu'à Jupiter. Avec l'infini de l'espace s'ouvrait l'infini de l'espoir.

Quelques mortels fortunés étaient déjà allés porter leur carte à l'Immortel.

Au mois d'octobre précédent, Pilâtre des Roziers et son ami le marquis d'Arlandes, partis du mémorable château de la Muette, avaient les premiers fait une incursion téméraire dans la perfide région des météores.

Puis le physicien Charles et son compagnon Robert s'étaient embarqués pour l'espace au Jardin des Tuileries dans le premier aérostat gonflé au gaz hydrogène. — Remarque à noter : c'est que Charles ne recommença jamais et qu'il en coûta la vie à Pilâtre pour avoir recommencé.

Peu après le mécanicien Blanchard arborait dans les nues le pavillon français.

Joseph Montgolfier avait à son tour éprouvé la stabilité de son étonnante création.

Enfin, vingt jours auparavant, le duc d'Orléans, perdu de dettes et harcelé par ses créanciers, avait quitté St-Cloud

en compagnie du futur Charles X, et atteint une zône où il se trouvait incontestablement au-dessus de ses affaires.

Tout cela avait surexcité la nation jusqu'au délire. Les aéronautes étaient des héros dont les noms remplissaient toutes les bouches. Peintres, chanteurs, poètes, écrivains ballonnisaient à qui mieux mieux.

La fièvre avait gagné la province qui saluait, elle aussi, l'aurore d'une ère nouvelle. Lyon, Clermont avaient rivalisé avec Paris dans des tentatives aéronautiques.

Aujourd'hui c'était Rodez. Et le nom de l'abbé Carnus, celui de l'abbé Louchet, avaient acquis en quelques jours une popularité immense. Les gazettes périodiques les redisaient jusque dans les plus petites paroisses du Rouergue. Bernard Delrieu, le poète dramatique de la Révolution qui se prépare, les apprenait à sa muse et les modulait sur son luth monté au diapason de l'enthousiasme public.

Le flot accouru n'a qu'un cœur qui bat à l'unisson de ceux qui vont quitter la terre. Le prélat du diocèse, Mgr de Seignelay de Colbert de Castle-Hill, les Consuls ayant à leur tête le docteur Flaugergues, le Présidial dans les rangs duquel on remarque le lieutenant général Régis de Séguret, le lieutenant particulier Pons Soulages, le conseiller Dubruel, l'avocat Régis Arssaud, toutes les sommités rouergates ont tenu à saluer le départ des passagers pour le ciel.

Les voilà tous les deux, au milieu de leur laborieuse équipe, occupés à donner la vie à cette masse inerte et informe, recroquevillée dans ses larges plis longitudinaux, à animer avec les prévoyantes précautions d'une mère cette frêle enveloppe qu'un doigt pourrait briser et dont ils vont faire une puissance souveraine.

Charles *Carnus*, le promoteur de l'entreprise, le direc-

teur, le préparateur, l'âme de l'expédition, professait la physique au collège royal de Rodez. Ses talents sans emphase, son immense savoir, la simplicité et la régularité de ses mœurs lui avaient valu, avec l'estime générale, l'affection de ses collègues et le respect empressé de ses élèves. Son ardeur passionnée pour l'étude en faisait une sorte d'aventurier de la science, toujours en quête des nouveautés et des mystères de la nature.

Il l'avait prouvé récemment en se faisant couler, à l'aide d'une corde, dans un abîme épouvantable que nul avant lui n'avait osé sonder si ce n'est du regard et qui fournissait aux paysans d'alentour le thème inépuisable d'effrayantes légendes. Cet abîme, connu sous le nom pittoresque de *Tindoul* de la Vayssière est une gigantesque crevasse dont Thévet, dans sa *Cosmographie Universelle*, parle comme d'une merveille du Rouergue. Sa bouche presque triangulaire, de 394 pieds de tour, s'ouvre soudainement à pic sur un sol parfaitement uni, sans qu'aucun bouleversement pétrographique annonce la béante et vertigineuse caverne.

Soutenu par sa corde qui glissait sur le tronc recourbé d'un chêne comme sur la poulie d'un puits, Carnus s'était enfoncé à 141 pieds de profondeur, au milieu d'un concert étourdissant de pies, de corneilles et de corbeaux troublés dans leurs repaires. Non content d'avoir atteint ces fonds inexplorés l'intrépide curieux, se prémunissant contre les vapeurs méphitiques, avait pénétré dans une grotte latérale dont la voûte semblait formée par un rocher sans base. Il l'avait ébranlée et soudain un millier de quintaux de pierres s'étaient écroulés avec un horrible fracas, créant un second tindoul à côté de l'autre et respectant la vie de l'imprudent fureteur.

Ce fait dépeint le caractère du bon abbé Carnus, curieux

jusqu'à la témérité et aussi heureux aujourd'hui d'aller voir ce qui se passe dans les astres qu'il l'avait été naguère de scruter les entrailles de la terre.

Son compagnon, l'abbé Louis *Louchet,* était un Picard de 31 ans, professeur de seconde, auquel Carnus témoignait une grande affection, bien que sa nature fut plus antipathique qu'attirante.

Physiquement brave, moralement lâche, il affrontait volontiers de face le danger matériel, mais il n'attaquait les supériorités dont il était bassement jaloux qu'avec des détours cauteleux et vils. L'envie le rongeait, une envie concentrée sous sa robe de prêtre, contenue par les digues évangéliques, mais qui roulerait débordante le jour où les freins viendraient à se rompre. C'était en outre un homme de lettres obscur, d'une érudition modeste et sans élévation d'idées. — Quoi qu'il en soit, agile, adroit, débrouillard, il avait partagé tous les soins, toutes les fatigues, toutes les dépenses de son confrère, et s'était montré un coopérateur inappréciable pour le succès de l'expérience.

A côté des deux héros de la journée il nous faut aussi signaler, au nombre des ouvriers les plus actifs, parmi les maîtres : J. Pierre Malrieu, professeur de théologie, que le clergé va bientôt députer aux Etats-Généraux ; l'éminent abbé Bosc, professeur de philosophie, historien estimé, qui travaillait alors à ses *Mémoires sur le Rouergue* et qui avait déjà accompagné Carnus au fameux Tindoul ; Candieu, le dessinateur, qui attache aux flancs de l'aérostat un pavillon de satin aux armes de la ville de Rodez, en souriant à une fillette qui ne s'e doute pas, la pauvre enfant, que. neuf ans à peine écoulés, elle entrera dans la chapelle à l'ombre de laquelle elle s'abrite en costume de *déesse Raison* et, idole de chair, usurpera sur le tabernacle la

place du Dieu trois fois saint ; Antoine Seconds, l'éloquent prédicateur que les Septembriseurs doivent sacrer martyr en même temps que l'infortuné Carnus ; enfin le jeune abbé François Chabot, remarquable entre tous par la vivacité intelligente et par l'éclat spirituel de son regard que ne parvient pas à éteindre une religiosité presque ascétique. Il avait quitté, depuis six ans à peine, les bancs de ce même collège où son père était cuisinier et où il avait été gratuitement élevé. Poussé par une imagination ardente qui le portait constamment aux excès, il se préparait à entrer aux Capucins de Rodez dont la règle répondait mieux au rigorisme de sa dévotion, à la rigidité actuelle de ses mœurs, et où devait le suivre la haute protection de Mgr de Cicé, le futur garde des sceaux de Louis XVI.

Dans le bataillon des volontaires laïques, bornons-nous à signaler Louis Seconds, frère d'Antoine, conseiller du roi à la Maîtrise des eaux et forêts, qui croyait avoir découvert déjà le secret de la direction des ballons et publiait son grand ouvrage sur la *Navigation aérienne* ; puis, au milieu du groupe des anciens élèves, J.-B. Capblat et Hippolyte de Monseignat qui iront siéger aux Cinq-Cents avec Dubruel ; Frayssinous, le futur évêque d Hermopolis, âgé seulement de 19 ans, qui se dispose à aborder les fonctions du sanctuaire et qui entrera quelques jours après dans la Société de Saint-Sulpice ; Jean-Antoine Chaptal dont le passage au ministère de l'Intérieur laissera des traces aussi glorieuses que celui de Frayssinous à l'Instruction publique et aux Cultes ; enfin Simon Camboulas, le neveu et le secrétaire de l'abbé Raynal.

Ce groupement, qui ne revêtait aucun caractère particulier aux yeux des spectateurs, le 6 août 1784, emprunte à un examen rétrospectif un curieux et intéressant relief.

L'esprit du moraliste est frappé par cette réunion fortuite d'hommes dont rien ne révèle encore la destinée mais que la Providence a néanmoins estampillés à sa marque pour en faire les artisans de ses décrets insondables. Tous vont jouer un rôle de sang dans le drame historique qui se prépare, et si le voile qui cache aux mortels l'avenir se déchirait soudain, il laisserait apercevoir aux yeux stupéfaits de l'observateur quatre d'entre eux : Louchet, Chabot, Louis Seconds et Camboulas assis sur les gradins de la Convention ; Arssaud préparant, comme accusateur public près le tribunal criminel, de la besogne à la guillotine ; et les autres : de Monseignat, de Séguret, Carnus, Bosc, Pons-Soulages, Malrieu, Antoine Seconds, Capblat couchés sur la paille des cachots ou suspendus aux piques acérées des assassins. Le prologue actuel est en réalité la ronde harmonique des bourreaux et des victimes.

Mais, pendant que nous nous attardons à ce crayonnage de silhouettes et à ces réflexions morales, la toile inerte devient un être ; le fluide pénètre en elle comme un souffle de vie et gonfle la sphère palpitante. Sous l'effet d'une flamme de huit pieds de haut la montgolfière se soulève, se développe, s'arrondit. Elle respire, entre en convulsions pour échapper aux entraves qui la retiennent à la terre.

Les graphomètres, le baromètre, la boussole, l'esprit de vin, le combustible, les fourches sont emmagasinés. Carnus et Louchet sont à leur poste, hors de la machine, à quinze pieds de distance l'un de l'autre, dans les deux cabines de voyageur.

— A vos ordres, cher automédon, dit en riant Louchet à son confrère, et ne vous trompez pas de route.

Il est 8 heures 28 du matin. La corde glisse sur son anneau et, tandis que les aéronautes saluent la foule qui

fait retentir une immense acclamation, le ballon s'élève majestueux dans l'air limpide vers la fascination du ciel, vers l'inconnu aimanté des étoiles.

L'air était calme, le ciel sans nuages, le soleil très ardent.

Au moment de son départ la montgolfière mesurait 53 pieds 1|2 de diamètre, 8980 pieds carrés de surface et 80,000 pieds cubes de capacité. Elle ne pesait tout compris qu'environ 1300 livres, poids de marc.

Pendant qu'en bas les spectateurs, partagés entre la crainte et l'admiration, restaient le nez en l'air, aussi immobiles que la femme de Loth après sa métamorphose, en haut les ballonistes demeuraient sous le charme d'une admiration presque extatique.

A mesure que la terre descendait, l'horizon s'agrandissait par une rapide progression. La capitale du Rouergue, l'antique *Segodunum*, apparaît dans son entier, encadrée de vertes campagnes qu'estompe la forêt de Luc. On ne l'entrevoit déjà plus que comme un monceau de pierres alignées du milieu desquelles émerge une plus élevée, le clocher gothique de la Cathédrale dont les 82 mètres, surmontés d'une colossale statue de la Vierge, se perdent en une pointe à peine sensible.

C'est ensuite une première enceinte formée par les monts d'Aubrac et de la Viadène aux gras pâturages, puis par les montagnes de Larzac que les troupeaux innombrables tachètent de mille points. Là des bouches de volcans éteints, ici le lac de Saint-Andéol où, suivant la légende, dort une ville ensevelie dont les cloches tintent encore à la St-Jean. Plus loin le rocher de Saint-Xist qui enserre de son treillis de pierre la forêt de Guillomard. Sur ces cimes et ces hauts plateaux, les *Ségalas* granitiques ou schisteux,

les *Causses* calcaires et desséchées. Çà et là les collines brûlantes dans les flancs desquelles se consume depuis des siècles tout un bassin de houille; les roches dont les aspérités dissimulent de riches gisements d'alun, d'ardoises, de mercure, de plomb, de soufre, d'argent, d'étain et d'antimoine ; les carrières de plâtre et leurs grottes naturelles ; les forêts de Regimbal, de Lagast, de Bonnecombe, d'Elbe et de la Roquette; les pentes parfumées d'aromates et ombragées de châtaigniers. Trois lignes blanches, le Lot, l'Aveyron et le Tarn serpentent de l'est à l'ouest en sinuosités parallèles comme trois chemins liquides se dirigeant vers l'Atlantique.

Pour la première fois un mortel avait pu embrasser d'un même regard l'ensemble de cette merveilleuse contrée rouergate dont un tributaire de l'Océan couronne la tête et qui baigne ses pieds, cent kilomètres plus loin, dans un petit tributaire de la Méditerranée. Pour la première fois avait été ressentie cette inoubliable impression produite par l'éblouissement d'une toile de près de 900,000 hectares de superficie, admirablement découpée en relief par l'artiste immortel de pics et de torrents, où les chaînes d'Espinouses, des Palanges, du Vabrais, disposées comme des feuilles d'éventail, n'empêchaient pas de distinguer en pleine lumière les fraîches vallées mollement assises à leurs bases.

Puis l'enceinte grandit encore ayant pour cadre les plaines de l'Albigeois et du Quercy, les monts du Cantal, les Cévennes ; enfin, à l'extrême horizon, les Alpes et les Pyrénées aux tons neigeux.

On eut dit le mirage d'un gigantesque kaléïdoscope.

Pour l'abbé Carnus, l'amant passionné de la nature, c'était l'ivresse, le délire, l'élan impétueux de l'âme vers le Créa-

teur. Pour l'abbé Louchet c'était avant tout une supériorité conquise sur la foule, un chatouillement d'orgueil inavoué qui se ferait hypocritement modeste, une folle aspiration à s'élever dans les sphères de la gloire terrestre comme il s'élevait dans les régions supérieures de l'éther. Que ne pouvait-il sonder les profondeurs de l'avenir comme il sondait les arrière-plans du paysage ! Pourquoi l'homme, nouveau Prométhée affrontant le ciel, était-il impuissant à pénétrer les arcanes de la vie ?

Hélas ! On a beau monter, la perspective s'étend mais l'intelligence reste myope.

Le silence était absolu. A ces hauteurs on n'entendait même pas le bruit des petits êtres ailés qui jasent dans l'atmosphère.

— Que c'est beau ! Quelles impressions délicieuses ! Que Dieu est grand ! Comment vous trouvez-vous, mon ami ? disait Carnus. — Le mieux du monde, répondit Louchet, mais on ne sent pas assez qu'on vole ; si nous envoyions un courrier vers la terre ? — Et, détachant une feuille de son carnet, il y traça ces mots : Tout va bien à bord de la *Ville de Rodez*. Ce laconique message arriva à destination et excita des transports.

En ce moment, de la ville on ne distinguait plus l'aérostat que comme un baril, un falot, un manchon, une boule de quilles, un œuf d'oie.

— Rendons notre machine invisible, s'écria l'intrépide Louchet, et une botte de paille imbibée d'esprit de vin accéléra la vitesse de l'ascension.

Les aéronautes étaient parvenus à 1700 toises au-dessus de Rodez, c'est-à-dire à environ 2000 toises au-dessus du niveau de l'Océan.

Pendant que Carnus faisait ses observations météorolo-

giques, son compagnon entretenait le brasier en introduisant successivement dans le réchaud, par une petite fenêtre, à l'aide d'une longue fourche, la paille et les fagots. Il apportait à cette manœuvre un entrain et une dextérité admirables. Eole, d'une fraîche haleine, portait mollement le navire vers le sud-est.

Cependant les approvisionnements s'épuisaient ; le combustible était presque tout consumé; — On en avait usé 6 livres par minute; — et il fallait d'urgence préparer l'atterrissement. La montgolfière s'abaissait rapide au grand affolement des bestiaux, au grand effroi des paysans qu'ahurissait l'inouï phénomène d'une maison enflammée descendant des astres. Les navigateurs n'éprouvaient plus qu'une seule impression, une impression de chute, de chute folle, vertigineuse, supprimant la notion de l'espace et du temps sous l'anxieuse attente du choc final.

Néanmoins le réchaud fut détaché. Aussitôt le ballon s'accota doucement à un petit chêne. L'abbé Carnus descendit avec la plus grande facilité, mais l'abbé Louchet ne put le faire aussi vite. Allégée du poids d'un des ballonistes, la montgolfière se dégagea d'elle-même et reprit son vol. Tel un aigle perché sur un arbre regagne de son aile puissante les hautes sphères. L'aérostat refusait de revenir à terre ; il paraissait sentir que l'homme allait lui reprendre la gloire qu'il lui avait prêtée. Le colosse se souvenait de sa puissance. Il rebondit donc un moment, mais bientôt, comme un être essoufflé, il retomba lentement, à regret, dans une belle prairie dépendant du domaine de Calmels qui appartenait à la Chartreuse de Rodez. On ne pouvait choisir un meilleur lieu de débarquement. L'esquif avait franchi une distance de 7000 toises durant une traversée de 35 minutes seulement.

M. de Bonald, maire de Rodez, qui se trouvait à son château de Vielveyssac, ses invités, le curé d'Inières accueillirent avec un enthousiasme indicible les voyageurs qui leur arrivaient par le chemin des aérolithes. De Rodez, les officiers municipaux, la garde bourgeoise portant les étendards de ville, les musiques militaires et un public nombreux chargé de branches de lauriers, accouraient pour leur faire cortége.

Pendant ce temps de nombreux laboureurs, hélés par les deux magiciens, s'étaient décidés, bien qu'en tremblant, à saisir les cordes qui devaient maintenir le volage.

Quelques minutes plus tard le monstre avait rendu l'âme. Il était dégonflé, ployé et jeté sur une charrette. Le majestueux engin qui tout à l'heure planait dans les airs et causait à chacun des transes formidables gisait piteusement piétiné au fond d'un tombereau. *Sic transit gloria.*

CHAPITRE II

Ce que l'on ne voyait pas en ballon. — Un bonhomme de 1000 ans. — Idéalisme et réalisme. — L'Encyclopédie. — Le Cénacle philosophique. — Un nouvel Evangile. — Aménités littéraires. — Mixture de science et d'économie sociale. — Sus à l'ancien régime. — Formule magique.

Les aéronautes, nous l'avons dit, avaient assisté, du haut de leur balcon céleste, à l'un des plus magiques spectacles qu'il puisse être donné à l'œil humain de contempler.

Mais ce qu'ils n'avaient pu voir, c'était un vieillard de plus de mille ans, cheminant alangui et épuisé sur le sol de France. Ce vieillard, nommé l'*Ancien Régime,* portait encore la queue et la poudre; ses nœuds étaient défraîchis, son costume démodé. Il avait conservé dans son langage de choquantes façons de s'exprimer, car on entendait encore revenir sur ses lèvres les mots malsonnants de seigneuries, de cens, de dîmes et de corvées. En un mot, il était vieux et le pays était jeune.

Durant sa longue carrière il avait, il est vrai, groupé trente-quatre provinces autour de l'Ile de France, domaine primordial de la Famille Capétienne, dans une autonomie de souveraineté et de nationalité symbolisée par le semis de lys de son manteau royal. Seulement, cette œuvre pénible d'assimilation était aujourd'hui accomplie et, au regard d'un peuple, tout ce qui a été fait demeure vain tant qu'il

reste quelque chose à faire. Le stationnement est l'ankylose du corps social.

Non pas certes que l'ancien régime fut resté immobile comme les institutions de l'Inde..... Depuis la domination romaine, il avait fait subir aux mœurs des transformations multiples. Entre les fonts baptismaux de Clovis et ceux de Louis XVI, la nation avait secoué ses langes, s'était virilisée, avait senti s'épanouir la maturité de son génie. La chevalerie avait adouci les rugosités féodales. A la loi de conquête avait succédé l'hérédité des fiefs, puis leur transmissibilité à tous sans distinction de race ni d'origine. Les grands vassaux comprimés, réduits, avaient dû rentrer dans le rang, renoncer à leurs tentatives d'émiettement du pouvoir et concourir, avec la bourgeoisie relevée, à l'unification nationale. Les franchises municipales, la liberté des cultes n'étaient plus en discussion. Le pays avait la parole dans les Etats-Généraux. Mais tout cela s'était fait à la longue, dans une attitude de quasi repos énervante pour les esprits novateurs, sans une de ces secousses violentes qui précise une époque, qui fixe un avènement.

En résumé, le bonhomme traînait le pas ou du moins marchait moins vite que l'opinion. Il portait bien dans son bagage les progrès que le temps prépare, mais il n'y portait pas les réformes que l'impatience du sentiment public réclamait.

Le sentiment public procédait alors de la science. Le XVIII[e] siècle lui avait donné la connaissance des choses et des idées. Il semblait avoir fait jaillir du cerveau humain un monde nouveau.—Mange du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, disait-il à l'humanité, et tu seras égale à Dieu. L'homme est un créateur, criait le siècle après Montgolfier; l'homme est uu guérisseur, criait-il après Mesmer.

A toutes les phases de son développement, l'esprit humain a subi l'empire d'une idée générale, tantôt dogmatique et affirmative, tantôt critique et négative.

Le réalisme et l'idéalisme sont deux formes qui n'ont cessé et ne cesseront jamais de diviser les écoles philosophiques. Le réalisme de Bacon n'est autre chose que le sensualisme de Locke, que le matérialisme d'Helvétius et de Condillac. L'idéalisme modéré de Descartes a des affinités avec le spiritualisme de Leibnitz ou de Berkeley, avec le criticisme de Kant.

Le XVIIIe siècle était destiné à vulgariser la négation des anciennes croyances déjà ébranlées par les dernières méthodes, à faire table rase d'un amas d'antiquités, à battre en brèche le spiritualisme, à rire de l'immortalité de l'âme, à initier le peuple au matérialisme jouisseur, sans lui faire comprendre que le matérialisme athée peut bien être la religion des riches mais ne pourra jamais consoler celui qui souffre et qui a faim.

Pour cette besogne il lui fallait un arsenal de fabrication, une de ces vastes cavernes de Vulcain où l'on put triturer les nouvelles formules et emmagasiner la tempête.

Cet arsenal fut l'*Encyclopédie,* gigantesque Babel élevée par le scepticisme, code universel de l'incrédulité. Tout ce qu'il y avait de plus illustre daus les sciences et dans les lettres se fit apôtre du doute, se titra d'encyclopédiste, jeta son coup de pioche dans la vieille morale et dans les vieilles croyances taxées de préjugés. La génération nouvelle fut arrachée à la foi, à cette espérance ancrée au cœur de l'homme qui donne une si grande importance au problème de la vie future.

Un nouvel évangile fut prêché, évangile dont les fanatiques apôtres étaient des femmes : Madame du Deffant,

mademoiselle Lespinasse, mesdames d'Egmont, de Boufflers, Geoffrin, du Boccage, d'Epinay, d'Houdetot, Necker, de Staël ....

Voltaire fut le grand-prêtre du nouveau temple. Diderot, d'Alembert, Helvétius, Rousseau, Lalande, Marmontel, Dutasta, Montesquieu, Pechméja, Duclos, Saint-Lambert, Toussaint, Champfort, Laharpe, Buffon en devinrent les principaux architectes. Les hautes classes apportèrent leur contingent avec le marquis de Condorcet, le marquis d'Argens, le baron Grimm, Anacharsis Clootz, le baron d'Holbach. L'Eglise y accumula les ouvriers relaps avec les abbés Raynal, de Mably, Condillac, Morellet, Galliani, Batteux, Barthélemy, Arnauld de Pomponne, Turgot lui-même qui avait été ministre des autels avant de l'être du trône branlant de Louis XVI.

La nouvelle secte philosophique était fondée, secte absolue et exclusive entre toutes, n'admettant ni critique ni discussion, secte en dehors de laquelle tout le monde était Welche, ignare ou coquin, toute gloire était usurpée, toute réputation impossible, tout succès paralysé. L'affiliation seule marquait les fronts du sceau du génie.

Ses adeptes voudraient-ils suivre jusqu'au bout la route d'Epicure et de Lucrèce, ce grand chemin du néant où aboutissaient logiquement les nouveaux dogmes? Ils en arriveraient alors, par un enchaînement fatal qui les déconcerterait eux-mêmes, dans l'ordre moral à se passer de Dieu, dans l'ordre politique à se passer de roi, dans l'ordre social à proclamer l'identité de fait entre les hommes. Tout se tient, en effet, dans les rouages d'une société. Du spirituel au temporel, du moral au politique, le trajet est court. La république des lettres préludait inconsciemment à la république de l'Etat.

Des bureaux d'esprit se tenaient régulièrement chez mesdames d'Epinay, Geoffrin, Necker, et chez madame du Deffant qui avait mené une conduite essentiellement philosophique. On y ébauchait les livres de généralisation qui, à cette date, ont fait plus de mal à la nation que les hommes, car il y a une immense complicité entre les mauvais écrits et les mauvaises actions. Le bourreau ne suffisait pas à brûler les productions malsaines devant le grand escalier du Palais.

Au milieu de ces exécutions platoniques, l'Oracle écrivait de Ferney : *Soyons gais et unis* — (On a dit plus tard : *Soyons gais et de bonne composition*). — Et sous l'impulsion du maître, *les frères* se virent plus souvent et dînèrent ensemble. Ils allaient d'agape en agape,

Mêlant de trente plats la solide ambroisie
Au nectar fugitif de la philosophie.

Le vendredi, la table était mise chez madame Necker ; le dimanche, chez d'Holbach, le premier maître d'hôtel du Cénacle ; le mercredi, madame Geoffrin hébergeait ses fidèles qu'elle nommait ses *bêtes frottées d'esprit*. Selon les convives et selon les amphytrions, ce sont les institutions, c'est la morale, c'est la royauté, c'est le ciel contre lequel on tourne les dons qu'on en a reçus.

Là éclosent les bons mots, brandons incendiaires secoués bientôt sur le pays entier. Là, Naigeon, plus éditeur des philosophes que philosophe lui-même, proclame *qu'il faudrait étrangler le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre*. Là Champfort, le lugubre, lance sa fameuse devise : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*.

Ce qui caractérise pardessus tout les coryphées de la philosophie, c'est un orgueil incommensurable, une vanité qui

n'a d'égale que leur frénésie de célébrité quand même. Toile cirée pour les injures, éponge pour la louange. L'orgueil de Voltaire et de d'Holbach est resté légendaire. Clootz ne se proclame-t-il pas l'ennemi personnel de Jésus-Christ? Rousseau ne confesse-t-il pas qu'il n'est fait comme aucun de ses semblables? Lalande n'ose-t'il pas écrire qu'il croit posséder toutes les vertus de l'humanité?

Et comment ne seraient-ils pas bouffis de fierté? Tout se courbe devant leur prestige, tout se plie devant leurs oracles. La favorite du monarque est leur protectrice; Choiseul, le premier ministre, leur affilié. Bientôt l'esprit de système dirige avec Turgot le conseil du souverain. Les autocrates les plus despotiques les caressent et se disputent leurs faveurs. Catherine de Russie les invite à venir dans ses Etats, écrit avec eux, dogmatise avec eux, achète leurs bibliothèques, en fait ses historiographes courtisans. Frédéric de Prusse favorise ostensiblement les encyclopédistes qui, à leur tour, corrigent ses *Mémoires*. Il presse l'orange, quitte à la jeter après en avoir exprimé le jus. Il louange chez nous ce qu'il proscrirait chez lui. Cela entre probablement dans les vues de sa politique. N'est-ce pas le moyen de nous faire plus de mal que dans une bataille rangée? Il nomme les chefs de file membres de l'Académie de Berlin. Il est vrai qu'il se moque agréablement de son Académie et de ses académiciens.

Malheur à ceux, princes ou artisans de la pensée, qui n'obéissent pas au mot d'ordre ou qui conservent quelques scrupules. Malheur aux *Capucins de la secte*. On lance après eux l'abbé Morellet, l'abbé *Mords-les*, comme disait Voltaire.

Puis, quand ils ont bien dénigré les indépendants ou les hostiles, ils se dénigrent les uns les autres, tellement chacun est avide de monopoliser la renommée à son profit. Ainsi le

patriarche de Ferney appelle-t-il le *Contral social* « le contrat insocial de l'insociable Jean-Jacques, » et Buffon, jugeant l'auteur lui-même, assure-t-il que Rousseau est un *fou du grand genre*. Grimm ne trouve dans les œuvres d'Helvétius qu'un *fatras ennuyeux*. D'Alembert affirme que le *Catéchisme de la nature* d'Holbach, « ce diable d'homme inspiré par Belzébuth, » n'est qu'un *chef-d'œuvre de démence et de sottise*. Voltaire dénomme Montesquieu « qui a fait de l'esprit sur les lois » l'*Arlequin Grotius*. Grimm dénomme Voltaire le *Pantalon sublime*.

La mixture scientifique et philosophique contenue dans les ouvrages des rhéteurs n'était pas à la portée de tous les estomacs populaires. L'ensemble de la nation n'en appréciait pas toute la saveur, n'en pesait pas toute l'importance.

Néanmoins, les théories nouvelles inspiraient à chacun une soif ardente de modifier sa condition et sa destinée. On était mécontent sans bien connaître la cause de son mécontentement. Les aspirations restaient indécises, mais on n'éprouvait pas moins le désir d'une refonte générale par laquelle, au point de vue du territoire, toute différence d'origine s'effacerait, au point de vue judiciaire l'unification dissiperait le chaos, au point de vue civique l'égalité de droits et de devoirs se substituerait aux classes et aux privilèges ; — substitution incomplète d'ailleurs, puisqu'il resterait encore l'inégalité de fortune et d'intelligence.

Pourquoi, se disait-on, le fractionnement des citoyens en trois catégories, en trois ordres ayant, dans le cadre politique et dans le cadre social, des intérêts et des situations diverses? Quel idéal que de fusionner ensemble la noblesse, le clergé et le tiers-état, et de n'avoir que des Français ! — Laissez passer quelques mois et l'opinion égalitaire dira : Tout tiers-état.

L'esprit public était spécialement attiré par les questions économiques, plus accessibles à toutes les intelligences parce qu'elles touchaient de plus près à tous les intérêts. Il semblait unanimement fixé sur l'excellence de ce programme : Plus de dîmes au clergé, plus de rentes ni de corvées au seigneur. Les économistes de profession avaient pour réaliser ce rêve un plan tout tracé :

Le seigneur serait désormais un propriétaire ; les fiefs et arrière-fiefs, des immeubles ruraux ; les vassaux ou tenanciers, des colons ou fermiers ; les titulaires de rentes, cens ou censives — trois mots pour désigner la même chose — seraient tout simplement des rentiers. L'Etat deviendrait le grand et l'unique seigneur, le seul aristocrate.

Il est vrai qu'à la place des droits nés de la concession du sol, tels que terrage, agrier, arage, tierce, soété, complant.... naîtraient des droits nouveaux tenant davantage à la personne ; — il est vrai que le tenancier était un possesseur incommutable de la terre, tandis que le fermier ne serait plus qu'un possesseur temporaire ; — il est vrai que le *champart,* redevance annuelle du bail, n'était que du quart de la récolte au lieu de moitié que paierait le colon partiaire; — il est vrai que les droits aléatoires, échéant à dates indéterminées, ne subiraient de changement que dans leurs noms; que, par exemple, les droits de *lods* trouveraient leur analogue dans le droit actuel de mutations entre vifs, les droits d'*acapte* dans celui de mutation par décès, que les droits de *corvée* auraient leur similaire dans la prestation en nature. Tout cela serait cher, plus cher peut-être, mais enfin ce serait autre chose.

Quant aux dîmes perçues par les établissements religieux, ne seraient-elles pas moins vexatoires payées sous la forme du budget des cultes ? Ce mode de rétribution présenterait

bien sans doute l'inconvénient de faire contribuer les citoyens au paiement des ministres de cultes qu'ils ne professeraient pas ; il aurait bien encore le désavantage d'être plus onéreux, mais au moins serait-il plus uniforme.

Somme toute, la nation dogmatisait avec autant d'ardeur que d'ignorance. On lui avait parlé de *raison,* elle voulait tout faire avec raison, même le mal.

Cependant, habituée à se plaindre d'une façon platonique, n'ayant pas encore conscience de sa force que devait lui révéler la faiblesse du monarque, elle cherchait une formule qui permît à son instinct de se développer, à ses vœux de se réglementer. Elle la trouva bientôt.

Cette formule, sortie de toutes les bouches, échappée de tous les cœurs, formule magique destinée à guérir tous les maux, à panser toutes les plaies, à ramener l'âge d'or, fut la suivante : *Convocation des Etats-Généraux.*

CHAPITRE III

Le Rouergue à l'aurore de la Révolution. — Administration provinciale de la Haute Guienne. — Une usurpation historique. — Les Idéologues. — L'Epée, la Croix et la Plume. — Montcalm et Franklin. — Un Clergé d'élite. — Jean de Péchméja. — Les Célébrités rouergates.

La tête de la France, Paris, était plus spécialement surchauffée. La fièvre est au cerveau. Les campagnes sentaient leur pouls battre moins vite.

Le Rouergue, notamment, demeurait encore dans un calme relatif. Parfaitement autonome, bien qu'il fut un démembrement du duché de Guyenne, ce pays n'était pas de ceux dont les annales présentent une longue chaîne d'exploits, de conquêtes, de querelles intestines, de grandes commotions politiques.

Cette petite contrée de 30 lieues de long sur 20 de large, encadrée dans le Languedoc, l'Auvergne, le Quercy et le Gévaudan, avait jusque là vécu heureuse et calme, n'ayant ressenti que d'une façon légère le contre-coup des principaux ébranlements du sol national et n'aspirant pas à jouer dans le monde un rôle prépondérant. Ses habitants étaient de mœurs faciles. Les liens qui longtemps les rattachèrent à l'Auvergne avaient cimenté une franche et cordiale union entre les Arvernes et les Ruthènes.

L'histoire de la province, a dit l'abbé Bosc, peut tenir en

trois lignes : « Le Rouergue fut successivement soumis aux rois d'Arvernie, aux Romains, aux Wisigoths, aux rois Francs, aux Anglais, puis aux Français...., et c'est tout. » Ses fastes se résument surtout dans le développement de ses richesses naturelles, de ses pâturages et de ses usines. Car de même qu'au premier rang dans la production agricole figure l'élevage du bétail, de même au premier rang dans sa production industrielle figurent les fabriques de drap et les filatures de laine.

De plus, le Rouergue était une terre privilégiée. Là, comme dans le Berry, comme dans le Dauphiné, le roi Louis XVI, de sa propre initiative, avait fait revivre, dès 1779, les Assemblées provinciales éclipsées depuis 1651. Là, il avait remis la défense directe des intérêts privés et des libertés publiques à un Conseil électif qui, sous le nom d'*Administration provinciale* de la Haute-Guyenne, régissait les affaires du Rouergue et du Quercy.

Et, chose curieuse à noter, dans cette assemblée, composée de 52 députés, le Tiers-Etat avait un nombre de représentants égal à celui des deux autres ordres réunis. Chose plus curieuse encore, les votes s'y recueillaient par *tête* et non par *ordre*.

C'était donc la réalisation anticipée des revendications qui, dix ans après, devaient caractériser le grand mouvement de 1789, réalisation réformatrice qu'une usurpation historique trop fréquente met à l'actif de la Révolution alors qu'elle avait déjà été réglementée par le monarque et appliquée sur plusieurs points du territoire.

Au point de vue administratif toutes les affaires concernant le pays, questions financières, commerciales et d'intérêt général étaient donc déléguées aux élus provinciaux. Au point de vue juciciaire, les justiciables n'avaient pas besoin

de s'expatrier pour aller chercher au loin la solution de leurs procès, car leur territoire, cependant bien restreint, était partagé en deux Sénéchaussées, celle de Rodez et celle de Villefranche, Sénéchaussées un peu inégales comme superficie, il est vrai, un peu enchevêtrées, mais facilement accessibles. Le prince de St-Mauris de Montbarrey, qui clôturait la liste des 75 représentants du roi pour l'administration de la justice, portait dignement le beau titre de Sénéchal du Rouergue.

Dans ces conditions, il eût été véritablement excessif que le pays entrât de prime-saut en effervescence et se soulevât d'enthousiasme contre le régime existant.

Cependant les Idéologues parlaient haut et parlaient bien. Ils employaient des mots nouveaux : humanité, philantropie, nature, philosophie; ils exposaient des théories généreuses et flattaient la masse en faisant chatoyer la loi du nombre, miroir trompeur auquel les gouvernements se sont laissé prendre comme des alouettes imprudentes, qui les a menés loin et qui les mènera plus loin encore. Chez quelques rhéteurs il y avait un fond de naïveté dont faisait partie l'emphase même des expressions, mêlé à des symptômes non équivoques de savoir et à je ne sais quelle odeur de charlatanisme convaincu et grave.

Le flot intellectuel, dont la vague ascendante gagnait les portions les plus lointaines du royaume, avait soulevé, là comme ailleurs, les classes dirigeantes, et les classes dirigeantes imprimaient au public la marche en avant au lieu de l'enrayer. L'Epée, la Croix et la Plume semblaient s'unir pour arracher le peuple à sa quiétude naturelle et pour jeter sur les masses des lueurs vagues, des espérances indécises.

Tandis que les vieux gentilshommes se débattaient contre la poussée de l'opinion, ballotés parfois entre les influences

du ciel et de l'abîme, la jeune noblesse craquait joyeusement et sacrifiait aux faux Dieux. Si les maréchaux de camp Louis d'Adhémar et baron de Castelnau, si le chef de brigade vicomte d'Albignac, si Louis de Bancalis et leurs anciens compagnons d'armes se montraient rétifs aux innovations et refusaient de composer avec leurs principes, la plupart des autres brillants officiers, inscrits comme eux au livre d'or du Rouergue, partageaient les magnanimes illusions de la haute aristocratie française. Les de Bourzès, de Taunac, d'Estaing, de Boissy, de Marcillac, de Bonald, Clausel de Coussergues, de Laparra, de Balzac, de Sarret, de la Panouze, de Curières, d'Izarn de Valady adhéraient d'enthousiasme à cette aurore du progrès sous l'irradiation de laquelle tout était joie, expansion et épanouissement, qui couronnait d'un nimbe d'or le trône et la dynastie.

Plusieurs d'entre eux étaient allés, sous le pavillon de leur compatriote, le marquis de Montcalm, combattre pour l'indépendance du Nouveau-Monde. Ils avaient donné la liberté à l'Amérique et l'Amérique leur avait donné le goût de l'émancipation. Franklin avait paru à la Cour avec le costume d'un cultivateur, ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, ses habits de drap brun contrastant avec les habits pailletés, brodés, les coiffures embaumantes des courtisans de Versailles. Le Yankée avait charmé toutes les têtes folles des femmes françaises. On lui donnait des fêtes; on répandait à profusion des médailles portant son image, avec cet exergue :

Eripuit cælo fulmen *sceptrumque tyrannis.*

Le même vertige de nouveauté gagnait les membres du Clergé.

Or, dans le Rouergue, et déjà depuis plusieurs siècles, le Clergé enrôlait les plus belles intelligences et se recrutait dans l'élite de la société. Pour ne rappeler que les personnalités les plus en vue à cette date, au sein de la grande famille ecclésiastique, citons parmi les prélats : Messeigneurs de Roquelaure, évêque de Sens, membre de l'Académie française; d'Albignac de Castelnau, évêque d'Angoulême; de Lévezou de Vesins, évêque de Lodève; de Brunet-Panat, évêque d'Evris; de Montazet, coadjuteur à l'archevêché de Lyon; puis ceux que leurs vertus et leurs talents destinent prochainement à la mître : MM. de Morlhon, de Neirac, de Saunhac, de Frayssinous, de Maillan, Borderies, de Layrolle, de Bonald, Clausel de Montals, de Saint-Rome et de Villaret; — parmi les Doctrinaires, Merlin, Laromiguière et Ricard; — parmi les Oratoriens, Richard et Massabiau; — le R. P. Barrier, dominicain, vicaire apostolique à St-Domingue; — le Père Lestrade, prédicateur jésuite; — enfin, dans les rangs du clergé séculier, en dehors de ceux dont les noms se sont déjà placés sous notre plume ou s'y placeront bientôt, l'abbé Périer, qui devait succéder à Sicard comme directeur de l'Institut des sourds-muets de Paris; l'abbé Marie, sous-précepteur des enfants du comte d'Artois, qui menait de front les *Vies de Saints* et les *Traités de mécanique;* l'abbé Bonnaterre, le protégé de Roquelaure et de Daubenton, qui travaillait avec Teissier et Thémines à son *Traité sur l'Agriculture;* l'abbé Pestre, dont les mœurs douces et pures s'accomodaient mal avec les excès de ses amis les plus chers, d'Alembert, Diderot et Turgot; l'abbé Peyrot, le Théocrite de la province, dont la réputation était populaire, grâce à ses poèmes français et patois; l'abbé Marty, l'auteur du *Novum de philosophicâ institutione testamen;* l'abbé Glandi, prédi-

cateur ordinaire du roi ; l'abbé Saury, le savant universel qui devait aller mourir au Bengale, premier ministre du roi de Golconde...

Sous l'impulsion des préceptes évangéliques qui prêchent la fraternité plus éloquemment que les manuels civiques, tous ces fils de l'Eglise aspiraient à pleins poumons la brise de régénération et de réconciliation universelle qui soufflait du septentrion. La plupart encyclopédisaient en conscience.

Ainsi pensait, parlait et écrivait encore la cohorte des gloires laïques, érudits, savants et artistes jaillis du sol rouergat comme une gerbe féconde. Aux yeux de Jean de Pechméja, l'un de ses chefs, l'esprit de réforme avait paru devoir s'étendre même aux compositions littéraires. Et pour bien marquer cette tendance, il avait publié son fameux *Télèphe*, poème en 12 livres et en prose, tout entier d'invention, dont le succès fut si retentissant que trois semaines suffirent à en épuiser l'édition. On hasardait des parallèles entre Télèphe et Télémaque. Les grands s'arrachaient l'auteur.

Pechméja prônait bien haut les systèmes de Necker dont il était le familier et les doctrines de Rousseau dont il était l'admirateur. Il apportait à l'Encyclopédie une collaboration pleine de saillies quoique parfois mélancolique. Il lui apportait aussi un chaud collaborateur en la personne de Dubrueil, son Pylade, de la mort duquel il voulut mourir lorsqu'il ne put plus vivre de sa vie, de Dubrueil, l'idiosyncrasiste renommé, médecin comme Bô, le futur montagnard, comme Pougenq, l'auteur de l'*Ecole de Salerne,* comme Alibert, son illustre compatriote.

Les théories réformatrices percent encore dans la *Phi-*

losophie physiologique, politique et morale de Girou de Buzareingues. Elles percent dans toutes les élucubrations que la presse quotidienne et périodique déverse dans les centres les plus populeux du Rouergue et jusque dans les hameaux les plus obscurs. C'est que, à cette heure, les affaires chômant pour laisser le champ de bataille aux idées. Or, quand les idées naissent c'est pour vivre sans fin et devenir le trésor commun de la race humaine.

D'ailleurs jusqu'ici on n'aperçoit rien de bien sombre dans le tableau. Le ciel est bleu, la lune brille et rien ne pronostique l'orage qui est là et bientôt va gronder.

Aussi, malgré la surexcitation des idées, les cœurs restent calmes, les fronts restent sereins. Tandis que Valadier note des ariettes et module quelques motifs de ses opéras d'*Hypsipyle* ou de *Cora ;* tandis que Serieys taille la plume qui doit écrire tout à la fois les *Décades révolutionnaires* et le *Dictionnaire de l'Ecriture Sainte ;* tandis que Raoul, le limier émérite, s'occupe du montage à Trianon du fameux boudoir des glaces mobiles, Lobinhes, le futur conventionnel, traduit bucoliquement l'*Eneïde* en prose, tout comme Gaston la traduit en vers avant d'aller chercher un refuge en Russie auprès de Catherine et de Paul I[er] ; — Julien de Pégayrolles cultive vertueusement les belles-lettres sans se douter qu'il sera bientôt arrêté et décapité uniquement parce qu'il est vertueux ; — de Waroquier s'occupe de généalogie, d'armoiries, de blason et de devises héraldiques, sans songer que ces jouets proscrits un jour le feront proscrire lui-même et le conduiront à l'échafaud.

Ces causes multiples, ces excitations d'en haut avaient gagné des prosélytes à la cause de la réforme. Mais celui

qui, sans nul doute, contribua le plus à conquérir le Rouergue à la Révolution, ce fut un de ses enfants dont le nom sonnait alors dans le monde comme une fanfare, et dont la réputation, bien qu'usurpée, brillait d'un éclat incomparable. Je veux parler de l'abbé Raynal.

CHAPITRE IV

L'abbé Raynal. — Un faux grand homme. — Jésuite, prédicateur, théologien et philosophe. — La messe à 8 sous. — Simonie. — Un bohême du sacerdoce. — Le marchand de livres. — Le protégé de la favorite. — L'esprit d'intrigue. — *L'Histoire philosophique.* — Un peu de persécution, s. v. p. — La 2e édition. — Le bûcher platonique. — L'entrevue de Postdam. — Voyage en Suisse. — Retour de l'exil.

Singulière figure que celle de l'abbé Raynal, de ce philosophe de raccroc, de cet hôte du baron d'Holbach, de cet ami de Diderot dont il emprunta beaucoup de la plume et un peu de la gloire, royaliste renégat, chrétien apostat qui avait commencé sa carrière par être prêtre, théologien, prédicateur et jésuite !

Nul écrivain de second rang ne jouit jamais d'une pareille célébrité. Son éloge passait de bouche en bouche, ses écrits étaient dans toutes les mains. « Le livre de Raynal, raconte Michelet avec son enthousiasme facile, ce livre si oublié depuis mais si puissant alors, fut pendant vingt années comme la Bible des deux mondes. Au fond des mers des Indes, dans la mer des Antilles, on lisait Raynal. Toussaint Louverture, qui déjà a 30 ans, l'apprend par cœur avec son Ancien-Testament. Bernardin de Saint-Pierre s'en inspire à l'Ile de France. L'américain Franklin, si fin et si sagace, place tout son espoir au pays de Raynal. »

Puis soudain le silence se fit autour du philosophe et de

son œuvre. Le temps, qui corrige toutes les surprises, étendit un voile épais sur sa mémoire. L'idole fondit au feu de la critique, au soleil de l'histoire, et l'on s'aperçut que tout était faux en elle : opinions politiques, convictions religieuses, bagage littéraire, gloire et renommée.

Après avoir publié, sous le couvert d'un anonymat d'ailleurs transparent, la première édition de son ouvrage sur les colonies — qu'il n'avait jamais visitées — Raynal en fit paraître une seconde portant son nom et, qui plus est, son portrait. Eh bien ! ce portrait, à la figure farouche, à la tête ceinte d'un mouchoir comme plus tard une tête de Marat, n'était encore que le portrait d'un faux Raynal, un pastiche de fantaisie qui abusa le public et fit sourire ses amis.

Thomas Raynal était né le 12 avril 1713, non à Saint-Geniez, comme l'affirment la plupart de ses biographes, mais à La Panouse, petit village du Rouergue, situé près de Sévérac-le-Château.

Son père, Guillaume Raynal, avait épousé Catherine de Girels, fille d'une maison noble dont l'écusson gironné d'or et d'azur figure dans l'Armorial de la province. Les de Girels habitaient Saint-Geniez, où le chef de la famille occupait les fonctions de procureur en la justice royale. De là vint la transplantation des Raynal en cette petite cité sur les registres d'échevinage de laquelle nous trouvons en 1723 un Guillaume Raynal qualifié de *bourgeois marchand,* en 1742 un autre Guillaume Raynal qualifié d'*avocat,* et en 1761 un Antoine Raynal, conseiller du roi, maire perpétuel.

Comme Descartes, comme Voltaire, comme Helvétius, comme Mably, le jeune Raynal fut élevé chez les Jésuites. Il était doué d'une imagination ardente, d'une grande activité intellectuelle et d'une singulière ténacité d'esprit qui

n'était cependant pas de l'entêtement. Ses idées s'exaltaient aisément et débordaient parfois en cascades désordonnées.

Il sollicita les ordres sacrés, s'affilia aux maîtres qui l'avaient instruit et revêtit l'habit des fils de Loyola.

Il enseigna successivement les humanités à Pézenas, dans l'ancien Languedoc, l'éloquence à Clermont, puis la théologie à Toulouse, ce qui prouve l'admirable souplesse de son talent. Il prêchait, en outre, et, malgré un organe désagréable, un ton aigre et criard, il subjuguait son auditoire, tellement il brûlait la chaire par un débit plein de chaleur et plein de fougue. Seulement si, pour se conformer à l'usage du temps, il nourrissait son discours de force citations, il ne s'assujettissait guère à une scrupuleuse exactitude des textes. Un des membres les plus érudits de la congrégation lui ayant un jour reproché publiquement d'avoir prêté à saint Augustin des paroles qui n'étaient pas de lui : « Je suis fâché, mon Père, répondit Raynal avec désinvolture, que le passage que j'ai cité ne soit pas de saint Augustin, mais s'il n'y est pas il devrait y être. »

Cependant son naturel se pliait difficilement aux exigences de la règle. Il menait un genre de vie qui ne s'accordait pas toujours avec l'esprit religieux. L'austérité n'était pas son fait, et il ne se piquait nullement de chasteté. Ses allures et ses opinions s'émancipaient de jour en jour. Il dut quitter la Compagnie de Jésus et chercher dans la richesse la garantie de son indépendance.

« Je suis sorti de chez les Pères, disait-il plus tard, une fois *mon éducation finie* et à l'âge où il fallait me lier à eux par le troisième vœu. »

Cela se passait au commencement de 1747. A cette date, le père du futur philosophe était mort. Son frère habitait la maison paternelle. Ses deux sœurs s'étaient mariées à

Saint-Geniez, l'une avec le notaire Julien, l'autre avec le seigneur Camboulas dont nous parlerons tout à l'heure.

Thomas Raynal se rendit à Paris dont les scintillements souriaient à son ambition, et il s'attacha comme desservant à la paroisse Saint-Sulpice.

Il se remit à prêcher. Hélas ! l'accueil que lui fit le public parisien fut plus qu'équivoque. On ne pouvait lui pardonner son jargon méridional, dont les facettes à surprises teintaient de ridicule les élans les plus enthousiastes. Décidément, il ne serait jamais un Cheminais ni un Bourdaloue. Ce lui fut une amère déception et une blessure d'amour-propre dont il rendit la religion responsable. Il ne se consola de ce déboire qu'après avoir atteint la célébrité. Alors, en parlant à ses amis de cette période de son existence, il disait avec une bonhomie joyeuse : « Jé né prêchais pas mal, mais j'avais un assent dé tous les diables. »

Sur ces entrefaites, l'infidélité d'un procureur qu'il avait chargé de réaliser sa légitime le mit dans l'embarras et lui fit connaître la gêne. Il restait dénué de toute ressource. C'est à cette époque que se place l'anecdote fameuse de la messe payée 20 sous à l'abbé Prévost, cédée par lui pour 15 sous à l'abbé de La Porte, et célébrée chaque matin pour 8 sous par l'abbé Raynal qui la tenait de troisième main.

Bacler des messes au rabais, après courtages successifs, ne pouvait le conduire à la fortune, et cependant son âme n'était pas assez fortement trempée pour la pauvreté. Aussi vit-on bientôt le peu scrupuleux desservant se livrer à des pratiques de simonie qui soulevèrent la réprobation générale. Il n'enterrait personne, dit-on, sans recevoir au préalable de la famille du défunt une rétribution de 60 livres. Il se faisait payer pour conduire les protestants en terre sainte comme bons catholiques. Ce honteux trafic des choses

sacrées le fit expulser de Saint-Sulpice et il se retira rue Saint-Honoré, sur la paroisse Saint-Roch.

Ce bohême du sacerdoce vendit alors ses sermons et en composa de nouveaux. Des moines, des ecclésiastiques qui, après leurs études, rentraient dans leur diocèse, achetaient ces pièces d'éloquence. On lui en commandait même quelquefois.

Chez M. Samie de Lagarde, aux enfants duquel il donnait des répétitions, il fit la connaissance de M. d'A..., conseiller au Parlement, qui était le rapporteur de toutes les affaires de la Cour. Ce conseiller, ravi de trouver chez le précepteur d'occasion un esprit agile et une plume déliée, se l'attacha à titre de collaborateur, et, de ce jour, ses rapports, dépouillés de leur vulgarité habituelle, furent cités comme des modèles à la grand'chambre du Parlement. La préparation de ces mémoires appelait chez M. d'A... des seigneurs influents dont l'abbé Raynal sut habilement capter la bienveillance. MM. de Saint-Séverin et de Puisieux l'appuyèrent de leur crédit et l'acceptèrent comme complaisant ou comme nouvelliste officieux.

Poussant jusqu'au génie l'esprit du mercantilisme, l'abbé se mit à fabriquer des articles, des compilations, des manifestes dont il se faisait lui-même le libraire et le commis-voyageur. C'est ainsi qu'il trouva le moyen de vendre 6000 exemplaires de son *Histoire du Stathoudérat,* pamphlet sans valeur contre la Maison d'Orange, dont le plus habile entrepreneur ne débiterait pas aujourd'hui 600. Ainsi encore découvrit-il le secret de faire acheter, la même année, son *Histoire du Parlement d'Angleterre,* audacieusement écrite par un homme qui dépeint la constitution d'un grand pays sans avoir pris la peine de l'étudier et qui formule un jugement politique sur un gouvernement dont il ne connait ni

les ressorts, ni les rouages, ni même les premières notions d'existence.

Passe encore quand il collige ses *Anecdotes littéraires,* quand il glisse des entrefilets dans le *Mémorial de Paris* de l'abbé Paganini. Si ces élucubrations étaient d'un genre peu relevé, si elles ne pouvaient rien pour la réputation d'un écrivain, du moins se trouvaient-elles dans le goût du jour et venaient-elles en aide à son besoin de lucre.

Bien qu'homme d'intrigue et de plaisir avant tout, bien que partageant la tiédeur religieuse du siècle, notre abbé avait encore conservé quelques apparences qu'il ne devait dépouiller qu'en dépouillant l'habit ecclésiastique. Il en profita pour se faire attribuer un bénéfice d'un autre genre, un bénéfice clérical. En 1731, en effet, le vicaire-général du dom d'Aubrac conféra à Raynal, « prêtre régulier à défaut de séculier, » la commanderie et la chapelle de Saint-Jean de Cassenodes, paroisse de Taussac, vacantes par la mort de l'ancien curé de Saint Geniez.

Mais bientôt Raynal secoua les dernières entraves qui enchaînaient sa conscience. Il déchira son masque, déclara que la superstition était la gourme de la jeunesse, renonça aux pratiques du saint ministère, prit le titre d'homme de lettres et se rangea ouvertement dans la secte des novateurs. Il se lança dans les spéculations les plus étranges, il trafiqua sur les denrées coloniales comme sur les productions de l'esprit, il trafiqua même sur le commerce des noirs contre lequel il devait bientôt s'élever avec tant d'éclat. Il ne respectait rien, rien que la philosophie et les philosophes.

Le gouvernement du pays se personnifiait à ce moment dans M. le duc de Choiseul, qui réunissait dans ses mains les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine. Or, M. de Choiseul était lui-même dans les mains

de la favorite, madame de Pompadour. Les encyclopédistes, chefs du parti de la réforme, se traînaient tous aux pieds de la marquise. C'était à qui lui rendrait les hommages les plus adulateurs. Voltaire lui dédiait ses strophes les plus musquées, enrubannait d'hémistiches sa couronne de roses, luttait avec Gentil-Bernard, avec Rameau, Lancret, Watteau, Boucher, pour faire de Choisy-le-Roi le berceau de la gloire et de la volupté. Les soupirs asthmatiques se mêlaient sous les verdures du parc aux enthousiasmes juvéniles. L'abbé de Bernis, Duclos, le vieux Crébillon, le vieux Fontenelle chantaient en chœur, sur le mode de Tibulle et de Catulle, Vénus, les Grâces et l'Amour.

Naturellement, l'*assent* chaleureux de Raynal devait se faire remarquer dans ce concert de louanges. La jolie marquise, dont les idées étaient très avancées, avait recours à son savoir-faire pour la partie de sa correspondance qui devait être soignée et pour la rédaction des *placets* qu'elle voulait faire agréer par son royal amant. En échange, elle lui accordait sa protection.

Le duc de Choiseul ouvrit au zélé courtisan le coffre des pensions. Il le fit entrer au *Mercure de France* où se faisaient les réputations, — témoins Champfort et Marmontel. Puis il l'attacha aux affaires étrangères comme il y avait attaché Voltaire. — Ces philosophes qui sapaient les fondements de la société étaient, cela est indéniable, plus ambitieux que sincères. Que le pouvoir leur eût fait des avances, que Louis XV eût fait à l'auteur de la *Henriade* les moindres caresses, qu'il l'eût traité comme Louis XIV traitait Racine, et le roi de Ferney eût humblement abdiqué son sceptre et applaudi tout ce que ses sarcasmes dénigraient.

Non seulement Raynal fut aidé dans ses publications, il en fit aussi pour le compte du gouvernement. Ce fut par

ordre du ministère qu'il publia son livre intitulé *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe,* compilation dans laquelle figure l'histoire du *Divorce de Henri VIII,* qui est une de ses meilleures productions. Sous les mêmes auspices parut *L'Ecole militaire,* recueil mal digéré de traits de lâcheté et de courage, destiné à l'éducation de la jeune noblesse pour laquelle le duc de Choiseul avait fondé à Paris un collège. Le peintre existait déjà, l'écrivain n'était pas encore.

Après une succession d'écrits aussi médiocres, on aurait peine à s'expliquer le crédit dont jouissait leur auteur, si l'on ne tenait compte de la solidarité de parti et du talent qu'il eut de mettre à profit pour sa réputation l'influence acquise dans la société. Il fréquentait tous les salons susceptibles de mettre en vogue un auteur, s'imposant parfois, encombrant toujours, tranchant sur tout, discutant les opérations de guerre plus haut que le maréchal d'Estrées, voulant apprendre à madame de Genlis à jouer de la harpe. Il était assidu aux réunions qui se tenaient chez Helvétius et chez madame Geoffrin. Il s'était fait le commensal de d'Holbach, l'assidu de Grimm, le thuriféraire de d'Alembert.

Sa figure assez remarquable, l'originalité de son langage, une bonhomie naturelle, sa persévérance à poursuivre son but, sa facilité d'accès, son heureuse mémoire et son caractère franchement obligeant lui avaient valu des amis au sein de la secte, à tel point qu'il trouvait grâce même devant Rousseau.

Il s'était créé un petit cercle, une petite cour parmi les Rouergats transplantés dans la capitale, qu'il accueillait et soutenait avec bienveillance et générosité. Ses prôneurs savaient qu'il pourrait, à un moment donné, leur rendre la pareille. Or, rien n'est puissant comme l'esprit de coterie.

Telle était la situation lorsque Raynal conçut l'idée de ce fameux ouvrage : L'*Histoire philosophique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les Deux-Indes*, qui devait porter sa gloire à son apogée. Tous les savants de l'époque furent mis à contribution pour en recueillir les documents et au besoin pour en rédiger les fragments. Aussi l'amour-propre de tous ces collaborateurs indirects était-il intéressé au succès de l'ouvrage. Plusieurs années avant son apparition, l'*Histoire philosophique* était annoncée comme le chef-d'œuvre du siècle. Le livre parut enfin, à Amsterdam, en 1770.

Ici commence l'époque vraiment curieuse de la vie de Raynal ; ici commencent pour lui les embarras et les déboires d'une renommée surchauffée.

L'auteur avait écrit comme s'il catéchisait des prosélytes. L'œuvre, d'un style inégal, contenait beaucoup de boursouflure, d'emphase et de galimatias. Beaucoup de morceaux étaient rédigés dans cette langue obscure, métaphorique, avec ce verbiage inintelligible mis à la mode par Diderot et qui l'avait fait surnommer le Lycophron de la Philosophie. Néanmoins le retentissement fut immense, le public enthousiaste. La Harpe, qui tenait alors au parti philosophique, fit l'éloge du livre. « Cet ouvrage, dit-il, avait de quoi plaire ; il a beaucoup de lecteurs. Il offre aux politiques des vues et des spéculations sur tous les gouvernements du monde ; aux commerçants, des calculs et des faits ; aux philosophes, des principes de tolérance et la haine la plus décidée contre la tyrannie et la superstition ; aux femmes, des morceaux agréables dans le goût romanesque, surtout l'adoration la plus passionnée. »

Il n'en fallait pas tant pour aiguiser l'envie et soulever la critique.

Bientôt le bruit se répandit que l'*Histoire philosophique* était de Raynal comme l'Iliade était d'Homère. On ajoutait, non sans fondement, que Diderot en avait fourni les passages les plus importants ; que Péchméjà en avait rédigé les pages les plus éloquentes ; que Valadier, compatriote de l'auteur, avait tracé le morceau sur la *Gloire ;* que les abbés Pestre et Bonnaterre, tous les deux de St Geniez ; que Dubuc, Deleyre, l'ex-jésuite Martin, le philanthrope Dutasta, bien d'autres encore, avaient été mis à contribution pour la fourniture d'articles saillants. Le chef-d'œuvre n'était plus qu'un arlequin cousu de mille pièces.

De leur côté, les forts ténors de la secte ne résistèrent pas au plaisir de dresser, selon leur coutume, un petit lit d'épines à leur confrère en philosophie. Dans une lettre à Condorcet, Voltaire appela l'*Histoire philosophique :* « du réchauffé avec de la déclamation. » Mably et Turgot ne se gênèrent pas davantage dans leurs appréciations. Grimm reprocha à cet écrit un style fatiguant et entortillé, la fureur des antithèses et des portraits faits au hasard. « Je ne doute pas, ajoutait-il, qu'à tous les défauts dont j'ai pu m'apercevoir, cet ouvrage n'en ajoute beaucoup d'autres qui m'ont échappé, » Madame de Genlis s'indigna bien haut qu'un prêtre eut pu être assez cynique pour donner le jour à un pareil monstre qui réunissait aux sentiments les plus séditieux l'impiété la plus révoltante et la morale la plus licencieuse. Palissot fut plus dur encore : « En lisant Raynal, écrivait-il, on croit entendre un charlatan débiter à la multitude effarée des lieux communs qui n'ont rien de curieux que leur effronterie. »

L'*Histoire philosophique* était en réalité un mauvais livre, d'une facture fort imparfaite. Et pourtant son succès s'affirmait de jour en jour. Il y a une étoile pour les écrits

comme pour les hommes. Ce qui le signalait surtout à l'attention et même à l'admiration du public, c'est que l'impiété s'y étalait à chaque page, c'est que rois, ministres et prêtres y étaient l'objet des injures les plus directes et que cette hardiesse séduisait la foule comme tout ce qui a le caractère d'opposition au pouvoir. On faisait un mérite à l'ancien jésuite d'avoir applaudi à l'expulsion des jésuites prononcée malgré la répugnance du roi, malgré l'opposition formelle du premier dauphin, héritier présomptif de la couronne, à qui Choiseul avait osé dire : « Peut-être, Monseigneur, serai je assez malheureux pour être un jour votre sujet, mais certainement je ne serai jamais votre serviteur. »

Cependant une chose humiliait profondément l'auteur. Il se sentait blessé de ce que ses déclamations séditieuses eussent été écoutées par le pouvoir sans humeur, avec une indifférence ressemblant à du dédain. La tolérance ne faisait pas tout à fait son compte. Il se serait fort bien accommodé d'un peu de proscription qui vint enfler le bruit de sa renommée.

Pour arriver aux honneurs de la persécution, Raynal prépara une édition nouvelle qui rembrunirait les couleurs, hasarderait des traits encore plus acérés, et qui, pour forcer le scandale, deviendrait un enseignement subversif de tout état politique et de toute autorité morale.

Il fit alors ce qu'il aurait dû faire auparavant. Il voyagea en Hollande et en Angleterre, parcourut les principales places commerciales de l'Europe, puisa dans les comptoirs des différentes Compagnies des Indes des documents plus précis et plus complets. Le comte d'Aranda en Espagne, de Schimelmann et de Bérenstorf en Danemarck, lord Mansfield en Angleterre, le comte de Souza en Portugal,

le général Bussi, commandant dans l'Inde, le chevalier Rivié, officier général du génie, parent de Raynal, Chenau, intendant à l'Ile-de-France, Malouet, aussi intendant à St-Domingue et à Cayenne, Stanislas Foâche, négociant au Havre, Grandclos Meslé à St-Malo, de Moracin, Gourlande, les quatre frères Monneron, tous établis dans les comptoirs français, lui fournirent les matériaux statistiques. Les familles Dupleix et La Bourdonnaye lui communiquèrent des mémoires précieux. A l'aide de toutes ces sources, beaucoup de cahiers de l'*Histoire philosophique* devaient gagner en intérêt et en exactitude en même temps que les personnalités blessantes apporteraient au travail un piquant fumet.

Raynal mit neuf ans à préparer cette réimpression qui parut à Genève, avec son nom cette fois. et son portrait. Au lieu de quatre volumes la nouvelle édition en comptait dix, enflés de mille diatribes et violences préméditées. Tout ce que l'auteur avait pu imaginer de plus excessif contre les différentes puissances du ciel et de la terre, contre les prêtres et contre les ministres, il n'avait pas craint de l'imprimer. Il déclarait la guerre à la révélation et semblait donner ses préférences au polythéisme. Les martyrs étaient autant de fanatiques, les miracles autant d'illusions, les prophéties autant de mensonges, les mystères autant d'absurdes divagations. Le tout entremêlé de maximes corrompues, de tableaux libidineux.

Il avait voulu du bruit et de l'éclat ; il y en eut.

Des précautions furent prises à la frontière pour empêcher l'entrée en France du livre à scandale. Malgré cela les exemplaires affluèrent dans le royaume. Le blocus semblait les faire éclore.

Il en arriva même un sur le bureau de Louis XVI, ouvert aux endroits les plus répréhensibles. Grande colère du roi !

Grands reproches à M. de Vergennes, garde des sceaux, qui non seulement n'avait pas poursuivi l'ouvrage mais qui y avait souscrit. Le procès de l'*Histoire Philosophique* fut introduit devant le Parlement, et l'avocat-général Séguier prépara les foudres de son réquisitoire. Mais avant de les lancer il eut bien soin de faire prévenir Raynal de pourvoir à sa sûreté. Puis il fulmina dans un bel élan d'éloquence : « La voilà donc cette philosophie! Elle vient d'arracher le masque qui la dérobait à nos yeux, et la difformité de ses traits rebutera l'univers... Par une singularité bien étonnante, l'histoire de l'abbé Raynal, qui ne devait être que philosophique et politique, qui n'avait pour objet que l'établissement des Européens dans les Deux-Indes, qui ne devait avoir d'autre but que l'accroissement et la facilité du commerce, cette relation, dis-je, est tellement entremêlée de déclarations impies, de reproches amers, de sarcasmes indécents et d'impostures grossières, qu'on dirait que l'auteur n'a entrepris ce travail que pour réunir sur un seul et même point de vue tous les genres d'impiété... »

Sur ces réquisitions intervint un arrêt ordonnant « que l'ouvrage sera brûlé par la main du bourreau, que le nommé Raynal, dénommé au frontispice dudit livre, sera saisi et appréhendé au corps, puis amené aux prisons de la Conciergerie pour y être ouï et interrogé sur les faits dudit livre, ses biens saisis et confisqués... » La Sorbonne, après le Parlement, déclara ledit livre *abominable* et le qualifia de *délire d'une âme impie.*

Enfin l'abbé Raynal avait conquis les palmes du martyre si ardemment convoitées. Le bûcher platonique auquel on le liait, c'était l'initiation définitive à la franc-maçonnerie des *penseurs d'une essence supérieure.* L'*Histoire philosophique* était brûlée comme le livre des *Mœurs* de Toussaint,

comme les *Principes de Morale* de Mably, comme l'*Esprit* d'Helvétius, le *Catéchisme de la Nature* d'Holbach, l'*Emile* de Rousseau, les *Lettres philosophiques* de Voltaire.

Cette vaine formalité ne fit qu'augmenter la vogue d'une œuvre qui devint ainsi une œuvre capitale.

Bien entendu le gouvernement ferma les yeux sur la fuite de Raynal qui quitta Courbevoie après avoir mis tout à son aise sa fortune, devenue considérable, à l'abri de toute atteinte. Pourquoi d'ailleurs se serait-on montré trop rigoureux à son égard, puisque, au même moment, on accueillait à Paris Beccaria, non moins hardi, non moins philosophe que Raynal.

Spa fut la première étape de son exil ou, pour mieux dire, de son triomphe. Le prince Henri de Prusse s'y déclara son protecteur. L'évêque de Liège lui donna l'hospitalité. Le philosophe en profita pour accentuer son attitude irréligieuse en lançant un pamphlet injurieux contre les évêques qu'il appelait des *Busiris en soutane.*

De Spa, Raynal fut conduit à Berlin par le désir de voir le grand Frédéric. Par malheur le monarque ne partageait point cet empressement. Il avait sur le cœur l'apostrophe que celui-ci lui avait adressée dans un de ses chapitres : « Frédéric, tu fus un roi guerrier.. .. » Depuis plusieurs mois l'écrivain intriguait et se démenait pour être admis auprès du prince sans paraître l'avoir désiré ; mais son attente était vaine. Quel froissement pour son orgueil ! Aurait-il à subir l'humiliation suprême d'être obligé de partir sans avoir paru à la Cour ? En désespoir de cause il se rendit à Postdam et sollicita par écrit la faveur qu'on ne lui proposait pas. L'audience accordée, le roi lui dit :

— Monsieur l'abbé, asseyons-nous, nous sommes vieux l'un et l'autre. Il y a bien longtemps que je vous connais de

nom. J'ai lu, il y a de longues années, et je m'en souviens bien, votre *Histoire du Stathoudérat* et celle du *Parlement d'Angleterre*.

— Sire, répondit l'abbé, j'ai fait depuis des ouvrages plus importants.

— Je ne les connais pas, riposta le roi.

Cette réplique fut vive comme l'éclair, raconte Thiébaud dans ses *Souvenirs*, et elle eut le degré de fermeté suffisant pour faire comprendre qu'il ne fallait pas parler de ces *ouvrages plus importants*.

Frédéric d'ailleurs lui témoigna une certaine bienveillance. Il le laissait complaisamment exposer devant lui ses théories gouvernementales. *Je viens de causer avec la Providence*, disait-il, non sans malice, au sortir d'un de ces entretiens dont Raynal avait fait tous les frais. Il le fit membre de son Académie, bien que les prétentions, le caractère, les fanfaronnades et la conduite peu décente de l'exilé ne lui inspirassent qu'une très faible estime.

L'impératrice Catherine ne lui refusa pas non plus des marques d'intérêt.

N'est-il pas curieux d'observer que l'écrivain qui avait le plus effrontément attaqué l'autorité souveraine ne fut maltraité par aucun souverain?

De Berlin, Raynal se rendit en Suisse, où ses moindres actes procédèrent comme toujours d'une soif inextinguible de célébrité. Genève était alors la proie des luttes intestines. Les partis étaient en armes et risquaient de compromettre par leurs querelles la sécurité de la République. Le présomptueux abbé pensa que son intervention suffirait à accomplir la tâche d'apaisement dans laquelle avaient succombé les plus habiles plénipotentiaires. Hélas! les partis lui accordèrent assez de déférence pour l'engager les uns et

les autres à manger avec eux de bonnes truites du lac, mais ce fut tout.

Étonné de ne trouver dans le pays aucun monument érigé à la mémoire des trois fondateurs de la liberté helvétique, notre philosophe, que ce soin ne regardait guère, en éleva un à ses frais, dans un îlot du lac de Lucerne, à l'entrée du golfe que parcourut Gessler quelques instants avant de perdre la vie. L'idée était généreuse ; il la rendit mesquine en faisant placer au bas de l'obélisque des héros son propre buste sculpté par Tassaert.

Ce fut durant ce voyage que Raynal rencontra Lavater et insista pour connaître de lui le pronostic moral que révélaient les traits de son visage. L'examen du physionomiste de Zurich donna comme résultat : « Capacité malicieuse mêlée d'effronterie et incontinence tempérée par la gourmandise. » Le consultant était un peu Gascon ; il rit du portrait.

Cependant les années s'écoulaient ; l'âge refroidissait les premières ardeurs, et l'exil pesait lourdement sur le cœur du philosophe. Il avait bien auprès de lui son neveu affectionné, Simon Camboulas, qui, depuis près de dix ans déjà, en qualité de secrétaire et presque de fils, lui avait apporté quelques-unes des joies de la famille et comme un parfum du pays natal. Néanmoins, il ressentait la nostalgie de la patrie et commençait à trouver amers les fruits de la gloire.

Les amis qu'il avait laissés en France obtinrent enfin que l'on fermât les yeux sur son retour, non à Paris, mais à Saint-Geniez, où il rentra en 1787. Il avait alors 74 ans.

Il y fut reçu comme un triomphateur. La popularité du philosophe était telle dans le Rouergue qu'elle y avait servi d'introductrice et d'égide à la philosophie elle-même. A elle seule, elle avait plus fait que toute une légion pour rallier à

la Révolution une province qui s'y montrait dès l'abord, sinon hostile, du moins indifférente.

L'abbé Raynal paya d'ailleurs royalement sa bienvenue et se montra aussi magnifique qu'un potentat. De même qu'il avait établi à Lausanne un asile pour la vieillesse, de même qu'il avait fondé des prix aux Académies de Lyon et de Marseille dont il était membre, de même constitua-t-il une rente perpétuelle de 1200 livres pour être distribuée chaque année, par l'administration de la Haute-Guyenne, aux habitants des campagnes qui se seraient fait remarquer « par quelque action louable, par leur assiduité au travail, par la beauté de leurs bestiaux ou par la perfection de leur culture. » Il établit également des distributions de bouillon et de remèdes en faveur des pauvres de La Panouse, son berceau.

Ainsi, après avoir illustré sa patrie par ses écrits, il l'enrichissait par ses bienfaits.

CHAPITRE V

Le reflet. — Noblesse marchande. — Simon Camboulas. — Le Collège de Rodez. — Les fumées de la gloire. — Pérégrinations triomphales. — Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt. — Evolution philosophique. — Raynal est dans le marasme. — Son pèlerinage à Toulon. — Malouet et la Sénéchaussée de Riom. — Elections aux Etats-Généraux.

Il est des corps placés dans l'ombre qui ne reçoivent de lumière qu'au moyen des rayons projetés par un corps avoisinant. En physique, cela s'appelle le phénomène de la réflexion.

Au moral, ce phénomène se reproduit avec les mêmes effets. Tels hommes étaient nés pour l'obscurité, pour la demi-teinte, qui empruntent à leur entourage, aux événements, au hasard un éclat momentané, un relief de circonstance. Ces hommes ne sont que des reflets. Humbles satellites gravitant autour d'un astre, ils deviennent parfois astres d'occasion, astres ternes et flous, incapables d'éclairer de leur lumière propre les horizons de l'histoire.

Dans cette catégorie doit se ranger Camboulas que le Rouergue associait à la gloire de Raynal dont il était le petit-neveu, le filleul et le secrétaire, et qui tirait un éclat contingent des rayons émanés du philosophe.

Simon Camboulas, né en juillet 1760, était fils de Marie-Jeanne Raynal, et d'autre Simon Camboulas, seigneur d'Esparrou et de l'Escaillou. Esparrou et l'Escaillou constituaient des terres seigneuriales et même baronniales,

assez récemment acquises, situées non loin d'Espalion et de St-Geniez, l'une dans la paroisse de St-Rémy, l'autre dans la paroisse de Courbison.

La famille Camboulas était ancienne et considérée. Elle descendait, disait-on, de Jean de Camboulas, jurisconsulte et magistrat, mort en 1670 président du Parlement de Toulouse. Etait-elle d'origine noble ou de haute bourgeoisie? La question pouvait être controversée. Comme la famille Raynal, comme de nombreuses autres familles du Rouergue, elle tenait à la bourgeoisie par ses usines et par ses fabriques, à la noblesse par sa demeure et par ses alliances. Une étoffe de chanvre et de laine portait le nom de *Camboulas*. D'autre part, sur la liste des échevins de St-Geniez, on trouvait, en 1736, un Simon Camboulas, premier consul. Or, les fonctions de premier consul ne pouvaient être attribuées qu'à un noble ou à un gradué. En définitive c'était une sorte de noblesse marchande dont l'idéal a inspiré à l'abbé Raynal les plus belles pages de son *Histoire des Indes*.

Le seigneur Camboulas avait trois fils : Simon, Rémy et Philippe — deux autres étaient morts en bas âge — et deux filles, l'une entrée par son mariage dans la famille de Séguret, l'autre visitandine, sous le nom de sœur Xavière, au monastère d'Aurillac. Désireux de donner à ses fils une éducation basée sur de solides principes religieux, il les plaça d'abord dans un monastère dépendant de l'abbaye d'Aubrac, — le St-Bernard du Levézou, — alors en renom dans la province, puis au collège royal de Rodez.

Le Collège de Rodez constituait un établissement de premier ordre. La masse imposante de ses bâtiments, construits en 1562 par le cardinal d'Armagnac, l'ampleur de ses cours, de son église, de ses galeries, en faisaient un admirable *gymnasium* bien propre à mettre en relief la sollicitude de

l'épiscopat pour l'éducation de la jeunesse. Il avait été administré au début par les Pères Jésuites qui lui avaient imprimé le caractère architectonique particulier à leur ordre. Un personnel de 40 professeurs dirigeait alors les études de près de 1200 écoliers soumis au régime particulièrement expansif de l'externat.

Lorsqu'en 1763 les Jésuites furent supprimés, Mgr de Grimaldi appela à leur succéder des prêtres séculiers d'une rare aptitude, qui surent maintenir la réputation du vieil institut. L'établissement conserva une sorte de suprématie sur les autres foyers d'instruction du diocèse, sur le séminaire de Rodez, richement doté par Richard d'Angleterre, duc de Guyenne, sur le collège de St-Geniez, fondé par la famille Rogery, sur le collège de Villefranche, florissant sous la direction des Doctrinaires, ainsi que sur le séminaire de La Guiole. Ses revenus considérables en prieurés, canonicats, domaines, maisons et dîmes lui permettaient même de fournir des subventions aux collèges de Mende et de Cahors.

Ce fut dans ce centre intellectuel que le jeune Simon parcourut le cercle de ses études littéraires. Là il avait eu pour maîtres les abbés Carnus, Malrieu, Bosc et Louchet ; là il avait eu pour condisciples Capblat, de Monseignat, Pons-Soulages, Frayssinous, Chaptal et son compatriote Chabot.

Simon Camboulas était brun, grand, svelte, vif sans emportement, enjoué sans exubérance, primesautier dans ses impressions mais tenace dans ses opinions acquises. L'œil profond, voilé de langueurs fugitives, éclairait une physionomie précocement majestueuse. Quelques élans d'enthousiasme, quelques fusées d'une imagination originale éclataient à de rares intervalles dans sa nature générale-

ment réservée et silencieuse. L'opiniâtreté luttait en lui contre l'indolence, la volonté de réussir contre le désir de paraître. Son instinct lui disait en effet que si, dans la vie, l'esprit n'a pas toujours du succès, le succès a toujours de l'esprit.

L'abbé Raynal, entraîné vers lui par une prédilection native, n'attendit que l'achèvement de ses études pour l'appeler à Paris et l'associer à son existence.

Vers le même temps, Rémy embrassait la carrière des armes et mettait son épée au service de l'Indépendance américaine, sous les ordres du vaillant marquis de Montcalm que Suffren et d'Estaing avaient en si haute estime.

Le philosophe entreprit aussitôt de pétrir la jeune intelligence de son neveu et de la façonner à sa guise. Il n'eut pas de peine à lui inspirer son goût pour les réformes et à lui faire prendre en dédain les institutions du passé. Les yeux de vingt ans se laissent aisément fasciner par les mirages de la liberté et par les fumées de la gloire. C'était le moment où Raynal devenait un personnage de premier plan. Sa dernière œuvre en avait fait un grand homme, presque un dieu. La fortune, jadis ardemment convoitée, il l'avait atteinte et il en jouissait en prodigue. Quelle source d'émotions pour une jeune âme ! Quelle initiation à la vie! Comment ne pas s'enliser dans le bourbier philosophique avec un guide aussi dépourvu de scrupules !

Camboulas parcourut en compagnie de son oncle l'Europe entière, sous le couvert d'une mission diplomatique secrète, en quête de nouveaux éléments à ajouter à l'*Histoire philosophique*. On les vit dans toutes les Cours souveraines, sans cesse affamés de bruit et d'honneurs.

Ils se trouvaient à Londres lorsqu'on annonça l'arrivée d'un vaisseau capturé dans les eaux d'Amérique. Rémy fai-

sait partie de l'équipage prisonnier. Le ministre, averti que ce jeune marin était le neveu de l'abbé Raynal, le fit aussitôt mettre en liberté (1) en disant : C'est bien le moins que l'on puisse faire pour un homme dont les écrits sont si utiles à toutes les nations commerciales. Puis quand les deux voyageurs se présentèrent au Parlement pour remercier le Gouvernement britannique, la Chambre des Communes suspendit sa séance jusqu'à ce qu'ils eussent occupé deux places d'honneur.

Simon Camboulas avait donc partagé la course aventureuse du philosophe. Il avait éprouvé avec lui la bienveillance de la duchesse de Saxe-Gotha, fait antichambre à Sans-Souci, subi ensuite les fascinations d'intimité de Frédéric qui aurait facilement réconcilié Raynal avec le despotisme, puis enfin pérégriné à travers la Suisse durant un exil qui n'avait guère été qu'un voyage d'agrément. Il s'était frotté à toutes les célébrités du temps, et sa collaboration à un monument qui semblait devoir être immortel en avait fait un des ouvriers de la forge où se fabriquait la renommée.

Lorsqu'il revint au pays, enorgueilli, enflé, grisé, la Révolution comptait en lui un de ses plus ardents néophytes. Il devint l'âme des clubs, s'affilia aux Comités réformistes de Rodez et établit au château de l'Escaillou, ou plutôt à Saint-Geniez, une succursale de l'Encyclopédie.

Saint-Geniez était alors le comptoir commercial du Rouergue. Gracieusement assise dans un site charmant, au fond de la vallée, presque sur les confins de la province, la petite ville présentait l'aspect d'une ruche bourdonnante

(1) Rémy Camboulas, réembarqué après sa mise en liberté, ne tarda pas à mourir aux Indes.

dont les larges alvéoles, percées en forme d'étoile, laissaient respirer à l'aise une population de 4000 habitants. « On y voyait, a dit Monteil, le peuple sans cesse en mouvement, aux lavoirs, aux séchoirs, aux fouleries. On y entendait constamment le bruit des rouets, des métiers, des marteaux, des peignes et des cardes. » Le Lot, ou mieux, si on lui conserve son véritable nom, l'Olt, qui commence à quelques kilomètres de là ses méandres capricieux et ses sinuosités innombrables, puis en amont le Mardon, en aval le Juéry, sorti tout frais des bois de la Malespinasse, mettaient en mouvement les nombreuses usines qui faisaient de la cité un immense atelier. Les cadis, les refoulés, les serges, les ratines se brassaient laborieusement autour de l'Hôtel de Ville, de la promenade et du vieux cloître des Augustins.

Les excitations de Camboulas et les préparatifs des assemblées primaires allaient bientôt ajouter à tout ce fourmillement de l'industrie les agitations de la politique.

Cependant Raynal, une fois assoupis les enthousiasmes des ovations et du triomphe, s'était remis à la tâche. Il travaillait dix à douze heures par jour, bien que sa santé parut éprouvée et qu'il ne vécut que de laitage. Son objectif était maintenant une *Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes*. Il avait rapporté d'Allemagne des notes et des mémoires intéressants sur les suites de cette grande faute de Louis XIV, et sur les différentes colonies de réfugiés français qui s'étaient fixées en Prusse à cette date. Camboulas, quoique moins assidu que jadis à sa collaboration littéraire, disait que cet ouvrage, qui devait former 4 volumes, serait supérieur à toutes les autres productions de l'écrivain.

Mais il se produisait chez le philosophe un phénomène singulier qui allait modifier son attitude. Une brise de doute

passait sur son esprit, comme un vent de schisme passait dans les hautes zones de l'Encyclopédie.

L'histoire n'a pas assez signalé, peut-être, le double courant de flux et de reflux qui ponctua l'heure fatidique de la révolution.

L'élan philosophique était donné impétueux, l'impression était produite ineffaçable, la nation tout entière, matée, domptée, convaincue, entraînée, suivait le sillage, et juste à ce moment, — chose vraiment étrange, — les chefs du mouvement, les promoteurs d'antan se détachaient de l'église philosophique et rejetaient comme un fruit amer ce qu'ils avaient savouré avec volupté, les systèmes, les paradoxes et toutes les drogues d'Amsterdam.

Rousseau traçait des philosophes un tableau qui prouvait qu'il les connaissait bien et qu'il en faisait peu de cas. Mably et Grimm, qui par faiblesse s'étaient prêtés à leurs calculs, se déclaraient guéris pour toujours. Toussaint s'était rétracté. La Harpe devenait leur Aristarque et réfutait, à la façon de Quintilien, l'*Esprit* d'Helvétius. Montesquieu avait compris le vide de la religion nouvelle et proclamait que la morale de l'Evangile est le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme. Buffon avait rompu publiquement avec d'Holbach. Marmontel, dont l'abbé Arnaud disait :

> Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
> Qui ne parle pas, mais qui beugle,

Marmontel voulait bien continuer à beugler le sensualisme, mais non l'impiété. Fréron attaquait de face ses anciens amis ; Palissot les mettait en scène dans ses comédies du *Cercle* et des *Philosophes*.

Mais il était trop tard. La semence avait germé et la moisson s'annonçait abondante. Plus heureux que Socrate

qui n'en avait pas été quitte pour les railleries d'Aristophane et pour les invectives de Mélitus, les philosophes en étaient quittes pour le persiflage. On riait de leurs travers sans rejeter leurs doctrines.

Eh bien, soit résultat spontané, soit effet de répercussion, Raynal s'arrêtait soudain, déconcerté, incertain, cherchant en vain à ranimer dans sa pensée les cendres d'un enthousiasme qu'il ne ressentait plus.

Certes, il avait atteint le pinacle de la gloire. L'*Histoire philosophique* était traduite presque dans toutes les langues; il s'en faisait des éditions successives et de très nombreuses contrefaçons. Tous les savants lui envoyaient les prémices de leurs compositions. Bonaparte lui adressait son *Essai sur l'Histoire de Corse*. Il était un point de mire lumineux. Et plus sa réputation grandissait, plus lui-même se refroidissait. On le sentait dans sa conduite, dans ses aperçus en contradiction avec son livre, comme si les théories développées dans ces pages lui fussent demeurées étrangères et n'eussent constitué que des intercalations d'un Diderot quelconque. Il ne se défendait même pas de cette idée d'intercalation, ne parlait plus de son *Histoire* et aimait peu qu'on en parlât en sa présence.

A vrai dire, une grande douleur venait de l'atteindre. Une lettre de Sterne lui avait annoncé la mort subite d'une jeune indienne qu'ils aimaient l'un et l'autre, et qui, séduite par l'*Histoire des Indes Orientales,* avait promis à son auteur de quitter sa patrie pour aller s'asseoir à ses côtés.

Décidément Raynal subissait une crise psychologique. Son être moral était dans le marasme. Il avait besoin de quitter sa retraite, d'échapper à la solitude; il avait besoin de se retremper dans les intimités d'un cœur qui comprit

ses perplexités, raisonnât ses doutes et rendit une boussole à sa pensée désemparée. Il se rappela un ancien ami, aussi discret que sagace, dont il avait trop longtemps négligé les pressantes exhortations. Il savait qu'auprès de Malouet, alors Intendant de la marine à Toulon, il trouverait égards, cordialité et dévouement. Il partit donc pour faire une visite à Malouet.

Cette visite dura deux ans.

Ce lui fut une halte délicieuse après l'essoufflement de sa course de Juif errant.

Mais aussi c'était une nature peu commune que celle de l'ami devenu son hôte, une de ces natures qui posent loyales et sereines devant l'histoire, parce qu'elles subordonnèrent toujours les intérêts aux devoirs, parce qu'elles restèrent inébranlablement fidèles aux nobles croyances et aux principes de l'honneur. Né sans fortune à Riom, Malouet a eu la gloire de mourir pauvre et d'être enterré aux frais du trésor royal après avoir occupé pendant plus de quarante ans le ministère ou les fonctions publiques les plus élevées, donnant ainsi, comme l'ont fait d'autres Auvergnats de même trempe, un bel exemple d'intégrité et de probité politique.

Malouet avait été élevé au collège de l'Oratoire de sa ville natale, où il avait puisé, avec les dogmes philosophiques de Descartes, les sentiments de défiance que professaient ses maîtres à l'égard des Jésuites. Un moment même, au collège de Juilly, il avait été sur le point, à l'exemple de son camarade Fouché, de s'affilier à la Congrégation du cardinal de Bérulle. Epris, au printemps de son âge, des charmes de la poésie, il aligna des sonnets, cadença des odes et fit des incursions audacieuses dans le champ de la tragédie. Lekain le détourna de cette dernière voie, et le

jeune littérateur s'adonna dès lors tout entier aux hautes spéculations de la carrière administrative.

Il occupa successivement des postes de confiance au consulat de Lisbonne, puis à l'armée du maréchal de Broglie, enfin à l'administration de la marine dans nos colonies de St-Domingue et de Cayenne. Que de lettres vinrent à cette époque, des côtes de la Guyane, apporter à l'historien encore ignoré des Etablissements commerciaux dans les deux Indes des matériaux inédits et une collaboration anonyme ! Puis le temps continua sa course sans relâcher entre les deux correspondants les liens d'une sympathie réciproque.

Malouet était depuis six ans déjà Intendant de la marine à Toulon, lorsque l'abbé Raynal vint le rejoindre. Nul mieux que lui ne pouvait remplir le rôle d'Egérie, grâce à la modération qui formait le trait distinctif de son caractère, grâce aussi à ce que, au milieu des soins actifs d'une direction compliquée, il avait conservé le goût des lettres t n'avait jamais cessé de les cultiver.

Toulon recevait alors de brillantes escadres. Des amiraux de rare mérite, des étrangers de marque, les hommes les plus en vue du siècle se succédaient dans les salons de l'Intendance dont Malouet faisait les honneurs avec une affabilité et une distinction appréciées par ses adversaires eux-mêmes.

Raynal retrouvait au contact de ces visiteurs d'élite sa verve et sa faconde d'autrefois, parlant prodigieusement, mais s'arrêtant dès qu'il s'apercevait qu'il n'excitait plus l'attention. Sa mémoire étonnante était un répertoire où l'on pouvait puiser à volonté des anecdotes politiques, littéraires ou historiques s'éparpillant pleines de vie dans une causerie inépuisable.

C'est là qu'il se lia avec le comte d'Albert de Rioms :

c'est là, et dans ses multiples séjours à Marseille, qu'il fut gagné par la finesse et par l'esprit évangélique de Mgr de Belloy, successeur de Belzunce, futur archevèque de Paris, dont Malouet devait épouser la nièce. C'est là encore qu'il eut avec Arthur Young la conversation fameuse rappelée par tous ses biographes, dans laquelle les deux interlocuteurs s'arrêtèrent à cette conclusion que les *affaires allaient mal.*

Une agitation fiévreuse se manifestait en effet dans toute la France. Les Etats-Généraux étaient convoqués. Du haut en bas de l'échelle sociale les têtes étaient en ébullition, car tous les citoyens faisaient partie du grand corps électoral. La famille formait la première unité des votes, se groupait ensuite en petites agrégations communales pour constituer le collège définitif. Dans les villes on se réunissait par corporations, par communautés pour fixer les revendications et arrêter les choix. Dans les campagnes les syndics de villages lisaient les brochures, discutaient, argumentaient, cherchaient comment ils pourraient formuler leurs plaintes. Toutes les exagérations s'infiltraient déjà dans l'opinion publique.

L'Auvergne avait jeté les yeux sur Malouet pour en faire un des représentants de la province aux Etats-Généraux.

Marseille, Toulon, Rodez offraient à l'envi à l'abbé Raynal de devenir leur mandataire. Camboulas qui se signalait en Rouergue parmi les meneurs, les diseurs et les faiseurs, Camboulas, remuant, bouillant, passionné, était accouru pour ranimer un zèle qui lui paraissait attiédi, pour secouer l'apathie du vétéran de la cause démocratique.

Mais Raynal se défiait. Lui, si ardent naguère dans ses discours, si agressif dans ses écrits, était à la veille de déjouer les espérances de ses anciens coreligionnaires politi-

ques. Il voyait avec effroi le bouleversement de l'ordre établi et ne craignait rien tant qu'un gouvernement purement démocratique, une république dans un grand pays comme la France. Il resta sourd à toutes les propositions. « Allez, dit-il à Malouet, vous qui m'avez parlé raison quand je m'en écartais, allez essayer son langage ; je souhaite qu'il soit entendu mais je n'y compte pas. »

Malouet ne croyait pas à ces tristes pressentiments. Dévoué tout à la fois à la cause du trône et à celle de la liberté, ne les séparant pas l'une de l'autre, il espérait voir s'établir en France un gouvernement à peu près semblable à celui de l'Angleterre. Il partit immédiatement pour Riom.

L'Intendant de la marine n'avait depuis sa jeunesse presque jamais résidé en Auvergne, et voilà que son nom s'y dressait comme un drapeau.

D'aspect un peu dédaigneux, habitué aux grandes manières, il n'avait rien de ce qu'il faut pour gagner la faveur populaire, et voilà qu'il conquérait d'emblée une popularité immense. On lui savait gré de cette attitude de grand seigneur « qui au surplus lui allait fort bien, » a dit Montlosier, de ses rapports avec les ministres et avec les puissants du jour qui, sans lui faire oublier qu'il serait le député du Tiers, en feraient un député du Tiers aristocrate. Il devint le dieu de la circonscription riomoise, son champion, le rédacteur de ses cahiers, l'homme indispensable. Il fut élu par acclamation, ce qui était contraire à la loi.

Pendant ce temps les opérations électorales se poursuivaient aussi dans le Rouergue, sous la présidence des deux lieutenants-généraux Régis de Séguret et Charles-Joseph Dubruel, ainsi que du lieutenant principal au Baillage de Millau, M. de Lafajolle.

Le nombre des représentants attribués à cette province

par l'ordonnance royale était de douze, 3 pour le Clergé, 3 pour la Noblesse et 6 pour le Tiers, répartis entre les deux Présidiaux dans la proportion de un pour Rodez et de deux pour Villefranche.

Dans la Sénéchaussée de Rodez, 25,000 feux avaient donné à peu près 750 électeurs primaires dont la sélection au quart formait, au troisième degré, le corps électoral définitif composé de 189 membres. Camboulas faisait, cela va sans dire, partie de ce dernier Collège; il figurait aussi dans la Commission des 27 délégués chargés de la rédaction des cahiers de doléances.

La liste des députés élus par les trois Ordres, pour la Sénéchaussée de Rodez, fut proclamée dans l'église du collège royal. Elle comprenait : Mgr de Colbert, évêque du diocèse, pour le Clergé ; le vicomte d'Adhémar de Panat, maréchal de camp, pour la Noblesse; MM. Pons-Soulages et Rodat, pour le Tiers-Etat.

De son côté, le Présidial de Villefranche avait fait choix des abbés de Villaret, grand-vicaire, et Malrieu, professeur, comme députés du Clergé ; du marquis de Montcalm-Gozon et du comte du Buisson de Bournazel comme députés de la Noblesse ; de MM. Lambel, Andurand, Perrin de Roziers et Manhiaval, comme représentants du Tiers.

Parmi les six députés du Tiers envoyés par le Rouergue aux Etats-Généraux on comptait 4 avocats, 1 magistrat et 1 propriétaire.

Le 20 mars 1789, sur toute l'étendue du territoire français, l'urne électorale avait rendu son arrêt.

La veille le monde était encore aux hommes de pensée. Désormais il appartiendrait aux hommes d'action.

CHAPITRE VI

Mariage de Camboulas. — Chaste et infâme. — L'abbé Louchet. — Le capucin Chabot. — La marée d'encre. — La Constituante. — Le département de l'Aveyron. — La conversion de l'abbé Raynal. — Son *Adresse* à la Chambre. — Séance orageuse. — Le sort de Cassandre. — Constitution civile du Clergé. — Mgr de Colbert et Claude Debertier. — Un singulier grand-vicaire. — Bilan de l'Assemblée Nationale.

Peu de jours après l'ouverture des Etats-Généraux, le château de l'Escaillou et la petite ville de Saint-Geniez étaient en fête.

Le 24 mai, en effet, les cloches de l'église de Saint-Amans à Rodez avaient annoncé le mariage de Simon Camboulas avec Marie-Marguerite de Lavernhe, fille de Joseph-Raymond, écuyer, avocat du roi au Présidial, et de Jeanne-Rose de Moly.

Et le nouveau couple, paré de la triple auréole de la jeunesse, de la fortune et de la beauté, venait s'offrir aux joyeuses bienvenues et aux cordiales félicitations des parents et amis groupés dans un même sentiment de sympathie.

La mariée tenait aux principales familles du Rouergue. Elle timbrait son nom de fille du double écusson : *d'or à trois pals d'azur, fascé d'hermine* et *de sable aux cinq merlettes d'argent*. Elles n'avait certes pas cru déroger en devenant la châtelaine de l'Escaillou, la femme de l'orateur des clubs populaires. Quelque chose du prestige de l'abbé Raynal s'était, pour ainsi dire, imprimé sur le front de l'agitateur

réformiste. Et de plus, la jeune noblesse s'était passionnée la première pour les idées nouvelles qui s'associaient chez elle à un entier dévouement au roi et à la dynastie. L'élan de la révolution n'était-il pas simplement l'explosion de la générosité humaine? Les gens à parlement, à privilèges, taquinaient avec un malin plaisir la religion et la royauté, quittes à se faire bientôt, mais trop tard, les derniers défenseurs du trône et de la religion.

Mais que de lie et d'écume dans le breuvage libéralement servi à la nation par l'aristocratie en délire! Ne pas agiter avant de s'en servir, si l'on ne veut que la liqueur devienne amère. Quand la révolution est en haut, la révolte est en bas. Si l'une est la résultante d'une époque, l'autre est la conclusion du peuple. L'idole est née dans la tête, au cerveau, belle et pure comme une statue de Phidias, aux traits harmonieusement fondus comme une palette de Diaz; la main brutale et impatiente de la foule reproduira une Marianne. L'idée, noble et chaste dans le salon, devient une dévergondée dans la rue.

Tandis qu'un des anciens professeurs de Camboulas, l'abbé J.-Pierre Malrieu, s'apprêtait à défendre aux Etats, ainsi que ses collègues du Clergé, dans une unité qu'il croyait devoir être indivisible, les droits de l'Eglise et les droits de la Nation, un autre, l'abbé Louis Louchet, avec lequel nous avons déjà fait connaissance lors de l'ascension de la *Ville de Rodez,* suscitait au contraire dans la capitale du Rouergue les dissensions intestines les plus violentes et s'efforçait d'enfieller les cœurs. Le voile d'hypocrisie sous lequel il dissimulait depuis longtemps les passions malsaines qui agitaient son âme s'était déchiré au souffle de l'ambition et de la vanité. Lui aussi voulait jouir, dominer, parvenir aux distinctions, aux honneurs, à la fortune, qui l'affectaient

désagréablement chez les autres. Aussi s'acharnait-il à ronger de ses morsures vipérines les supériorités, les réputations et les talents qui lui faisaient ombrage. Plus d'affectations doucereuses, d'insinuations sournoises. Le renard se changeait en hyène ; le lait se tournait en fiel.

La vérification des pouvoirs venait de soulever dans l'Assemblée une de ces dissidences dont l'aigreur initiale se répercute fatalement sur les délibérations futures. L'esprit haineux, envieux et jaloux de l'abbé Louchet trouva dans cette dissidence un thème inépuisable à exploiter pour exciter le peuple contre les classes privilégiées. En vain cette chaude alerte ne dura-t-elle que six jours. En vain l'Ordre du Clergé, où l'appel de tous les curés indiquait d'ailleurs une tendance au presbytérianisme politique, avait-il, dès le 22 juin, siégé en commun avec le Tiers, au nombre de 157 de ses membres. En vain Mgr de Colbert, les abbés de Villaret et Malrieu avaient-ils été de ce nombre. En vain, dès le 26, le vicomte d'Adhémar et le marquis de Montcalm, ainsi que 120 députés de la Noblesse, avaient-ils provisoirement adhéré à la vérification en commun en attendant le relèvement de leur mandat impératif. Rien n'y fit. Dès cette heure, les représentants rouergats, ceux même du Tiers-Etat, accusés de connivence ou de faiblesse, furent présentés par Louchet à l'opinion publique comme des suspects voués à la vindicte plébéienne.

Or, Louchet était déjà une puissance, une de ces puissances néfastes que la perversion éhontée, l'astuce, l'audace imperturbable imposent souvent à la foule dont elles flattent les mauvais instincts.

Le premier flot de la marée populaire dans la Sénéchaussée de Rodez avait vomi une autre déjection des plus imprévues.

Il s'agissait encore d'un prêtre, mieux que cela, d'un moine. Et ce moine était aussi un des fervents de Camboulas, un enfant de Saint-Geniez, son camarade d'école : j'ai nommé François Chabot.

Nous savons que ce jeune fils d'un cuisinier, dont l'imagination ardente dépassait toujours la mesure, avait non seulement profité des enseignements pieux de ses maîtres du collège de Rodez, mais qu'il était allé bien au delà de leurs préceptes ; que, devenu dévot, il l'avait été à outrance, et que sa soif d'ascétisme l'avait porté d'un bond du grand séminaire au monastère des Capucins. Jamais disciple de saint François n'avait été plus humble dans ses fonctions de mendiant, jamais Diogène du cloître plus sordide et plus repoussant. Sa ferveur, sa piété, sa vertu le firent nommer d'abord maître des novices, puis gardien ou supérieur du couvent.

Devenu directeur des consciences, il voulut connaître les écrits susceptibles de les égarer. Il se lança dans la lecture des ouvrages philosophiques et des œuvres licencieuses de l'époque. Ces lectures donnèrent une autre direction à son esprit. Le bruit du monde envahit sa cellule, l'aiguillon de la lubricité transperça sa chair, sa ferveur l'abandonna, son austérité lui devint à charge. Le rigide Capucin devint tout d'un coup un moine débauché qui fit le scandale de la ville de Rodez.

Non seulement il adopta les principes de la révolution, mais, naturellement, il en exagéra les tendances. Le cynisme de ses discours, la perfidie de ses écrits, le débraillé de sa tenue et de sa conduite, son tempérament atrabilaire, l'âcreté de ses rancunes le classèrent bientôt, comme l'abbé Louchet, parmi les sectaires fougueux appelés à diriger le mouvement révolutionnaire. On le méprisait, sans doute,

mais on le redoutait. On ressentait à son aspect l'impression de crainte et de dégoût qu'inspire un reptile venimeux. Seul, un de ses confrères, le Père Venance, eut le courage de le flétrir publiquement et de le clouer au pilori des renégats dans des vers satiriques qui le blessèrent cruellement, comme le blessaient tous les sarcasmes. Nous verrons que ces rimes vengeresses coûtèrent la vie à leur auteur.

Lorsque de pareils ferments grouillent au seuil d'une révolution, — et la philosophie en avait disséminé sur tous les points du royaume, — que peut-on attendre de la rénovation sociale qu'ils sont chargés de féconder?

Des réflexions de ce genre accentuaient chaque jour le mouvement de réaction ressenti par l'abbé Raynal. Il voyait et jugeait mieux que la nuée d'écervelés engagés sur cette route inconnue au bout de laquelle était la culbute. La révolution ne lui apparaissait plus comme « le fanal destiné à éclairer la marche de l'humanité, » mais plutôt comme un gouffre destiné à engloutir la nationalité française. Il frémissait des exagérations surgissant des masses. La faiblesse du roi et celle de son conseil lui faisaient entrevoir des abîmes.

Et en vérité, ce qui se passait, non plus aux Etats mais à l'Assemblée Nationale, était bien fait pour dissiper les dernières illusions. Le serment du Jeu de Paume, la prise de la Bastille, avaient ouvert l'ère des aventures en déconcertant les prévisions du pays. Durant la nuit du 4 août, le génie de la concorde avait un moment plané sur la patrie, mais il s'était évanoui comme un fantôme. Bientôt, la Déclaration des Droits de l'homme, le coup de main de Versailles, la fête de la Fédération, les préludes de l'émigration, avaient lâché la bride aux pires instincts de la démocratie.

Un flux d'orateurs empoisonnait la tribune comme une horde de libellistes et de pamphlétaires empoisonnait la rue. La littérature toute politique ne connaissait plus de frein. Après s'être égayée aux dépens de Bouillé, qu'elle nommait le général *Faïence* tant il était facile à mettre en pièces, aux dépens de Narbonne, le ministre *Linote,* aux dépens de Louis, le prince *Soliveau,* aux dépens de l'abbé Maury, de tout et de tous, elle changeait de ton et prouvait que de la raillerie au mépris, du mépris à la menace, il n'y a que la distance de l'encrier à la plume. Le *Petit Carême des Enragés* tintait le glas des modérés de la Chambre ; l'*Harmonica des Aristocrates* traçait l'itinéraire de leur prochain voyage à Lanternopolis, la ville des réverbères ; les innombrables brochures contre l'*Autrichienne* et contre le roi *Veto* prouvaient que la forteresse dynastique était minée.

Il y avait à la Constituante des talents remarquables, plus de talents qu'il n'en faudrait pour illustrer dix assemblées. Il y avait ce que la France contenait de plus remarquable comme esprit, comme savoir, comme dignité. Il y avait des honnêtetés inébranlables, des consciences incorruptibles ; — on n'y comptait guère de profond scélérat que Robespierre. — Mais parmi ces talents et ces cœurs, pas un assez énergique pour imposer la voie à suivre, pour dominer le chaos ; pas un, sauf Mirabeau, peut-être, Mirabeau qui allait mourir et dont la mort serait un malheur public comme l'avait été sa vie. La majorité oscillait, sans guide et sans boussole. Chacun agissait, personne ne savait bien ce qu'il voulait. Pétion, Barnave, Lameth, vingt autres émiettaient leur influence sur un groupe, sur une coterie. Le gros suivait, bon gré mal gré, dans différentes directions, l'impulsion de la démocratie.

On n'aurait pu trouver, dans la chronique des nations,

de pendant à la situation actuelle. Marius avait gouverné ses démocrates, Sylla ses aristocrates, Cromwell ses puritains. Ici, l'anarchie avait commencé par l'anarchie; elle était née tout armée.

Cependant, au milieu de son désarroi en matière politique, l'Assemblée avait, au point de vue social, un instinct de rénovation parfaitement défini, très arrêté, instinct génial et créateur, qui voulait faire une France nouvelle, aux institutions régénérées. Administration, justice, religion, finances, instruction, législation, tout passait par ses comités pour en ressortir transformé.

Or, comme le meilleur moyen de modifier les institutions est de modifier les bases séculaires qui contribuent à les entretenir, elle avait taillé dans le sol des anciennes provinces des divisions théoriquement moulées et disposées comme celles d'un échiquier. Départements égaux, divisés en districts égaux, subdivisés en cantons égaux.

Les graves préoccupations d'intérêt public cédèrent un instant le pas aux petites passions locales particulièrement surexcitées par cette question de morcellement territorial. Chaque cité craignait d'y rencontrer pour elle un morcellement d'influence. Camboulas fut délégué à Paris par ses concitoyens, ainsi que Louis Seconds, pour aider la députation à sauvegarder l'autonomie du Rouergue. En qualité d'officier municipal de Saint-Geniez, il fit valoir accessoirement les droits de sa ville natale, tandis que Seconds faisait triompher ceux de la ville de Rodez à devenir le chef-lieu du département et le siège du tribunal supérieur qu'il s'agissait d'établir.

Les décrets de l'Assemblée donnèrent aux vœux de la délégation rouergate une satisfaction presque entière, puisque le département de l'Aveyron correspondit à l'an-

cienne délimitation de la province. Ce fut à peine si une faible partie du canton de Saint-Antonin échut au Tarn-et-Garonne. Le département était divisé en neuf districts : Rodez, Villefranche, Aubin, Mur-de-Barrez, Séverac, Millau, Saint-Affrique, Sauveterre et Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt.

Saint-Geniez choisi comme chef-lieu de district au lieu et place d'Espalion qui ne gardait que le tribunal civil ! Voilà bien un triomphe pour Camboulas, mais un triomphe quasi légitime pour une ville dont la population, presque égale à celle d'Espalion, ne le cédait guère que de 6,000 âmes au chef-lieu du département.

La réputation du grand homme de Saint-Geniez, de l'abbé philosophe, pesa-t-elle d'un poids quelconque dans la balance? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, le nom de Raynal recommençait à faire du bruit dans le monde.

Une des premières préoccupations de Malouet, dès que les circonstances s'étaient montrées favorables, avait été d'acquitter vis à vis de son vieil ami ce qu'il appelait une dette de cœur. Sur sa proposition, un *hommage civique* fut décerné par l'Assemblée « au généreux bienfaiteur qui avait donné 72,000 livres à l'Académie Française pour encourager les lettres, les sciences et les arts, et 24,000 livres à la Haute-Guyenne pour encourager l'agriculture. »

Cela fait, le député de Riom entreprit de poursuivre l'annulation de la sentence de prise de corps rendue en 1781 par le Parlement contre l'auteur de l'*Histoire des Indes*. De la sorte, ce dernier pourrait revenir à Paris et contrebalancer par l'autorité de son caractère l'influence des démagogues. La députation de Provence s'était offerte à porter la question à la tribune; l'intéressé préféra ne devoir cette obligation qu'à l'amitié.

Malouet présenta la motion le 15 août 1790. Il parla en

termes chaleureux « du célèbre écrivain victime du despotisme, qui fut le précurseur et l'apôtre de la liberté, et dont les ouvrages resteront immortels malgré quelques erreurs, grâce aux grandes vérités qu'ils proclament. » Il conclut en demandant la suppression de la procédure intervenue contre un citoyen illustre qui ne cessa jamais de bien mériter de la patrie.

La requête ne passa pas sans soulever une vive opposition de la part de Mgr de Bonal, évêque de Clermont, qui soutint comme citoyen, comme représentant de la nation et comme pontife de l'Eglise, qu'il serait scandaleux de prononcer la réhabilitation d'un transfuge de l'autel, discrédité par l'apostasie.

La véhémente et solennelle improbation d'un prélat plein de zèle dut être très sensible au cœur de Raynal.

L'Assemblée adopta néanmoins le projet de décret à la presque unanimité, et déclara non avenu l'arrêt du Parlement comme contraire aux droits naturels et imprescriptibles de l'homme.

L'abbé ne perd pas de temps et arrive à Paris, impatient d'essayer son crédit sur l'ancien théâtre de sa gloire. Il remercie l'Assemblée, dépose dans son sein la rétractation des erreurs qui peuvent lui être échappées dans ses écrits et proteste qu'il n'a jamais désiré que le plus grand bien de l'humanité.

L'évêque de Clermont se serait sans doute montré moins acerbe s'il eut eu conscience de l'évolution morale qui s'était accomplie chez le philosophe, du désir qu'il éprouvait maintenant de soulager ses remords et de souffrir au besoin quelques risques en expiation de ses audaces.

De lui-même il venait de supprimer son *Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes*, fruit de tant de veilles, de

tant de recherches, jaloux qu'il était de faire disparaître par un sacrifice dépassant les forces du vulgaire, les germes nouveaux d'opposition à la monarchie qui y étaient déposés.

Le vieux libertin relaps, le chantre complaisant des bayadères, l'impie séditieux qui avait écrit : « Peuples, voulez vous être heureux ! renversez tous les autels et tous les trônes ! » se sentait obéi. Il le voyait, et c'était son châtiment. Il se repentait et faisait un tardif *meâ culpâ*. Après avoir lutté, combattu pour le triomphe de ses théories, après avoir payé de l'exil la hardiesse de ses conceptions, il en comprenait l'insanité et les désavouait avec une énergie qui n'a pas été surpassée.

Ce fut avec le concours de Malouet, de Cazalès et de Clermont-Tonnerre que l'abbé paracheva cette mémorable palinodie. Mirabeau n'était plus. La *voix tonnante* s'était éteinte. Ne serait-il pas possible, se disaient ces messieurs, d'enrayer le mouvement révolutionnaire, d'établir une sorte de gouvernement parlementaire, d'opposer l'ancien philosophe aux libéraux comme on opposait le club des Impartiaux au club des Jacobins ? Ils s'assurèrent du concours éventuel de MM. de Montmorin et de Bouillé, se concertèrent avec les intimes de la Cour et rédigèrent en commun une sorte d'acte d'accusation énergique et censural contre les compromissions coupables de la représentation nationale. Cet acte d'accusation n'était autre chose que la fameuse *Adresse* de l'abbé Raynal à la Constituante.

La bombe éclata le 31 mai 1791.

L'Assemblée venait de décerner des honneurs à la mémoire de Voltaire. Elle avait évoqué les souvenirs de Montesquieu, de Rousseau, de Mably, de toute cette pléiade de *libérateurs de la pensée* qui étaient morts avant d'avoir vu germer la semence de liberté déposée par eux sur le sol

français, — et, tout à coup, on lui annonçait une lettre de l'abbé Raynal, un survivant de la grande école, l'héritier des gloires évanouies.

M. Bureau de Puzy avait accepté la périlleuse commission de proposer à la Chambre la lecture de l'Adresse.

« Peut-être l'Assemblée, insinue-t-il timidement, sera-t-elle froissée d'une liberté de langage qui n'a rien de commun avec l'adulation ? »

« Lisez, lisez, » crient avec ensemble les patriotes, convaincus, dans leur admiration anticipée, que le document va être écrasant pour le côté droit.

On fait silence et la lecture commence.

La gravité respectueuse, les compliments de l'exorde ravissent les Jacobins fiers de recevoir l'hommage public du patriarche de la démocratie. Mais soudain les figures s'allongent, l'ahurissement se peint sur tous les visages. L'Adresse en effet s'exprime en ces termes :

« ..... Serait-il donc vrai qu'il fallut me rappeler avec » effroi que je suis un de ceux qui, en éprouvant une » indignation généreuse contre le pouvoir arbitraire, ont » peut-être donné des armes à la licence ? La religion, les » lois, l'autorité royale, l'ordre public redemandent-ils donc » à la philosophie, à la raison, les liens qui les unissaient à » cette grande société de la nation française, comme si, en » poursuivant les abus, en rappelant les droits des peuples » et les devoirs des princes, nos efforts criminels avaient » rompu ces liens ! Mais non, jamais les conceptions hardies » de la philosophie n'ont été présentées par nous comme la » mesure rigoureuse des actes de la législation.

» Vous ne pouvez nous attribuer sans erreur ce qui n'a » pu résulter que d'une fausse interprétation de nos prin- » cipes. Et cependant, prêt à descendre dans la nuit du

» tombeau, prêt à quitter cette famille immense dont j'ai
» ardemment désiré le bonheur, que vois-je autour de moi ?
» Des troubles religieux, des discussions civiles ; la cons-
» ternation des uns, l'audace et la tyrannie des autres ; un
» gouvernement victime de la tyrannie populaire, le sanc-
» tuaire des lois environné d'hommes effrénés qui veulent
» alternativement les dicter ou les braver ; des soldats sans
» discipline, des chefs sans autorité, des ministres sans
» moyens ; un roi, le premier ami de son peuple, plongé
» dans l'amertume, outragé, menacé, dépouillé de toute
» autorité, et la puissance publique n'existant plus que dans
» les clubs où des hommes ignorants et grossiers osent
» prononcer sur toutes les questions politiques........... »

On se regarde, on se dresse, on s'indigne ; la patience échappe à quelques-uns. Ce n'est plus une Adresse, mais un drame dont chacun attend le dénouement. Le secrétaire poursuit la lecture. Le côté droit, d'abord stupéfait, s'échauffe et s'exalte. Le côté gauche vocifère : *Vengeance, c'est du Malouet !*

Nouveau Laocoon, Raynal adjure la Révolution de revenir en arrière, de rendre à la royauté son prestige, à la religion son éclat, aux finances leur sécurité, à la nation sa liberté. Il prophétise pour le pays des malheurs irréparables.

Le tumulte s'accroît. La longue harangue s'achève au milieu des cris de trahison et des murmures ironiques. Quand l'auteur parle de ses 80 ans : « On le voit bien, » hurlent les frénétiques. On le traite de royaliste, de gâteux, d'agent de Pitt.

Vingt députés se lèvent à la fois pour demander la parole. On dénonce l'auteur, le président, le secrétaire. On parle de mettre le premier au Temple, de destituer les deux autres. Robespierre monte à la tribune et calme enfin l'orage en

montrant les adversaires de la nation réduits à « aller chercher sur le bord de la tombe un vieillard d'ailleurs respectable, abusant de sa faiblesse, lui faisant abjurer les doctrines qui ont fait sa réputation. »

Ce *pétard* parlementaire eut dans tout le royaume un prodigieux retentissement, et son explosion souleva plus de tempêtes que de polémiques. Le signataire de l'Adresse ne fut pas discuté mais bafoué, vilipendé, traîné aux gémonies.

Des caricatures indécentes le représentèrent coiffé d'un bourrelet et retenu par des lisières comme un enfant. La société des patriotes de Marseille transporta solennellement son buste à l'hôpital des fous. Tous les journaux révolutionnaires, vingt pamphlets l'accablèrent de virulentes invectives. Anacharsis Clootz accusa le pauvre abbé « d'avoir vendu des nègres aux colons de St-Domingue et des Laïs aux débauchés de Paris. » Un autre publiciste affirma qu'il avait exercé le métier d'espion de police. Dans une lettre plus modérée, s'inspirant davantage du précepte édicté par le législateur antique : « Lève-toi devant la tête blanche, » André Chénier lui reprocha d'avoir apostasié la philosophie comme il avait apostasié la prêtrise. J'espère, disait le poëte en terminant, que l'auteur de l'*Adresse à l'Assemblée Nationale* m'excusera d'oser citer Moïse à l'auteur de l'*Histoire philosophique*.

Si du moins quelque résultat politique fut venu apporter une compensation aux tortures subies par la victime expiatoire ! Mais non, le sacrifice fut sans portée. Comme la voix de Cassandre la voix du converti ne fut pas écoutée, à l'encontre de ce qui s'était passé quand elle prêchait l'erreur. Les Jacobins s'en moquèrent ; les aristacrates la dédaignèrent, n'admettant pas qu'il put sortir quelque chose de bon d'un cerveau philosophique.

Quant aux incolores, aux gens de la Plaine, partisans des demi-concessions et des demi-revendications, mouches du coche habituées aux mouvements stériles, ils partaient en guerre, prenaient parfois une pose de matamores, proféraient des phrases bien faites, des propos comminatoires, mais, — nous aurons à le constater d'une façon invariable, — ils se repliaient au premier danger, parce qu'ils n'avaient pas de plan, pas de but défini ou pas de moyens de l'atteindre.

Que les abbés Raynal du présent ou de l'avenir ouvrent les annales du monde et s'inspirent des leçons du passé.

Tout cela fit sur l'esprit du philosophe une impression pénible. Sa santé en fut bouleversée. Un accès de fièvre catarrhale le retint au lit pendant six mois. Son nom cessa d'être mêlé aux événements publics.

O ingratitude des hommes! La famille de Raynal resta froide et revêche devant cet écroulement. Camboulas surtout boudait sans vergogne, car chacun des pas en arrière accomplis par son oncle risquait de compromettre le bénéfice des pas en avant que son ambition lui faisait multiplier vers les sombres bords révolutionnaires.

L'Aveyron renia presque unanimement celui qui avait été le fleuron de sa couronne, son *dulce decus.* A l'heure présente, le prêtre qui n'était plus prêtre, et qui malgré cela se faisait le champion du sacerdoce, lui apparaissait comme un eunuque également suspect à tous les partis.

Le département tressaillait, en effet, jusque dans ses moindres fibres sous la poussée de la question religieuse. La Constitution civile du Clergé qu'avait contre-scellée Mgr de Cicé, l'ancien évêque de Rodez, devenu garde des sceaux de Louis XVI, la Constitution civile du Clergé à

laquelle cinq des prélats faisant partie de l'Assemblée s'étaient seuls ralliés, tandis que tous les autres la repoussaient, inquiétait plus profondément les esprits que la Constitution politique.

La population des campagnes, imbue avant tout de sentiments religieux et jalouse de rester fidèle à sa foi, avait accueilli avec une sorte de rage la loi du 27 novembre. De son côté, le peuple des villes n'avait pas vu sans énervement se fermer, à Rodez, les couvents de Saint-Cernin, de Sainte-Catherine, de l'Annonciade, de l'Ordre de Cîteaux, de Notre-Dame, de la Chartreuse et des Jacobins; à Villefranche, ceux de la Visitation et de Sainte-Ursule; à Saint-Geniez, ceux de l'Union, de la Falgue et des Augustins. Et maintenant, c'était la religion elle-même que l'on voulait fermer, et l'exaspération était à son comble.

On évoquait comme un cri de ralliement la vieille devise de Rodez : *Ruthena fidelis Deo et Regi.*

Les deux camps formés au sein de l'Eglise, celui des *Insermentés* et celui des *Assermentés,* étaient prêts à en venir aux mains. Mgr de Colbert venait d'être déclaré déchu de son siège épiscopal. Il avait cependant fait bien du chemin depuis l'ouverture des Etats. Il avait été un des prélats les plus engagés sur la voie glissante des concessions. Un moment même, son esprit avait hésité à entrevoir toute la portée de la nouvelle constitution religieuse, et l'énergique fermeté de son collègue, l'abbé Malrieu, n'avait pas peu contribué à lui dessiller les yeux. Quoi qu'il en soit, il était parti pour l'Ecosse, son pays d'origine, la veille même du terme extrême assigné à la prestation du serment.

Il fut considéré comme démissionnaire, et l'on vit aussitôt surgir, du sein du clergé constitutionnel, un compétiteur au siège vacant qu'il s'agissait de pourvoir. Ce candidat était

Claude Debertier, natif de Clermont en Auvergne, curé de La Guiole et supérieur du Séminaire de cette ville. Sous les apparences d'une vertu austère, Debertier dissimulait l'ambition la plus effrénée. Son maintien était sévère et imposant. Une maladie chronique donnait à son port quelque chose de grave et de mélancolique qu'il laissait prendre volontiers pour un effet de ses austérités. Il semblait, somme toute, présenter un caractère de religiosité suffisant pour ne pas effaroucher les consciences.

Le fanatisme se promit néanmoins de transformer en champ de bataille la nef de la Cathédrale de Rodez, dans laquelle était convoqué, pour le 20 mars 1791, le corps électoral, à l'effet d'élire le nouveau pasteur. Il fallait chasser du temple les marchands et les publicains. Les lettres pastorales, les factums répandus à profusion étaient autant d'appels de clairons sonnant la charge. On allait jusqu'à s'attendre sur les routes, jusqu'à s'embusquer pour faire le coup de main.

La démission du Président du district et celle du Procureur-général syndic déconcertèrent les patriotes et leur firent craindre d'être les plus faibles dans cette levée de boucliers, malgré les décrets de l'Assemblée. Heureusement pour eux, Louchet et Chabot étaient là, qui avaient applaudi des premiers à la main-mise de la Nation sur les biens du Clergé, à la suppression des congrégations religieuses, à la fermeture des monastères. Ils allaient, sous un masque dévot, *sépulcres blanchis* de l'Evangile, rassurant les alarmes des consciences timorées, se faisant les garants de la religion, dissipant les scrupules chimériques et proclamant plus haut que personne l'immortalité de la foi chrétienne.

Chabot surtout se multipliait. Le saint homme n'était jamais à court de moyens de persuasion dont il brusquait au

besoin l'efficacité. Il embrigadait, il enrégimentait les amis de la Constitution et évangélisait les plus hostiles, quand il le fallait, à coups de crosses des fusils de la garde nationale. Grâce à lui *force resta à la loi*.

Quand M. Debertier groupant, avec son aide, les suffrages nécessaires, eut été proclamé évêque de l'Aveyron, les décharges d'artillerie, les danses publiques, les feux de joie, les illuminations et les fanfares s'efforcèrent bruyamment, mais vainement, de convaincre le peuple de son intime satisfaction.

Toute peine mérite salaire et le salaire ne se fit pas attendre pour l'ouvrier de la dernière heure, l'ex-capucin François Chabot.

Dans le remue-ménage épiscopal qui venait de s'opérer, l'abbé Grégoire, ancien élève des Jésuites, curé d'Ember-Mesnil, mis en évidence par le rôle considérable qu'il jouait à la Constituante, avait, lui aussi, recueilli une mitre dans le Loir-et-Cher, en remplacement de Mgr de Thémines. La première inspiration du nouvel évêque constitutionnel ne fut pas heureuse, et prouva que l'on peut être homme de ferveur et homme de talent sans connaître les hommes. Instruit de l'habileté civique qu'avait déployée Chabot dans la campagne contre les prêtres opposants, et, convaincu qu'il aurait en lui un collaborateur plein de zèle, il le choisit comme grand-vicaire et l'appela à Blois. « Venez, disait le pasteur au Méphistophélès en soutane, prenez ma houlette, entrez dans ma bergerie. Allez, en mon nom, parcourir les hameaux, visitez mes fidèles, catéchisez les enfants, instruisez les adultes. Prêchez à tous, vous qui avez si bien pratiqué ces vertus, la chasteté, l'humilité, la droiture, le respect des serments, la charité..... »

L'Assemblée nationale avait atteint dans leur mode d'existence le trône, l'aristocratie, la magistrature, l'église, l'armée. Elle avait, avec un noble courage, avec une énergique persévérance de convictions, nivelé à outrance et fait table rase du passé. Il lui restait encore à jalonner la route de l'avenir, à fixer sur ses bases le nouvel ordre social. En un mot, il lui restait à promulguer une Constitution, puisqu'elle était Constituante.

Il lui fallait même se presser, car, malgré ses immenses travaux, malgré ses inappréciables conquêtes de liberté, de justice et d'égalité, elle était usée dans l'opinion. Les interrègnes d'institutions entre les abus et les réformes avaient énervé la nation. Le luxe appauvri, le commerce, l'agriculture et l'industrie languissants, le crédit anéanti, les impôts surchargés, les factions envenimées, les clubs convulsifs, les récriminations des uns, les exigences des autres avaient miné le prestige de la mémorable représentation. Haïe comme révolutionnaire à Coblentz, elle était haïe comme rétrograde à Paris. L'esprit public se montrait rassasié de ses députés ; les députés se sentaient écœurés.

Hâtivement, au milieu des convulsions produites par la fuite de Varennes, elle mit la dernière main à la charte fondamentale du pays, à ce statut politique que, dans sa pensée, la postérité burinerait sur l'airain comme la loi des Douze Tables, et respecterait comme l'œuvre immortelle d'une assemblée expirante.

Dérision des prévisions humaines ! La Constitution de 91 ne devait pas vivre deux ans. Fauchée dans sa fleur, elle devait être remplacée par la Constitution de 93, non moins éphémère, qui ferait place, à son tour, à la Constitution de 95 parvenue, au bout de cinq ans, aux extrêmes limites de la vieillesse.

Le 30 septembre 1791, la tête épuisée par un gigantesque effort, le cœur flétri par les dégoûts, la Constituante prononce sa dissolution et déclare ses membres inéligibles à la future assemblée.

D'un simple coup-d'œil on envisage la pente effroyable sur laquelle elle avait glissé.

Le 5 mai, S. M. ouvre les Etats-Généraux aux acclamations d'une nation enthousiaste.

Le 23 juin, le Tiers brave l'autorité royale et s'empare du pouvoir.

Le 14 juillet, la Bastille est prise.

Le 17, on tire sur les carrosses de la Cour, et Louis XVI prend la cocarde tricolore.

Le 6 octobre, la famille royale est traînée à Paris dans l'appareil que l'on sait, précédée des têtes sanglantes de ses serviteurs.

Huit mois après, le monarque rentre de nouveau en voiture cellulaire dans son palais des Tuileries désormais transformé en prison.

En rien de temps, le plus beau royaume du monde est déchiré.

Du jour où il avait accepté la cocarde, symbole de la Révolution, Louis XVI devenait le jouet du peuple.

De la cocarde au bonnet phrygien, du bonnet au Temple, du Temple à l'échafaud, stations fatales du chemin de croix de la faiblesse.

La Constituante avait tout détruit, mis la torche aux mains des incendiaires, ouvert la porte et chassé les gardiens de l'édifice social. Il ne restait plus qu'à mettre le feu. La Législative s'en chargea.

CHAPITRE VII

Les Constituants de l'Aveyron. — Ses Législateurs. — Chabot député. — Coup-d'œil sur l'Assemblée Législative. — Deux gamineries et deux cauchemars. — Le *Veto*. — Les Capucinades. — Le 20 juin. — Le pouls de la royauté. — L'*infâme* Charrier. — Le baiser Lamourette. — Déchéance ! — Le 10 août. — *Consummatum est !* — Le soleil de septembre. — La chasse du peuple. — L'abbé Carnus et l'abbé Seconds. — *Elargissement* de 12,000 captifs.

Les membres de la grande Assemblée se dispersèrent dans leurs foyers. Tel l'astre éblouissant se dissimule derrière un nuage. Tel l'artiste s'éloigne de quelques pas pour mieux embrasser les perspectives de son œuvre.

Les Constituants de l'Aveyron avaient pris aux débats parlementaires une part plus utile que saillante et s'étaient confinés dans les modestes mais laborieuses délibérations des Comités. Sauf quelques motions du marquis de Montcalm on ne pourrait trouver dans la collection du *Moniteur* une colonne consacrée au monument oratoire de la représentation du Rouergue. C'est à peine si l'on y voit figurer les noms de MM. de Bournazel, d'Adhémar, de Colbert, de Villaret, Malrieu, Pons-Soulages, Rodat, Andurand, Périn de Roziers et Manhiaval.

Seul Lambel a laissé aux générations futures, dans les comptes rendus de la feuille officielle, un échantillon de son éloquence : « C'est aujourd'hui, s'était-il écrié à une heure de sublime inspiration, c'est aujourd'hui le tombeau de la

vanité. Je demande qu'il soit fait défense à toute personne de prendre les qualités de comte ou de baron. »

La harangue était brève, mais elle avait été prononcée à la séance du 19 juin 1790, dans cette triste après-midi qui voulut singer l'enthousiaste nuit du 4 août et qui n'imagina rien de mieux pour relever la France que de la dégrader de sa noblesse héréditaire. Conformément aux vœux du laconique Lambel, chacun s'était empressé de jeter dans le creuset de l'oubli, noms, armoiries, livrées, emblêmes, symboles, légendes, tout ce qui avait fait l'histoire. En vain un plébéien, l'abbé Maury, avait-il tenté de défendre l'aristocratie nationale. Il avait été vertement rabroué par les Montmorency, Noailles, Lafayette, Lameth, Sillery, Faucigny, d'Estournel subitement atteints de l'hystérie du suicide. A l'issue de cette mémorable orgie de débaptisation, les appellations se trouvèrent tellement modifiées que le côté droit en était devenu méconnaissable.

Au moment de la dispersion de l'Assemblée, la députation du Rouergue était d'ailleurs considérablement réduite. Perrin de Roziers était mort durant sa mission ; puis l'émigration avait disséminé à l'étranger MM. de Montcalm, de Colbert, Malrieu et d'Adhémar, ainsi que le comte de Bournazel, dont le château, l'un des plus somptueux manoirs du Rouergue, avait été saccagé et pillé par une horde de patriotes.

Parmi les *survivants,* Pons-Soulages, Rodat et Andurand allaient être bientôt incarcérés comme suspects d'incivisme et de modérantisme. La Révolution ne devait se montrer clémente, c'est-à-dire oublieuse, que pour de Villaret qui se fit momentanément ignorer dans sa retraite de Bès, pour Manhiaval et pour Lambel qui se dissimulèrent, le premier sous une modeste toque de juge de paix, le se-

cond derrière les cartons poudreux d'une étude de notaire dont il dut, j'aime à le croire, effacer les panonceaux.

Il n'y avait pas là, peut-être, un encouragement bien décisif à se charger des affaires du peuple. Mais le peuple n'a pas à se gêner ; il trouvera toujours des mandataires empressés.

Ceux que l'Aveyron députa à la Législative devaient s'y faire remarquer encore moins que leurs devanciers, mais ils stéréotypaient à merveille l'état d'esprit d'un département qui, malgré les excitations de plus en plus malsaines, ne progressait que lentement et presque à regret dans la voie révolutionnaire. L'exagération répugnait à sa nature honnête et modérée, qui exigeait de ses représentants ses deux qualités de prédilection, la modération et l'honnêteté. Les théories républicaines de Camboulas, les dénonciations haineuses et anti-constitutionnelles de Louchet étaient en avance sur l'opinion.

Le choix des électeurs se fixa sur six avocats : Arssaud, Constans-Saint-Estève, Lortal, Pommiès, Molinier et de Nogaret ; sur un magistrat, Etienne Bosc, juge au tribunal du district de Saint-Geniez ; sur deux médecins, Bô et Lobinhes, que nous retrouverons à la Convention, et enfin sur un ex-officier au régiment royal du Dauphiné, Louis de Bourzes, unique spécimen des anciens Ordres privilégiés. Tous membres des administrations municipales ou des Directoires de leur district ; tous intelligents, instruits et probes, mauvaises recrues pour l'armée du désordre et de l'anarchie.

En revanche, une de nos vieilles connaissances, François Chabot, apportait à la Révolution, dans la nouvelle Chambre, un appoint inappréciable de fougue, de haine, de turbulence et d'audace.

Dans l'Aveyron, le capucin avait secoué son froc ; dans le Loir-et-Cher, le vicaire épiscopal avait secoué sa foi. On l'avait entendu prèchant dans les campagnes une morale nouvelle : « Filles et femmes, croissez et multipliez ; vous n'avez besoin pour cela ni de prêtres, ni de ministres. »

Sa conduite licencieuse, ses scandaleux dérèglements avaient contraint l'abbé Grégoire à le révoquer de ses fonctions, mais, en même temps, son patriotisme échevelé l'avait désigné aux suffrages populaires. Et tandis que l'évêque revenait dans son diocèse, dévêtu du mandat de représentant, son ancien collaborateur, désormais irréconciliable avec le culte de sa jeunesse, s'asseyait aux côtés de Bazire et de Merlin de Thionville, sur les bancs les plus élevés de l'Assemblée.

Une baguette magique semblait avoir, entre la veille et le lendemain, transformé la salle des séances. Plus de privilégiés, plus de costumes religieux, plus de figures graves et austères, plus de cheveux blancs. Une invasion de jeunesse répandue sur tous les gradins. Hier est devenu le passé.

Dans les idées, même métamorphose. Le côté gauche du 30 septembre se trouve être le côté droit du 1er octobre, en vertu de la loi de progression naturelle. Ce sont les *Constitutionnels,* défenseurs de l'œuvre accomplie par la Constituante, derniers soutiens d'une monarchie démantelée, dont l'écho se répercute au club des *Feuillants.* A gauche, deux factions, deux étages : les *Girondins,* qui n'attaquent pas encore la royauté, mais qui rêvent déjà la république, une république avec ses prestiges, ses mœurs et ses vertus antiques, dont Vergniaud est l'orateur, dont Condorcet est l'écrivain. — Puis, au-dessus, une coterie d'énergumènes bouillants, remuants et exaltés, qui estiment avec Chabot

que les Etats libres ont besoin d'une perpétuelle agitation pour se soutenir. Leur programme est aussi la république, mais la république communaliste, avec les expansions d'une démagogie triomphante. Ces deux factions vont prendre le mot d'ordre aux *Cordeliers* où domine Danton, et aux *Jacobins* où domine Robespierre. — Au centre, une masse flottante, le *Ventre,* à la foi molle et indécise, oscillante et vacillante dans son attitude d'équilibriste.

En se rajeunissant outre mesure, l'Assemblée avait perdu la maturité et l'expérience nécessaires à un corps délibérant. Aussi son premier acte fut-il une gaminerie consistant à rogner sournoisement les pieds du fauteuil royal, pour le mettre au niveau du fauteuil présidentiel, et à gratter sur son vocabulaire les titres trop obséquieux de *Sire* et de *Majesté*.

Cette *bonne farce* fut peu goûtée et la Chambre, assez piteuse, dut se rétracter le lendemain devant la désapprobation du sentiment public. Inutile de dire que Chabot, l'un des plus avides de bruit et de popularité parmi ces hommes obscurs et inconnus, avait cru devoir accentuer par une grossièreté la mesquinerie impolitique de ces deux propositions, en déclarant incompatible avec la majesté du peuple que le roi se permît de faire dire à la Chambre : *Je viendrai à* 3 *heures*.

C'est d'ailleurs une lamentable histoire que celle de la Législative, une histoire dont les rapides épisodes ne peuvent apporter aucun relief à la gloire nationale. Elle ne renferme en réalité que trois dates, toutes les trois humiliantes pour la dignité humaine : le 20 juin, le 10 août et les journées de septembre. Guerre extérieure et guerre civile. A l'extérieur, rien que des revers, depuis la débandade de Quiévrain jusqu'à la prise de Verdun. A l'intérieur, rien que des

incarcérations, des insurrections et des massacres. Nulle grandeur dans cette omnipotence de douze mois qui se raidit, qui se cabre, mais qui finit toujours par s'incliner, servile, devant les clubs, devant l'hôtel de ville, devant la rue. Le bras inerte, les pieds figés dans la boue et dans le sang, le front sans fierté, la seconde Assemblée nationale n'a pas même l'auréole du forfait.

Les émigrés et les prêtres réfractaires étaient pour le Parlement novice deux cauchemars, deux obsessions, hantant avec la persistance de l'idée fixe ses rêves et ses veilles. Il affectait bien de déclarer, par l'organe de ses principaux coryphées, que l'émigration constituait « une évacuation salutaire, la transpiration normale du sol de la liberté, » mais, par une inconséquence bizarre, il s'efforçait d'arrêter cette transpiration, en punissant de mort tous les émigrés qui ne rentreraient pas à bref délai, — en attendant qu'il punît également de mort tous ceux qui rentreraient.

De plus, comme corollaire, il demandait au roi de sanctionner un décret déportant en masse le clergé insermenté.

Certes, Louis XVI n'était pas de bronze et inclinait vite aux concessions. Son tempérament d'abandon se pliait facilement devant le parti de l'outrance. Il venait encore de sacrifier son ministère constitutionnel, avec Narbonne et Delessart, pour accepter un ministère girondin, avec Roland et Dumouriez. Il avait donné la main à la séquestration des biens des émigrés. Cependant, sa conscience l'emporta, et il opposa son *veto* à une mesure de rigueur qu'il considérait comme un acte de barbarie sacrilège. Cet éclair suprême d'énergie déchaîna la tempête en exaspérant les énergumènes de l'espèce de Chabot.

Le *Capucin* devenu *Jacobin* n'était, quoiqu'il en eût et malgré ses prétentions à la prépondérance, qu'un révolu-

tionnaire subalterne. Mais sa fougue, sa véhémence, sa facilité d'élocution et sa franche perversité n'en faisaient pas moins un personnage redoutable et un dangereux instrument de destruction. Les plaisanteries que lui attirait son ancien état distillaient dans ses veines un poison de plus en plus subtil. Il s'était fait de la délation une spécialité, un principe. Tous ceux qui n'étaient pas ses partisans, le roi, les ministres, Lafayette, ses propres collègues étaient tour à tour l'objet de dénonciations perfides, désormais baptisées du nom de *Capucinades*.

Nommé membre du Comité de surveillance, Chabot avait coup sur coup accusé Brissot, Arragon, Delessart, Bertrand de Molleville, Montmorin, Jaucourt. Il était parvenu à faire décréter d'arrestation le duc de Cossé-Brissac comme inculpé de trahison.

Il portait si loin la méfiance et la suspicion que ses complices eux-mêmes, effrayés d'une attitude qui touchait au délire, demandèrent qu'on l'enfermât à l'Abbaye. Cette perspective de la prison ne l'intimida pas. Il n'eut plus à la bouche que des menaces et des injures. Il ne parlait que de tocsin, de piques et de baïonnettes. Il déclara, le 19 octobre, en attaquant de la façon la plus véhémente le ministre de la guerre Duportail, « que l'armée de ligne n'avait été commandée jusque-là que par des scélérats. »

Autant aurait valu lutter contre un volcan en éruption que de chercher à endiguer le torrent de fiel débordant du cœur de l'ancien moine. Vrais ou mensongers, il lui fallait des griefs à jeter au peuple pour entretenir sa colère. Il ne cessait d'assiéger la tribune pour y dévoiler de quotidiennes conspirations contre la nation.

De ce nombre, fut le fameux *Comité autrichien*, prétendue association de courtisans, formée à Bagatelle pour préparer

la chute des patriotes. Cette invention était manifestement une fantasmagorie; mais, pour faire croire à la réalité de ce fantôme, Chabot et ses deux complices, Merlin et Bazire, avaient mis en circulation des détails tellement circonstanciés et affirmatifs, que les anciens ministres, menacés par cette trame odieuse, dénoncèrent les calomniateurs à la justice. Le juge de paix Larivière lança contre eux un mandat d'amener. Il arriva ce qu'il était facile de prévoir. Poursuivre des scélérats, quand ces scélérats sont députés, n'est-ce pas une atteinte impardonnable à l'inviolabilité de la représentation nationale ? Ce fut le juge de paix que l'on incarcéra.

Le fanatisme et le patriotisme de Chabot tenaient d'ailleurs du tréteau et aimaient la grosse caisse du charlatan. Son collègue Grangeneuve, un illuminé, lui proposa un jour de s'entr'égorger pour faire de leurs cadavres un étendard insurrectionnel, en laissant supposer au peuple que le sang des représentants patriotes avait été répandu par les aristocrates à la solde du roi. N'est-ce pas ainsi, lui disait-il, que l'on électrise et que l'on affole la multitude ? Le sang de Lucrèce n'a-t-il pas, dans l'antiquité, porté le coup fatal à la tyrannie ? Chabot n'accepta pas le rendez-vous, mais il vola l'idée du frénétique député bordelais, en se faisant, à quelques jours de là, blesser légèrement par six hommes affidés qui donnèrent satisfaction à son appétit de réclame.

La haine aveugle que le moine défroqué portait à la royauté était ce qu'il y avait de moins factice dans son bagage de bateleur politique, peut-être parce qu'il la considérait comme le meilleur spécifique de la popularité. *Delenda Tyrannis !* En ces deux mots se résumait son programme. Abattre le trône, tel était le fond de toutes ses harangues.

On comprend que, dans ces conditions, le *veto* opposé par le roi à la déportation en bloc des prêtres réfractaires devait fournir plus qu'un prétexte aux excitations insurrectionnelles. Plus de discours, des piques ! Que désormais les pétitions, présentées au souverain sur une hache, lui apprennent que les désirs du peuple sont des ordres !

Aussi vit-on, dans la matinée du 20 juin, le hideux capucin soulevant les faubourgs et les poussant à l'envahissement des Tuileries. L'armée des sans-culottes, sous la conduite de Santerre et du boucher Legendre, à la consternation de l'Assemblée ahurie et impuissante, défila durant de longues heures, ivre, baveuse et déguenillée, devant la famille royale, humilia l'antique monarchie française, la traîna au Calvaire, ternit de vin et d'ordures ses fleurs de lys.

Voyez si mon cœur bat plus vite, disait Louis XVI à cette horde menaçante, prête au massacre. — C'est vrai, Sire, chacun peut rendre témoignage de votre courage physique ; vous êtes le noble rejeton d'une race de héros. Mais mettez la main sur le cœur de la royauté et vous verrez qu'il bat moins vite, comme celui d'une gazelle frappée à mort.

Et cependant, elle avait encore des défenseurs, cette royauté agonisante. Ses partisans n'étaient pas tous à Coblentz, et le paysan des campagnes, resté fidèle à son Dieu et à son roi, se montrait rétif à la poursuite des prêtres et des nobles.

Tous les députés de l'Aveyron, à l'exception de Bô dont l'influence était médiocre, avaient voté contre les mesures de proscription et de haine. De Bourzes et de Nogaret, plus spécialement restés en communication fréquente avec leurs électeurs, les entretenaient dans leurs sentiments de loyauté. Constans-Saint-Estève s'indignait

contre les événements du 20 juin, et promettait de quitter une Assemblée qui ne saurait pas prévenir le retour de pareilles horreurs. Les parents de Chabot, l'évêque constitutionnel lui-même n'avaient pas toutes leurs aises, malgré la sauvegarde de Louchet, de Camboulas et de leurs bataillons patriotiques.

Charrier, — celui que les républicains nommèrent plus tard *l'infâme Charrier,*— voulut profiter des dispositions de la contrée pour la soulever contre la révolution, comme il venait déjà de soulever la Lozère.

Fils d'un notaire de Mende, sept fois engagé dans divers régiments, sept fois racheté par son père qui le destinait à continuer sa profession, Charrier, adoré dans son pays, avait été nommé par le Tiers député du Gévaudan aux Etats-Généraux. A la Constituante, il avait peu parlé; mais sa belle et haute stature, sa physionomie franche et ouverte, la netteté et la fermeté de ses opinions lui avaient concilié bien des cœurs. Son dévouement inébranlable aux principes de l'ancienne monarchie avait été d'autant plus remarqué que la manifestation en était plus rare chez les hommes de loi.

Après la session, Charrier se disposait à gagner la frontière, quand les princes lui persuadèrent qu'il pourrait leur être bien plus utile en restant dans sa patrie. Il n'hésita pas et organisa aussitôt une troupe de déserteurs et de paysans toute prête à un coup de main royaliste. Mende n'attendait qu'un signal pour se mettre en insurrection. Mais si Charrier était brave, il était prudent. Il voulait auparavant se créer des intelligences dans les départements voisins, afin de rendre l'explosion plus générale. L'Aveyron, le Tarn présentaient d'ailleurs, comme la Lozère, une contrée sillonnée de montagnes et de forêts, fort propice à la guerre de partisans.

Rodez, Millau, Séverac devinrent donc pour lui des postes d'observation d'où ses colonnes battaient la campagne et taillaient en pièces les gardes nationales patriotes. Saint-Geniez même, le nid de Chabot, faillit être conquis à la révolte par l'audacieux Plombat, un des lieutenants de Charrier. Malheureusement, les autorités du district avaient été informées du mouvement projeté, et la bande royaliste, assaillie à l'improviste, dut se réfugier en désordre dans la forêt de Palangin.

Le 12 avril, l'Assemblée rendit un décret mettant en accusation Charrier et Plombat, et approuvant la conduite du directoire de l'Aveyron, ainsi que celle de M. Couret, maire de Saint-Geniez, et de *Camboula,* fils aîné.

Laissons le chef insurgé errer de caverne en caverne avec ses plus fidèles soldats, attendant pour reprendre l'offensive un ordre de Coblentz, un signal de Lyon ou de la Vendée, et voyons ce qui se passait à l'Assemblée.

Un moment stupéfiée par l'envahissement du château royal, la Chambre venait de se réveiller à l'annonce de la réunion des armées de Prusse et d'Autriche, et de leur marche sur Paris. La nouvelle avait produit le choc d'une étincelle électrique. Les partis s'étaient réconciliés et avaient échangé le fameux baiser Lamourette. La liste civile, le veto, Lafayette, tout avait été oublié. Pastoret serrait les mains de Condorcet, Dumas était auprès de Bazire, Jaucourt auprès de Merlin, Ramon auprès de Chabot.

La patrie se trouvait-elle sauvée par cette réconciliation normande? Non, car, le 11 juillet, elle était déclarée en danger. Trois jours plus tard, sur l'autel de la Patrie, au milieu des 83 tentes figurant la présence des 83 départements, sous la ramure des peupliers de la liberté ombrageant le Champ de Mars et près du brasier gigantesque

dévorant le monument de la féodalité, les enrôlements volontaires commençaient et l'insurrection se déclarait en permanence.

Que sont, à cette heure, les 750 députés investis naguère de la confiance du peuple? Rien, des brins de paille, des fétus que le peuple dispersera d'un souffle s'ils regimbent, s'ils s'insurgent contre les ressauts de férocité qui lui montent à la tête, des jouets aux mains des triumvirs Marat, Danton et Robespierre, de simples commis enregistreurs des volontés de la Commune.

De partout surgissent les idées de déposition ou d'abdication du roi, de déchéance partielle ou totale, de monarchie élective ou de république.

L'un des premiers, Chabot porta la motion à la tribune :

« Le peuple, dit-il, a toujours le droit de briser sa loi constitutionnelle..... Savonnez le pouvoir exécutif, déclarez même qu'il est blanc comme neige, et la nation n'en restera pas moins convaincue de la trahison de la Cour. Essayez de sauver le trône, et le peuple se sauvera lui-même. »

Des cris : *A l'ordre! A l'Abbaye le parjure!* accueillirent cette hardie déclaration. Chabot n'en devint que plus agressif. Il se fit inscrire dans la légion des *Tyrannicides* imaginée par Jean Debry. Chaque jour il lançait des insinuations perfides contre le château des Tuileries qu'il appelait la *terre de Coblentz*. Le 2 août, il prononça même un acte d'accusation en bonne forme et menaça le président de se faire justice lui-même si on n'imposait pas silence au côté droit.

Le Ventre, intimidé par cette attitude, n'osa pas résister et décida enfin de mettre à l'ordre du jour la question de déchéance. La discussion fut fixée au 9 août. Les esprits timorés manœuvraient pour faire sortir du débat parlementaire une solution mitigée, mais cela ne faisait pas l'affaire

de la Commune, qui trouva dans l'émeute le moyen le plus sûr de faire triompher sa volonté.

Tandis que Marat et Robespierre se blottissent dans leurs cachettes souterraines, Danton court aux Cordeliers et crie : *Aux armes!* Chabot parcourt les réunions du faubourg Saint-Antoine et réclame une formidable levée de boucliers. Camille Desmoulins fait sonner le tocsin. On bat la générale; les Marseillais se massent en colonnes, la marée monte, le peuple est fou. Les canons sont braqués sur le palais du roi, les Suisses sont égorgés, les gardes et les domestiques mutilés, les appartements envahis et saccagés; l'incendie éclaire les obscénités et le pillage.

Louis XVI jette un dernier coup d'œil sur la demeure qui abrita son enfance, sur ce trône des Bourbons qui vient de crouler avec la Constitution elle-même, et, pour arrêter l'effusion de sang, il se rend avec sa femme et son fils au sein de l'Assemblée, à travers les huées et les insultes.

Consummatum est.

Cruelle raillerie du sort! C'est Vergniaud qui préside la séance. C'est à la Gironde que Louis est allé en roi demander un asile; c'est la Gironde qui va en faire un captif.

Le monarque s'assied à côté du président; Chabot proteste;—et le monarque s'enfonce dans la loge du logographe, vestibule de la Tour du Temple, son dernier palais, où le geôlier Simon lui servira de chambellan et vingt hommes des sections de gardes du corps.

L'Assemblée avait rendu son décret suspendant provisoirement la royauté, suspendant la liste civile, confiant le pouvoir exécutif au ministère et convoquant une Convention nationale.

Si la royauté est tombée, la Législative aussi. Il ne reste en présence que deux pouvoirs : la Commune et la *Montagne;*

la Montagne, qualification que Chabot vient de faire adopter pour la portion des représentants qui siègent au sommet de l'hémicycle.

Il faudrait maintenant jeter un voile épais sur les derniers tressaillements d'une législature avilie, qui va expirer dans le sang comme Clarence dans un tonneau de Malvoisie.

Danton est ministre de la justice. Marat et Robespierre, sortis de leurs repaires, sont les rois de Paris. Leur peuple vient de commettre plus de crimes et plus d'orgies qu'il n'en faudrait pour déshonorer une nation. Lafayette, dont la tête est mise à prix, a quitté la France. Chabot fait jurer à l'Assemblée un serment de haine à la royauté ; il déclare que c'est la famille royale qui a tiré sur le peuple, qu'il faut sévir contre les conspirateurs des Tuileries encore vivants, et que, « dans la terre de l'égalité, on doit raser toutes les têtes, même celles qui sont assises sur le trône. »

Un tribunal extraordinaire est institué pour juger les criminels du 10 août, c'est-à-dire les Suisses et tous les citoyens suspects de royalisme. Mais le tribunal est trop lent. Le peuple ne peut pas attendre ; il se chargera de la besogne. Le drame sera bref, car Longwy est occupé par les Prussiens et on annonce l'investissement de Verdun ; mais on peut s'en rapporter à Marat, à Maillard et à Billaud-Varennes pour organiser la mise en scène.

Des escouades sont formées dans chaque section pour opérer les visites domiciliaires les plus minutieuses. Tout local devra être fouillé, tout habitant interrogé, tout suspect incarcéré. Pendant ce temps les portes de la ville seront closes et nul ne pourra franchir l'enceinte s'il n'est muni d'un sauf-conduit. Tout prêtre, tout noble, tout parent de prêtre ou de noble, tout ancien Constituant, tout Feuillant est déclaré ennemi de la nation.

Parmi ces fondateurs de la liberté, parmi ces rêveurs généreux de 1789 qui avaient entrepris la régénération du monde, il ne restait déjà plus sur le sol parisien que de rares survivants considérés maintenant comme les principaux adversaires de la Révolution. Traqués ainsi que des bêtes fauves, on les réservait aux solennels holocaustes.

Malouet, le député de Riom, Malouet le noble cœur, n'avait pas fui; il était resté, en compagnie de Montmorin et de Clermont-Tonnerre, continuant jusqu'à la fin son dévouement et ses conseils à l'infortuné Louis XVI. Montmorin fut appréhendé par la populace; Clermont-Tonnerre fut égorgé par elle avec volupté. Ce fut miracle si Malouet put échapper aux recruteurs de la mort et, sous un déguisement, se réfugier en Angleterre.

Douze mille suspects environ furent englobés au hasard dans la razzia patriotique. On les enferma à l'Abbaye, aux Carmes, à la Conciergerie, au grand Châtelet, à la Force, à la Salpêtrière, à Bicêtre.

La France entière était représentée à l'immense hécatombe qui se préparait, gigantesque sacrifice humain offert à la *Liberté reconquise*.

L'Aveyron avait fourni ses prémices. Au nombre des deux cents victimes dirigées sur la prison des Carmes de la rue Vaugirard se trouvaient quatre prêtres vénérés de tout le Rouergue. L'un était le bon abbé Carnus, le naturaliste si simple, si actif, que nous avons rencontré aux premières pages de ce récit, fouillant le *Tindoul* de la Vayssière et ascensionnant sur la *Ville-de-Rodez*. Son visage gardait l'empreinte de cette gaieté ingénue qui naît de l'abandon de soi et de la pureté des pensées. — Un autre était l'abbé Antoine Seconds, dont le frère allait quelques jours plus tard siéger à la Convention. Son éloquence et sa ferveur

l'avaient fait désigner pour prêcher devant la Cour le carême de cette lugubre année.—Les deux derniers, attachés au diocèse de Paris, se nommaient l'abbé Garrigues, docteur en Sorbonne, et l'abbé Ladevèze, vicaire à l'Hôtel-Dieu. — Un moment l'abbé Marty, le savant professeur au collège du Plessis, réfractaire au serment civique comme ses quatre compatriotes, avait suivi le fatal cortège. Mais l'intervention d'un de ses anciens élèves, membre du Comité de sa section, lui avait permis de s'échapper et de se mettre en route pour la Westphalie.

Les journées de septembre se levèrent. Jamais aurore n'avait été plus belle ; jamais soleil plus gai n'éclaira tant d'horreurs.

Depuis le matin, la boucherie infernale, ivre, folle, hystérique, avait commencé dans toutes les prisons. Le bon peuple enfonçait ses mains dans les entrailles palpitantes, savourait les spasmes, humait les larmes, les soupirs et les sanglots. Il se pâmait au spectacle de l'agonie sous toutes ses formes, buvait, chantait, mangeait sur les piles de cadavres pantelants.

Vers six heures du soir, la meute d'assassins arriva à la prison des Carmes, vêtue de bonnets rouges, de cravates rouges, de gilets et de ceintures rouges. De nombreux détenus se promenaient dans les jardins et dans les cloîtres. Une première décharge en décime les rangs. Puis aussitôt la chasse commence. Tayaut ! tayaut ! De cloître en cloître, de cellule en cellule, d'arbre en arbre, de charmille en charmille, les veneurs traquent la bête humaine. Tayaut ! C'est l'archevêque d'Arles que les sabres viennent de tailader. Tayaut ! C'est Hébert, le confesseur du roi, qui vient d'être immolé. Tayaut ! Ce sont les évêques de Beauvais et de Saintes, deux frères de la maison de la Rochefoucauld, qui viennent de mordre la poussière.

Courage! courage! les rabatteurs sont pleins d'entrain. Que les cors sonnent l'hallali! Le gibier est aux abois; la curée est proche. D'une fenêtre du grand escalier, l'abbé Carnus est précipité sur les piques des fédérés. L'abbé Seconds, déjà blessé, les abbés Garrigues et Ladevèze, les mourants, tout ce qui reste est enfin parqué dans l'église. Ils embrassent l'autel, reçoivent de leurs frères le baiser de paix, récitent les prières des agonisants et, l'un après l'autre, jusqu'au dernier, vont s'entasser, mutilés et inertes, sur les charrettes de la voirie, traînées par les chevaux du roi, aux fosses de Clamart.

A la Chambre, le côté droit se sentait perdu; la Montagne restait sereine; le Centre, douloureusement affecté, mais sans énergie et sans puissance, prenait des résolutions platoniques. Il dépêchait des députés connus de la multitude pour protéger les prisonniers et faire cesser les massacres.

Chabot, un de ses envoyés, revint en déclarant « qu'il était impossible d'arrêter la justice du peuple. » Le louche représentant se vanta plus tard d'avoir sauvé l'abbé Sicard; mais il mentait : l'abbé Sicard avait été sauvé par le courageux dévouement d'un horloger. Il se vanta encore d'avoir exposé ses jours pour défendre les Suisses et les grenadiers des Filles du Calvaire; mais par le même plaidoyer insidieux, il réclamait avec insistance que l'on suspendît toute enquête sur les auteurs ou les complices des journées de deuil.

Le flot de vin, le flot de sang et le flot d'or, formé des 36 millions volés au garde-meuble, emporta à l'égout, dans une convulsion suprême, la seconde Assemblée nationale.

Enfin, les prisons étaient vides et la Convention allait pouvoir les remplir de nouveau!

CHAPITRE VIII

Convention. — Camboulas, Louchet, Bô, Lobinhes, Louis Seconds, Bernard Saint-Affrique, Lacombe, Saint-Martin-Valogne, Izarn de Valady. — Classement des partis. — Gironde et Montagne. — Les Crapauds du Marais. — Chabot le dépenaillé. — Un histrion et un évêque. — Procès de Louis XVI. — Les Pilates de la royauté. — Férocité, peur et fanfaronnade. — L'Aveyron à la tribune. — Les Bulletins de votes. — Dénombrement rétrospectif.

Convention ! Nom barbare, nom sans portée qui va devenir une chose dont la portée sera immense !

La violence exerce sur les masses une sorte de fascination. Aux heures de crise, les gens de bien forment une tribu d'hommes généralement muets et consternés, tandis que les violents s'enflamment, s'électrisent et vomissent des laves de passion capables de tout engloutir. La foule a l'intuition bien nette que les modérés et les timides finiront par courber la tête devant les audacieux et les ardents, et elle va d'instinct vers ces derniers parce qu'ils sont la force. Dans les temps de délire, il n'y a que la sagesse qui soit dangereuse.

Tout ce qui en France avait, depuis le début de la Révolution, montré le plus d'exaltation et de frénésie, tous les renégats de la noblesse, de l'autel ou du trône, désireux de faire oublier leurs anciennes attaches, tous les assoiffés de vengeance ou de rapine allaient cette fois se trouver réunis au rendez-vous de la salle du Manège. Avec une dépression aussi rapide dans le niveau représentatif, quels

éléments, grand Dieu ! fussent venus composer une quatrième assemblée nationale !

Dans le département de l'Aveyron, depuis le départ de Chabot, les deux personnages qui étaient restés le plus en évidence à la tête du mouvement étaient, nous l'avons dit, Camboulas et l'abbé Louchet ; le premier, théoricien fougueux et sincère ; le second, agitateur vil et méprisable. Tous les deux avaient lutté avec le même zèle pour le triomphe de la démocratie ; tous les deux avaient combattu avec la même énergie l'aristocratie et la religion : l'un de face, avec une ardeur puritaine, avec la froide logique d'une philosophie dévoyée ; l'autre sournoisement, par la calomnie et suivant un système de perpétuelles délations et de basses intrigues. De l'un à l'autre, il y avait la distance du fanatisme à la scélératesse.

Tous les deux furent élus représentants à la Convention.

Ils allaient y retrouver Chabot, dont le zèle patriotique avait bien mérité une réélection. Le Loir-et-Cher le renvoyait siéger à la Chambre, en compagnie de son ancien évêque, l'abbé Grégoire, qui s'était multiplié dans son diocèse, durant la dernière législature, au point de prêcher 52 fois en 18 jours.

A Camboulas et à Louchet furent adjoints Bô et Lobinhes, les deux médecins députés qui, seuls avec Arssaud, avaient sollicité le renouvellement de leur mandat. Louis Lobinhes, poëte à ses heures, adoré pour sa bienfaisance et son esprit de charité dans tout le district de Villefranche, était resté modéré. J.-B. Bô au contraire s'était exalté. Sceptique ou indifférent au début de sa carrière, uniquement préoccupé de trouver dans sa clientèle de campagne le moyen de doter ses trois filles, il avait appliqué son pyrrhonisme aux dogmes religieux comme aux principes politiques.

Il se fut fait, avec le même flegme, musulman à Constantinople ou juif sur les bords du Rhin. Les premiers bouillonnements de la tempête n'altérèrent pas son sang-froid ; mais, peu à peu, impatienté de son obscurité, il s'était résolu à hurler avec les loups. Nous verrons qu'il s'en acquitta en conscience et parfois avec des éclats presque humoristiques.

Louis Seconds, ancien lieutenant particulier à la Maîtrise des Eaux et Forêts du Rouergue et du Quercy, figurait après eux sur la liste. C'était l'enthousiasme à jet continu, mais s'appliquant toujours à des objets différents. Partisan sans beaucoup d'examen de toutes les innovations, Seconds embrassait avec autant de transport que de légèreté les théories les plus extrêmes. On l'avait vu, théologien passionné, solliciter de son évêque des lettres dimissoires pour recevoir à Saint-Sulpice « l'ordre d'acolyte et les autres mineurs. » Puis, quelque temps après, son objectif ayant changé, on l'avait entendu proclamant à tous les échos l'infaillibilité de sa prétendue découverte sur la direction des aérostats. Par une fatale coïncidence, le 2 septembre 1792, à l'heure même où son frère, le prédicateur, expirait aux Carmes sous le fer des assassins, il rédigeait, à Villefranche, un projet d'Adresse à l'Assemblée législative pour lui exprimer « l'admiration et la reconnaissance du corps électoral et son dévouement personnel à la cause de la liberté et de l'égalité. »

Le suffrage populaire avait ajouté à ces cinq noms ceux de quelques hommes recommandables par leurs vertus civiques : Bernard Saint-Affrique, ministre protestant ; Vaissière de Saint-Martin-Valogne, maire de Millau, président des *Amis de la Constitution ;* Joseph Lacombe, juge de paix de Saint-Antonin.

Enfin, comme l'instinct de réaction relative, propre au peuple des campagnes, survivait toujours dans le caractère rouergat, la députation s'était complétée par le choix de l'ex-comte Godefroy d'Izarn de Valady de Frayssinet.

D'une souche chevaleresque, connue depuis le XIIIe siècle, Valady pouvait puiser à pleines mains dans le trésor des traditions que lui avaient léguées ses ancêtres ; malheureusement, s'il avait la générosité de sa race, il en avait aussi le caractère inflexible. Un froissement l'avait arraché de bonne heure à sa famille. Marié contre son gré, en 1783, avec la fille du marquis de Vaudreuil, lieutenant général des armées du roi, il prit en aversion celle qu'on lui imposait pour compagne et l'abandonna à tout jamais dès le lendemain de leur union.

Il se réfugia en Angleterre afin d'échapper aux instances des siens et il s'y serait oublié dans l'amitié de lord Auckland, gouverneur de l'Inde britannique, si les premières lueurs de la Révolution à son aurore ne l'eussent ramené au pays.

Valady eut bientôt partagé l'ivresse des écervelés de sa caste. Jeune, noble, riche, il se fit le disciple enthousiaste de Platon dans le passé, de Rousseau dans le présent. Il façonna son âme au stoïcisme des élèves du Portique et dissimula derrière un feuillet de l'Encyclopédie les tours crénelées, le cor de chasse et le chien limier de son blason.

Devenu officier aux Gardes-Françaises, chéri de son régiment, il brisa son épée et donna sa démission en 1788 plutôt que de servir d'instrument à la répression des mouvements populaires. En 1789, lorsqu'il vit une armée rangée autour de Paris et l'orage prêt à fondre sur l'Assemblée nationale, il courut aux casernes des Gardes, harangua ses anciens camarades et leur fit jurer de défendre la cause

démocratique. Sur le point d'être arrêté, il s'échappa, se rendit à Paimbœuf, d'où il comptait passer en Angleterre, quand le parti de la Cour fut obligé de s'incliner devant les volontés de la nation. Il revint à Paris, fut l'un des aides-de-camp de Lafayette, se fit l'ami de Brissot, laissa déborder la fougue du jeune âge, rêva l'avènement des institutions de l'Union-Américaine, pérora aux *Amis des Noirs.* — Puis il se calma, comprit l'inanité de ses doctrines, vit les excès et les vices publics, mit une sourdine à ses revendications, laissa son esprit pénétrant et fin, sa puissance de méditation tempérer la chaleur de son âme et les bouillonnements de son imagination.

Il n'avait que 26 ans lors de son élection à la Convention et l'heure des amertumes avait sonné. Las de concessions, il aspirait à la résistance.

Les députés gagnèrent leur poste au bruit des derniers échos du canon de Valmy inaugurant par la victoire, comme un glorieux présage, les délibérations de la Convention.

La place que chacun d'eux vint occuper sur les gradins de la salle marqua de suite aux spectateurs des tribunes, attentifs au solennel défilé, la gradation des opinions, la classification des partis, l'orientation, en un mot, du tourbillon qui allait engendrer les convulsions et les vertiges. Le classement statistique était aussi un classement politique.

Au côté droit : les Girondins, assis sur les bancs des royalistes de 89 et des constitutionnels de 91, composés d'épaves des deux assemblées précédentes et de l'ensemble de la faction girondine à la Législative, toute entière réélue. Comment avaient-ils glissé successivement d'un pôle à l'autre de l'hémycicle ? Avaient-ils donc renié leurs idées pre-

mières et changé leur drapeau ? Non. Mais de 91 à 92, plusieurs siècles s'étaient écoulés ; la langue, la pensée même s'étaient transformées. Etats-Généraux, Trois Ordres, tout cela était devenu des souvenirs du moyen-âge, des vieilleries, des créations de la féodalité la plus lointaine. Les Girondins avaient voulu y substituer une république idéale, mais cette république, établie sur les formes antiques où les républiques n'étaient que de nombreuses aristocraties, avait vieilli à son tour. Démocrates par leurs idées, ils apparaissaient monarchistes par leurs sentiments. Hommes de paroles, de magnifiques métaphores, de sublimes périodes, ils étaient encore des privilégiés, les privilégiés du talent.

A gauche : les Montagnards ou Jacobins, parti parisien ou de la Commune, écume toujours renouvelée du flot populaire, poussant la voile de la France à l'aventure, à travers les écueils et les précipices, comme l'ouragan déchaîné pousse la barque à travers les récifs. Ils sont énergiques, ils l'ont prouvé, en août, aux Tuileries, avec Legendre ; ils sont impitoyables, ils l'ont prouvé à l'Abbaye et aux Carmes, en septembre, avec Maillard. Ils ont étoupé leur conscience, broyé leur cœur, supprimé leur âme. Ils iront en avant, toujours en avant, jusqu'à leur culbute ou à la culbute du pays. Attilas politiques, ils faucheront les têtes comme des épis murs, forts de leur audace et de la faiblesse hésitante de leurs adversaires, dissimulant l'ignominie du crime derrière un fanatisme grandiose et dans une sorte d'apothéose de forfaits.

Entre ces deux partis extrêmes, un parti intermédiaire, composé de l'accumulation de députés paisibles, n'étant portés ni par leur tempérament, ni par leur talent à paraître en champions sur l'arène autrement qu'un vote à la main.

Il y a là des hommes de bien, recommandables par leurs mœurs privées, généralement souples et bien intentionnés ; mais leur foi est molle et indécise. Ils voudraient conquérir sans violences et concéder sans ressentiments. Ce parti, groupé au milieu de la salle, au point ombilical, constitue en quelque sorte le tronc du corps délibérant, le tronc avec l'estomac. A la Constituante, il s'est appelé le *Centre,* à la Législative le *Ventre,* ici il se nomme la *Plaine.* Partout il a joué le rôle d'eunuque.

De tout temps ce groupe a été le nombre dans les assemblées politiques ; il a toujours pu être la prépondérance et ne l'a jamais été. En Grèce déjà, lors de l'exil volontaire de Solon, entre les citoyens pauvres qui réclamaient le règne de la démocratie pure, — les Jacobins d'Athènes, — et les citoyens riches qui demandaient une constitution oligarchique, on avait vu une faction modérée, la *Côte,* qui, aussi effrayée de la licence des uns que de la tyrannie des autres, réclamait un gouvernement mixte. Mais là, comme toujours, à force d'ajourner l'énergie, les esprits timorés et bien pensants furent inhabiles à pondérer les événements.

La Plaine se nuance et s'éparpille en aile droite et en aile gauche, suivant le degré de neutralité ou le degré d'affinité que ses membres ressentent pour l'un ou l'autre des camps opposés. Mais dans cette masse flottante réside une force centripète qui sans cesse agit et réagit sur elle-même. C'est ainsi que la solution des problèmes sociaux dépend le plus souvent de ces esprits malléables, tour à tour médiateurs ou auxiliaires, suivant les heures, suivant les cas.

Loquaces, tranchants même dans les Commissions, les hommes du centre sont généralement muets à la tribune, à l'exception du jour où ils prononcent l'inévitable discours en faveur des intérêts locaux. A vrai dire, leur horizon

est restreint. Ils sont à la Chambre pour faire leurs affaires, puis celles de leurs clients et de leurs familles, quelquefois celles de leur district et, en dernier lieu, celles du pays.

Dans les questions vitales, ils applaudissent volontiers aux systèmes mixtes, à toutes les bascules, à tous les juste-milieu. N'ayant aucune opinion bien définie, des convictions et des caractères de clair-obscur, de demi-teinte, ils s'abandonnent à ceux qui les entraînent et deviennent aisément fanatiques des idées qu'on leur suggère. Alors la faiblesse de leur organe disparaît pour crier : *la question préalable ! l'ordre du jour ! la clôture !* C'est l'arsenal de leur éloquence. Les Mirabeau du centre, rogues, cramoisis, discutent avec leurs couteaux à papier, poussent des beuglements de contrebasse, des sifflements de fausset. Dans ce vacarme on n'entendrait pas Dieu tonner.

Le pouvoir exécutif ne perd jamais de vue la Plaine, pareil au grand Lama qui a toujours, dit-on, les yeux fixés sur son nombril. Le Centre d'ailleurs, vote d'habitude avec les ministres en place, car la servilité politique est stéréotypée dans son âme. Cependant il finit toujours par faire défection au pouvoir, au pouvoir déchu, veux-je dire, ou près de déchoir. Il a sous ce rapport un instinct merveilleux, celui de la cigogne qui dit adieu au bâtiment près de tomber en ruines.

A la Convention nombreuse était la classe des modérés, bien intentionnés, prudents surtout, composant le centre de l'Assemblée. Il y avait là des philosophes retardataires ; il y avait encore des natures médiocres et pusillanimes, cherchant, en se confondant dans la foule, l'obscurité et la sécurité. A mesure que la Montagne devenait arrogante, leur timidité désertait la modération pour se rallier à la violence.

Les *crapauds* du Marais ou *Use-culottes*, comme on les appelait encore, hommes fossiles de la Révolution, louches et vacillants, ressemblaient fort à des amphibies dont un œil contemplait les splendeurs et la douce béatitude du temps passé, tandis que l'autre apercevait dans l'ombre le tableau des créations futures. Les idées en présence devaient les écraser en s'entrechoquant. — Leur orateur se nommait Barère, Barère de Vieuzac, équivoque et ondoyant comme son parti.

Tels étaient les arbitres inconscients des destinées inconnues. Telle était l'unique planche de salut, vermoulue avant l'usage, jetée au travers du précipice social.

Louchet, Bô et Seconds avaient pris place sur les sommets de la Montagne où ils avaient rejoint le capucin Chabot, toujours escorté de Merlin et de Bazire avec lesquels il formait depuis longtemps un triumgueusat d'inséparables.

Izarn de Valady avait pris place à la Gironde. C'était bien là qu'il devait siéger. En lui était en effet le sentiment vrai de l'égalité et de la fraternité humaines ; en lui le désintéressement, les aspirations généreuses, les illusions déjà déçues et toujours renaissantes ; en lui l'instruction solide, la connaissance profonde de l'antiquité, enfin le don divin de l'éloquence. Plus girondin que ses modèles, il n'hésiterait même pas à se séparer d'eux dès qu'ils lui sembleraient s'écarter de leurs principes originaires.

Quant aux autres députés de l'Aveyron, ils gagnèrent le Marais : St-Martin-Valogne, Lobinhes et Bernard-St-Affrique, avec des tendances instinctives vers la Gironde ; Lacombe et Camboulas plus accessibles aux impressions venant de gauche, au vent qui *soufflait à travers la montagne.*

Loin d'être une attraction pour Camboulas, la présence sur les gradins élevés de son compatriote de St-Geniez, de

son ancien camarade de Rodez, lui faisait éprouver une sorte de répulsion et de dégoût.

Chabot, en effet, affectait de se signaler d'une façon étrange. Sale et déguenillé, la tête crasseuse, le cou et la poitrine nus, les jambes noires et sans bas, couvert d'une jaquette rapiécée, aux manches relevées, d'un pantalon d'étoffe grossière retenu par un lien de cuir ou par une ficelle, voilà dans quel état il se présentait à la Chambre et au public, affichant, à l'exemple de Marat que cependant il détestait autant qu'il aimait Danton, la malpropreté et le débraillé.

Tout cela évidemment était une enseigne, une enseigne opposée à celle de Robespierre qui, de même que l'abbé Grégoire, conservait la correction de la tenue et la décence la plus stricte ; mais cette enseigne avait rallié autour de lui ceux que l'on appelait les *Sans-Culottes* et qui adoptèrent la mode du haillon. Pour eux les gens bien mis devinrent des muscadins, la propreté fut taxée de penchant aristocratique, et Chabot put bientôt proposer de chasser de la république tous ceux qui n'avaient pas les mains calleuses.

Cependant Collot-d'Herbois avait évoqué devant l'Assemblée l'odieux spectre de la couronne de France accrochée au porte-manteau du Temple. L'abbé Grégoire avait affirmé, aux acclamations de la Gironde, que « l'histoire des rois est le martyrologe des nations. » L'évêque et l'histrion avaient de concert donné le dernier coup d'épaule à l'arbre, vieux de quatorze siècles de la royauté française. L'arbre était tombé et la République avait été solennellement proclamée. L'excès de joie causé par un pareil résultat ôta, dit-on, pendant plusieurs jours, l'appétit à Grégoire et, par un effet inverse, porta Collot à des libations immodérées.

On sentait entre les deux camps une haine sourde, une irréconciliable antipathie. On n'est pas maître de son cœur. Les griefs naissaient spontanément, gros de menaces, d'autant plus difficiles à déraciner que vraiment ils étaient imaginaires. La Gironde accusait la Montagne de préparer les voies à la dictature. La Montagne accusait la Gironde de fédéraliser la province et de chercher à morceler la France en petits Etats. On se battait sur le dos de Marat et de Roland. Chabot le dépenaillé forçait même Mme Roland à venir à la barre se disculper d'être en correspondance avec Malouet, Narbonne et autres constitutionnels réfugiés à Londres.

Mais ce n'était là que des engagements d'avant-garde, des escarmouches préliminaires. La vraie bataille allait se livrer dans le procès de Louis XVI, bataille dont l'enjeu était la vie d'un roi. Cette fois les partis allaient mesurer leurs forces et les adversaires se découvrir. A l'instar des gladiateurs dans l'arène, l'œil fouillerait le regard pour surprendre la pensée fugitive, le moindre frisson de l'âme. Les Jacobins observaient le côté droit, prêts à le taxer de royalisme au moindre mouvement de pitié pour la grandeur déchue.

Certes les Girondins voulaient sauver le roi. Ils le pouvaient. Derrière eux se massait le Marais tout entier qui ne demandait qu'un élan, un éclair de réel courage, de ce courage civique autrement rare que la bravoure militaire. L'élévation de la pensée, l'éloquence de la parole, la majesté de la cause, la bienveillance des juges, tout se trouvait entre leurs mains, tout, s'il n'y avait eu aussi dans leur âme la pusillanimité et l'irrésolution qui engendrent la défaite.

L'abbé Grégoire fait proclamer le principe de la non

inviolabilité et la Gironde ne bouge pas. Un anglais, Thomas Payne, crache à la figure du monarque français l'épithète « d'ivrogne » et son indignation se contient. Après avoir transigé avec sa conscience, elle transige avec son cœur. Sa fermeté ne peut aller plus loin que de faire admettre, contre l'avis de Chabot, le droit pour le royal accusé de se choisir un défenseur.

Dès le début du procès, Malouet avait écrit au ministre des Affaires Etrangères pour demander à venir défendre Louis XVI : « Je me propose, disait-il, comme le défenseur d'un prince dont j'ai toujours honoré les vertus et dont il m'est permis de déplorer l'infortune. » M. de Lally avait sollicité le même honneur. Ces pétitions, renvoyées au Comité d'aliénation, n'aboutirent qu'à faire inscrire les noms de ces deux généreux citoyens sur la liste des émigrés. Moins pusillanimes que Target, ils firent aussitôt imprimer la défense qu'on leur refusait le droit de prononcer, et leurs plaidoyers, sans être comparables à celui de M. de Sèze, n'en furent pas moins, avec le dévouement de Malesherbes et de Tronchet, une des dernières consolations du prisonnier.

Pendant ce temps la Gironde se dépensait en menées obliques. Elle hésitait, biaisait, se troublait, proposait comme demi-mesures l'appel au peuple, l'ajournement.

Le Marais, lui, attendait le vote des Girondins, comme le nautonier inhabile attend qu'on lui indique la passe dans laquelle il doit s'engager. L'idée d'être juge dans une aussi grande cause le flattait mais l'épouvantait. Ses membres avaient laissé dans leurs foyers des épouses, bonnes ménagères, qui ne tremblaient jamais devant eux ; — et ils se sentaient orgueilleusement intimidés de voir l'Europe haletante dans l'expectative de leur verdict.

Les praticiens, les écrivains, les légistes qui dominaient dans la Plaine libellaient des réformes radicales, parlaient de répressions terribles, babillaient de guerres et de batailles, faisaient des plans de campagne, mais tout se passait dans leur tête. Cette espèce d'hommes n'était pas féroce de sa nature ; elle maniait la langue mieux que la hache. Seulement il était urgent d'empêcher la peur d'envahir cette masse indécise, de la maintenir, de la guider, de la soustraire à un furieux affolement. Stupéfaite des exagérations de la Montagne, elle cherchait à droite sa conscience troublée.

Quel triomphe pour les Girondins si, audacieux du bien comme leurs adversaires étaient audacieux du mal, ils faisaient, par la seule force morale du talent et de la vertu, pencher le plateau de la balance !

Leur influence devait être d'autant plus décisive que, l'appel commençant par la lettre G, (Haute-Garonne), la Gironde était le troisième département appelé à déposer son vote à la tribune.

Honte suprême ! Presque tous les Girondins votèrent pour la mort.

Vergniaud, Buzot, Pétion, Gensonné, Guadet, Ducos, Fontfreyde, Barbaroux, Isnard, Brissot, Lasource, Rebecqui, Sieyès dressèrent les bois de justice. Ce furent eux qui donnèrent la mort à Louis XVI. Il eut suffi d'un déplacement de trois voix pour épargner à la France un sanglant affront. « Pilates de la monarchie et du roi, dit Chateaubriand, les Girondins livrèrent l'une au peuple sans être convaincus de ses vices, livrèrent l'autre aux Jacobins sans être convaincus de sa criminalité, versant en public un sang qu'ils déploraient en secret, sentant sur leur langue le remords

combattre avec l'arrêt et se lavant les mains devant la postérité. »

La Gironde, affaissée sous le poids du crime que l'histoire pardonne le moins, le crime par lâcheté, prononça la sentence par l'organe de Vergniaud. En immolant la victime elle s'immolait elle-même. A vrai dire, ce fut le 21 janvier et non le 2 juin suivant que ce parti tomba de faiblesse comme le roi qu'il avait renversé. N'est-ce pas la marche fatale ? La faiblesse engendre la faute, la faute le crime, le crime le châtiment.

Quelle avait été l'attitude de nos Aveyronnais durant ces mémorables assises qui, du 15 au 19 janvier, suspendirent presque la respiration de l'Europe ? Chaque département doit faire de son côté ce dénombrement rétrospectif. Un enseignement en découle. Il est bon que la postérité juge à son tour les juges.

Sur la première question : *Louis est-il coupable ?* l'Assemblée s'était prononcée presque unanimement pour l'affirmative. La culpabilité des rois forme la théorie de toute révolution, et l'esprit, même le plus indécis, n'hésite pas à proclamer une théorie. 26 députés seulement déclarèrent, non pas l'innocence, mais leur incompétence et l'incompatibilité de leur mandat avec celui de justiciers. Valady et Lobinhes furent de ce nombre. « Je déclare Louis coupable, dit Lobinhes, mais non pas comme juge. » — « Louis n'est pas jugeable, répond Valady, je ne puis donc voter, me réservant de prononcer sur la troisième question, mais en homme d'Etat et comme sur une mesure de sûreté générale. »

La décision de la Convention sera-t-elle soumise à la ratification du peuple ? 283 voix répondent *Oui*. Oui, disent

ceux qui comprennent que la Gironde faiblit et que la Montagne va l'emporter. Oui, disent encore ceux qui rendraient volontiers un arrêt de mort à la condition de le voir casser par la nation.

Saint-Martin-Valogne s'unit sur cette question à Lobinhes et à Valady pour rejeter sur le pays la responsabilité du résultat. Il le fit simplement comme Lobinhes, tandis que Valady noya son vote dans une phraséologie pompeuse, invectivant les prêtres et les ci-devant nobles, protestant que son opinion ne le faisait l'associé ni de Bouillé, ni de Lafayette. Si, conformément à leur avis, on eut rendu la parole au pays, le forfait aurait été conjuré.

Il était facile de prévoir quel serait, sur le troisième appel, le sentiment de Bô et de Louchet. Le premier avait pris depuis peu une accentuation funèbre. Le second, prêtre relaps comme Chabot, était comme lui prêt à toutes les atrocités. Mais que feraient leurs compatriotes ? Le pointage équilibrait les votes. Toute réponse pouvait être la réponse fatale. Valady, Lobinhes et Valogne avaient jusque-là réagi. Saint-Affrique, Lacombe, Camboulas restaient sombres, muets, perplexes sans doute, impénétrables. Seconds ne verrait-il pas au dernier moment l'ombre de son frère, assassiné par ses amis, se dresser entre sa conscience et l'échafaud ?

Bô monte à la tribune et dit froidement : *la mort.* Bô n'était pas orateur et il ne pouvait s'en consoler. Il s'en vengea en publiant son *Opinion* dans laquelle il put moins laconiquement distiller toute sa rage. Les rois s'y virent appelés *brigands, voleurs, loups affamés ;* Louis s'y vit prodiguer les épithètes de *scélérat,* de *monstre,* de *serpent* et de *tigre.*

Camboulas succède à Bô, hésite un moment et dit: *la mort.* Lacombe vient ensuite et, pâle comme un suaire, dit : *la mort.*

C'était au tour de Seconds. Il n'a jamais paru à la tribune. La mobilité de son esprit semble momentanément dissipée, car il a, la veille, mis la dernière main à son *Art Social,* œuvre de rêverie comparable à son *Art de diriger les ballons.* Maintenant qu'il possède à fond la science sociale, il parlera ; il parlera une fois dans sa vie avant de rentrer dans l'ombre et l'absolu de l'oubli.

« Législateurs, s'écrie-t-il, comme homme, comme citoyen, comme juge, pour le salut de ma patrie, pour la liberté du monde et le bonheur des hommes, je vote pour *la mort et la mort la plus prompte de Louis.* Il est ridicule, il est absurde de vouloir être libre, d'oser seulement en concevoir la pensée, quand on ne sait pas, quand on ne veut pas punir les tyrans. Je n'en dirai pas ici davantage, le surplus de mes motifs est imprimé sous mon nom pour répondre à la Nation, à l'Europe, à l'Univers de mon jugement (1). »

Après une période aussi redondante, Louchet risquait fort de manquer son effet. Il s'en tira par des injures et « acquitta ce qu'il devait à sa conscience, à la justice et à l'humanité » en insultant la victime qu'il sacrifiait.

« Quelle peine doit subir Louis, demande-t-on ? Celle de ses complices qui sont déjà tombés sous la hache de la justice nationale. Je me croirais indigne de concourir à la fondation d'une République si j'étais assez lâche pour voter une exception à la loi commune envers un roi parjure, traître et assassin de la nation française. Mais l'homme libre ne connaît que les principes, comme il ne craint ni les poignards, ni les dictateurs, ni les tyrans.... *Je vote pour la*

(1) L'*Opinion* imprimée de Seconds, toute écrite du même style emphatique, ne comprend pas moins de 32 pages in-8°.

mort du tyran et demande qu'il la subisse dans les 24 heures. Si l'opinion de ceux qui votent pour la détention ou le bannissement venait à prévaloir, j'appuierais la motion faite par Fréron pour qu'on emportât d'ici l'image de Brutus. »

Cinq sur neuf avaient prononcé la peine capitale.

Lobinhes, invariable dans sa modération, refuse de rougir ses mains du sang royal et vote pour la détention et l'exil. — Saint-Martin-Valogne et, cette fois, Bernard Saint-Affrique, concluent à la réclusion et au bannissement.

Enfin Izarn Valady se lève et, bravement, répudie les compromissions et les faiblesses de ses amis de la Gironde. Valady, racontent ses contemporains, avait une faconde qui tenait de la magie. On éprouvait à l'entendre de l'étonnement d'abord, puis de l'enchantement. Bernardin de Saint-Pierre, qui l'aimait beaucoup, le comparait à Orphée. La tribune cependant glaçait chez lui l'inspiration ; il ne se sentait dans la plénitude de sa puissance oratoire qu'à la chambrée, au club ou dans la rue. Néanmoins, tous écoutèrent en silence les longs développements du courageux athlète demandant que le monarque fut simplement interné au château de Saumur jusqu'à la reconnaissance de la République par l'Autriche et par l'Espagne.

« Il y a 42 mois, ajoute-t-il, que Louis m'a condamné à mort dans son conseil secret pour avoir coopéré à l'insurrection des Gardes-Françaises. Dans toutes les autres époques de la Révolution, je n'ai cessé de combattre son autorité. Lors de l'acceptation de la Constitution, je m'efforçais d'éclairer mes compatriotes sur les vices qu'elle renfermait. Mes soins furent perdus. Ils l'acceptèrent purement et simplement, intégralement. C'est pourquoi je crois devoir les condamner aujourd'hui à tenir la clause

onéreuse du contrat qu'ils s'imposèrent alors. Je ne puis donc condamner à mort le ci-devant roi, puisqu'aucune loi écrite ne me permet de lui infliger cette peine. »

La thèse constitutionnelle de Valady était certainement indiscutable, mais elle était gênante et on lui en sut mauvais gré. On voulut le déshonorer en transformant son vote dans la presse. Il protesta par une affiche qu'il fit placarder sur les murs de Paris avec la suite de sa harangue dans laquelle il demandait que la sœur du roi, la princesse Elisabeth, fut mise en liberté et pensionnée par la nation, et où il réclamait un ordre d'exil contre le fils aîné de Philippe d'Orléans, nommé lieutenant-général à 20 ans. « Je lui reconnais des services et je lui crois des vertus ; je les honore, mais je les crains. Je redoute l'instabilité des uns et la reconnaissance des autres. Dans peu peut-être on le mettra à la tête de vos armées. Jugez s'il est temps de le bannir. » Cette affiché fut vendue par des crieurs publics dans toutes les rues.

Dès le lendemain, Bon Saint-André accusa Valady d'avoir, par cette publication, protesté contre les décrets de la Convention. Barbaroux dut intervenir en faisant remarquer que Saint-André ne devait pas savoir lire, car autrement il aurait vu que l'affiche incriminée n'était autre chose que la reproduction d'une opinion émise en public, entendue par tous et imprimée dans les compte-rendus de la séance.

Bien que minutieuses, de pareilles réminiscences ne sont pas sans intérêt. Au sein même de l'Assemblée conventionnelle, malgré l'affolement général, l'énormité du crime fit reculer bien des fanatismes. Le déshonneur suprême ne tint qu'à un fil.

La majorité absolue pour la condamnation devait être de 361 voix. Il y eut 361 votes seulement concluant à la peine

de mort sans expression d'un desideratum de sursis ou de discussion préalable. Dans ce nombre figurent 20 ci-devant nobles, 32 prêtres, 20 médecins, 10 hommes de lettres et 164 avocats ou anciens magistrats.

En ce qui concerne l'Aveyron, la responsabilité du vote pèse d'un poids très lourd sur Camboulas et sur Lacombe, les deux députés de la Plaine qui faillirent à l'humanité.

Peut-on, au bout d'un siècle, scruter les consciences ?

Lacombe ! le juge de paix, l'homme doux et timide, le représentant obscur enseveli au Comité de liquidation !

Camboulas ! le bourgeois gentilhomme, frotté de monde et frotté de lettres, qui sous l'emportement de sa nature violente cache certaines qualités de cœur et qui défendra bientôt les Girondins menacés à leur tour ! Chabot et Louchet étaient devenus ses ennemis et il vota avec eux. Saint-Martin-Valogne, Bernard Saint-Affrique lui étaient chers et il renia leur drapeau. Il était le neveu de l'abbé Raynal converti ; il se disait l'ami de l'abbé Grégoire, et cependant il fut régicide !

Il est vrai que l'époque est un enchevêtrement d'incohérences. Raynal, après avoir prêché le renversement du trône en prêchait la restauration. Grégoire se vantait d'avoir voté contre la mort, mais il écrivait dans son *Essai sur les arbres de la Liberté :* « Tout ce qui est royal ne doit figurer que dans les archives du crime. La destruction d'une bête fauve, la cessation d'une peste, *la mort d'un roi* sont pour l'homme des motifs d'allégresse ! »

Que penser et que croire !

Un dernier trait de ce lamentable tableau. Le 18 janvier, 331 députés avaient voté pour la détention ou pour la mort conditionnelle. Le lendemain 19, il n'y en eut plus que 310 qui votèrent pour un sursis à l'exécution.

CHAPITRE IX

Les fossoyeurs du Centre. — Le stigmate. — Divorce de Camboulas. — Son rapport sur les Colonies. — Saint-Domingue. — Les peaux de toutes nuances. — Les journées des 31 mai et 2 juin. — L'*ultima dies* de la Gironde. — Un éclair de courage chez Camboulas. — Valady proscrit. — Son suppléant Rous. — Bô et Chabot en mission dans l'Aveyron. — Réaction en province. — Le royaliste Charrier. — Louchet se signale. — Triomphe et représailles des Jacobins. — La mort d'un Girondin.

La faiblesse ne désarme pas, elle encourage. Désormais la Montagne pouvait aller jusqu'au bout ; elle était sûre que les Girondins se prêteraient à toutes les défaillances, que chaque défi à leur adresse serait suivi d'une concession, que chaque résistance de leur part aboutirait à une défaite.

Au 10 août on leur avait arraché le trône dont ils rêvaient la conservation après l'avoir ébranlé ; — au 2 septembre on leur avait arraché les proscriptions qu'ils n'avaient pu ni prévenir, ni arrêter ; — on venait de leur arracher la tête du roi. A quoi bon se gêner ? Leur vie, leur honneur même, on leur arracherait tout ce que l'on voudrait.

Qui donc oserait prendre leur défense ? Le peuple ! Il est avec les ardents et les énergiques. Le Marais ! Mais il tremble la peur. La Gironde n'avait pas su le fixer par cette unité de vues, par cette énergie de direction qui en imposent aux esprits timorés ; elle n'avait pas su réveiller son courage, entraîner ses irrésolutions lors du vote régicide. Aujourd'hui son influence était morte ; elle ne pourrait au moment décisif compter sur aucun appui.

Les hommes du Centre, les crapauds du Marais, ah! on les connaissait bien. Leur volonté était de n'en pas avoir, leur instinct c'était d'obéir, leur politique c'était de s'incliner, de s'incliner toujours. La Montagne immolait les victimes, la Gironde brûlait de l'encens et enguirlandait leur agonie, le Marais les mettait en terre. Eternel fossoyeur il creuserait autant de tombes qu'on lui présenterait de cadavres. L'effarement et l'effacement constituaient la double caractéristique de ce groupe parlementaire, pur enregistreur des ordres tombés du Sinaï jacobin. Il se repentait, il est vrai, il se repentait même souvent et se promettait de mieux faire, mais il retombait invariablement dans le péché.

Cependant si les défaillances morales engendrent des regrets ou des remords, il est consolant de constater qu'elles entraînent parfois après elles d'autres châtiments.

Le vote sanguinaire de Camboulas, vote monstrueux qu'il eut voulu rétracter, qui lui avait brûlé les lèvres au passage, l'avait marqué d'un stigmate de réprobation. Il ne s'était pas concilié les Jacobins. Louchet et Chabot, ses complices de la veille, le tenaient en défiance et le traitaient en adversaire. Le pacte de sang, loin de créer un lien nouveau, avait brisé les liens de la jeunesse et creusé entre eux un abîme de dégoût. L'Aveyron, Rodez, Saint-Geniez surtout ne pouvaient dissimuler la honte que leur inspirait l'impardonnable souillure qui leur était faite par un mandataire infidèle. Philippe Camboulas renia son frère. De sa retraite, la voix caduque de Raynal protesta contre une pareille atteinte à l'humanité.

La famille de Lavernhe, dont quelques membres étaient en émigration, rougit de compter parmi les siens un bourreau du roi. Marie-Marguerite de Lavernhe, prise d'horreur,

déserta le foyer conjugal, malheureuse pour la première fois de serrer dans ses bras deux frêles créatures auxquelles elle se reprochait d'avoir transmis avec la vie une tache indélébile. Ah! ses illusions d'antan s'étaient bien vite évanouies! L'aurore de liberté et d'espérance dont les rayons diamantaient sa couronne d'épousée avait été suivie d'un rapide et lugubre crépuscule.

Heureusement, le jour même de sa séparation, le 20 septembre précédent, l'Assemblée Législative avait voté la loi du divorce qui permettait d'effacer sous un oubli éternel les promesses d'éternel amour échangées naguère, quand les cœurs battaient à l'unisson et que les regards restaient limpides sous la limpidité de la conscience. Camboulas divorça donc, rompant désormais avec la jeunesse, avec le bonheur. Il se jeta presqu'aussitôt dans une nouvelle union, « union libre contractée devant la nature, dans le temple de l'Eternel, sous les auspices de la raison et les lumières de la liberté. »

Il se livra, pour s'étourdir, aux excitations d'une politique fiévreuse et aux absorptions d'un travail acharné.

Il avait été attaché au Comité colonial. — C'était bien le moins que le neveu de celui qui avait tant écrit sur les colonies fut appelé à en continuer l'histoire. — Or, la question des possessions françaises au-delà des mers était à l'heure présente une des plus palpitantes au point de vue de l'intérêt national. Le *Périssent les colonies plutôt qu'un principe* constituait bien, il est vrai, un des préceptes du catéchisme républicain; mais on n'aurait pas été fâché, sans doute, de sauver les colonies tout en sauvegardant les principes.

Les Antilles françaises étaient le véritable Pérou du Nouveau-Monde. Saint-Domingue surtout, qui par son

étendue n'occupait que le second rang, brillait au premier par ses richesses naturelles et sa prodigieuse fertilité. Ses rivages, jadis ignorés, fourmillaient d'activité. De riches cultures avaient remplacé ses forêts. Vingt villes s'étaient bâties pour suffire aux échanges et aux expéditions maritimes. Sa prospérité avait crû dans des proportions si rapides qu'en 1790 l'abbé Maury disait que l'ouvrage de Raynal, publié depuis 18 ans à peine, n'était déjà plus qu'une vieille chronique.

Malheureusement, à Saint-Domingue comme à la Martinique, comme à la Guadeloupe, la révolution avait eu son contre-coup. La déclaration des droits de l'homme y avait jeté le trouble et la confusion. Les commotions s'y succédaient maintenant assez fréquentes pour en faire redouter le brusque détachement d'avec la métropole.

L'émancipation politique et sociale proclamée en France avait été là-bas, comme on devait s'y attendre, le signal des revendications insurrectionnelles. Les *blancs* d'abord s'étaient divisés en grands et petits blancs, propriétaires fonciers et artisans, partisans ou adversaires du gouvernement colonial. Puis les froissements sociaux et les agitations électorales firent se lever toute entière la classe des *hommes de couleur*. On vit défiler devant l'Assemblée des délégués de nuances assorties, formant une collection variée depuis l'ébène jusqu'à l'acajou. Ils s'avançaient à la barre avec une gravité digne d'un teint plus clair, et s'exprimaient avec bon sens comme des personnes naturelles. Plusieurs parmi eux avaient, dans leur jeunesse, porté leurs semblables en palanquin ou agité sur les fronts créoles l'éventail en feuilles de latanier.

Au mois de mai 1791, l'Assemblée avait décrété l'éligibilité des mulâtres nés de père et mère libres. Mais, à côté

du *mulâtre,* issu du blanc et du nègre, il y avait le *terceron,* issu de blanc et de mulâtre, le *zambo,* issu de noir et de mulâtre, le *quarteron,* issu de blanc et de terceron, enfin toute une échelle de croisements dont les produits, devenus libres, réclamaient à leur tour l'égalité des droits politiques. Au mois de mars 1792, l'Assemblée déclara électeur et éligible tout individu de sang mêlé devenu libre.

A ce moment, le *nègre* protesta avec raison contre l'ostracisme qui continuait à peser sur sa tête. Il se dit qu'il était issu d'un sang pur, lui, tandis que les hommes de couleur étaient nés d'un mélange; qu'il serait injuste de lui préférer une race abâtardie; que le nègre doit l'emporter sur le mulâtre autant que l'or pur l'emporte sur l'alliage. Il se dit que d'ailleurs la liberté est le droit commun de l'humanité, surtout quand on a pour soi la force et le nombre.

Alors le soulèvement se produisit général, vertigineux, sauvage, avec une émulation de rage, avec des appétits de cannibales. Jamais atrocités pareilles n'avaient été commises. Partout le feu, le sang, la désolation, la ruine, la mort. En une nuit, plusieurs siècles d'asservissement furent vengés.

La flotte anglaise voulut profiter du désordre pour prendre possession de Saint-Domingue, ce Gibraltar des Antilles.

Ce fut à ce moment, 5 mars 1793, que Camboulas déposa son rapport et fit rendre un décret déclarant les colonies françaises en état de guerre et ordonnant la levée de colonnes franches pour courir sus à l'envahisseur.

Ce rapport aurait pu être signé Barère, tellement il est vague dans son exposé et pompeusement généralisateur. On voit, en le lisant, qu'il est l'œuvre d'un député du Marais, blâmant sans doute les noirs en insurrection ouverte, mais

blâmant encore plus les blancs avec une élasticité d'équilibriste.

« Les ennemis de la liberté ne tarderont pas, y est-il dit, à triompher dans les colonies, si la République ne se décide promptement sur des mesures capables de déjouer leurs perfides manœuvres. La belle colonie de Saint-Domingue, dont le revenu s'élevait il y a trois ans à 200 millions, a fixé l'attention des contre-révolutionnaires. Ils y ont fomenté des guerres civiles entre les hommes libres et les nègres révoltés. Ces malheureux, asservis à la volonté de leurs chefs, sont conduits par quelques blancs fanatisés par des prêtres. Le nom de liberté leur est connu, mais il est pour eux un mot vide de sens. Ils n'ont fait que changer de tyrans en brisant leurs fers. Cependant les planteurs, guidés par d'autres motifs, ont concouru, eux aussi, à la trame ourdie par les ennemis de la Révolution. Le projet de rendre Saint-Domingue indépendante a été enfanté par quelques colons avides d'honneurs et de richesses qui, sous le masque du patriotisme, se rallient au peuple et fomentent l'assemblée coloniale de Saint-Marc.

« Il est temps d'arracher des mains de la malveillance le flambeau de la discorde et de la révolte. En effet, la fin de vos colonies serait celle de votre commerce. Sans les colonies, point de commerce maritime, et de là point de marine nationale sans laquelle vous ne pourriez défendre vos côtes de l'Océan et de la Méditerranée. »

Le moyen préconisé par Camboulas pour sauver Saint-Domingue était donc « *d'arracher le flambeau de la discorde des mains de la malveillance*. » Quelques mois plus tard, un autre député, Hardy, dont les opinions procédaient de son nom, devait proposer un second moyen, tout aussi ingénieux, d'arriver au même but : c'était d'enlever à notre colonie le

nom de saint Dominique, « *le plus grand scélérat qui ait jamais existé.* »

Si l'exposé un peu prudhommesque de la question coloniale ne révéla pas chez Camboulas d'éminentes qualités d'homme politique, il lui permit néanmoins de prouver qu'il savait parfois défendre ses amis et les soustraire à des dénonciations intéressées. Polverel et Santhonax, commissaires civils délégués à Saint-Domingue, durent peut-être à sa chaleureuse intervention de ne pas être sacrifiés au minotaure républicain, comme l'avaient été déjà les précédents gouverneurs de l'île, MM. de Blanchelande, d'Esparbès, de Cambefort, de Fésenzac, Duquesne et autres.

Nous allons voir d'ailleurs que, dans une circonstance autrement périlleuse, Camboulas montra un réel courage.

Depuis la mort du roi, la conjuration contre le parti de la Gironde s'était accentuée et se poursuivait ouvertement tant sur les hauts gradins de l'Assemblée que dans les clubs et dans les réunions de la Commune. La droite de la Chambre était irrémissiblement marquée pour l'immolation. Ses membres cependant faisaient tête à l'orage ; les éclairs de leur éloquence parvenaient même quelquefois à arracher à sa stupeur le Marais engourdi.

Dans ce duel acharné, toute position conquise par l'un des adversaires devenait le théâtre d'une lutte corps à corps où les deux combattants se disputaient les lambeaux de l'influence parlementaire. Il ne pouvait évidemment y avoir d'autre alternative que de placer un pouvoir dictatorial dans la main de l'un ou de l'autre des antagonistes.

La Gironde obtient la nomination de la fameuse *Commission des douze,* investie de pouvoirs illimités pour la recherche des fauteurs de désordres. Elle y introduit l'élite de ses adhérents, notamment Saint-Martin-Valogne. La Montagne

riposte par la création du *Comité de salut public*. La Gironde fait voter des poursuites contre les massacreurs de septembre ; la Montagne fait décider que l'on comprendra dans ces poursuites les royalistes *qui ont provoqué ces massacres*. La Gironde fait décréter Marat d'accusation ; le tribunal révolutionnaire l'acquitte.

La situation ne pouvait vraiment se perpétuer aussi tendue.

Les Jacobins réfléchirent qu'ils étaient bien naïfs en ne se débarrassant pas d'un seul coup de ces adversaires gênants, qu'une poussée du peuple suffirait à coucher dans la poussière. N'avaient-ils pas sous la main les hommes du 20 juin et du 10 août? Ceux qui avaient renversé la royauté en envahissant les Tuileries ne sauraient-ils pas renverser une poignée de représentants hostiles, en envahissant l'Assemblée?

Le mot d'ordre est aussitôt donné. Un Comité d'insurrection s'installe à l'hôtel de ville. Dans ses rangs figurent, avec le maire de Paris, les héros des Carmes et de l'Abbaye. On décrète au grand jour, sans mystère, la suppression des vingt-deux principales têtes de la Gironde.

Dès que la liste de proscription est arrêtée, la mise en scène habituelle se déroule. On bat la générale, les faubourgs s'ébranlent, le tocsin sonne, le canon gronde et les sections bloquent l'Assemblée prisonnière au milieu des baïonnettes d'Henriot.

Et tandis qu'à l'extérieur les piques lancent, sous le soleil du printemps, leurs reflets d'acier, on entend à l'intérieur le cliquetis acéré des harangues, des répliques, des invectives, des récriminations, des cris, des injures et des serments.

La Gironde se défend. Digne et vaillante, elle se défend durant trois jours. Si elle n'a pas su gouverner, elle saura

tomber. Son attitude noble, sa parole sublime soulèvent les applaudissements et les enthousiasmes du Marais. Mais, hélas! elle n'en obtient rien de plus. Le Marais est affolé, il tremble la fièvre. Il lâche les Girondins comme les Girondins ont lâché le roi. Il s'incline, il se vautre dans la bassesse. Danton en rougit lui-même et lui jette à la face cette méprisante apostrophe : « Mon discours s'adresse à ceux qui ont reçu quelques talents politiques et non à *ces hommes stupides* qui n'obéissent qu'à leurs instincts. »

Hébert, emprisonné par la Commission des douze, est ramené en triomphe à l'hôtel de ville. En revanche, la Commission des douze est dissoute et ses membres sont arrêtés. Vingt-deux chefs girondins sont décrétés d'accusation. L'*ultima dies* a sonné. Barère jette sur ce qui fut la Gironde quelques pelletées de terre, et tout est dit. Mot et gens sont également proscrits. Le département de la Gironde lui-même disparait pour faire place au département du Bec-d'Ambez.

Au milieu de l'absolue défection du Marais, il est consolant d'entendre une voix s'élever pour protester contre la violence du peuple et contre la mutilation de l'Assemblée nationale. Cette voix est celle de Camboulas. Dédaigneux des outrages que lui lancent les tribunes et la Montagne, dédaigneux des poignards d'une foule abrutie, alors que le tocsin sonne déjà le glas funèbre des représentants proscrits, il s'épuise en héroïques efforts pour arracher les victimes aux lâches fureurs de Marat et de Robespierre. Il demande que la Convention dirige des poursuites contre les auteurs du mouvement insurrectionnel. Les muets du Centre restent confondus de son audace. Le remords pénètre même dans quelques consciences, puisque, les 6 et 19 juin, 73 d'entre eux signent une protestation indignée dont l'expression,

quoique platonique, ne laissa pas que d'être soulignée à l'encre rouge par les farouches Jacobins.

Les fauves lueurs de ces jours d'orage illuminent la physionomie de Camboulas et la font ressortir parmi les figures à teinte neutre de ses collègues. Certes son énergie ne durera que pendant une quinzaine de jours. Il retombera ensuite dans son effacement habituel. Mais à son opposition il jouait sa tête, et l'historien doit ce témoignage à la décharge de sa mémoire.

Après avoir lutté le 2 juin contre la Commune, Camboulas, dans la séance du 6, prend à partie le Comité révolutionnaire lui-même.

« Je ne connais pas, s'écrie-t-il avec impétuosité, je ne connais pas de tyrannie plus odieuse que celle qui fait incarcérer des citoyens contre la loi. Sans doute le tribunal populaire de Marseille doit être puni, mais la même peine doit s'appliquer à toutes les autorités coupables de cet arbitraire. Il faut que votre décret s'étende sur la ville de Paris... Est-elle plus légalement constituée cette autorité nouvelle, ce Comité révolutionnaire central qui vient de s'élever ici?... Ne croyez pas que ce soit des ci-devant nobles, des gens véritablement suspects qu'on arrête. Non. Ce sont des ouvriers. Je demande que vous frappiez ce tribunal prétendu révolutionnaire dont la tyrannie dépasse de beaucoup celles des Néron et des Caligula. »

Le 10 il s'élève contre une sorte de censure gouvernementale qui tend à la violation des lettres et des journaux.

Le 11 il se montre encore plus véhément et remet pour ainsi dire en discussion le décret de l'Assemblée contre les Girondins.

« Après avoir, dit-il, passé douze jours dans l'anarchie, après avoir gémi sous le poids du plus affreux

despotisme, la Convention doit enfin obéir à la voix de la raison et de la justice. Le cours ordinaire des lois est interrompu dans presque toutes les parties du territoire.... Voudrait-on rétablir un gouvernement municipal? (*Violentes rumeurs*). Il faut que le Comité de salut public fasse un rapport sur la cause de l'arrestation de plusieurs de nos collègues et sur la situation actuelle de Paris. »

Chabot, son ancien camarade, furieux d'une pareille insistance, le met en cause personnellement, l'incrimine et l'insulte. Camboulas répond que Chabot est un menteur et un lâche.

Bien que faisant partie de la Commission des douze, Saint-Martin-Valogne avait été excepté de la proscription comme moins compromis par ses votes empreints d'une impartiale modération.

En revanche, Izarn de Valady figurait au nombre des vingt-deux chefs girondins dont la tête venait d'être promise au bourreau. Il s'y attendait bien, le vaillant député. Dès le lendemain de son vote dans le procès du roi, il savait que son nom avait été inscrit sur les tablettes de Marat. Il prit, avec la plupart de ses compagnons d'infortune, la route de l'exil au sein même de la France, route qui devait, à travers les embûches et les vicissitudes les plus dramatiques, les conduire presque tous au trépas.

Le 25 juin, la Convention décida que Valady, « *s'étant absenté sans cause,* » serait remplacé comme représentant de l'Aveyron.

Des trois suppléants, le troisième seul accepta d'aller siéger à sa place. Il se nommait Jean Rous, juge au tribunal du district de Rodez.

La première lettre que Rous adressa de Paris à ses compatriotes donne la mesure de l'optimisme invétéré

qui affectait son esprit presque à l'égal d'une cécité morale : « Encore quelques sacrifices à la chose publique, leur écrivait-il le 12 pluviôse, un peu de patience et beaucoup de sagesse, et nous ne tarderons pas à voir le peuple français heureux. Et pourquoi ne le serait-il pas, puisque le règne de la justice et de la vérité est rétabli ? »

Tandis que le nouveau député se berce de cette chimérique espérance, tandis que les Girondins fugitifs errent de bourgade en bourgade, tandis que Charlotte Corday les venge et que Hérault de Séchelles improvise la Constitution de 93 dont on ne doit jamais connaître que le nom, voyons ce qui se passait en province.

Le meurtre de Louis XVI et l'omnipotence de plus en plus grande prise par la Commune de Paris avaient mécontenté les masses. Dans la plupart des campagnes soufflait une brise de défiance et de mauvais vouloir qui exaspérait la Convention.

Pour dissiper ces fâcheux symptômes et pour étouffer ces germes naissants d'hostilité, l'Assemblée dissémina sur tous les points du territoire quelques uns de ses membres, munis de pouvoirs illimités et chargés de *montagnardiser* le pays. Le panache des représentants du peuple en mission était le nouveau chapeau de Gessler devant lequel la nation entière devait se prosterner sous peine de paraître incivique.

Les premiers Commissaires expédiés dans l'Aveyron furent le médecin Bô et son hideux collègue Chabot.

Chabot dictateur ! Chabot proconsul ! dans le département même où il avait vécu une jeunesse humiliée, une adolescence hypocrite et méprisée ! Chabot le Capucin, traînant un grand sabre dans les rues de Rodez et y promenant des airs de conquérant ! C'était grotesque, grotesque et odieux.

Tandis que Bô faisait son entrée solennelle à Villefranche,

monté sur un cheval magnifique, ses aides de camp chevauchant à ses côtés, l'ex-moine prit possession du chef-lieu de l'Aveyron.

Du mois de mars au mois de mai 93, il bouleversa le pays. Municipalités, fonctionnaires, juges de paix, membres des tribunaux furent suspendus. Une taxe de guerre frappa ceux qui, « *par leur indifférence,* avaient ravivé les espérances coupables des émigrés et des despotes. » Les cloches soupçonnées d'avoir « sonné le tocsin de la révolte » furent réduites au silence.

Les communes à nom féodal ou clérical durent subir un baptême nouveau. C'est ainsi qu'Onet-le-Château devint Onet-la-Montagne ; — Saint-Affrique, Montagne-sur-Sorgues; — Saint-Come, Montagne-sur-Lot ; — Saint-Geniez, Vallon-la-Montagne ; — Saint-Sernin, Roc-Montagne ; — Séverac-le-Château, Séverac-la-Montagne. C'est ainsi encore que surgirent Libre-Val, Libre-Muse, Vallée-Libre, Source-Libre, Pont-Libre.....

Cela, comme on le voit, manquait autant d'imagination que de prestige. Et Chabot ne se dissimulait pas que le peuple en sentait tout le ridicule. Aussi, après l'organisation par son collègue des Comités de surveillance, imagina-t-il de choisir le jour de Pâques, fête de la Résurrection, pour installer, en grande pompe, la guillotine dont il inaugura peu après le fonctionnement en assistant d'un balcon, en compagnie de filles débauchées, à l'exécution « d'un s... b... de calotin » coupable d'avoir recélé un prêtre.

Ce bel exploit ne put le soustraire aux sarcasmes. On publia sur lui les couplets suivants :

Le front ceint d'un chapeau qu'ombrage un lourd panache,
En bottes, en habit, un grand sabre traînant,
Le citoyen Chabot s'offre à nous en bravache,
Le citoyen Chabot est un représentant !

Mais l'habit ne fait pas le moine,
Ainsi qu'il le prouva jadis,
Et l'animal qui dort aux pieds de saint Antoine
Ne saurait devenir oiseau de paradis.
Si donc le gros Chabot n'était pas un infâme,
De rapine enrichi, lâche et vil assassin,
Malgré son bel habit, et son sabre, et sa femme,
Ce ne serait qu'un Capucin.

Muse du Père Venance, seriez-vous encore là pour aviver de vos épigrammes la plaie toujours prête à se rouvrir dans l'immense orgueil de l'Iscariote!

Pendant ce temps, Bô, installé à Villefranche, dans la maison du citoyen Pujols, sur la grande place, s'endormait un peu dans les délices de Capoue. Il était arrivé avec l'intention de tout renverser, de tout briser, de terroriser à outrance. Il avait immédiatement commencé la chasse au clergé, opéré des visites domiciliaires, fouillé les bois à la recherche des suspects. Il avait ordonné, pour fournir de la pàture à son collègue, le transfert à Rodez non seulement des prêtres, mais encore des pères, mères, frères, sœurs et enfants de tous les émigrés du district.

Mais, peu à peu, les ardeurs du farouche proconsul s'étaient amorties. Le Procureur de la Commune Andurand et le citoyen Maire François Dinez, très populaires, très estimés, et dont il goûtait fort les avis, calmèrent ses premiers transports. Les beaux yeux de Charlotte Pujols firent le reste.

Quoique âgé de plus de 50 ans et père de trois filles dont la plus jeune avait 24 ans, Bô s'était laissé dompter par les charmes et par la douce fascination de la jeunesse et de la beauté. Pareil au lion amoureux, il avait limé ses dents, rentré ses griffes et s'était fait débonnaire. On l'avait vu, pour plaire à son amante, soustraire aux rigueurs de la loi la famille de Pommayrol, entr'ouvrir légèrement la porte

des maisons de réclusion et noyer dans ses protestations et ses serments d'amour, — auxquels il devait se montrer parjure, — son exaltation et sa fureur. « Tant qu'il fera la cour à Charlotte, disaient les amis de l'humanité, il ne fera pas tomber les têtes. » Et en effet, l'échafaud ne fut pas dressé à Villefranche.

Bô et Chabot regagnèrent Paris vers le milieu de mai, après un proconsulat aussi remuant qu'infécond. Ils avaient eu soin de se faire remercier chaleureusement par le Conseil « du bien qu'ils avaient réalisé grâce à leur zèle, à leur énergie et à leur impartialité absolue. » Les temps étaient si singuliers qu'on les eût au besoin portés en triomphe.

Ils espéraient donc pouvoir offrir à la sainte Montagne leur département d'origine comme une conquête définitivement acquise au jacobinisme le plus pur. Mais voilà que, quelques jours plus tard, éclatait la nouvelle de l'investissement de la Convention et de la proscription du parti girondin.

La France prit assez mal la chose. Caen, Toulon, Lyon, la Vendée se soulevèrent. Le Tarn, la Lozère, le Gard accueillirent favorablement les idées de contre-révolution. Près de 70 départements manifestèrent des velléités de résistance.

Dans l'Aveyron, écrivait Lagasquié, « sur 650 et quelques Communes, il y en a plus de 500 qui ont pris part directement ou indirectement à la révolte. On en viendra à bout, mais il faudra profondément incruster la liberté dans le cœur des Ruthénois pour qu'elle y prenne racine. »

En attendant, les esprits étaient très surexcités. Les hommes les plus écoutés, tels que Arssaud, Cambe, Rodat, Flaugergues, Delpech, Andurand, de Nogaret, protestaient hautement contre l'élimination du Corps législatif de l'élément pondéré et modérateur. Moins parlementaires, les

citoyens actifs mettaient sous les verroux, à titre de représailles, l'évêque intrus, le pauvre Debertier, qui avait osé écrire audacieusement au pape, qui s'épuisait en mandements aussitôt réfutés et dont l'autorité était absolument méconnue. On incarcéra de même le père, la mère et la sœur de Chabot.

Les autorités du département ne purent résister à la poussée de l'opinion. Le 27 juin, le Directoire de l'Aveyron, outré des attentats commis contre l'Assemblée, rédigea une virulente Adresse d'indignation réclamant le rapport immédiat du décret mettant en état d'arrestation trente-deux représentants. Il délégua même auprès de la Convention, pour lui remettre cette Adresse, deux députés spéciaux : Cambe, le futur membre du Tribunat, et Hip. de Monseignat, dont la réputation comme jurisconsulte rivalisait en Rouergue avec celle des Piales, des Ricard et des Laviguerie.

Camboulas se trouvait donc en union d'idées avec ses concitoyens quand il prenait la défense des Girondins, et s'il recueillit, en cette occasion, les outrages d'un ancien condisciple, il recueillit aussi, comme un ample dédommagement, les félicitations d'un autre camarade de collège demeuré, lui, le type de l'honneur.

Exprimer la déconvenue et la fureur de Chabot serait chose impossible. Il écuma à la tribune, y épancha un torrent de bile, dénonça son collègue Saint-Martin-Valogne, dénonça le Conseil départemental, le Directoire et obtint même un décret d'accusation contre les autorités constituées de l'Aveyron, qui ne purent échapper à une comparution à la barre de l'Assemblée que par une lettre de rétractation.

Pendant ce temps Charrier, le royaliste fidèle, avait relevé dans la Lozère l'étendard de l'insurrection. On avait réaperçu, au milieu d'une poignée de paysans, son uniforme

bleu à revers et à parements blancs, sur les boutons duquel se détachait cette devise : *Le roi, la Loi.*

Bientôt la poignée d'hommes était devenue un bataillon, puis une petite armée, l'armée chrétienne du Midi. Les agents de la Convention marchent aussitôt contre elle. Charrier fond sur les troupes régulières, les met en déroute, s'empare de leurs armes et de leurs munitions, lance des proclamations « de par le roy et de M. le Régent » et enrôle sous sa bannière de nouveaux partisans.

De hameau en hameau, la cloche des églises tinte l'*Angelus* de la délivrance. L'armée royale arbore la cocarde blanche. Elle emporte Marvéjols, prend Mende, la Canourgue, et défait encore à Chanac les troupes conventionnelles dont elle enlève l'artillerie. La Lozère tout entière est en son pouvoir. Les municipalités font leur soumission. Les arbres de la liberté sont abattus.

Malheureusement pour le chef insurgé, l'explosion avait été prématurée et le mouvement n'avait pas eu le temps de se généraliser. Alors qu'il espérait recevoir d'importants renforts de l'Auvergne et du Gévaudan, ce furent des bataillons organisés en hâte dans les départements limitrophes qui surgirent de toute part pour le cerner et paralyser ses mouvements. Il licencia aussitôt sa troupe, de crainte de la compromettre, et alla s'ensevelir, avec sa femme et son aide-de-camp, au fond d'un antre, dans une forêt.

Cependant Louchet, que son ex-confrère Chabot semblait reléguer au second plan, et qui avait la nostalgie des ignobles besognes, Louchet s'acharnait contre Charrier dont l'éclipse déconcertait ses instincts de férocité. Il incitait les gardes nationales à faire des battues dans les bois, à sonder les fourrés et les cavernes. Il mettait tout en jeu pour découvrir l'asile qui abritait le rebelle.

La trahison vint en aide à ses efforts. Un parent de Charrier révéla le secret de la cachette pratiquée sous le seuil de la grange de Prégard. Le domaine fut investi et, vers l'entrée de la nuit, Charrier fut appréhendé, ainsi que sa compagne et Laporte, et conduit à la prison de Rodez.

Le milieu dans lequel avait été amené le captif ne lui était pas hostile, car nombreux étaient dans le pays les adhérents à sa cause. D'autre part, les autorités locales se trouvaient en majorité girondines. Aussi affectait-on d'oublier sa présence dans la tour de l'évêché.

Mais Louchet veillait et sa haine infatigable couvait la victime. Vers les premiers jours de juillet, il se plaignit à la Convention de ce que « le procès de l'infâme Charrier, à Rodez, ne fut pas encore commencé. Le peuple s'indigne !.... Il est temps de faire une justice éclatante de cet infidèle mandataire du peuple qui, dans l'Assemblée Constituante, fit tous ses efforts pour redonner à la nation des fers et un tyran ! de cet homme exécrable qui n'a cessé de conspirer contre la liberté publique. Son existence est un fléau.... Il faut donc qu'il soit immédiatement jugé. »

La Convention ne refusait jamais pareilles requêtes. Le procès ne fut pas long. Traduit devant le tribunal criminel le 16 août 93, Charrier fut condamné à mort. Le même jour, à 3 heures du soir, il fut conduit au supplice au milieu d'un cortège de plus de 6,000 hommes commandés par son ancien collègue Châteauneuf-Randon, heureux, dit-on, de se venger à cette heure de certaines provocations que lui aurait adressées jadis son trop véhément compatriote.

Le sang de Boudou versé par Chabot, le sang de Charrier versé par Louchet, deux anciens serviteurs du Dieu de paix et de miséricorde, inaugura, pour ainsi dire, la rosée révolutionnaire qui devait rougir la place publique de Rodez.

Cet exploit accompli, Louchet partit pour la Somme et pour la Seine-Inférieure, où il allait immoler un autre grand proscrit, d'Espréménil. A cet homme bas et abject, il fallait de nobles victimes.

Pour accentuer la répression, le général Marbot poursuivait activement dans tous les coins de l'Aveyron les bandes hostiles qui parfois faisaient payer cher la victoire. Les patriotes incendiaient les forêts, les châteaux, « ces repaires de brigands, » rasaient les villages, passaient au fil de l'épée tous ceux qui leur paraissaient suspects et envoyaient le reste devant des Commissions militaires. Le tribunal criminel de l'Aveyron était d'ailleurs, de l'aveu même de Louchet, « composé d'excellents éléments. Le président a protesté contre les arrêtés liberticides du département. L'accusateur public est le frère du représentant Bô. Sa seule défaillance a été d'acquitter les complices de Charrier. »

Il en était de même sur toute l'étendue du sol français. La Convention comprimait avec une énergie incroyable les mouvements de l'intérieur. A Lyon, à Marseille, dans les grands centres, elle étouffait dans le sang les moindres germes d'indépendance. Le Comité de Salut public suffisait à cette tâche immense.

Caen, le dernier rempart de la Gironde, s'écroulait à son tour. Les députés proscrits y avaient soulevé plus de curiosité que d'enthousiasme. Vestales d'un nouveau genre, ils s'étaient donné pour mission de ne jamais laisser s'éteindre le feu de l'indignation publique, et voilà qu'ils s'étaient dépensés en conversations inutiles, en phrases creuses et poétiques, en indolence physique qui n'avait engendré qu'une activité indifférente. Tout avortait sous leurs mains. Leur guerre civile ne fut qu'une courte échauffourée.

Le triomphe grisa les Jacobins et les exalta autant que les avait exaspérés la résistance. Il ouvrit l'ère des représailles.

La Montagne savoura le mets de la vengeance, ce mets si doux à manger froid. Aucun excès ne put assouvir sa soif de revanche. Elle fit exécuter la reine pour décapiter le principe royaliste, Philippe-Egalité pour prévenir tout retour dynastique, Madame Roland pour dissiper les dernières illusions de vertu et d'humanité. Elle envoya à la mort les 21 Girondins enfouis dans les prisons de Paris pour en finir avec le fédéralisme. Elle fit mieux et, pour en finir avec le modérantisme lui-même, elle rendit un décret d'arrestation contre les 73 députés de la Plaine qui, par leur protestation des 6 et 19 juin, s'étaient montrés en complicité morale avec le côté droit.

Comment et par quel phénomène Camboulas ne figura-t-il pas dans ce dernier convoi de *malfaiteurs* dirigés sur la prison de la Force? Je ne saurais le dire. Depuis l'accès de fièvre généreuse qui en avait fait un personnage fort compromis, son effacement avait dû être bien complet.

Quant à ses collègues de la Plaine, leur examen de conscience ne leur révélait comme acte punissable que l'unique velléité d'une protestation platonique. Jusque là, ils étaient restés muets, humbles, ignorés. Ils avaient accepté tout ce qu'on leur avait imposé. Ils avaient foulé aux pieds leurs opinions, leurs sentiments, leur pudeur, leur dignité. Et cependant ils succombaient!.... Mais alors, il ne leur en aurait pas coûté davantage de montrer un peu de grandeur d'âme! Et du moins, en succombant, auraient-ils eu la consolation d'avoir dignement vécu!

Les derniers Girondins fugitifs, vestiges défaillants d'un

grand parti, avaient abandonné la Normandie, les uns sous l'uniforme des volontaires du Finistère, les autres sous divers déguisements. Ils allaient au hasard, de gîte en gîte, traqués comme des bêtes fauves, décimés par le froid, la faim, la maladie, prolongeant sans espoir une lugubre agonie.

Sept d'entre eux avaient pu gagner Bordeaux à travers mille dangers : Guadet, Pétion, Barbaroux, Buzot, Louvet, Salles et Valady. Mais leur présence avait été vaguement signalée et tous les agents de Tallien étaient en quête d'une si belle proie. Ils durent s'enfouir dans une catacombe, à trente pieds sous terre, presque sans pain, toujours sans air, appréciant à l'aise ce qu'est la tyrannie du peuple, eux qui avaient déchaîné le peuple contre la tyrannie des rois.

Ils s'échappèrent enfin, hâves, épuisés, amaigris, et se séparèrent à Saint-Emilion : Guadet et Salles pour monter sur l'échafaud ; Barbaroux, Buzot et Pétion pour semer leurs cadavres dans les Landes.

Valady prit la route des Pyrénées. Il était malade, grelottait la fièvre. Il aurait voulu revoir encore ses belles montagnes aveyronnaises, respirer quelques bouffées de cet air natal qui eut rendu la vigueur à son corps endolori, l'espoir à son âme affaissée. Là du moins il retrouverait des amis, des parents longtemps abandonnés mais toujours chéris, tandis qu'il était seul, toujours seul depuis sa poignante séparation d'avec ses compagnons d'infortune. Mais non, il le sentait bien, c'était fini. Il avait 26 ans, et depuis 10 ans déjà il vivait d'illusions. Pourquoi lutter contre la destinée? Pourquoi se débattre contre la Providence? Au fond, il n'y avait de vrai, de bon, de beau que la foi de ses pères, que le Dieu de son enfance, ce Dieu qui réconforte et donne la résignation, ce Dieu qu'il avait méconnu et vers

lequel il élevait aujourd'hui toutes les aspirations de son être.

Il arriva, le 3 décembre, à la lisière d'un bois, aux environs de Périgueux. Ce fut sa dernière étape. Une patrouille mit inopinément la main sur lui pendant qu'il prenait quelques instants de repos.

Arrêté, reconnu, il fut aussitôt interrogé par Roux-Fazillac, son ancien collègue, représentant du peuple en mission, et livré au Tribunal criminel. Il était hors la loi ; son procès ne pouvait être long.

Un acte d'accusation, libellé en toute hâte, au hasard, le déclara convaincu d'avoir « le 20 janvier, soulevé contre la Montagne les bataillons dévoués à la cause du royalisme ; d'avoir, à la même époque, fait afficher un placard où il invitait les bourgeois à prendre les armes pour exterminer les Jacobins, la Montagne et tous les patriotes. »

Il n'y avait dans tout cela pas un mot de vérité. Mais qu'importait aux juges ? qu'importait à l'accusé ? Il n'en fut pas moins condamné à mort.

Le condamné ne protesta pas. Il se borna à demander qu'il lui fut permis de mourir de la mort d'un soldat.

Roux-Fazillac était, comme Valady, un noble dévoyé ; comme Valady, c'était un ancien officier de l'armée royale. Il accorda à son collègue cette faveur suprême.

Le jeune Girondin commanda lui-même le peloton et mourut avec un courage digne de sa grande âme.

En payant de sa vie, à la fleur de l'âge, le prix de ses illusions et du fanatisme politique, en expiant si vite et si noblement des fautes qui furent avant tout des fautes de jeunesse, Valady, réhabilité devant l'histoire, reprend le rang qui lui appartenait et laisse à l'Aveyron le souvenir

d'un homme qui fut, à l'heure de la Révolution, une partie du cœur et de la poésie de la patric.

Avant de marcher au supplice, Valady adressa à sa tante, Mlle de Jurquet, une lettre qui fut envoyée au Comité de surveillance de Rodez « pour être remise à destination s'il n'y a pas d'inconvénient. »

Cette lettre portait :

« Ma seconde Mère,

» Près de mourir, mes derniers sentiments sont pour vous. Votre douleur sur ma perte m'y rend seule sensible, et je viens la calmer en vous annonçant que l'excès de l'infortune a touché mon cœur. Je déclare devant mon Dieu que je meurs avec les sentiments de piété que vous m'inspirâtes.

» J'ai aimé le peuple comme vous me l'aviez appris, vous et ma tante que je vis toujours la mère des infortunés. Je me suis jeté à corps perdu dans la révolution que je regardais comme un remède nécessaire, envoyé par la Providence, aux maux excessifs du peuple et à l'oppression d'un gouvernement corrompu. Mon sort a voulu que j'aie été membre de l'Assemblée divisée en deux partis. J'ai embrassé celui qui annonçait une impartiale équité. Ma vertu et mon amour-propre me faisaient complaire à l'idée de combattre les excès du peuple, après avoir bravé la puissance du roi.

» Mon parti a succombé et je suis réputé traître, conspirateur, ennemi de la patrie..... Je me console de ma mort. Je me résigne à la volonté de Dieu toujours juste et je le

bénis d'avoir adouci la rigueur de mes juges jusqu'à permettre à un proscrit d'écrire à sa bonne mère.

» Je lui dirai que je gémis de n'avoir pas conservé aux soins de la reconnaissance une vie que l'on juge avoir été inutile ou funeste à la patrie, de n'avoir pas consacré à ma vraie vocation, celle des lettres et de la philosophie morale, des talents qui étaient nuls pour les affaires contentieuses et politiques ; mais je vous supplie de supporter en chrétienne le coup qui va me frapper et d'en chercher la consolation dans les circonstances de ma mort. Si Dieu est miséricordieux, ma résignation le touchera et lui fera oublier ma longue incrédulité.

» Vivez pour élever mes neveux orphelins ; apprenez-leur à aimer leur patrie autant que leur Dieu ; quoiqu'elle les ait dépouillés de leurs biens, ils lui doivent tout.... Abstenez-les des poisons de la haine et de la vengeance.... Point de ces dissensions vengeresses ni de ces fureurs héréditaires.

» J'espère que ma sœur recevra avec tendresse mes adieux. Mon long abandon doit s'oublier à cette heure dernière et fatale ; qu'elle puise auprès de vous des consolations pour le présent et du courage pour l'avenir. Dieu suffit toujours au malheureux quand il l'invoque bien. A sa place, sa mère n'eut pas trouvé son fardeau trop lourd.....

» Je ne puis parler de mon grand'père..... Cachez-lui..... C'est votre plus grande croix. Hélas ! si j'eusse adhéré à ses demandes multiples de vivre auprès de lui avec ma femme pour être son bâton de vieillesse, je vivrais ignoré mais tranquille et j'aurais rempli mes devoirs domestiques. La haine que j'avais pour ma femme l'a forcée d'émigrer avec son père..... C'est une victime de plus et je suis coupable d'avoir délaissé vos vieux jours. Pardonnez cette ingratitude

et vengez-vous en m'appliquant la sainte habitude de vos prières et aimez toujours ma mémoire sans vous désoler comme vous l'auriez dû faire pour un enfant plus reconnaissant.

» Adieu, je vous prie de faire une bonne pension à ma nourrice par testament et d'avoir soin d'elle et de ses enfants. Dieu nous rejoigne !

» XAVIER-GODEFROY IZARN-VALADY. »

CHAPITRE X

La loi des suspects. — L'ivresse du sang. — Tout y passe : les constituants, les parlementaires, les généraux, les nobles, le peuple, les femmes, les poëtes et les savants. — L'organisation du carnage. — L'Anacréon de la guillotine. — Le père Venance. — Les loups se mangent entre eux. — Hébert, Danton et Robespierre. — L'entorse du père Duchesne. — Chute des Dantonistes. — Le roman du capucin. — Les mirages de l'or. — La mort d'un voleur. — La monnaie de Chabot.

Dès les premiers mois de l'an II, la France se trouva enserrée dans un réseau inextricable, véritable nœud gordien que la hache ne parvenait pas à trancher. La loi des suspects, filet à mailles ténues, englobait la nation entière, n'épargnant aucun citoyen, ne laissant personne innocent.

Tout homme signalé, tout individu dont le nom était prononcé trop haut devenait un suspect, suspect de royalisme, de fédéralisme, de modérantisme, d'incivisme, de négociantisme, de tiédeur, de faux patriotisme. Tout ce qui tenait à un suspect par les liens du sang ou de l'affection devenait suspect à son tour. Suspect lui-même le juge, l'administrateur, le fonctionnaire qui considérerait un accusé comme non suspect. Or, tout suspect était coupable et tout coupable devait mourir. Chabot avait réclamé pour les aristocrates une nouvelle loi tellement simple qu'un enfant pût envoyer un émigré à la guillotine.

La mort se mit à planer sur le pays, brandissant une faux toujours aiguisée. Les Jacobins se baignèrent dans une mare rouge. Le sang est pour les brutes une liqueur apéri-

tive, une boisson savoureuse dont l'ivresse, plus capiteuse que celle du vin, emplit de volupté. Ils se disaient avec emphase les fils de 89, et ils n'en étaient que les bâtards dégénérés, pastiches de leurs pères, réformateurs eux aussi, mais pour le mal. Du Nord au Midi, ils avaient tendu un vaste linceul un crêpe immense. Les prisons regorgeaient, malgré la trouée quotidienne largement pratiquée. La France n'était plus un champ de bataille, mais un grandiose abattoir, un charnier, une voirie humaine. Que l'on s'imagine la cour de Tibère, Oreste aux mains des Furies.

Fusillée à Lyon, mitraillée à Toulon, noyée à Nantes, guillotinée à Paris, la nation était une nation conquise, une futaie mise en coupe réglée. Aux expansions de la liberté, on a substitué les saturnales de la bestialité. Ce fut une nausée qui dura un an.

En retraçant aujourd'hui les supplices, en voyant se dresser les spectres et les fantômes ensanglantés passant à travers les lugubres régions de la Terreur, on croit écrire un chapitre de l'*Enfer,* de Dante, de l'Enfer ou de la *Divine Comédie,* car les Français, ces incorrigibles gouailleurs, prenaient la chose assez gaiement. Le vieillard humait sa prise dans une tabatière à la Marat, les femmes portaient des boucles d'oreilles à la chatière, les jeunes filles des anneaux à la trappe, les enfants des chaînes à la chatonnière.

Pour mieux accomplir sa besogne sanguinaire et pour la mener avec méthode, la Convention était revenue sur ses pas, avait jeté un regard sur le passé en récapitulant les institutions et les hommes, puis avait ramassé, pour les livrer au bourreau, les retardataires par elle un moment oubliés.

Ne restait-il pas d'ici ou de là quelques vieux parlemen-

taires dont l'opposition au pouvoir royal avait fourni les premiers ferments de la révolution, quelques anciens constituants précurseurs de l'ère nouvelle, quelques constitutionnels fondateurs de la république? Lafayette, il est vrai, gémissait dans les souterrains d'Olmutz; Clermont-Tonnerre était mort; d'Espréménil et Charrier avaient, grâce à Louchet, arrosé de leur sang la patrie régénérée; les Lameth étaient en exil; Cazalès, Maury, Malouet avaient dû fuir le sol natal; Sieyès faisait le mort aux pieds de la Montagne! Mais encore; en cherchant bien! On en trouva trente-neuf. Et parmi eux Barnave, Duport-Dutertre, Bailly; Barnave, l'émule de Mirabeau; Duport-Dutertre, l'ancien ministre de la justice; Bailly, le président de la séance du Jeu de Paume, qui furent tous associés dans l'immolation.

Près de 200 magistrats des Parlements de Paris et de province ne firent qu'un court stage dans les prisons.

Biron, d'Estaing, Lavalette, Lamorlière, Latour du Pin, Villeroy, De Mouchy, Dillon, d'Avesne, O'Morand, de Laroque, Custine, Beauharnais, Luckner, Westermann, vingt-cinq maréchaux, amiraux ou lieutenants-généraux, qui n'avaient versé qu'une partie de leur sang sur les champs de bataille, vinrent offrir le reste aux libations des sans-culottes.

Il n'y avait presque plus rien à émonder dans le clergé réfractaire, car cent mille prêtres non assermentés avaient été déjà suppliciés ou martyrisés pour leur foi. On dut s'adresser au clergé républicain. Gobel, le lâche archevêque de Paris, qui avait renié l'épiscopat et assisté à Notre-Dame à la fête de la déesse Raison; Lamourette, le rêveur évêque de Lyon; Gouttes, l'évêque d'Autun, payèrent de leur vie leur adhésion au nouveau régime.

Certaines fournées constituaient à elles seules un volume

entier du Livre d'or de la noblesse française. Pour cette catégorie d'accusés, le seul crime invoqué, c'était leur naissance. Les paralytiques titrés et blanchis par l'âge se voyaient accompagnés au supplice par l'enfant qui eut perpétué leur race maudite.

Puis vint le tour des bourgeois, des marchands dont la richesse insultait à la misère publique, des artisans, des laboureurs, des hommes du peuple, sous un prétexte quelconque ou sans prétexte, pour entretenir la terreur, pour empêcher la hache de se rouiller, pour le plaisir.

Puis encore ce furent les femmes. Depuis Mme Elisabeth, Mme Roland, Lucile Desmoulins, Mme Hébert, Olympe de Gouges, Charlotte Corday, Mme du Barry, depuis les religieuses de Montmartre et les jeunes filles de Verdun, la populace s'était sentie alléchée par l'agonie de la jeunesse et de la beauté. La Convention ne sauvait-elle pas la république d'un pressant danger le jour où elle garnissait ses charrettes de jeunes vierges, vêtues de blanc comme pour une procession, corbeilles de lys gracieux, leurs têtes blondes penchées sur le cœur de leurs compagnes, leurs dix-huit ans rayonnants à l'heure où ils allaient être fauchés ! Le peuple éprouvait une volupté de dilettante à écouter ces sanglots étouffés, à voir couler ce sang vermeil, à voir tressaillir ces chairs palpitantes, ces lèvres faites pour le baiser.

Restait encore debout une aristocratie, celle de l'intelligence. Elle fut à son tour abattue. Hommes de lettres, artistes et savants durent passer sous le niveau égalitaire.

Condorcet, l'un des plus grands noms de la Révolution, Condorcet, le volcan couvert de neige, mourut du poison qu'il avait distillé dans les veines de la nation. Mis en accusation à la demande de Chabot, pour avoir défendu ses amis les Girondins dans une adresse aux Français, il fut se ca-

cher comme eux dans une retraite obscure, puis il périt, comme Socrate, dans sa prison, en écrivant son livre *De la Perfection humaine*. — Longuet, avocat éloquent, écrivain distingué, trouva fatale la célébrité dont il était avide. — Roucher, l'auteur du poème des *Mois*, expia son talent et la modération de ses principes. — Le baron allemand, Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain, le panégyriste du régicide, perdit la tête à vouloir être peuple. — Malesherbes, dont le titre d'académicien était éclipsé par celui de consolateur de son roi, attendait, dans un cachot malsain, le couperet qui devait le frapper avec toute sa famille, en disant gaiement : « Je suis devenu, paraît-il, mauvais sujet à la fin de mes jours, puisque je me suis fait mettre en prison. » — Lavoisier apprenait de Fouquier-Tinville que « la République n'a besoin ni de savants ni de chimistes. » — André Chénier, le poète attique, qui avait déserté un jour le Parnasse pour le Forum, expirait en exhalant le plus mélodieux soupir qui se soit jamais exhalé d'un cachot. — Chamfort, arrêté pour avoir traduit ces mots : *La fraternité ou la mort*, par ceux-ci : *Sois mon frère ou je te tue*, volait sa tête au bourreau, en s'exécutant lui-même, pour prouver qu'il était libre. — Heureux ceux qui avaient disparu avant l'application des réformes dont ils avaient doté le monde !

Ainsi tombaient, une à une, toutes les illustrations, toutes les élites des diverses classes de la société française.

Et tout cela s'accomplissait mécaniquement, régulièrement, sans secousse. Le carnage avait reçu tous les perfectionnements désirables. Délateurs, pourvoyeurs, jurés, juges, accusateurs, exécuteurs concouraient à l'œuvre avec la régularité d'un rouage de métal, avec l'impassibilité d'une machine. Des insulteurs étaient embrigadés pour faire cortège aux charrettes, pour injurier les victimes et

prôner les bourreaux. C'étaient les hideux bataillons des tricoteuses :

> De ces effroyables femelles
> Les intarissables mamelles,
> Comme de publiques gamelles,
> Offrent à boire à tout passant ;
> Et la liqueur qui toujours coule
> Et dont l'abominable foule
> Avec avidité se soûle
> Ce n'est pas du lait, mais du sang.

Comme s'il n'était pas suffisant pour la Convention de remuer à la pelle les victimes humaines, d'empiler les cadavres, elle alternait les égorgements des vivants avec les violations de sépultures. Elle fouillait dans les tombeaux des rois, exhumait l'histoire et l'éparpillait au vent, profanait les linceuls et les sceptres, scrutait avec une curiosité malsaine les suaires des princesses et des reines, poussait à la voirie tout ce qui avait été royal.

Le Comité de Salut public, pris de vertige, devinant la chute, pressentant le gouffre, présidait à toutes ces orgies ; le Comité de Salut public, c'est-à-dire la Montagne dirigeant et le Marais exécutant. Le Marais y était représenté par son chef, Barère, Barère qui fulminait contre Camille Desmoulins pour avoir osé lancer dans son journal l'idée d'un Comité de Clémence, Barère qui avait mérité le titre pompeux d'*Anacréon de la guillotine.* Ce chef de la faction des eunuques était à la cruauté, puisque la cruauté était à l'ordre du jour, mais il entourait les décisions sinistres d'images vaporeuses, de douces fleurs de style et de sentiment, allant, après sa sinistre besogne, épicurier à Clichy autour d'une table sensuellement enguirlandée de femmes lascives.

Le caprice, la fantaisie, l'intérêt, quelquefois le hasard, mais surtout la vengeance, formaient autant de leviers de mort entre les mains des satrapes qui égrenaient leur bon plaisir sur la France asservie. Chabot, dont la rage et la lubricité avaient déjà fait périr de nombreux innocents, ne laissa pas échapper l'occasion de cimenter avec du sang, au mois de janvier 1794, la vieille blessure d'amour-propre que lui avait faite jadis un de ses anciens confrères des Capucins de Rodez.

Six ans cependant s'étaient écoulés depuis que Jean Dougados, plus connu sous le nom de Père Venance, avait satirisé le rigide gardien du couvent subitement transformé en libertin de barrière, et l'épiderme du défroqué ressentait encore un désagréable chatouillement. Le Père Venance, lui, avait certainement oublié ces rimes fugitives envolées aux voûtes des cloîtres de Saint-François. Après avoir publié son poème sur la *Quête du blé,* son élégie sur l'*Ennui,* primée aux Jeux floraux, son rêve de la *Veillée;* après avoir, l'un des derniers, quitté le monastère dont les portes se fermaient aux psalmodies religieuses, professé l'éloquence à Perpignan, servi de secrétaire à la princesse Lubomirska, il avait embrassé la carrière des armes pour combattre les Espagnols, et était parvenu, après une existence des plus aventureuses, au grade d'adjudant général. Ses chefs l'avaient, quelques mois auparavant, envoyé à Paris, pour exposer au ministre de la guerre le dénument de l'armée des Pyrénées. Il se trouvait dans la capitale durant la journée du 2 juin. Chabot, dont la mémoire était aussi tenace que la rancune, le vit, le reconnut, le fit immédiatement arrêter comme ayant facilité la fuite de plusieurs Girondins, notamment de Biroteau, et l'envoya à l'échafaud. Dougados n'avait pas encore trente ans. Ses

dernières paroles, empreintes d'une ironie méprisante, assignèrent à son meurtrier un prochain rendez-vous sur la fatale plate-forme.

La prophétie ne tarda pas à s'accomplir.

En effet, après avoir décimé à satiété autour d'elle, la Convention allait reprendre cette tâche de Pénélope sans cesse recommencée, et dont elle semblait friande, qui consistait à se décimer elle-même.

Il n'y avait plus de Gironde ; elle était expirée. Il n'y avait plus dans la Plaine le moindre symptôme d'existence personnelle; les 73 qui avaient eu l'air de vivre durant l'espace d'une signature étaient en pénitence à la Force. Il n'y avait plus que la Montagne. Mais, dans la Montagne, plusieurs partis, puisqu'on y comptait plusieurs ambitions. Or, chacun aspirait à la défaillance du parti rival afin de le supplanter. La prédominance des personnes, des opinions et des tendances les mettaient aux prises.

Hébert, Danton et Robespierre étaient les chefs des trois groupes en présence pour le moment. Les Hébertistes, énergumènes insatiables, accusaient le Comité de Salut public de faiblesse. Le parti de Danton l'accusait d'excès de rigueur. Robespierre restait muet et insondable entre ceux qui rêvaient la folie d'Héliogabale et ceux qui rappelaient trop la clémence de César : ses plans étaient dressés, il voulait les perdre tous les deux, l'un après l'autre.

A pousser chaque jour des charretées de victimes à la guillotine, les premiers devaient finir par gagner une entorse.

Ancien distributeur de contre-marques au théâtre où jouait Collot, Hébert traînait sans cesse après lui une bande de braillards, d'aboyeurs, de vagabonds, d'êtres tarés et véreux faisant parade d'athéisme et de dépravation. Là

figurait toute cette nuée de sauterelles qui s'était abattue sur la France républicaine, pour pêcher en eau trouble et tâcher de s'enrichir au milieu du désordre; groupe d'intrigants obscurs et de personnalités corrompues, dans les rangs duquel brillaient le banquier hollandais Cook, le belge Proly, les banquiers allemands Frey, les espagnols Guzman et Pereyra, le banquier anglais baron de Veauce et nombre d'autres spéculateurs véreux. On eut dit que tous ces gens-là s'évertuaient, à force d'atrocité et de perversion, à déshonorer la Révolution. Les partisans de la Commune, les Cordeliers, auxquels ils faisaient cortège, se gonflaient, se bouffissaient, s'érigeaient en puissance, fulminaient contre la pusillanimité de la Convention et menaçaient d'imposer leur volonté.

Sur l'instigation de Robespierre, le Comité de Salut public prouva aux Hébertistes qu'il n'était pas pusillanime, en les faisant tous arrêter et condamner pour avoir préparé un mouvement insurrectionnel. La gueule du *Père Duchesne* éternua à son tour dans la lunette. Ses satellites périrent comme des scélérats vulgaires.

Après avoir renversé le piédestal de la Commune, Hébert, il s'agissait maintenant d'abattre la statue du peuple, Danton. C'était bien là l'éternel banquet de Saturne. Après les Girondins, les Hébertistes; après les Hébertistes, les Dantonistes; puis encore après Danton, Robespierre; après Robespierre, les Montagnards de Prairial; après ceux-là, les autres, tous, jusqu'à ce qu'épuisée par ce vertige immolatoire, la Convention ne trouva plus d'holocaustes à extraire de son sein.

La démolition du colosse commença par son entourage. Frapper ses amis, n'était-ce pas l'ébranler lui-même?

Chabot le renégat, Chabot l'homme de chair, paillard, vil

et bas, fut la première éclaboussure de ce travail de sape et de mine. Le bourreau devint le patient et, hâtons-nous de le dire, ce triste personnage n'eut pas même le privilège de finir pour un principe ou pour une idée ; il eut la fin d'un misérable bandit.

Chabot, on se le rappelle, avait applaudi l'un des premiers à la chute des Girondins. Il avait, durant plusieurs heures, déposé dans leur procès comme témoin à charge, déversant l'invective, avec une passion non dissimulée, contre ceux qui l'avaient dédaigné comme un être sans conséquence. Il s'était signalé par une frénésie sauvage à l'égard de ses collègues plus modérés ou moins excessifs. On l'avait vu prendre une part active à l'épuration constante du Corps législatif. Tout ce que l'extravagance la plus déréglée peut concevoir, tout ce que l'imagination peut enfanter de plus grotesque, il l'avait mis en œuvre au profit de sa popularité. Son haleine immonde avait sali le royal orphelin du Temple ; il avait insinué que c'était à l'apothicaire à en purger le pays. Il avait obtenu le décret qui transformait la cathédrale de Paris en temple de la Raison, en affirmant que « le citoyen Jésus-Christ était le premier sans-culotte du monde. » Toujours en avant parmi les plus en avant, il était l'un des clubistes les plus assidus des Jacobins et des Cordeliers.

Et voilà que, tout à coup, une accalmie s'était produite dans sa frénésie, une sourdine venait tempérer son jacobinisme. A la stupéfaction des Tribunes, il parlait de la nécessité d'un côté droit au sein de l'Assemblée nationale, et de son intention d'en constituer un au besoin, à lui tout seul. Il engraissait à vue d'œil, prenait un air cossu, et plus il engraissait, plus il se décrassait, plus aussi son attitude devenait girondine. On commençait à parler de sa tiédeur, à s'étonner de son luxe. Lui, qui était entré dans la révolution

avec sa pension ecclésiastique, affichait maintenant dans son intérieur, comme Julien de Toulouse, un confort extraordinaire, une somptuosité de nouvel enrichi.

C'est que le fils du cuisinier de Rodez venait d'épouser une jeune Autrichienne, nommée Léopoldine Frey, de Brünn en Moravie, qui lui avait apporté en dot 200,000 livres. Les deux frères de la malheureuse Léopoldine, l'un et l'autre barons et banquiers allemands, qui avaient été pendus à Vienne en effigie pour malversations dans les fournitures de l'armée, et qui désiraient se faire une réputation de patriotisme à l'abri de laquelle ils pussent tripoter à leur aise dans les fonds publics, avaient sacrifié leur sœur à l'ancien Capucin. Ils escomptaient l'influence d'un beau-frère qui se vantait d'être le premier révolutionnaire de l'Europe.

Les 200,000 francs de sa femme, l'espoir entrevu de tripler cette fortune dans l'agiotage, le miroitement des pots-de-vin destinés à acheter les consciences ou la conscience du Comité des Finances, eurent bientôt triomphé de l'intégrité de pacotille dans laquelle Chabot se drapait quand il était pauvre.

Certes, il avait bien invité à sa noce les membres du Club des Jacobins, mais déjà son influence commençait à décroître, car son alliance avec une compatriote de l'ex-reine avait mis les esprits en éveil. On se redisait tout bas l'ancienne affirmation de M. de Narbonne l'accusant d'avoir reçu de l'argent de la Cour. On murmurait un peu plus haut une histoire récente d'altération d'un décret concernant la Compagnie des Indes, qui lui aurait valu, ainsi qu'à deux autres députés, Julien et Delaunay, des bénéfices considérables. L'affaire d'ailleurs était fort obscure ; néanmoins la légende s'en emparait, et l'on racontait avoir vu suspendus

par un fil dans les cabinets d'aisances de sa maison les cent mille francs prix de sa complicité.

Chabot se sentit saisi de noirs pressentiments qu'il communiqua à Danton. Il demanda même à la Tribune qu'aucun député ne pût dorénavant être arrêté sans avoir été entendu. Cette motion, de la part d'un orateur dont l'éloquence furibonde avait fait la réputation, le perdit de plus en plus dans l'esprit de ses amis. En se plaignant de ce que les Montagnards eux-mêmes étaient espionnés et menacés, en réclamant trop tard pour les représentants du peuple une inviolabilité qu'il avait si souvent méprisée, Chabot laissait bien voir qu'il sentait venir l'orage et qu'il essayait de le conjurer. La peur le gagnait, une peur croissante qui le faisait s'évanouir presque devant Robespierre, depuis qu'il l'avait par étourderie blessé sur l'article délicat de la Constitution.

Vaine épouvante! Le *Vieux Cordelier* ouvrit le feu. Il fit la chasse publiquement aux tripotages de Chabot et aux belles solliciteuses de Bazire. Il repoussa avec dédain les avances et les invitations de la jeune femme du moine. Puis il lança la bête aux Jacobins.

Déconcerté par la meute hurlante, intimidé par une attaque aussi directe, craignant d'être devancé dans son habitude invétérée de délation, Chabot se terra chez Robespierre et se confessa. Il déposa au Comité de Sûreté générale les 100,000 francs de la corruption, dénonça tous les projets que l'on voulut et écrivit, sons la dictée de Robespierre, une déclaration formelle contre tous les prétendus complices qu'on lui imposa.

Le 13 janvier 1794, le lendemain de l'exécution de Venance, Amar parut à la tribune, Amar dont l'apparition était toujours un sinistre présage. Il lança l'anathème contre

les trafiquants d'influence, contre les tripoteurs encore assis sur les bancs de l'Assemblée, contre les ambitions et les visées malsaines, et déchaîna cette tempête qui devait engloutir, avec de nombreux comparses, les hommes les plus importants de la République : Danton, Hérault de Séchelles, Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, Thomas Payne et autres personnages de marque.

Dans cette tourmente, Chabot disparut à son tour, mais il disparut par le mauvais côté. Il fut mis au secret à la prison du Luxembourg.

Il avait entraîné dans sa chute le pauvre Bazire et avait failli perdre aussi Merlin qui, dans la circonstance, n'avaient eu que le tort de garder le silence sur la culpabilité de leur collègue. Mais pourquoi les plaindre ? Ne pouvaient-ils à cette heure évoquer le souvenir des innombrables victimes innocentes qu'ils avaient à leur tour sacrifié ? La populace, dont ils avaient été les idoles, les chansonna impitoyablement. On fredonnait dans les rues ce refrain des *Trois corde-liés :*

Connaissez-vous rien de plus sot
Que Merlin, Bazire et Chabot ?
— Non, je ne connais rien de pire
Que Merlin, Chabot et Bazire,
Et personne n'est plus coquin
Que Chabot, Bazire et Merlin.

Du fond de sa cellule, l'ex-capucin écrivit à Robespierre : « Toi qui chéris les patriotes, lui disait-il, n'oublie pas que tu m'as compté dans leur liste, que j'ai toujours marché derrière toi dans le bon chemin. Ne m'abandonnes pas à la fureur de mes ennemis qui sont aussi les tiens. N'oublie pas surtout que je suis malade et au secret pour avoir ponctuellement suivi tes ordres, et que c'est d'après ton

conseil que je crus devoir taire quelques faits de ma déclaration....... »

Cet appel lamentable ne fut pas entendu. Le tyran resta inflexible, disant qu'il n'aimait point les voleurs. On trouva même plus tard, dans ses papiers, un projet de rapport où il faisait cependant à Chabot l'aumône de le considérer comme un conspirateur ou un conjuré : « Les représentants du peuple, y lisait-on, ne peuvent trouver la paix que dans le tombeau ; les traîtres meurent, mais la trahison survit. » Après ce cri de découragement, il dépeignait Chabot achetant, au prix de l'or de son mariage, la conscience des députés spéculateurs qu'il ne dénonçait ensuite que tardivement.

D'ailleurs la vengeance du tyran marchait plus vite que sa plume. Au moment où, dans son inflexibilité de destin, il écrivait contre Chabot ces lignes impitoyables, déjà le colosse était renversé, déjà était brisé le dernier obstacle qui s'opposait à sa dictature.

Malgré la dérisoire pitié de Robespierre, ce fut donc comme voleur, plutôt que comme accusé politique, que Chabot fut présenté à l'opinion publique.

Abandonné de tous, couvert de ridicule, méprisé par ses co-détenus, il ne lui restait pas même la gloire dans le malheur, il ne conservait pas dans la mort l'honneur qu'il n'avait pu ravir à ses victimes.

Il ne put supporter ce supplice d'infamie. Il sollicita de sa femme du poison qu'elle parvint à lui faire tenir. C'était du sublimé corrosif. Il l'avala nerveusement, mais bientôt, sentant ses entrailles déchirées, il se mit à pousser des cris affreux et à appeler du secours. On crut que le feu était à sa cellule. Les prisonniers accourent, le concierge ouvre et l'on voit le malheureux se roulant à terre dans des convul-

sions épouvantables, implorant la pitié des nombreux détenus que ses délations et sa haine avaient accumulés dans la prison. L'un d'eux, le docteur Jaiffert, lui administra du contre-poison et lui conserva assez de vie pour le supplice.

Trois jours après, il comparaissait devant le tribunal révolutionnaire. Il vint s'asseoir sur le banc où étaient déjà assis Danton, Hérault de Séchelles et Camille Desmoulins. Dernier outrage! Danton et ses amis se levèrent et s'écartèrent, indignés qu'on les confondit dans le même jugement avec un homme noté d'infamie.

Le 5 avril 1794, il monta dans la fatale charrette avec ses deux beaux-frères, avec Bazire et ses autres co-accusés. Il sanglotait et s'affaissait. Il disait languissamment, avec des larmes dans la voix, les yeux mouillés tournés vers le confident involontaire qu'il menait au trépas : « Ah! pauvre Bazire, c'est pour moi que tu meurs! » Celui-ci, sans un mot de reproche, le soutenait, car les cahots de la voiture avaient réveillé la poussée du poison et renouvelé les vomissements.

Le peuple se montrait Danton avec stupeur, admirait Séchelles, plaignait Camille, huait Chabot. La jeune femme de Danton, la belle Lucile de Camille, toutes les deux épousées par amour, furent pour leurs maris des anges consolateurs dans cette suprême infortune. Le souvenir de Léopoldine, épousée par cupidité, ne vint pas réconforter le cœur dépravé du Capucin qui, disent les contemporains, hâve et décomposé, eut sur l'échafaud *l'air honteux* — fin ignominieuse d'une vie plus infâme encore. Chabot avait 35 ans.

L'arrêt de condamnation portait aussi confiscation des biens du conventionnel aveyronnais. Fouquier-Tinville si-

gnifia cette double disposition aux administrateurs du département, par une lettre ainsi conçue :

« Paris, 23 germinal, an II.

» Citoyens, je vous préviens que par jugement du tribunal du 16, le citoyen François Chabot, âgé de 35 ans, né à Saint-Geniez-d'Olt, dans votre département, ex-capucin et député du Loir-et-Cher à la Convention nationale, demeurant à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, a été condamné à la peine de mort, et que, par le même jugement, ses biens ont été déclarés acquis à la République. En conséquence, je vous invite à faire les diligences nécessaires pour procéder à la séquestration des biens de ce condamné qui sont situés dans l'étendue de ce département.

» Salut et fraternité.

» Fouquié. »

En exécution de cet ordre, les scellés furent apposés aux divers domiciles du supplicié qui, par un consolant retour des choses d'ici-bas, ne resta plus connu dans son pays que sous le nom de l'*Infâme Chabot.*

A cette date inoubliable, la vie d'un scélérat se payait comptant de la vie de plusieurs hommes de bien. Le crime n'était châtié que par exception, et ces rares exceptions coûtaient cher à la vertu. Aussi la tache impure, laissée sur l'échafaud par le supplice de l'odieux enfant de Saint-Geniez, fut-elle bien vite lavée par le sang noble et généreux de glorieux enfants du Rouergue.

Le 20 du même mois, Fouquier-Tinville envoya à la mort Jean-Jacques de Balsac, baron de Firmi, natif de Sénergues, un des derniers survivants parmi les conseillers au

Parlement de Toulouse. Le parlementaire aveyronnais eut l'honneur de mourir avec les Pasquier, les Molé, les Saron et les d'Ormesson.

Puis le lendemain, ce fut un vieillard de 73 ans, le marquis de Julien de Pégayrolles, qui avait servi dans les Mousquetaires avant de devenir Président à mortier au même Parlement de Toulouse. Il se reposait à Millau de sa laborieuse carrière de judicature en cultivant les belles-lettres et en se faisant couronner aux Jeux floraux. Talent, savoir, dignité, caractère, tels furent ses titres à la mort.

Trois mois plus tard, vint le tour de Charles de Waroquier. Né à Saint-Affrique, cet inoffensif et sympathique érudit avait été d'abord lieutenant dans les grenadiers royaux de Picardie, puis major de la garde nationale de Paris au début de la Révolution, mais son penchant était à l'étude, à l'étude du passé qui lui fit vite oublier l'amertume et les dangers de l'heure présente. Alors que l'on décapitait la noblesse et que le seul nom d'aristocrate était une flétrissure, il publiait : *L'Etat général de France ; Le parfait miroir des nobles ou l'origine de l'ancienne et nouvelle noblesse.* Alors que les seuls insignes civiques, les seuls emblêmes patriotiques étaient la cocarde, le bonnet et la pique, il étudiait naïvement et sans malice les *Devises héraldiques, Le parfait jeu des Armoiries,* les merveilles du blason et les écheveaux généalogiques. Cette distraction singulière le conduisit à la prison des Carmes.

Mais cette prison était tellement bondée, qu'il fallut trouver un moyen d'y donner de l'air. On imagina une conspiration ourdie par les détenus et l'on envoya de suite les prétendus conspirateurs à l'échafaud. Waroquier était du nombre.

Ce jour-là, la guillotine était folle et tranchait au hasard.

On était ébloui par le scintillemeni du glaive. Cinquante-cinq têtes tombèrent pêle-mêle, arrachées à toutes les classes, à toutes les professions. Deux généraux, un amiral, un prince étranger, un ancien constituant, douze ci-devant nobles, onze prêtres, cinq négociants, cinq domestiques, des magistrats, des banquiers, des employés, des percepteurs, des hommes de lettres et des greffiers, formèrent une bouillie humaine qui alla fuser sur un lit de chaux dans la fosse commune.

Balsac, Pégayrolles et Waroquier, les trois rouergats estampillés au sceau de l'honneur, furent pour la République la monnaie de Chabot.

CHAPITRE XI

Bô voyage pour la Convention. — Sa lutte contre les *Chapeaux noirs*. — Ses titres à la renommée. — L'Aveyron terrorisé. — L'année de la *Paou*. — Ronde des Constituants, des Législateurs, des administrateurs, des sommités de la politique, de la science et des lettres dans les prisons de Rodez. — Le clergé rouergat et ses martyrs. — Corchan et ses vandales. — L'Etre suprême. — Robespierre pontife et roi. — Coassements d'adulation et coassements d'indignation. — La roche tarpéienne. — Palinodie.

Par malheur, la place de la Révolution à Paris ne but pas tout le sang aveyronnais répandu à cette époque. La rosée rouge humectait aussi le sol des provinces.

Dans les 85 départements, il y avait 85 échafauds en permanence, dressés comme des monuments incontestables de la fraternité républicaine. Les représentants en mission étaient chargés d'en empêcher le chômage.

Bernard-Saint-Affrique délégué à l'armée du Nord, Saint-Martin-Valogne au Comité des finances, Camboulas aux colonies, Lacombe au Comité de liquidation, Rous à peine impatronisé au sein de la Convention, Seconds perdu dans les nuages, n'avaient pas, comme leurs collègues Chabot et Louchet, fourni à l'exécuteur leur contingent de victimes. Mais Bô, en revanche, s'était évertué à répéter, en doublure mal exercée et manquant de souffle, les rôles tragiques de Carrier, de Maignet, de Lebon, de Collot d'Herbois, d'Ysabeau ou de Tallien.

L'éloignement avait tempéré sa grande passion pour

Charlotte Pujols. Il avait réfléchi un peu tard qu'il était vieux et infirme, qu'il était sans fortune et sans position, qu'il avait des enfants à établir, et lorsque Andurand, en homme probe qui croit à la religion des serments, lui transmettait les plaintes de la délaissée et lui rappelait ses promesses de mariage, il répondait par de vagues protestations, par des faux-fuyants et de vains prétextes. Sur son cœur enfiellé, l'amour était tourné à l'aigre. Il avait écumé dans son âme les bons sentiments qui y étaient un moment remontés à la surface pour n'y laisser subsister que la haine, la rancœur et l'amertume.

Alors, vrai commis-voyageur de la Convention, il avait promené du nord au midi, dans les Bouches-du-Rhône, dans les Ardennes, dans l'Aube, dans la Marne, dans le Cantal, dans le Lot, avec des poses d'Attila, son habit bleu, ses culottes en peau de daim, ses bottes à revers et son chapeau ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores.

A Marseille, il avait eu le désagrément d'être arrêté par les autorités fédéralistes et écroué dans un cachot durant trois mois. Néanmoins, cela n'avait pas refroidi son zèle.

Dès son arrivée à Mézières, il *épura révolutionnairement* les fonctionnaires civils et militaires, destitua et fit emprisonner le Conseil général et le Directoire du département pour avoir laissé organiser une assemblée de *Messieurs* et de *Chapeaux noirs*. Puis il se rendit à Givet, d'où il adressa au Club des Jacobins, en novembre 93, le récit de ses hauts faits :

« Après avoir, dit-il, épuré révolutionnairement l'administration des Ardennes et les autorités civiles et militaires qui gangrenaient le chef-lieu, nous nous sommes hâté de nous rendre à Givet, où les sans-culottes étaient prêts de

succomber sous la masse des fédéralistes. Sans notre présence, la Société populaire devenait un club de la Vendée. Quarante Muscadins, presque tous signataires d'une pétition contre-révolutionnaire, fabriquée après le 2 juin, ont été arrêtés et conduits en beau cortège à Reims.... Givet est aujourd'hui épuré, et le peuple émet librement ses opinions républicaines....

» En organisant ainsi ces visites *fraternelles*, nous consacrons le principe de ne faire la guerre qu'aux tyrans et aux aristocrates ; telle est notre position actuelle dans nos frontières.... Nous venons de prendre des mesures vigoureuses pour ne laisser en place aucune autorité constituée entachée du moindre soupçon d'incivisme. Instruits que presque toutes les municipalités des campagnes sont formées de toutes sortes de gens à écritoire (procureurs, huissiers, recors, avocats, praticiens), qu'elles ont fait des déclarations infidèles dans le recensement des grains, nous allons les faire renouveler et nous en excluons les nobles, les parents des émigrés, les hommes de loi et autres scribes.

» Il était temps de délivrer le peuple de l'influence des ci-devant *Chapeaux noirs*. Lorsqu'il sera dirigé par ses vrais amis, nul sacrifice ne lui coûtera pour défendre sa liberté ; mais il demande qu'on enlève à ses ennemis une arme d'autant plus dangereuse qu'il ne peut y opposer aucune force physique ; c'est l'or et l'argent qu'ils emploient pour égarer et corrompre l'esprit public et retarder ainsi l'affermissement de la république. Il faut absolument nationaliser ces superfluités liberticides. La richesse nuit à la santé et conduit rarement à la vertu. »

Dans l'Aube, il incarcéra en masse tous les riches Troyens et « l'aristocratie marchande, la plus vile de toutes. » Dans la Marne, il accabla de taxes arbitraires tous ceux qui por-

taient mal la carmagnole et fit couler des flots de larmes.

Les Cantalous, auxquels il échut ensuite, se montrèrent un peu plus rétifs à la domination du satrape ambulant ; aussi eurent-ils à subir des persécutions de tous genres. Les citoyens les plus immoraux, composant le conseil et la garde civique du représentant, organisèrent les déprédations et le pillage. Ces farouches séides s'étaient procurés des sceaux analogues à ceux de Worms et de Coblentz. Munis de ces timbres meurtriers, ils parcouraient le pays, levaient des impôts et des dîmes exhorbitantes, menaçant avec cynisme ceux qui hésitaient à payer de fournir à leur encontre, devant la commission révolutionnaire, des correspondances scellées du cachet de l'émigration.

Un coup de feu tiré à Aurillac sur le proconsul ne l'atteignit pas. En revanche, ses meurtriers maladroits, assaillis par les janissaires républicains, furent aussitôt massacrés. A cette occasion, la Société d'Aurillac adressa à la Société des Jacobins cette pompeuse missive :

« Les républicains de notre commune viennent par leur courageuse énergie de réduire les audacieux qui ont osé porter sur la personne de notre représentant Bô, des mains impies et sacrilèges. Le Cantal s'est levé et les eaux troublées du Lot sont devenues pures. Nous avons étouffé le germe d'une seconde Vendée. Quarante communes s'étaient coalisées, vingt s'étaient ébranlées. Les moteurs sont arrêtés et punis, la liberté est vengée. Nous avons juré de tourner contre les traîtres et les rebelles un fer préparé pour égorger les tyrans. »

Bô, dont la frénésie s'accentuait toujours, fit peser sur Cahors un joug encore plus tyrannique. Les paysans eux-mêmes ne furent pas à l'abri de ses exactions, et en leur criant : *Guerre aux châteaux,* il ne leur ajoutait pas *Paix*

aux chaumières. On le vit, dans les campagnes, arracher jusqu'aux croix d'or que portaient les fermières. Cette expéditive manière de battre monnaie indigna les moins susceptibles, et, là encore, l'effervescence méridionale attenta à la vie du commissaire de la Convention. Une insurrection faillit éclater dans le district de Figeac, et, si elle n'eut été étouffée en quelque sorte avant d'éclore, il est probable que Bô et ses satellites auraient été mis en pièces.

Sa fureur en redoubla et devint presque de la démence. On raconte qu'une jeune fille étant venue lui demander la liberté de son père, reçut cette réponse : « Sois tranquille, je ne veux que sa tête, je te laisserai le tronc. » Lorsque le peuple manifestait des inquiétudes à raison de la rareté des subsistances, il le rassurait en lui promettant qu'avant peu la population trop exubérante de la France serait réduite à 12 millions d'individus. « En révolution, disait-il encore, on ne doit connaître ni parent, ni ami : le fils peut égorger son père si son père n'est pas à la hauteur des circonstances. » Un tel langage, s'il n'était avéré, serait incroyable, tant l'imbécillité y surpasse la barbarie.

C'est ainsi que Bô se créait des titres à la postérité ; c'est ainsi, qu'avide d'une triste célébrité, il se préparait au temple de mémoire un médaillon d'infamie à côté des bustes de Chabot et de Louchet.

Il avait accompli ces multiples pérégrinations sur le territoire de la République, semant partout la haine et l'effroi, quand il reparut, pour la seconde fois, en avril 1794, dans son département d'origine comme représentant en mission. Il le retrouva mutilé, dévasté, appauvri, ensanglanté.

Depuis douze mois, les commissaires de la Convention : Taillefer et son délégué Cléophas, Chaudron-Rousseau, Paganel avaient pesé lourdement sur sa pensée et sur son

âme pour les modeler et les façonner à la forme jacobine, violentant ses instincts d'honnêteté, brisant, broyant, foulant aux pieds tout ce qui résistait au caprice montagnard. Le nombre des incarcérations avait grossi dans des proportions gigantesques. Chacun trembla durant cette année appelée encore dans les souvenirs populaires du Rouergue, l'année de *la Paou,* de la peur.

Des réquisitions incessantes pour l'armée des Pyrénées aggravaient la misère qui déjà était très grande par suite de l'insuffisance des récoltes. Ceux qui avaient deux paires de souliers devaient en sacrifier une ; ceux qui n'en avaient qu'une devaient prendre des sabots. Vivres, armes, argent, tout était à la nation ; au peuple, il ne restait que le dénûment. Quand Bô arriva dans l'Aveyron et qu'il ordonna l'incarcération de tous les citoyens de 18 ans non incorporés « dont l'existence est aussi inutile que scandaleuse », 1,500 habitants de Rodez, sur une population de 6,508, étaient inscrits comme manquant de pain.

La crise avait atteint un tel degré d'acuité, qu'en rien de temps, toutes les parties du corps social furent saisies dans l'engrenage.

La mort ou l'exil avaient englouti déjà la vieille noblesse et la vieille magistrature. A leur tour, ceux dont l'esprit plus jeune s'était teinté de libéralisme, ceux qui s'étaient laissé mordre par les serpents trompeurs d'une politique rénovatrice pâtirent de cette morsure.

Les trois Constituants : Pons-Soulages, Rodat et Andurand gémissaient dans les fers sous l'inculpation d'incivisme. On avait démoli la maison du premier « pour qu'il y eut un asile de moins ouvert aux scélérats et aux brigands. » En vain, le second s'était-il éloigné des affaires publiques pour se consacrer uniquement à l'amélioration

de ses champs ; l'ombrageuse susceptibilité des comités patriotes l'avait proscrit « pour avoir donné sa démission. » Sans Thermidor, l'ex-président du tribunal criminel, Andurand, aurait perdu la vie « pour avoir prêché avec chaleur la cause des Girondins et y avoir déployé un talent qui a eu un trop malheureux succès. »

Non plus heureux se trouvaient les anciens Législateurs. De Bourzes, membre du Directoire, déjà compromis comme ci-devant, plus compromis encore depuis qu'il avait porté dans l'Hérault un projet de fédération ; Arssaud, accusateur public, tiède dans ses réquisitions ; de Nogaret, président du district de Séverac, suspect dans ses opinions, furent révoqués, puis mis en réclusion.

Aux députés du passé vinrent s'adjoindre comme compagnons de cellule les députés de l'avenir. Le jurisconsulte Capblat, dont la modestie avait décliné en 1791 l'offre du portefeuille de l'Intérieur, avait été deux fois incarcéré et ne devait sa liberté précaire qu'au hasard d'une périlleuse évasion. De Ginestel, Dubruel, Galtié, Rouvelet ne purent se soustraire aux vexations des Terroristes. De Monseignat fut conduit de brigade en brigade vers la prison de la Force, d'où la mort de Robespierre devait seule l'arracher.

Traqués encore comme fédéralistes, MM. de Séguret, Clausel de Coussergues, Flaugergues, Delpech, les derniers représentants au Conseil et au Directoire du département des principes de modération et d'honnêteté.

Si violente était la rafale qu'elle avait balayé les hauts sommets de la littérature et des sciences avec la même âpreté que les sommets de la politique. Les voix durent se taire, les plumes cesser de rendre les conceptions de la pensée.

Chaptal, le grand chimiste, le futur ministre, qui ne

s'occupait en rien de la révolution, avait par cela même été considéré comme dangereux et digne de toutes les rigueurs. On ne le relâcha que lorsqu'on eut besoin de ses connaissances spéciales pour la fabrication de la poudre. — Bosc, l'homme de paix et de travail, avait été ravi par le tribunal criminel à ses études historiques et gisait depuis un an dans un cachot comme « *capable* d'avoir fait semblant de prêter le serment pour se lier plus fortement au système des réfractaires. » — Merlin, l'ancien doctrinaire, était mandé à la barre de la Convention. On lui savait mauvais gré de son oraison funèbre de Henri IV prononcée récemment au collège de la Flèche. Il lui fallut dénicher une cachette où il eut le loisir de méditer tout à son aise son *Essai sur les révolutions de France*. — Monteil, secrétaire du district d'Aubin, qui compulsait les éléments de son premier ouvrage : *De l'existence des hommes célèbres sous la République,* était accusé par les Jacobins de relations compromettantes. — Le naturaliste Bonnaterre, à qui l'on devait dans l'Encyclopédie le *Tableau méthodique des trois règnes de la nature,* Bonnaterre qui avait encouru la haine de Chabot au double titre de compatriote et de savant, se trouvait sous le coup d'un mandat d'arrêt du Comité de Salut public. Depuis quinze mois, il se terrait dans une retraite si profonde que son nom avait été porté dans le quatrième supplément de la liste des émigrés. — L'ancien Oratorien Richard, devenu pharmacien, était signalé « comme ayant enseigné la botanique. » — Girou de Buzareingues avait cherché un refuge dans les camps. — Serieys disparaissait dans un dépôt de livres provenant des maisons religieuses, laissant seulement la porte ouverte aux bruits du dehors qu'il classait dans ses *Mémoires historiques de la Révolution*. — Peyrot, le poète patois, agonisait dans sa retraite obscure de Palhas, et

Laromiguière se faisait momentanément oublier à Toulouse, perdu dans les nuages de ses *Eléments de métaphysique.* — Seul, Bernard Delrieu jetait librement aux échos rimes et tirades dramatiques, grâce à ses fameux couplets sur *La Montagne,* empreints d'autant de lyrisme que l'on en sentirait déborder quelques années plus tard de ses stances *Au Roi de Rome.*

Mais les efforts de la tempête déchaînèrent surtout leur impétueuse fureur contre l'édifice religieux toujours prédominant sur le sol rouergat.

Rien n'avait été négligé cependant, dans ce centre clérical, pour dissiper les derniers vestiges de la superstition et pour combler les derniers sillons de la foi chrétienne. La guerre à l'Eglise et à ses ministres avait été la visée principale des émissaires de la Convention.

Quelques-unes des personnalités les plus en vue dans la milice sainte avaient pu, en se pressant, mettre la frontière entre elles et le fer des persécuteurs. Mgr de Colbert était à Londres, secrétaire du comte de Provence; Mgr d'Albignac s'y trouvait également; Mgr de Brunet-Panat s'était réfugié en Westphalie, ainsi que l'abbé Marty; Mgr de Montazet résidait en Suisse, ainsi que les abbés Marie et de Neirac; les abbés Malrieu et Périer étaient en Espagne.

Parmi les desservants du Christ demeurés à la garde de leur troupeau, près d'un millier s'amoncelait dans les couvents de l'Annonciade, de Sainte-Catherine, de l'Union et de Notre-Dame, saintes demeures d'où les religieux, captifs volontaires de l'amour divin, avaient été bannis pour faire place à d'autres religieux, captifs involontaires de la haine jacobine. Les nobles victimes préféraient les affres de la captivité aux abjections de l'apostasie. De temps à autre, des convois formés par ces forçats d'un nouveau genre

s'échelonnaient dans la direction de Cayenne, s'entassant, en attendant le navire qui les arracherait au sol natal, dans les écuries du fort de Hâ, dans la vase fétide de l'île d'Oléron, dans les prisons infectes de Bordeaux, dans les sentines scorbutiques de Rochefort, décimés par la faim et par les mauvais traitements.

Un état envoyé de Rodez à Paris, le 6 octobre 1794, porte comme transportés à Bordeaux 492 prêtres aveyronnais et indique qu'il en reste à cette date, dans les prisons du chef-lieu, 207 sexagénaires ou infirmes.

Au nombre des condamnés à la déportation se trouvaient Mgr de Lévezou de Vesins et les futurs évêques de Gualy, de Morlhon et de Saint-Rome. Honneur de l'épiscopat aveyronnais, ils imitaient, dans leur abnégation du sacrifice, l'exemple que leur envoyait d'Arras leur aîné dans le sacerdoce, Mgr de Roquelaure, dont les 72 ans, quotidiennement outragés par un déserteur de l'Eglise, le proconsul Lebon, ne défaillaient pas devant la menace des bourreaux.

Mais le clergé du Rouergue avait beau s'entasser sur les pontons meurtriers, presque aussi meurtriers que la route de Paris, la ferveur catholique ne diminuait pas. Les persécuteurs de l'Eglise s'indignaient de sentir encore autour d'eux, dans les granges isolées, dans les grottes, dans les bois, une Eglise vivante, sorte d'Eglise des catacombes, un monde souterrain et mystérieux qui s'agitait dans l'ombre, non pour conspirer, mais pour sauver les âmes.

Rien que la mort n'était capable
D'expier ce forfait.....

Rodez avait son échafaud, dressé sur la place du Bourg ou de la Liberté, échafaud sur lequel, dès le mois de janvier, dix têtes étaient tombées pêle-mêle, souillant d'un ruisseau

de sang la rue de la Barrière jusqu'à l'égout de l'Hôtel-Dieu. On avait riposté, sur cette plate forme, par la journée du 10 frimaire aux journées de Paris. C'est là qu'il convenait d'abattre définitivement l'hydre obstinée de la religion du Christ.

On donna un aide au bourreau. Les furets furent lâchés dans les terriers et le gibier abonda.

Au choc du couperet, qui immola la sainte et pure Mme Elisabeth, répondit comme un écho le sifflement du glaive qui fauchait les innocentes têtes de l'abbé Durand, curé de Saint-Hilaire, et de son digne compagnon, l'abbé Desmazes. Puis ce furent les abbés Trémolières et Joseph Puech qui scellèrent de leur vie les serments prêtés à Dieu sous l'huile sainte de la consécration.

Le 30 mai, Palangié, vicaire de Marnhac, natif de Saint-Geniez, offrit ses 27 ans en expiation des crimes du moine qui avait déshonoré Saint-Geniez et montra à la glorieuse phalange des 78 apôtres germés près du même berceau comment un disciple du Sauveur défend le dépôt de ses croyances. On voulait le sauver, il s'y refusa. Il alla à la mort comme au triomphe, avec une joie si manifeste que les patriotes, exaspérés, faillirent prévenir à coups de crosse l'œuvre de l'exécuteur.

Deux jours plus tard, le moloch révolutionnaire dévorait encore deux autres têtes de saints, celles des frères Boscus, jeunes, charitables, unis déjà par les liens du sang et du sacerdoce, unis maintenant par le même sacrifice et le même renoncement. En les dirigeant d'Aubin sur les Capucins de Rodez, le commissaire national, digne fonctionnaire d'un pareil régime, les expédia à l'accusateur public avec ce message d'envoi : « Citoyen, je t'adresse une paire de chapons de rente, l'un gras, l'autre maigre ; fais-

en ce qu'il te plaira. » Toutes les boues du crime d'un côté, de l'autre toutes les sublimités de la vertu.

Ce fut ensuite au tour de Pierre Bouis, vicaire de Saint-Constans, puis de Pierre Dalmeyrac, curé de Castelnau, puis de nouveaux et glorieux martyrs. On évalue à 147 le nombre des prêtres aveyronnais morts sur la guillotine, dans les prisons de Bordeaux ou canardés par les gendarmes patriotes.

La nation avait payé, le 10 janvier 1794, au citoyen évêque Debertier son dernier trimestre de traitement, en le rejetant du ministère comme un instrument usé que l'on dédaigne après s'en être servi. Des évêques, même constitutionnels, il n'en fallait plus ; c'était encore un vestige de fanatisme, vestige désormais aboli. Le pauvre Debertier protestait certes et ne voulait pas se démettre de son siège. Mais, menacé par Paganel, il dut se réfugier dans ses montagnes de l'Auvergne où il vécut de quelques rares leçons.

Où et comment d'ailleurs aurait-il pu dans son diocèse exercer ses fonctions sacerdotales ; les temples étaient fermés ou profanés ; les cloches avaient été envoyées aux hôtels des monnaies de Toulouse et de Montauban, avec les vases sacrés, les chandeliers, les statues, les plaques, les cuivres et les girouettes. Tout cela devait être transformé en engins de mort, tout comme les inoffensifs in-folios de l'enregistrement réquisitionnés aussi pour la fabrication des cartouches. Les clochers étaient abattus par Château-neuf-Randon dont c'était la manie.

La belle cathédrale, joyau architectural, qui depuis des siècles faisait l'orgueil de la cité ruthénoise, avait subi d'horribles mutilations. L'aberration de l'esprit humain est telle en effet qu'en révolution non seulement les frères luttent contre les frères, mais que le sentiment de l'art se

dresse parfois contre l'art lui-même. Un graveur émérite, André Corchan, auquel Rodez avait donné le jour, se constitua le chef des iconoclastes. Depuis qu'il avait renversé la Bastille et conquis un drapeau que personne ne défendait, il avait été pris du vertige de la destruction. A la tête d'une bande de sauvages sans-culottes, il avait brisé de sa main les piliers de bronze dus à la munificence de François d'Estaing, le lutrin, les belles statues qui décoraient le porche, la statue de pierre en relief au milieu du chœur. La pioche des vandales entamait déjà la base du splendide clocher qui couronne l'édifice, quand le Commissaire du Directoire opéra le sauvetage du monument en le revendiquant pour les assemblées populaires.

Corchan ne put se consoler de voir cette proie lui échapper. Il se vengea en se faisant nommer membre de la Commission des sept juges instituée à Lyon par Collot-d'Herbois. Là, il put donner licence à sa passion, mutiler et détruire tout à son aise. Tous les édifices de Lyon y passèrent, ainsi que 6,000 victimes humaines. — Le Consulat purgea le sol français de ce monstre en l'envoyant mourir à Cayenne.

Quoi qu'il en soit, la cathédrale était tellement dévastée, que l'administration dut choisir l'église des *ex-Jésuâtres,* au collège de Rodez, pour y établir le culte de la Raison.

Et pendant qu'en haine de Dieu, de la religion, de la foi antique, le culte était pourchassé sur le territoire de la République, pendant que les ministres des autels étaient ainsi cruellement immolés, Robespierre, par une contradiction flagrante au catéchisme jacobin, faisait proclamer l'immortalité de l'âme et l'existence de l'*Etre suprême.* Débarrassé depuis trois mois des derniers rivaux qui lui portaient ombrage, il s'inclinait soudain devant l'Architecte de l'Univers et la majesté de ses œuvres.

L'idée religieuse avait accompli son cycle dans une période de trois ans.

Le bon Dieu en effet n'avait perdu sa popularité qu'à la complète floraison du génie révolutionnaire, presque en même temps que Louis XVI. Insensiblement, il était passé modéré, constitutionnel ; il n'était plus dans le mouvement. Puis il devint suspect comme ci-devant roi de Nazareth ; on lui reprocha d'être clérical ou girondin. Enfin, pour le punir, on l'avait exilé de ses temples et remplacé par la déesse Raison, masse de chair palpable et visible, divinisation de la créature.

Et voilà que maintenant l'Etre suprême remplaçait à son tour la Raison ! L'Etre suprême, c'est-à-dire Dieu ; un Dieu il est vrai, anonyme, équivoque, vague, indécis, un Hermès sans forme, une abstraction, mais qui, malgré l'opacité de ses voiles, malgré l'expression de suprême hypocrisie dont il s'entoure, n'en est pas moins le créateur du monde, le souverain arbitre de la destinée.

Robespierre qui a conçu ce nouveau Jéhovah en remplit le ciel désert. Il lui crée une liturgie, une pompe machinée par David ; il l'installe avec apparat, après une marche triomphale, au milieu du Champ-de-Mars ensoleillé. Evohé ! Le grand-prêtre gravit les marches de l'autel comme les degrés d'un trône. Il ne sera pas seulement le Messie de la religion réformée, il en sera le pape, avec la Convention pour Vatican. La messe rouge célébrée tous les matins par ses soins, sur la place de la Révolution, avec un redoublement de ferveur, deviendra le sacrement national.

Cette époque fut celle de la plus haute centralisation du pouvoir entre les mains dictatoriales de Robespierre. Du haut de la tribune, il domine l'Assemblée, il dicte ses lois. Il abat d'un geste les têtes qui ne se courbent pas. L'épou-

vante a fait du Marais le plus commode des complices. Ses membres terrifiés ne sont pas les moins empressés à lui donner leurs votes ; ils sont à coup sûr les plus enthousiastes à l'applaudir.

Le couteau ingénu, indécis de Cécile Renault, qui cependant n'avait pas même effleuré la poitrine du maître, vint fort à propos, ainsi que le pistolet de Ladmiral braqué contre la poitrine de son fidèle Collot, alimenter l'enthousiasme populaire et placer l'idole sur un tréteau.

Du fond du marécage s'éleva, dans l'Assemblée, un coassement d'adulation. Barère, au nom du Marais, s'agenouilla avec idolâtrie et remercia l'Etre suprême d'avoir préservé le Père du peuple du poignard de la nouvelle Corday.

De tous les départements affluèrent les témoignages d'une joie délirante et des adresses d'actions de grâces.

L'Administration du district de Rodez écrit à la Convention :

« Les despotes coalisés viennent de mettre le comble à leurs forfaits ! Les lâches ! Ils ont osé diriger leurs coups sacrilèges sur la représentation nationale. Un monstre a été l'instrument de leur scélératesse.

» Le vertueux Robespierre, l'incorruptible Collot d'Herbois étaient désignés pour être les victimes de cette horde de scélérats. Mais le Dieu de la liberté qui veille sur la France a détourné le fer assassin, et la République a encore triomphé.

» Le Directoire de Rodez, saisi de la plus profonde indignation, vous félicite d'être l'objet de la haine des tyrans.

» Soyez inébranlables dans le poste que le peuple vous a confié. Un million de citoyens sont debout pour venger les atteintes qui seront portées à leurs représentants. »

Le même jour, le Comité de surveillance de Rodez, qui n'y regarde pas de si près et croit naïvement que le monstrueux attentat a été commis par un des commandants de la flotte, écrit de son côté : « Nous avons tous frémi d'horreur au récit des attentats de *l'amiral,* mais les Dieux tutélaires de nos législateurs veillaient sur eux. »

Louchet, l'ancien ami de Danton et de Chabot, Louchet qui a tremblé un moment pour lui-même, s'élance impétueux à la tribune pour déposer au nom de son département ces patriotiques adresses. Il lit le procès-verbal de la célébration de la fête du 20 prairial au chef-lieu de l'Aveyron. Lui dont l'éloquence est rare, il trouve des accents émus pour remercier l'Etre suprême « révélé par l'éternel Robespierre. »

En vérité, le dictateur triomphe, il pontifie. Son nom est Maximilien, nom des Césars de Rome et d'Allemagne. Il a dans les élèves de Mars une garde prétorienne toute prête. Le peuple lui tend la couronne d'or. Il n'a pour la ceindre qu'à monter au Capitole entre ses licteurs Saint-Just et Couthon.

Hélas ! c'est là qu'est le trébuchet ; son pied va glisser sur la roche tarpéienne.

Camille et Danton avaient été un régal de roi, mais Robespierre l'avait fait manger trop gloutonnement et la Convention l'avait encore sur le cœur.

En constatant la prédominance insolente du nouveau souverain, l'orgueilleux dédain avec lequel il réduisait l'Assemblée à l'état de vassale, l'absorbante ambition prête à niveler toutes les influences, en entendant les acclamations fébriles de la foule, en voyant l'ivresse de la toute-puissance rayonner sur le front du héros populaire, les Comités étaient devenus mornes, les cœurs s'étaient ulcérés. Les fameux proconsuls qui le gênaient et dont il parlait de se défaire, ces raffinés

de la Montagne dont la Montagne avait fait des hyènes, ne comptaient pas pour lui plaire se changer en moutons et se rendre bénévolement à l'abattoir. Docile troupeau, la Plaine gémissait aussi, mais elle gémissait tout bas des horreurs auxquelles on la forçait à présider. Les sacrifices humains, multipliés jusqu'à l'orgie, écœuraient son âme sentimentale.

Les appréhensions sourdement couvées, longtemps contenues, engendrent des aversions qui éclatent parfois avec la soudaineté de l'éclair. Les hostilités se précipitent alors d'autant plus impétueuses, d'autant plus impatientes qu'il s'agit de ne pas se laisser devancer dans l'action.

C'est ce qui se produisit et la mort du despote fut résolue.

Cette fois encore, la Plaine pouvait faire pencher la balance. Elle épiait l'impression de chaque député pour appuyer le parti dominant. Sur elle les conjurés réunissaient leurs efforts. Fréron, Fouché, Tallien la prenaient par son faible, la lâcheté. Ils lui montraient le Tartuffe républicain, le démocrate empourpré de popularisme, le minotaure insatiable ne pouvant assouvir sa soif que dans le sang plus savoureux qui coulait des veines de la Convention. Ils faisaient miroiter à ses yeux des listes de proscription sur lesquelles ses membres les plus importants étaient voués à la boucherie. Ils affirmaient que le tyran méditait contre elle un nouveau 31 mai.

L'aurore du 8 thermidor a lui. Le dictateur menacé menace encore. Il s'avance dans le Marais et s'écrie : « C'est à vous, hommes purs, que je m'adresse et non à ces brigands. » Il y a loin de ce jour où, dédaigneux, il flagellait de son éloquence les *serpents de la Plaine*. Les serpents sont devenus des hommes purs et vertueux. Mais la supplication est vaine ; il ne faut s'adresser au Centre que dans le triomphe. Des cris, des rires, des railleries, voilà la réponse.

Ses adversaires, qui ne valent pas plus que lui, deviennent des héros dans le guet-apens.

Robespierre revient à la charge, pareil au sanglier acculé par la meute. Il monte les degrés de la tribune où il trônait naguère en potentat et qui se transforme pour lui en un calvaire. Il tire un discours de sa poche quand Tallien tire un poignard. Il bégaye. Le sang de Danton l'étouffe.

Cromwel se tait. Son silence a fixé les irrésolutions. Les symptômes de la victoire ont retourné les convictions de ce Marais agenouillé la veille devant l'idole. Barère, son organe, donne au colosse le coup de pied décisif qu'il ne donne jamais qu'aux vaincus. Louchet crache à la face de celui qu'il encensait quelques jours auparavant et demande son arrestation immédiate. La Plaine vote l'arrestation ; pour la vingtième fois, elle *sauve la patrie.*

Le lendemain, Robespierre, Saint-Just et Couthon payaient sur l'échafaud la rançon fatale.

Des écriteaux disposés sur le parcours de la charrette disaient au peuple laconiquement :

Passant, ne pleure pas leur sort,
Car s'ils vivaient tu serais mort.

CHAPITRE XII

Thermidor *for ever* ! — Rodez exulte. — *Maudissements* contre les coupe-têtes. — Sus aux buveurs de sang ! — La Loire et l'Océan déposent contre Carrier ; Bô le défend. — Bô comparaît à son tour comme accusé. — Ses collègues de l'Aveyron font la taupe. — Louchet cherche sa voie et se mord la langue qu'il a eu trop longue. — Le Talleyrand du Marais. — Un revenant. — Traité didactique sur *Les assassinats et les vols politiques*. — Constitution de l'an III. — Elle reçoit le baptême du feu le 13 vendémiaire. — Bonaparte. — Clôture de la Convention.

Au moment où la tête de Robespierre roula sur le billot, la République indigérée rendait par la bouche des piques et des caillots de sang. Un long soupir de soulagement s'exhala de la poitrine de la France. On eut dit qu'un poids immense l'oppressait qui disparaissait soudain, laissant dans ses poumons pénétrer un air désormais moins imprégné des miasmes de la mort.

Cette heureuse catastrophe n'enrayait pas la Révolution, mais elle arrêtait sa marche ascendante en fixant le point culminant au-dessous duquel était la pente rétrograde.

Catilina n'est plus ! Paris éclate en allégresse. Des cantiques s'élèvent des cachots, qui vont bientôt s'ouvrir. La fureur d'égorgement fait place à l'indulgence. La nation entière lance aux échos un immense alleluia.

Une nouvelle Adresse du Directoire de Rodez arrive à la Convention, marquant sa joie à la nouvelle de la mort du vil apostat de la liberté et de l'égalité. C'est encore Louchet, le cynique palinodiste, qui s'en fait le porte-voix à la tri-

bune et qui détaille avec complaisance les manifestations du délire aveyronnais :

« La victoire du 9 thermidor, dit-il, sur Cromwel-Robespierre a été célébrée le 23 de ce mois avec le plus vif enthousiasme par les citoyens de Rodez. Aux fenêtres des maisons flottaient des drapeaux aux couleurs nationales avec ces inscriptions : *Vive la Convention nationale ; — La République ou la mort!* Le Conseil général de la Commune, devant lequel la table des droits de l'homme était portée par quatre vétérans, la garde nationale, les compagnies de vétérans et des adolescents, l'espoir de la patrie, les autres citoyens et citoyennes se rendirent, au son d'une musique guerrière, et en chantant les hymnes les plus révolutionnaires, à la place d'armes où le mannequin de Robespierre, tenant en sa main les emblêmes de la royauté, fut brûlé au milieu des cris mille fois répétés : Vive la République une et indivisible ! périssent les tyrans, les dictateurs, les triumvirs ! Vive nos bons frères de Paris qui, dans la nuit du 9 thermidor, firent un rempart de leurs corps à la Convention nationale ! »

Un vif mouvement de réaction se produisit dans la France entière contre les *Terroristes* qui virent se dresser en face d'eux la faction triomphante des *Thermidoriens*. Charlier s'écria aux applaudissements du peuple que le règne des buveurs de sang et des patriotes aux doigts crochus était passé. Les *dévotes* de Maximilien rentrèrent prudemment dans leurs turnes d'orfraies. La *Jeunesse dorée* nargua la *queue* du tyran ; le *Réveil du peuple* répondit à la *Marseillaise*.

Le Club des Jacobins fut dissous. L'Assemblée rappela dans son sein 76 députés mis hors la loi. On prononça la suspension du tribunal révolutionnaire. Les myriades de

prisonniers empilés dans les maisons de détention revirent leurs foyers déserts et ramenèrent un rayon de joie là où ne respiraient que deuil et tristesse. A mesure que les prisons se fermèrent les églises se rouvrirent. La frontière elle-même laissa s'infiltrer de nombreux émigrés avides de se retremper dans l'air natal.

Quand les premières impressions de clémence se furent un peu amorties, jaillirent les impressions de vengeance. La voix des réagisseurs parla plus haut que celle des apitoyeurs. Le pays n'eut pas assez d'haleine pour livrer aux *maudissements* éternels de la postérité les anciens coupe-têtes, chevilles ouvrières du gouvernement de mort. Il fallait de rouges libations pour apaiser les mânes éplorées. On tira sur les Sections. La partie modérée de la Chambre se rua à la curée des bourreaux. Qu'ils aillent, s'écriait-on, qu'ils aillent dans les enfers cuver le sang de leurs victimes.

Le premier bourreau n'était il pas Fouquier-Tinville ? Fouquier-Tinville, ce monstre froidement atroce, spécimen odieux de ces êtres qui apparaissent aux époques néfastes et se font une spécialité du crime. Depuis dix-sept mois, il avait expédié dans l'autre monde plus de 2,500 malheureux. Tous les partis, tous les âges, tous les sexes, toutes les classes, toutes les grandeurs, toutes les infortunes lui avaient payé le tribut de sang. L'innocence surtout avait aiguisé le tranchant de ses réquisitoires. Ne venait-il pas encore d'avoir l'impudeur de se proposer comme accusateur public devant le tribunal qu'allait réorganiser la Convention ? L'inconscient Barère avait osé se faire son porte-parole. Mais un cri d'horreur s'était échappé de toutes les consciences.

On arrêta Fouquier-Tinville ; on arrêta Coffinhal et Hermann, les deux présidents du tribunal sanguinaire, le vice-

président, deux juges et six jurés plus spécialement prêts aux feux de file qui leur avaient été commandés, et l'on envoya à l'échafaud ces exécrables parodistes de la justice humaine.

Vint ensuite le tour des satrapes qui avaient porté à l'extérieur le hideux spectacle de leurs débauches, de ces satrapes, archanges du trépas, qui étaient allés faire en province de l'apostolat républicain en appliquant ce que Babœuf appela plus tard le système du dépeuplement.

Deux gendarmes mirent la main sur l'ex-oratorien Lebon, cet hystérique qui, dans le Nord, avait poussé la férocité jusqu'à l'inouïsme après avoir, au début de sa carrière, poussé le fanatisme religieux jusqu'à la folie. Cette fois encore l'orateur du Marais, Barère, de plus en plus dérouté sur l'arène politique, se constitua son défenseur, presque son apologiste, tout en improuvant *les formes un peu acerbes* du proconsul d'Arras. Un même sentiment de répulsion et de dégoût engloba l'accusé et son avocat, et Lebon, revêtu de la chemise rouge, put dire, en allant au supplice, que la Convention tout entière devrait endosser cette tunique d'infamie, puisqu'il était condamné pour avoir obéi à ses ordres.

Les geôliers disposèrent des logements pour Maignet, l'incendiaire du Midi, pour Hentz, le sauvage proconsul de la Vendée, pour Carrier, le vampire de Nantes qui avait dépassé en imagination les empereurs romains pour la variété des supplices.

L'arrestation de ce dernier remettait en relief une de nos connaissances de l'Aveyron qui se serait bien passée de voir l'attention publique se fixer sur sa triste personnalité. Je veux parler de Bô, le *missionnaire* perpétuel de l'Assemblée. Il était arrivé à Nantes comme Représentant, après le départ

de Carrier, et se trouvait par cela même appelé à déposer, en qualité de principal témoin, dans le procès du fameux proconsul. Certes, Bô avait pris à Nantes une attitude moins blâmable qu'à Cahors. Par une sorte de désaveu de sa conduite ancienne, il s'était efforcé de panser les blessures de la grande cité ; il avait fait amende honorable aux innombrables victimes, en ordonnant l'incarcération de tous les membres de l'horrible Comité qui décimait la population nantaise. Mais, d'autre part, il était l'ami d'enfance de Carrier et ne voulait pas l'accabler.

Tandis qu'avec l'emphase de l'époque, Legendre évoquait contre l'accusé « la Loire et l'Océan épouvantés de recevoir tant de cadavres, » Bô se perdait dans une interminable déposition souvent interrompue par des prises à partie directes. Il excusait certains actes par l'exaspération de la guerre civile ; il déclarait que, durant son séjour à Nantes, il n'avait eu « que les renseignements les plus vagues sur les noyades, qu'on ne lui en avait même presque rien dit, » qu'on n'avait porté aucune plainte à ce sujet, et que de plus quelques-uns des témoins à charge lui paraissaient suspects.

Toutes ces atténuations de forme, tous ces tempéraments de langage ne sauvèrent pas l'ingénieux inventeur des déportations verticales, des mariages républicains et des massacres sommaires de l'Entrepôt, mais elles eurent pour effet d'appesantir l'indignation universelle sur un témoin d'une bienveillance d'autant plus suspecte qu'il ne se sentait pas sans reproche.

Une vie de conventionnel pour 15,000 victimes, n'est-ce pas dérisoire ?

Et qu'on ne s'y trompe pas. Notre génération est beaucoup trop portée à se figurer ces hommes fameux par leurs forfaits, comme grandis par les circonstances, par l'amour

de la patrie ou par l'impérieux entraînement de la liberté. Que l'on consulte impartialement l'histoire et l'on verra que rien de fort, rien de grand, rien de noble ne doit atténuer leurs crimes. Il n'y eut pas chez eux l'erreur d'une opinion aveugle et fanatique, mais une exaltation factice, froide au fond, colorée de phrases déclamatoires. Ce n'était pas l'acharnement de la lutte contre un ennemi qui résiste, puisque la férocité fut la même contre les faibles et les désarmés. Le sentiment dominant qui agita ces âmes ignobles fut un mélange de passions les plus viles, d'envie contre toutes les supériorités, d'irritation contre tout ce qui rappelait les idées d'ordre et de devoir, de lubricité bestiale, jointes à une peur intense cherchant à se faire illusion..

Cependant les dénonciations ne tardèrent pas à affluer contre le citoyen Bô dont la situation de témoin bénévole se changea en celle de prévenu devant l'opinion et devant la Convention.

De Sédan, de Vitry, de Reims, de Figeac, de Cahors, d'Aurillac, des doléances lamentables, des révélations stupéfiantes sur ses nombreux proconsulats constituèrent un dossier accablant. Partout il avait soulevé à plaisir la classe la moins aisée contre les hommes distingués par leur talent, leur fortune ou leur probité. Partout il s'était fait un jeu de scruter les sentiments intimes et d'outrager ceux ou celles qui semblaient en professer de contraires à son caprice. La fourberie, le faux, le viol, les dilapidations avaient été les armes placées par lui entre les mains de ses agents véreux qui amenaient les prévenus de leur choix devant un tribunal jugeant à huis clos, sans jury et sans défenseurs. Un jour même il avait par désœuvrement fait immoler un cultivateur de 90 ans, le plus respectable de son canton. Récemment encore il affirmait, au milieu d'une

orgie, « que les choses allaient se rétablir sur le pied où elles étaient avant le 9 thermidor ; que le faubourg Antoine se lèverait en masse et que les bons Antoines sauraient bien faire un coup. »

L'Assemblée, devenue pudibonde, frémit d'horreur. Les représentants Pénières, Sartre et Blaviel se levèrent en témoignage contre leur collègue. Defermont s'écria que l'homme qui voulait faire égorger la moitié de la France pour nourrir plus aisément l'autre moitié, devrait être déjà depuis longtemps exclu du sein de l'Assemblée. « Ce sont, ajoutait-il, les cruautés des proconsuls qui ont commencé la guerre des chouans en épouvantant les habitants simples des campagnes et les gens timides. Voilà la vraie source de nos maux. On a exaspéré et poussé au désespoir des hommes qui, si l'on eut été juste à leur égard, fussent restés soumis aux lois. »

Aubanel et Lofficial, en présentant sa défense, ne purent qu'invoquer, comme subterfuge d'argumentation, le défaut de pièces et de preuves suffisantes. Le débat ne se termina pas sur l'heure. Enfin, pourtant, la Convention se prononça: Bô fut décrété d'arrestation, le 9 août 1795, pour vexations et cruautés de toutes sortes commises pendant ses missions.

Valady, Chabot, Bô avaient donc subi tour à tour la morsure de feu de ce Moloch révolutionnaire qui consumait successivement les adorateurs de l'idole et transformait en une vallée de Topheth l'enceinte de la Convention.

Pas un seul des députés de l'Aveyron n'avait élevé la voix en faveur d'un compatriote considéré maintenant par la majorité de la Chambre comme une brebis galeuse. Chacun pour soi était la devise du temps; aussi s'effaçaient-ils avec une sage prudence.

Camboulas, revenu de son subit assoupissement, parla

cependant d'un ton morose et mélancolique, mais il parla pour rappeler aux députés que « les commerçants et les agriculteurs sont les pères nourriciers du peuple, » et pour demander « que cette classe estimable de citoyens fut garantie contre toute arrestation arbitraire. » Ce vœu offrait une restriction singulière, car il semble que toutes les classes estimables de citoyens auraient dû bénéficier de la même garantie, mais enfin il partait d'un bon naturel. — Saint-Martin-Valogne et Bernard Saint-Affrique étaient autorisés à garder le silence, par suite de leurs fonctions de secrétaires de l'Assemblée. — Seconds, de plus en plus illuminé, n'avait cure d'intervenir dans une discussion quelconque et d'interrompre ses rêves bizarres. Ne venait-il pas de concevoir le plan du plus extraordinaire traité que l'on puisse imaginer : le *Sensitisme,* ou *La pensée et la connaissance des choses remplacées par les sens, traitées historiquement dans l'ordre des sensations et réduites à l'histoire de l'homme sentant et de l'homme sensible.* — Lacombe était malade. — Rous se perpétuait dans un optimisme béat.

Seul Louchet, le remuant sans-culotte, uniquement soucieux de sa prépondérance personnelle, se multipliait à cette heure critique dans les menées les plus actives et les plus enchevêtrées. Nous avons vu que c'était lui qui, dans la journée du 9 thermidor, avait attaché le grelot au cou du dictateur, lui qui avait versé la coupe empoisonnée à son cher Maximilien, lui qui avait obtenu le décret fatal contre *le tyran et ses complices.* Mais bientôt après, s'apercevant que son parti n'avait rien à gagner à la modération, il avait fait volte-face et s'était constitué avec Duhem et Lesage un des chefs de la Montagne contre Fréron et Tallien, porte-drapeaux de la réaction.

Il se remet en relations avec la Société populaire de Rodez

transformée et régénérée, ne comptant plus que des hommes « accrochés à la montagne sainte » et la remercie de sa souscription pour la construction d'un nouveau vaisseau le *Vengeur*. Il écrit au Comité de surveillance de l'Aveyron : « Continuez, frères et amis, à bien mériter de la République en enchaînant les aristocrates qui ne font d'autre métier que d'aller de maison en maison pour faire haïr la liberté au peuple. La sévérité est à l'ordre du jour comme la probité et la justice. »

Puis, oubliant qu'il n'est pas orateur, il vient à la tribune développer son programme. Il dénonce, dans une longue harangue, les prêtres, les émigrés et leurs parents comme les auteurs directs du délabrement des finances et de la dépréciation des assignats. Il propose contre eux des mesures plus rigoureuses et s'efforce de démontrer à ses collègues la nécessité de rétablir le système de la Terreur. Il ose invoquer à l'appui de sa thèse l'autorité du *profond et judicieux Marat*.

A cette invocation audacieuse, la jeunesse dorée répondit en brisant les bustes de Marat et en allant arracher ses dépouilles au Panthéon pour les rendre à l'égout de Montmartre, vrai panthéon des Jacobins.

Mais les bandes de l'Hôtel-de-ville ne restèrent pas insensibles à ces excitations. Elles envahirent la Convention, le 12 germinal, au cri famélique de toutes les émeutes : « Du pain! du pain! » Les faubourgs furent repoussés. Duhem, Amar, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Cambon et autres palladiums du sans-culottisme payèrent de leur liberté leur propagande terroriste. A l'instant même, Louchet qui allait être arrêté, Louchet déconfit de son insuccès, jura qu'on ne l'y prendrait plus. Il se retourna avec prestesse contre le peuple et les faubourgs, et accusa

même le général Menou d'avoir usé de trop de ménagements envers les insurgés.

Détournons nos regards de cette piteuse figure qui ne corrigeait son ignominie par aucun talent et dont la hideur morale ne fut rachetée par aucun élan. Les traits des prêtres apostats, dont le rôle fut mis en relief à cette triste époque, apparaissent aux yeux de l'histoire empreints d'un cachet particulier de bassesse. On suit sur leur physionomie la trace répugnante des plus vils instincts subitement déchaînés, l'extrait de toutes les défaillances humaines. Il est charitable de croire que l'abbé Louchet ressentait déjà, sur les bancs de la Convention, les atteintes de ce mal vengeur qui devait, à l'heure fixée par le destin, le conduire dans un cabanon d'aliéné, dernier asile de sa misérable existence.

L'insurrection avortée du 12 germinal, celle de prairial qui fit dans la Chambre une nouvelle trouée de treize membres, eurent une conséquence accessoire dont les moralistes sont invinciblement amenés à remercier la Providence. Ce fut le châtiment de Barère, de Barère le renégat de l'aristocratie comme Louchet l'était du sacerdoce, le pontife de la Plaine, le roi des crapauds grouillant dans les bas-fonds de la Convention. Ah ! comme il avait depuis trois ans, avec son éloquence persuasive, avec son esprit cliquetant sur les échafauds, donné le ton, fixé le mot d'ordre à cette majorité avachie, toujours prête, sur un signe de son chef, à sanctionner tous les excès ! Comme il était bien le type de ce groupe ondoyant et divers dont les membres ont été les vrais éditeurs anonymes des pages les plus humiliantes de notre histoire !

Il avait tour à tour défendu Dumouriez et félicité Santerre, flotté entre Marat et Brissot, joué au modérantisme et envoyé au supplice Louis XVI et Marie-Antoinette en

s'écriant que « l'arbre de la liberté croît plus vivace quand il est arrosé par le sang des tyrans. » Il avait applaudi et acclamé les Girondins avant de les entasser sur les tombereaux qu'il nommait la bière des vivants. Il avait caressé Danton et c'était lui qui s'opposa à ce que Danton fut entendu à la barre, de crainte que son souffle puissant ne détournât le couperet. Le 8 thermidor, il avait demandé l'impression du discours de Robespierre, et le 9 il appelait sur sa tête le glaive de la loi. De sa plume rougie avait coulé cette longue série de rapports funèbres que l'on nomma les *Carmagnolades*. « Tiens, Barère, rapporte, » lui disaient ses collègues en lui jetant comme à un chien pièces et dossiers qu'il rapportait avec une facilité prodigieuse, éveillant l'admiration sans attirer l'estime.

Et maintenant, cette girouette perpétuelle qui s'était trompée par hasard dans son orientation politique, ce caméléon qui avait pactisé avec les patriotes insurgés en escomptant leur triomphe, marchait, humilié, hué, bafoué, au milieu d'une escouade de policiers, à travers la France, de Paris à Orléans, d'Orléans à Saintes, de Saintes à Bordeaux, montrant à tous le type abject de la versatilité faite homme, de l'intelligence dégradée par la suppression de la conscience.

A cette heure où la Convention restait victorieuse des factions déchaînées contre elle pour la ramener aux excès, une voix s'éleva d'une retraite profonde, une voix dont les accents oubliés parurent à tous des accents d'outre-tombe. C'était celle du vieux abbé Raynal, vestige caduc de la secte philosophique aussi démodée que la féodalité.

Les derniers échos de cette voix avaient retenti à la Constituante, lors de la fameuse Adresse dans laquelle

l'auteur de l'*Histoire des Indes* faisait le *meâ culpâ* de sa vie publique. Aujourd'hui, elle ranimait son souffle expirant pour réclamer la fin des proscriptions et des confiscations politiques.

Raynal en effet n'avait pas émigré. Une dame Sénéchal de Kerkado, moins éprise, dit-on, du célèbre écrivain que de sa fortune, et qui passait dans le monde pour sa fille, l'avait recueilli chez elle à Monlhéry. Plus tard, quand la Terreur, tout en épargnant la vie du vieillard, l'eut dépouillé de ses derniers biens, eut détruit ses meubles et fondu son argent, il s'était retiré à Chaillot chez son ami Corlange. Là il avait vu se succéder les factions qui tour à tour ensanglantèrent le pays. Là il avait bégayé ces pages de conseils et de regrets superflus, imprimés d'abord à l'étranger, puis à Paris, sous le titre : *Des Assassinats et des Vols politiques*.

L'auteur traçait méthodiquement les subdivisions des crimes d'Etat qu'il divisait en quatre classes : les *Héroïques* qui sont ceux de la guerre extérieure, les *Politiques* qui sont ceux de la guerre civile, les *Théologiques* commis par l'ambition des prêtres, et les *Juridiques* commis par les magistrats chargés d'administrer les lois. Sous la seconde classe il examinait les proscriptions et les confiscations, en recherchait leur origine, leur étendue, leurs différences avec celles du passé, leurs prétextes, leur utilité et leurs effets.

Puis, arrivant enfin au vrai but de son ouvrage, il établissait que le bannissement des ennemis de la patrie est injuste et impolitique. « Qui ignore, disait-il, les exemples fameux de Coriolan, du prince Eugène et du maréchal Schomberg ? Qui ne connait la succession de proscripteurs proscrits à leur tour : Marius, poursuivi par Sylla et se

cachant dans les marais de Minturnes ; César assassiné au pied de la statue de son rival, de Pompée, égorgé en son nom sur les rivages de l'Egypte ; le triumvir Antoine, forcé de se donner la mort pour se soustraire à la froide barbarie de cet Octave avec lequel il avait trafiqué de la tête de Cicéron ! Qui ne trouve une école de morale dans les carrefours de Nantes, de Marseille, de Lyon, fumant aujourd'hui du sang de ces mêmes scélérats qui les avaient inondés peu de jours auparavant de celui de tant d'infortunés innocents ! »

C'est du sein de ces décombres que le vieux philosophe criait au pays : « Cessez de confisquer et de ravir les biens de vos frères ; rappelez leurs véritables maîtres ; commencez par être justes, vous deviendrez libres après. »

Le pays ne s'émut que médiocrement de ces tardives exhortations. Après le premier moment donné à la surprise, après une attention indifférente aux petites polémiques soulevées par les rêveries d'un ancêtre, il détourna sa pensée fiévreuse vers d'autres intérêts. Ce n'était plus le temps des traités didactiques, divisés en quatre points, aux arguments déduits de l'histoire des vieux âges. La tribune avait détrôné l'imprimerie ; le discours avait supprimé le livre, l'action avait distancé les théories spéculatives.

Lés préoccupations du moment se tournaient vers les préparatifs insurrectionnels des Sections, vers les efforts renouvelés des royalistes, vers la Vendée soulevée comme les vagues de l'Océan, vers la guerre de prépondérance allumée entre les 76 députés réintégrés, les Montagnards, la Commune et les vainqueurs de Thermidor.

Elles se tournaient aussi vers l'achèvement de la Charte constitutionnelle. L'impatience gagnait le pays toujours

avide d'innovations. Des voix de plus en plus ardentes reprochaient à la Chambre de vouloir s'éterniser. La Constitution de 93, improvisée pour les besoins d'une crise politique, écrite par un homme à tête vide, sous l'inspiration du tyran désormais maudit, était restée enfermée dans un tabernacle impénétrable, sans être jamais appliquée.

Lors de sa discussion, elle avait été attaquée avec la plus grande véhémence par l'impudent Chabot dont l'attaque, quelque Chabot qu'il fut, avait déconcerté Robespierre lui-même. On l'avait alors prudemment remisée, comme inapplicable, dans le magasin des accessoires, et l'Assemblée n'avait pu dissimuler sa stupéfaction en voyant des échauffourées successives se produire au cri de : La Constitution de 93 !

La Convention n'ignorait pas que la constitution qu'elle élaborait serait son testament. Et il lui en coûtait de mettre la main à la plume pour écrire ce mot si dur : Je lègue. Il lui en coûtait d'autant plus que la plupart de ses membres redoutaient l'instant où ils reparaîtraient dans leurs foyers, près des survivants de leur génération. Ceux-là frémissaient à la pensée que la postérité commencerait pour eux le jour où la France reprendrait la parole auprès de l'urne électorale.

Enfin l'Assemblée se décida à aborder l'œuvre grandiose qui devait avoir pour nom : Constitution de 1795 ou de l'an III, la troisième œuvre grandiose de même genre confectionnée depuis cinq ans. Le salon de Mme de Staël fut le théâtre de ce grand enfantement sous la ponte doctorale de l'abbé Sieyès, le fabricant patenté de constitutions.

A la suite d'un fastidieux vagissement sous forme d'énoncé de principes, la nouvelle Charte substituait à une Assemblée unique dont on venait d'apprécier les inconvé-

nients, un Corps législatif composé de deux Chambres se faisant contre-poids : l'une chargée de préparer les lois, l'autre de les sanctionner. Puis, faisant une enjambée vers le pouvoir monarchique, elle, qui n'avait pas voulu de Triumvirat, établit un Directoire de cinq membres, investi du pouvoir exécutif, ayant dans sa main les ministres et négociant les traités.

Autant valait cela qu'autre chose, et la France, toujours disposée à se fier à l'inconnu, accepta ce programme d'existence.

Seulement, instruite par l'expérience de la Constituante, dominée par le sentiment intime de sa propre abjection, la Convention, non seulement ne se déclara pas inéligible, mais décida au contraire de conserver le pouvoir et d'appliquer elle-même la Constitution qu'elle octroyait au pays. A cet effet, dédaigneuse de l'adage : Donner et retenir ne vaut, elle promulgua les fameux décrets de fructidor édictant que le nouveau Corps législatif comprendrait au moins les deux tiers de ses membres, soit 500 députés désormais à l'abri des surprises de l'avenir et des châtiments encourus.

Elle voulait même désigner de son propre chef les 500 conventionnels qu'elle imposerait comme représentants à un grand peuple. Il lui eut été doux d'opérer à sa guise le triage, de prendre à sa charge le travail de sélection.

Un des députés de l'Aveyron, Bernard St-Affrique, estima que cette prétention rétrospective dépassait vraiment la mesure et, bien que ne se prodiguant pas d'habitude, il fit entendre à la tribune cette adjuration et ces aveux que l'historiographe aime à enregistrer :

« Représentants, dit-il, vous n'avez pas la confiance du peuple. Pour vous convaincre de cette triste vérité consultez l'opinion, consultez les citoyens de bonne foi ; ils vous

diront que dans les circonstances difficiles où vous vous êtes trouvés, vous avez perdu la confiance sans avoir cessé de la mériter.

» Je ne veux pas que ce soit la Convention qui opère le renouvellement parce qu'alors le nouveau Corps législatif serait toujours la Convention et que vos ennemis ne verraient en lui que la Convention. Que les assemblées électorales fassent elles-mêmes leur choix ; ce choix permettra à la nouvelle Assemblée, émanation de la volonté nationale, de faire le bien que vous désirez tous...

» Il est des hommes que leur énergie, leur courage, un caractère remuant a fait nommer à la Convention ; ils ont répondu aux vues de leurs commettants. Notre situation a changé, nos travaux ne sont plus les mêmes ; il ne faut maintenant que des hommes calmes, tranquilles et constants. Le guerrier vainqueur, licencié à la paix, sera-t-il moins glorieux en portant dans sa paisible retraite les lauriers qu'il a cueillis que celui à qui l'on confère la garde des drapeaux ? Non sans doute. Laissez donc aux assemblées électorales un droit qui leur appartient. En suivant cette marche, représentants, vous triompherez de vos ennemis, vous conserverez au peuple ses droits, il vous rendra sa confiance et vous ferez son bonheur. »

Cette remontrance modéra les ardeurs inconsidérées, et il fut décidé que les deux tiers, réservés à la Convention, seraient choisis par les assemblées électorales.

Bien qu'amendés de la sorte, les décrets de fructidor n'en occasionnèrent pas moins un profond soulèvement. La France cria au despotisme. Comme toujours, les Sections de Paris s'ébranlèrent, et peu s'en fallut que le 13 vendémiaire, devançant de quelques jours l'heure fatale, renversât violemment l'Assemblée expirante.

Danican, général des Sections, inexpérimenté et inhabile, manœuvrait indignement, il est vrai ; mais le général Menou, chargé de tenir tête à l'orage, ne manœuvrait guère mieux. Hésitant, incertain, se rappelant que le peuple avait souvent dicté ses volontés, il restait timide devant la révolte et parlementait avec l'émeute.

La Convention fit alors appel à Barras, qui fit à son tour appel à Bonaparte.

Bonaparte ! Nom ignoré qui allait bientôt mettre à l'envers toutes les cervelles. Bonaparte, d'abord royaliste, puis Maratiste, puis admirateur de Robespierre auquel il devait succéder, aujourd'hui le protégé de Carnot et de Tallien, le fidèle de Notre-Dame de Thermidor ! Pour le moment, le jeune guerrier n'était en politique ni chair ni poisson ; il faisait la taupe ; mais il se sentait au poignet une épée vaillante toute disposée à défendre les institutions et au besoin à les combattre, prête au 13 vendémiaire comme au 18 brumaire.

Bonaparte braqua son artillerie sur les Sections. La Constitution qui venait de naître et les décrets perpétuant la tyrannie conventionnelle furent baptisés avec la poudre de ses canons. Les massacres de vendémiaire furent les derniers adieux de la Convention à la France. L'Assemblée abdiquait dans le carnage comme elle avait vécu dans le sang.

Avant de clore sa session, la Chambre voulut finir par un acte de clémence dans le passé et par un acte de prévoyance personnelle pour l'avenir. Elle vota une amnistie pour tous les faits relatifs à la révolution, amnistie dont bénéficièrent notamment le conventionnel Bô de l'Aveyron et le fameux Barère. Elle abattit ensuite platoniquement les échafauds qu'elle avait élevés, en proclamant — pour l'époque de la paix générale — l'abolition de la peine de mort.

Puis, le 4 brumaire an III (26 octobre 1795), lasse, haletante, épuisée, elle se sépara. Elle avait duré 3 ans et 35 jours. Elle avait rendu 8,370 décrets. Pas une de ses journées n'avait été exempte des horreurs de la guerre civile, de combats, de massacres, de pleurs et de sang. Son règne avait été la plus monstrueuse des dictatures, sa triple devise une funèbre mystification, son génie le triomphe de la destruction.

Du groupement initial tant vanté, que restait-il ? Le souvenir de la férocité des uns, de la vaine éloquence des autres, de l'insignifiance et de la suprême lâcheté du grand nombre. Ils se connaissaient bien et s'étaient appréciés mieux encore. Aussi s'étaient-ils décimés, épurés sans relâche. Cent trente d'entre eux, et parmi les plus connus, manquaient à l'appel ultime, sacrifiés par leurs collègues. De défiance en défiance, si le temps ne leur eut manqué, ils se seraient guillotinés jusqu'au dernier, puis ce dernier fut allé faire souche au bourg de Sinnamary. Il ne restait plus guère, à l'heure du départ, que ceux qui s'apprêtaient à racheter leur passé politique par une servile abjuration de leurs principes.

Les Conventionnels avaient passé sur la terre comme ces météores qui laissent derrière eux ruine et désolation. Leurs noms abhorrés seraient voués à l'exécration de la postérité, si cette postérité pouvait oublier qu'au milieu de tant d'erreurs, de hontes et de crimes, ils avaient défendu la patrie contre l'étranger.

CHAPITRE XIII

Changement à vue. — Le bal des victimes. — Kaleïdoscope du Directoire. — L'Evangile du jour. — Purée d'assignats. — Barriolage d'opinions et de costumes. — L'Aveyron aux *Cinq Cents* et aux *Anciens*. — L'Ecole centrale de Rodez. — Raynal à l'Institut. — Sa mort. — Babouvistes et royalistes. — La politique à coups de boutoir. — Camboulas rentre dans la vie privée. — Le 18 fructidor. — *Ave, Cesar.* — Le moderne Brennus. — Le 18 brumaire.

Au coup de sifflet du machiniste, le décor avait soudainement changé sur la scène politique. Du 4 au 5 brumaire, la métamorphose était complète.

A peine Sanson avait-il démonté sa machine, à peine se réveillait-on du léthargique abrutissement de la peur, que de toute part les violons s'étaient mis à grincer, les musettes à jeter en l'air leurs accents aigus, les cors de chasse leurs sons de cuivre. Les arcades du Palais-Egalité, caravansérail immense où grouillaient tous les vices civilisés, étincelaient de girandoles ; le théâtre de la Montansier allumait ses rampes, et quatre ou cinq cents salons de bal, aux lustres de feu, conviaient les jarrets tendus aux délices du menuet, de la bourrée, de la tréniz et de la chaconne, dansés en gros sabots ou en souliers fins, sous l'archet entraînant des ménétriers.

On eut dit que la France, piquée par une énorme tarentule, était entraînée inconsciente dans une ronde échevelée et époumonante. Les fils et les filles des guillotinés exhalaient dans une sarabande des victimes leurs soupirs, leurs

regrets, leurs angoisses, leurs larmes et leurs sanglots. Vestris succédait à Marat. Reprenez vos culottes, disait la chanson. La nation venait de passer des jours si sombres, qu'elle éprouvait d'insurmontables envies de rires, de jeux, d'élégance et de fêtes.

Les boulevards, les cafés, les promenades et les jardins se peuplaient d'un monde étrange, grotesque, de muguets portant cravates vermicellées, collets noirs, cadenettes en oreille de chien, appuyés sur d'énormes gourdins ou pouvoirs exécutifs ; de belles dames en tuniques à la Grecque ou à la Vestale, chaussées de cothurnes agrafés par un gland d'or au milieu de la jambe nue, drapées de linon transparent taillé à l'Omphale, à la Galathée. Leur coiffure à la Caracalla ou au gallérîcon conique était moins farouche que la coiffure au bonnet phrygien, mais tout aussi bouffonne. Les Laïs et les Eucharis singeaient à qui mieux mieux les marquises de l'Œil-de-bœuf.

Au milieu de leur essaim roulant paradaient, se pavanaient les pachas du jour, les puissants munitionnaires aux doubles montres et breloques en sautoir, les agioteurs heureux, les courtiers de toutes sortes, les maltotiers en fête comme ils ne l'avaient plus été depuis les beaux jours de la rue Quincampoix.

Toute cette légion des aimables, des agréables, des fashionables, des incroyables, des incomparables, tous ces Alcibiades de l'Athènes régénérée, à la *paole panachée,* toutes ces ondines, ces nymphes, ces merveilleuses aux flaves perruques, poissardes mâtinées de don Juan dans les hasards du thalamus, allaient, venaient, muguetaient, jabotaient, grasseyaient, zézayaient le jargon du moment, s'appliquaient aux mignardises de la voix, donnant l'idée d'une volière de colibris et de serins, remplie de sons, de cris et

de gazouillements. Tout cela était du dernier bien. Le règne du ridicule avait remplacé le règne de la terreur.

L'*Evangile du jour* disait : « En ce temps-là, ceux qui auront de l'esprit seront des sots, ceux qui auront du bon sens seront des fous, ceux qui auront de la bonne foi seront des dupes....., et quand toutes ces choses seront arrivées, l'esprit soufflera de l'Orient et ceux qui étaient aveugles verront.... »

Toutefois cet évangile n'était pas le seul qui revoyait la lumière. Le culte reprenait dans les églises entr'ouvertes sous l'hypocrite transition de la théophilanthropie ; la semaine commençait à lutter contre la décade, le dimanche contre le décadi et les *philancloches* réclamaient hautement le joyeux carillon des bourdons de cathédrale.

Le Directoire, un peu bizarrement composé d'un petit bossu, botaniste médiocre, d'un alsacien âpre à l'argent, d'un officier de génie sans génie, manquait de prestige. Il n'était relevé aux yeux de l'opinion que par la rigide habileté de Carnot, le futur comte de l'Empire, et par les grands airs de son président Barras, ancien comte de la Royauté. Ce dernier faisait noble figure, chassait à Grosbois, recevait fastueusement et s'entourait, à l'instar des grands seigneurs d'antan, d'officiers, de complaisants et d'une garde prétorienne.

Bien que les cinq Directeurs fussent tous des régicides, ils rendaient au pays les apparences de la monarchie. Ils résidaient au Luxembourg, dans le palais de Marie de Médicis, que l'on dénommait la maison de *Cinq Sires;* ils avaient une cour, un préfet de police, Cochon, qui n'avait pas encore modifié son nom ; on les appelait les *cinq schellings,* parce que 5 schellings font la monnaie d'une couronne.

Etrange destinée des choses humaines ! Lorsque des mil-

lions d'hommes ont péri pour les principes républicains, l'instinct républicain n'existe déjà plus. Le nouveau gouvernement était un acheminement manifeste vers l'unité qui est l'essence du pouvoir dynastique.

Et cependant il y avait famine. Paris ne mangeait pas son soûl. Comment assouvir le monstre insatiable de la guerre extérieure qui était le dérivatif obligatoire à la misère publique? Pas un sou de numéraire dans les coffres. Il y avait, il est vrai, 45 milliards de papier en circulation, mais l'assignat s'en allait en purée; il était réduit au 150me de sa valeur; on en tirait chaque nuit pour les besoins du lendemain et le tirage ne payait même pas la fabrication. Il fallut briser les planches, avoir recours à un nouveau papier-monnaie, les mandats territoriaux à cours forcé, qui n'empêchèrent pas le louis d'or de valoir à la Bourse 3,050 francs en monnaie fictive.

Dans l'opinion, point d'homogénéité, une vraie macédoine de partis et de groupes parmi lesquels émergeaient plus particulièrement les royalistes et les jacobins. Les premiers, au club de Clichy, dans les armées et dans le Corps législatif, manœuvraient avec assez d'incohérence au profit du prétendant; les seconds, sous l'inspiration de Gracchus Babœuf et de Drouet, celui qui avait arrêté Louis XVI à Varennes, soulevaient les motions les plus révolutionnaires dans le journal *Le Tribun du peuple*, et parlaient de revenir à la Terreur.

Dans le gouvernement, ni force, ni cohésion. Le mot d'ordre, insuffisant pour triompher d'une situation aussi critique, était de rester détaché de tous les partis, de résister tout aussi bien à l'impatience des royalistes qu'à la frénésie des forcenés, enfin, coûte que coûte, de concilier

les esprits. Mais vouloir concilier en politique, c'est chercher la pierre philosophale ou la quadrature du cercle.

Le Corps Législatif, il faut l'avouer, ne facilitait pas la tâche au pouvoir exécutif. Au contraire.

Les Cinq Cents s'étaient installés au Manège, les Anciens aux Tuileries. Composés d'éléments hétérogènes qui s'étaient fait une guerre d'extermination, issus d'origines diverses, renouvelés par tiers chaque année, les deux Conseils portaient en eux un principe de disjonction devant fatalement opérer le travail du termite.

Certes, à cette époque de ressouvenirs antiques, ils avaient bien voulu, par leur aspect extérieur, singer les sages de l'Aréopage ou les *senatores togati* de la ville aux sept collines. Mais là s'arrêtait la ressemblance. Les Cinq Cents, drapés dans leur manteau écarlate, toqués de velours bleu à aigrette tricolore, ceints d'une écharpe bleue à frange d'or; les Anciens sous leur manteau bleu, leur ceinture écarlate en baudrier et leur toque azurée à crête tricolore, différaient sensiblement des députés sans-culottes de la Convention, des Chabot et des Marat déguenillés, à la poitrine velue et sale prétentieusement découverte, aux jambes nues et crasseuses, mais ils ne différaient pas moins des Solon et des Fabricius.

La défroque néo-grecque qui recouvrait leurs épaules n'en faisait ni des magistrats de l'Acropole, ni des curiaux du Capitole. Il leur manquait ce souffle magique qui vivifie les délibérations et qui transporte l'âme des législateurs dans la sphère du patriotisme et de la sagesse.

Sous cet accoutrement de comédie, nous retrouvons plusieurs personnages de l'Aveyron que nous avons un moment perdu de vue, peut-être parce qu'ils persistaient à s'effacer dans une assemblée déjà terne et effacée par elle-même.

Ce sont les députés les plus modérés de l'ancienne législature, ceux que la province a de nouveau estampillés de ses suffrages pour bien marquer la tendance qu'elle entend imprimer à la politique gouvernementale.

Voici Saint-Martin-Valogne, l'ancien membre de la Commission des douze ; voici Lobinhes et Bernard Saint-Affrique dont les mains, comme celles de Saint-Martin-Valogne, sont pures du sang royal ; voici Rous, le suppléant du girondin Valady ; voici enfin Camboulas. Ah ! celui-là, le Rouergue ne l'a pas réélu ; la tache qu'il porte au front eut détourné de lui le vote de ses compatriotes ; mais il a été choisi par les 380 représentants réélus et constitués en corps électoral pour compléter le nombre des 500 députés de provenance conventionnelle.

Les électeurs aveyronnais ont impitoyablement repoussé les anciens tenants de la Montagne. Ils se sont garés comme de reptiles venimeux des exaltés que la frénésie populaire avait un moment élevés sur le pavois : Bô, Seconds, Louchet et Lacombe. Le proconsul amnistié par la loi, mais condamné par l'opinion, va occuper au ministère de la police une place de chef du bureau des émigrés ; Seconds devient commissaire du Directoire de l'Aveyron ; Louchet, commissaire du Directoire à Amiens, dans le département d'origine qu'il n'aurait jamais dû quitter ; Lacombe disparait et meurt peut-être au milieu du tourbillon parisien.

A la place de ces députés jacobins, l'Aveyron choisit aux élections successives des citoyens modestes et sages, la plupart inquiétés durant la Terreur pour la modération de leurs opinions, pour leur esprit de justice et leur haine de l'anarchie. Aux Anciens : le constituant Rodat, Galtié, Brassat, Lescure ; aux Cinq Cents : le législateur de Nogaret, le jurisconsulte Perrin-Lasfargues, passionné pour les

sciences morales et politiques, Dubruel, Pons Saint-Martin, de Ginestel, Capblat, de Monseignat, Cambe, Vesin, Rouvelet.....

Ces représentants ne devaient déguiser au pouvoir ni les vœux de leurs commettants, ni les envolées de liberté, de tolérance, les aspirations monarchiques en un mot qui s'élançaient de la province et planaient grandissantes dans l'atmosphère du pays. Aux imprudents qui remuaient le levain des vieilles rancunes, Bernard Saint-Affrique, secrétaire du Conseil des Anciens, jetait cette adjuration éplorée : « N'avons-nous pas assez à gémir sur le passé sans nous préparer encore des regrets pour l'avenir? »

Une question se souleva qui pouvait les diviser, parce que, indépendante des principes généraux, elle touchait aux susceptibilités locales, toujours ardentes et aveugles, toujours grossies par les passions de clocher et envenimées par le jeu des influences rivales.

De partout se réorganisaient les foyers d'instruction trop longtemps désertés, alors que la fièvre révolutionnaire enlevait à l'intelligence la lucidité et le calme indispensables aux travaux de l'esprit.

Un décret venait de fixer à Rodez le siège d'une Ecole centrale pour le département de l'Aveyron. Ce choix avait mécontenté Villefranche, dotée jadis du Présidial le plus important du Rouergue, qui s'empressa de revendiquer pour elle-même le bénéfice de cette nouvelle création et de mettre en mouvement tous les ressorts parlementaires au profit de sa réclamation. Grâce à ses efforts multipliés, la Commission de la Chambre, par l'organe de Dupuy, son rapporteur, conclut même au transfert de l'Ecole dans ses murs.

Certes, les députés des deux ressorts firent valoir auprès du ministère et auprès des comités les avantages réciproques

que présentaient l'une et l'autre ville pour l'installation d'un pareil établissement; ils plaidèrent avec conscience les intérêts régionaux qui sollicitaient plus spécialement leur appui, mais on ne les vit pas renouveler les scandales qu'avaient suscités à la Constituante, de tous les points du territoire, les compétitions administratives ou judiciaires. Le débat ne souleva de leur part ni mauvaise foi, ni basses intrigues, ni calomnies. Ce fut même l'un d'entre eux, Pons Philippe, un des membres les plus laborieux et les plus assidus de l'Assemblée, qui trancha loyalement le différend par des déclarations d'une judicieuse impartialité :

« Je n'habite, dit-il, ni Rodez ni Villefranche; je parlerai donc avec une absolue indépendance. Rodez, chef-lieu, est au centre du département, Villefranche à une de ses extrémités. Cette considération est importante dans un pays de montagnes où il n'y a presque pas de routes. Rodez possède un établissement des plus propices, et Villefranche ne possède que la petite maison des ci-devant Doctrinaires, bouleversée depuis quelques années, pour y placer les différentes autorités, et qu'il faudrait reconstruire et agrandir. L'administration centrale peut plus facilement, à Rodez, surveiller l'enseignement public. A tort dit-on qu'il faut disséminer les établissements et ne pas tout donner à la même commune. Quelle raison, en effet, de sacrifier l'intérêt du plus grand nombre au plus petit? Sur 90 municipalités, plus de 60 ont réclamé l'Ecole centrale pour Rodez. C'est ce qui a inspiré votre première décision, et la stabilité des décrets du Corps législatif s'oppose à une fixation nouvelle. »

Ces observations fixèrent le vote et Rodez, désormais sans inquiétude, inaugura pompeusement le nouvel Institut qui allait remplacer dans son sein l'ancien Gymnasium des Jésuites. On discourut pendant deux jours entiers, sous la

présidence de Merlin, secrétaire en chef de l'administration et membre du jury d'instruction. Les titulaires des diverses chaires de belles-lettres, d'histoire naturelle, de mathématiques, de législation, de physique, de chimie, de grammaire générale et d'histoire exposèrent tour à tour les bienfaits que chacune de ces sections pédagogiques était appelée à répandre sur la génération privilégiée à laquelle était ouverte la source vivifiante des connaissances humaines.

Au rang des professeurs distingués auxquels étaient confiés les cours de l'Ecole centrale, nous retrouvons l'abbé Bonnaterre reprenant enfin dans le calme et la tranquillité la série interrompue de ses travaux d'histoire naturelle. Nous y retrouvons Alexis Monteil qui va publier sa *Description du département de l'Aveyron*, et qui prélude dans la chaire d'histoire aux remarquables études qui doivent le classer parmi les historiens les plus estimés.

Ce fut pour la cité ruthénoise une sorte de renouveau scientifique et littéraire, une véritable rosée d'instruction répandue à profusion sur la jeunesse.

Le docteur Richard, rayé de la liste des suspects, avait fondé une très belle bibliothèque publique, précieuse annexe d'un établissement d'enseignement supérieur. Sur la proposition de Lakanal, un jardin national de botanique fut encore adjoint à l'Ecole centrale. L'abbé Bosc, l'historien du Rouergue, oubliant les amertumes de sa captivité, ouvrait de son côté, dans un bâtiment voisin, un pensionnat d'enseignement secondaire, préparatoire aux cours supérieurs. L'abbé Marty, revenu de l'exil, pensait aux jeunes filles et fondait l'*Institut de la Sainte Famille;* tandis que l'abbé Périer, de retour de l'émigration, organisait son école de sourds-muets à l'exemple de celle de l'abbé Sicard, qui le désigna pour son successeur.

La refonte des grands corps scientifiques était d'ailleurs à l'ordre du jour. La Convention qui avait tout détruit avait, durant son agonie, songé à tout reconstruire. Son plan était vaste et ses conceptions grandioses. L'Ecole Polytechnique, le Conservatoire de musique, celui des Arts et Métiers, le Bureau des Longitudes, l'Ecole Normale, formaient les fondements de son œuvre de rénovation. Il en était de même de l'Institut de France, fusionnant dans un nouveau moule les Académies et les Sociétés littéraires anciennement dotées par la nation et qui avaient dû passer sous la faucille égalitaire.

Le Directoire, chargé de donner la vie à cette conception théorique, fit appel aux noms illustres de l'époque, susceptibles de donner du relief à une institution ayant pour but de recueillir les découvertes et de perfectionner les sciences, les lettres et les arts au sein d'un grand peuple. Mais de tout temps la gent littéraire a eu le caractère un peu susceptible, et il importait de ne pas trop se hasarder dans la voie du recrutement et de ne soulever ni froissement ni mauvaise humeur parmi les princes de la pensée. Déjà l'abbé Delille, membre de l'Académie Française avant la Révolution, avait répondu par un refus au choix flatteur qui avait été fait de sa personne.

Le Directoire songea à l'abbé Raynal, qu'il classa dans la section d'histoire.

Raynal était alors à Chaillot. Vieux et cassé, pliant sous le poids de ses 82 ans, il conservait néanmoins toute la lucidité de son esprit. Il préparait tranquillement une troisième édition de l'*Histoire philosophique* sur des matériaux que lui avait fournis le ministère, à la demande de Camboulas. Il voulait mettre son ouvrage en harmonie avec la nouvelle situation des colonies, et l'expurger des déclamations anti-

religieuses et anti-chrétiennes qui lui avaient valu jadis tant de succès, mais qui ne permettaient pas de le placer entre les mains de la jeunesse. Seulement, aurait-il le temps d'achever ce travail?

Ce fut sur ces entrefaites qu'il fut avisé de sa nomination à l'Institut par le ministre Bénézech.

Raynal répondit, sans refuser toutefois : « Ceux des membres qui ont bien voulu m'appeler à eux ignorent vraisemblablement que la campagne est depuis longtemps mon unique séjour et que des infirmités me rendent incapable de toute occupation suivie. Mon devoir est d'informer la Société de cette particularité, afin que si cela lui parait convenable elle puisse me remplacer par un écrivain plus en état de la seconder dans ses travaux. »

Cette lettre fut le dernier acte public du savant philosophe.

Le 6 mars 1796, Raynal rentra de la promenade et se plaignit d'une courbature. Il se coucha en attribuant sa fatigue à un ancien catarrhe. Le journal du soir arriva; Corlanges le lui lut. Raynal fit sur un article plusieurs observations critiques, puis tout à coup il s'affaissa. On courut en toute hâte au domicile de son neveu, rue Honoré, n° 82; Camboulas n'était pas à Paris. Vers les six heures du soir, le malade s'éteignit doucement dans les bras de la religion, assisté de deux prêtres qui reçurent de ses lèvres expirantes l'aveu de son repentir et la rétractation de ses impiétés.

Cet homme dont le nom n'avait pas moins retenti que ceux de Montesquieu et de Voltaire, dont l'influence peut être suivie à la trace dans les événements qui enfantèrent le gigantesque cataclysme, cet homme qui avait tant donné, mais qui par ses écrits ou par ses spéculations commerciales avait amassé une fortune immense, mourut presque

ignoré et dans le plus complet dénument. On ne trouva sur lui qu'un assignat de 50 livres. Ses effets, vendus à l'hôtel Bouillon, ne produisirent qu'une somme dérisoire. Son testament, déposé en 1787 entre les mains de M. Camboulas père, avait été supprimé par lui en 1790, et ses neveux n'eurent à disposer, comme unique héritage, que de ses manuscrits dont nous reparlerons bientôt.

Peu de mois après sa mort, le 15 germinal an IV, dans la première séance publique de l'Institut, son éloge fut prononcé par Lebreton. Et nous n'aurions rien à dire de cette homélie académique qui ne révéle sur le défunt aucun trait de caractère ignoré, si nous n'y rencontrions une perle naïve qui n'éclorait pas aujourd'hui sous la coupole, dans un panégyrique officiel : « Les amis de l'écrivain, y est-il dit, ont passé pour avoir considérablement travaillé à son *Histoire des Indes;* mais les *transitions au moins* et beaucoup de vues sont incontestablement à lui. » Combien eut été plus intéressant pour nous un éloge du philosophe aveyronnais, prononcé par un autre philosophe aveyronnais, aussi associé à l'Institut, Laromiguière!

Cependant, Paris entier complotait. Il ne voulait pas prendre au sérieux les cinq monarques fainéants qui trônaient au Luxembourg. Il exultait dans ce rôle de mouche du coche. L'opposition au pouvoir est, en effet, le jeu parisien par excellence, toutes les fois que le pouvoir est tolérant ou hésitant. Les uns enhardissaient la France à l'impatience des crimes, réveillaient la légende des souvenirs, évoquaient les deuils. Les autres faisaient apercevoir dans le lointain de leur lorgnette une couronne fermée narguant les bandelettes en papier doré des souverains du jour. Les adversaires se bernaient, s'émoustillaient, discutaient, attaquaient,

caracolaient, satirisaient, rapsodiaient, badinaient, grondaient, tantôt dans le style de Juvénal, tantôt dans l'idiome des poissardes.

Placé entre les Babouvistes Jacobins et les Monarchistes Girondins, le Directoire, débordé, s'affaissait un moment, puis, faisant tête à l'orage, procédait par coups de boutoir. C'est ainsi qu'il avait eu raison de la conspiration de Babœuf qui eût de nouveau traîné la France aux gémonies ; c'est ainsi qu'il avait déconcerté les menées des patriotes par les fusillades de Grenelle.

Mais la scission s'était introduite dans son sein comme un ver rongeur, et cette scission s'aggravait de l'hostilité de jour en jour plus manifeste que lui témoignait le Corps Législatif.

Les Conseils, en effet, se partageaient en Directoriaux, Constitutionnels et Royalistes. Ces derniers même parlementairement étaient les plus forts. Des régicides tels que Rovère et Bourdon de l'Oise s'amendaient et grossissaient leurs rangs. Les tiers successifs que le suffrage substituait aux anciens Conventionnels apportaient des éléments nouveaux au parti de la Restauration et lui donnaient des chefs en la personne des généraux Willot et Pichegru ou de l'amiral Villaret-Joyeuse.

Parmi les députés de l'Aveyron, Capblat, récemment élu, ne dissimulait en aucune sorte ses opinions franchement royalistes. De Ginestel et de Nogaret affichaient ouvertement leur dévouement au trône. Dubruel ne négligeait aucune occasion de témoigner l'ardeur de ses principes religieux et son amour pour la justice. Il soutenait avec une énergie infatigable la cause des prêtres persécutés, poursuivait d'attaques incessantes les anciens proconsuls, flétrissait avec une hardiesse incroyable les lois révolution-

naires et les inscriptions nouvellement opérées sur la liste des émigrés, inscriptions qu'il voulait arracher à l'attribution des Directeurs.

Au milieu de ce déchaînement d'ardeurs, rendons à Camboulas cette justice qu'il restait fidèle aux principes de la Plaine, principes d'observation, de tâtonnements et de prudence tant que les plateaux s'agitent et qu'une pesée définitive n'a pas fixé la balance. Son mutisme fut absolu. D'ailleurs, au tirage du 1er prairial an V, son nom sortit de l'urne comme celui d'un des 145 renouvelables, et lui-même sortit de l'Assemblée, mort pour jamais à la vie politique.

Il disparaissait, astre engourdi et flou, vide de chaleur et de rayons, sans laisser la moindre traînée lumineuse, sans avoir éclairé le moindre horizon, sans avoir réchauffé la moindre fibre. Il quittait l'arène législative comme il y était entré, inaperçu, inobservé, inconnu, pareil au figurant qui n'a joué dans la pièce qu'un rôle de remplissage, confondu au sein de la populeuse Plaine dans un amas de physionomies tellement ternes, tellement inexpressives, que l'artiste qui veut reproduire leurs traits a l'air de placer son objectif devant une toile incolore, que le chroniqueur qui les arrache aux oubliettes de l'histoire a l'air de procéder à une exhumation. Le demi-talent, la demi-vertu, la demi-teinte, la fluctuation d'esprit, l'insignifiance, la médiocrité en un mot de Camboulas synthétisent à merveille l'aspect général du groupe auquel son concours durant six années n'avait communiqué aucune fixité d'allure, mais que sa retraite actuelle ne laissait pas moins inconscient et versatile.

Cependant l'anarchie battait son plein. Les tracasseries, les intrigues, les combats de plume, les querelles et les raccommodements émiettaient de plus en plus le prestige

du pouvoir. Une lutte sourde se perpétuait entre les Conseils et le Directoire. Depuis la répression des néo-terroristes, l'opposition monarchique ne connaissait plus de frein. Ses postillons fleurdelysés claquaient leurs fouets joyeux et provoquants. Ils criaient à tous les échos les scandales du temps de Vitellius. On les eut peut-être laissé dire, agiter doucement le sceptre et le goupillon, arborer dans les salons l'uniforme des gardes du corps, mais leur audace grandissait toujours. Voilà qu'ils troublaient la sécurité des repus, qu'ils remuaient les sommeils et les jouissances, qu'ils affichaient le bilan des fortunes révolutionnaires.

Alors un ressouvenir surgit dans la majorité du Directoire. Et soudain des vaisseaux appareillèrent vers l'île d'Oléron ou vers la Guyane. Qu'emportent-ils dans leurs flancs rebondis ? Ils emportent un des cinq Directeurs, 16 généraux, 53 députés. Quoi encore ? Des moines et des prêtres, des curés et des clercs, des magistrats, des hommes de lettres. Ils vont vers ces plages désertes retrouver Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Ils vont porter au loin, avec le souvenir du 18 fructidor, la preuve que l'intolérance, la barbarie et la folie sont encore reines dans cette vieille Gaule où des hommes mal famés sont rois.

Le Coup d'Etat du 18 fructidor, exécuté comme un ballet d'opéra, dissipait à leur tour les menées monarchistes. Le parti triomphant s'épura pour se consolider et annula les élections de 48 départements qui avaient envoyé à la Chambre des partisans de la Restauration. L'Aveyron était du nombre des départements mis en pénitence. Ses représentants Capblat, de Nogaret et de Ginestel furent éliminés, Dubruel démissionna, puisque la parole n'était plus libre ; Perrin-Lasfargues se retira, se voyant impuissant à maîtriser les abus.

Détail piquant. Une des dernières épaves de l'Ecole encyclopédique, lancé sur le tard, à 70 ans, dans l'arène électorale, Marmontel, n'eut pas la bonne fortune de ceindre l'écharpe du législateur. Il figura parmi les élus invalidés.

Désormais, nous n'avons plus à suivre les événements qui se déroulent dans la sphère politique, puisque le personnage qui sert de type ou d'objectif à notre étude est rentré dans la vie privée.

Du reste, le Directoire est né pour la mort, étant né de la Convention. Ses jours sont comptés. Du 18 fructidor au 18 brumaire, il se traîne dans la corruption et dans l'impuissance, mutilé, déconsidéré, avili à l'intérieur.

Et cependant il est encore à l'extérieur courtisé, flatté, caressé par toutes les nations de l'Europe.

Ah ! C'est que, pendant qu'il défaille au dedans, quelqu'un lui donne de la gloire, lui met au front une auréole, quelqu'un qui bientôt le poussera rudement en lui disant : En voilà assez. C'est que si Carnot avait été l'organisateur de la victoire, Bonaparte en était l'ingénieur admirable, ingénieur doublé des mécaniciens que l'on nomme : Hoche, Jourdan, Moreau, Kléber, Desaix.... C'est que les conquêtes de Malte et de l'Egypte, l'occupation de Rome et de Naples, les triomphes de Brune sur les Anglo-Russes en Hollande, ceux de Masséna sur les Austro-Russes en Helvétie, les éclatantes fanfares de Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, les Pyramides, Mont-Thabor, Aboukir... portaient le nom français sur les rivages les plus lointains.

L'astre de Notre-Dame de Thermidor a pâli, et, à sa place, s'est levé l'astre radieux de Mlle de la Pagerie, Notre-Dame des Victoires. Le héros a conquis plus que l'Italie, plus que l'Egypte, il a conquis l'imagination d'un peuple. Si la patrie, triomphante au dehors, cherche à l'horizon d'où lui viendra

le relèvement intérieur, son regard rencontre la Corse ; si elle cherche une boussole, elle trouve César.

Un jour l'épée du moderne Brennus secoua les jeunes Solons de leurs chaises curules. Les grenadiers firent : *En avant, marche* sur Saint-Cloud, et le Conseil des Cinq Cents sauta par la fenêtre avec la Constitution de l'an III.

CHAPITRE XIV

Dix ans après. — Le soleil impérial. — L'aimant de la gloire. — Récapitulation Rouergate. — Les anciens Conventionnels de l'Aveyron. — Camboulas fournisseur des armées. — La draperie de Saint-Geniez. — La banqueroute. — Obstination ou stoïcisme. — Camboulas et Cambon dans l'Hérault. — Les Cent Jours. — Les Jacobins grands seigneurs. — La haute police. — Raymond Gayrard. — Un Conventionnel errant. — Le château de Bien-Assis. — Une page d'autobiographie.

Le soleil a succédé aux constellations. Le prestige national est revenu en même temps que la république s'en est allée. Bonaparte s'est effacé devant Napoléon. Le héros a ensorcelé la victoire ; il est le dictateur de l'opinion ; il remplit la patrie.

Devant lui, l'oligarchie a reculé pas à pas, de cinq Directeurs à trois Consuls, de trois Consuls à un Consul à vie, d'un Consul à vie à un Empereur. Le pays a répudié un pouvoir viager, il a voulu d'une dynastie héréditaire, il s'est replacé sous le régime de l'autocratie contre lequel il avait fait une révolution :

C'n'était pas la peine assurément
De changer de gouvernement !

Nous sommes donc en 1810. Depuis que, sous les voûtes de Notre-Dame, le Pontife de Rome a consacré l'accession de Napoléon au trône des fils aînés de l'Eglise, les aigles françaises, largement déployées à Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram... embrassent le monde de leurs

puissantes serres. L'Empire resplendit des Pyrénées à la Baltique, de la Méditerranée au Danube, englobant dans sa sphère les royaumes et les républiques. Le conquérant, empereur et roi, est parvenu à l'apogée de la grandeur. Sciences, arts, administration, il semble féconder tout ce qu'il touche. Par la seule magie de son investiture, il insuffle une vie nouvelle aux hommes du passé.

O surprise ! Regardez là-bas. N'aperçoit-on pas sur les bancs du Sénat conservateur, parmi les chambellans, les écuyers ou les officiers de service du Maître, certaines figures d'anciens démagogues réputés entre les plus intègres et les plus rigides ? Est-il possible que ces courtisans qui s'inclinent de toute la rondeur de leur échine, que ces gens souples et bien dressés soient les mêmes que les vétérans de la république, que les farouches Jacobins de la Convention ? Ils ont donc oublié leurs opinions d'antan ? Ils ont donc dévêti leurs défroques, transformé leur costume, appris une langue nouvelle ?

Eh oui, vraiment !

Dix ou quinze ans transforment à les rendre méconnaissables les hommes et les choses. Opérées jour par jour, au moyen de transitions lentes et successives, ces transformations ne frappent pas toujours l'esprit de ceux qui en sont les témoins. Mais supposez qu'un léthargique se réveille après un sommeil de plusieurs années, et son esprit sera déconcerté par les métamorphoses survenues dans les perspectives d'avant le rêve. En physique, l'eau qui stationne se corrompt ; pour rester limpide, il faut qu'elle coule. En politique, l'opinion coule généralement sans devenir limpide, et c'est la conscience qui se corrompt.

Hâtons-nous donc de jeter un coup-d'œil sur nos vieilles connaissances de l'Aveyron, pour voir ce que sont devenus

les personnages de tous genres qui nous ont coudoyés durant notre récit, ceux-là surtout qui ont eu leur part de direction dans les affaires de l'Etat et qui ont émis, à leur heure, la prétention toujours déçue des hommes politiques de diriger les événements. Hâtons-nous, dis-je, et faisons de la silhouette instantanée ; car si nous attendions 4 ou 5 ans encore, jusqu'à la Restauration par exemple, les physionomies ne seraient plus les mêmes et l'objectif donnerait une autre image. On ne peut demander aux daguerréotypes une fixité que ne garde pas le modèle.

Au sein du Rouergue comme ailleurs, Napoléon a tout attiré à lui par l'aimant de sa gloire et de son génie.

Les poètes et les écrivains ont embouché la trompette lyrique, et font cortège au vainqueur de l'Europe qui aime à grouper les renommées autour de son char triomphal. Le littérateur Merlin chante, dans une ode magnifique, les hauts faits de l'illustre général de l'armée d'Italie. Fontès, Capelle, Luc Pons lui font écho. — Bernard Delrieu entonne ses stances au *Roi de Rome*, et César lui rend la monnaie de sa flatterie en le décorant de l'ordre de la Réunion. — Massabiau interrompt ses graves études pour rimer des strophes à Napoléon Bonaparte. — L'érudit de St-Geniez, Girou de Buzareingues, est tellement enthousiaste du monarque qu'il se démettra bientôt de ses fonctions de maire pour ne pas prêter serment à la Restauration, et qu'il recevra aux Cent Jours, de la main même de l'Empereur, la croix de la Légion-d'honneur. — Scrieys est nommé censeur des études au lycée de Cahors; Monteil, professeur d'histoire à l'Ecole militaire de Fontainebleau, et Laromiguière attaché au Prytanée français. — Chaptal est comte de l'Empire, ministre de l'intérieur à la place de Lucien Bonaparte, sénateur et membre de l'Institut. De la

main grande ouverte du chef de l'Etat, coulent les pensions et les faveurs pour les lettrés, les savants et les artistes. Pour eux il ne veut pas seulement être Auguste, il veut être Mécène.

Il affole le peuple par l'enthousiasme des combats. Dans le brillant état-major qui se presse autour de sa personne, l'Aveyron compte de glorieux soldats qui se sont signalés par leur valeur sur les champs de bataille de l'Italie, de l'Egypte, de l'Espagne et du Rhin : les lieutenants généraux comte d'Albignac, comte Mathieu de la Redorte, barons de Solignac, Tarayre, Béteille, Dornes, Carrié de Boissy, de Grandsaigne, Viala, Rey, Prestat, Garabuau, comte Ricard..... Cinquante neuf légionnaires sont chevaliers de l'Empire.

Comment le clergé, cette autre émanation du peuple, ne se montrerait-il pas dévoué à celui qui a restauré ses temples, relevé son culte, affranchi sa foi, à celui qui, comme autrefois Charlemagne, a réglementé ses droits en se constituant arbitre entre la papauté et la nation ? Dans le clergé de l'Aveyron, un regret se mêle, il est vrai, à sa reconnaissance. La Révolution a abouti à ce singulier résultat que le Rouergue, anciennement pourvu de deux évêchés, Vabres et Rodez, en est aujourd'hui complètement privé et forme une simple dépendance de l'évêché de Cahors. Cependant il ne désespère pas de voir bientôt se rétablir dans son sein l'autonomie épiscopale (1).

Lors du Concordat, l'ancien évêque constitutionnel du département, M. Debertier, avait bien compté être replacé

(1) Ce vœu se réalisa en effet, et nous devons ajouter que les deux prélats qui inaugurèrent le siège de Rodez reconstitué furent deux Auvergnats : Mgr Giraud et Mgr Croisier.

à la tête d'un diocèse, mais il n'en fut rien. Cette déconvenue l'ancra de plus belle dans son obstination. Il se fixa à Paris où il mourut en 1831. L'archevêque, Mgr de Quélen, publia, à propos de ses funérailles, une lettre dans laquelle il disait de Debertier : « Mort en rébellion contre l'autorité de l'Eglise catholique. »

Dans l'ordre civil et judiciaire, au Conseil d'Etat, dans les hautes sphères du fonctionnarisme, l'Aveyron fournissait encore une brillante élite à l'administration impériale.

Cherchons au milieu de cette foule adulatrice, de ce peuple unanimement fier d'avoir reconquis un trône, les membres épars de cet arlequin politique à face mobile, constitué à Versailles dans la salle du Jeu de Paume et brisé à St-Cloud dans la salle du Conseil.

Perrin des Roziers, le vicomte d'Adhémar, le comte de Bournazel, Pons-Soulages, Lambel, Galtié étaient morts sans avoir vu se lever le soleil impérial ou sans avoir vu resplendir l'astre à son zénith. Etienne Bosc agonisait à la Vaysse; Cambe était assassiné dans son château de Cornusson, et le marquis de Montcalm expirait à Turin, d'une chute de cheval, auprès de ses deux filles les comtesses d'Albaret et de Valperga.

Parmi les survivants, Manhiaval, de Ginestel et Perrin-Lasfargues oubliaient dans les modestes fonctions de juges de paix leur ancienne splendeur de représentants. — Capblat, réfugié dans son cabinet d'avocat comme dans un port de salut, versait, dans ses consultations fameuses, sa grande expérience des hommes et des affaires. — Rodez voyait Arssaud à la tête de son administration municipale, Lescure dans son conseil de préfecture, Molinier au conseil général, l'abbé Malrieu à la direction de son séminaire. — Villefranche, de son côté, avait pour sous-préfet Constans-St-Estève,

pour suppléant Andurand, Lortal pour président du tribunal. — De Monseignat, Rouvelet et Rodat continuaient à représenter leur département au Corps législatif. — Vesin siégeait à la Cour impériale de Montpellier. — Le constituant de Villaret, devenu évêque d'Amiens après le Concordat, puis aumônier de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, est aujourd'hui baron de l'Empire, évêque d'Alexandrie et chancelier de l'Université. — Le législateur de Nogaret est aussi baron de l'Empire, maître des requêtes et vient d'être nommé préfet de l'Hérault en même temps que son compatriote, le baron Capelle, a été nommé préfet du Léman. — Dubruel est proviseur du lycée de Marseille en attendant que Louis XVIII l'anoblisse et le nomme inspecteur général des études. La croix de la Légion d'honneur s'étale non seulement sur la poitrine des grands dignitaires de la Couronne, mais encore sur celle d'agronomes comme Rodat, sur celle d'industriels comme Pommiès.

Mais nous n'apercevons pas dans cette bigarrure sociale les anciens conventionnels, ces hommes qui, aux yeux de la postérité, résument la Révolution comme la Convention résume la République. Cependant le peuple des campagnes les connait tous ; il les suit du regard avec la curiosité défiante qu'inspirent les gens qui ont fait l'histoire ; il les a irrévocablement classés et catalogués. Ceux qui furent régicides passent à travers la vie provinciale comme Caïn dut passer sur la terre de Nod, le long des cabanes d'Hénoch, après le meurtre du juste. Les autres bénéficient de leur modération politique qui certes n'avait pas été sans courage.

Nous avons vu que Bernard St-Affrique, Lobinhes, St-Martin-Valogne et Rous avaient été, après la session conventionnelle, réinvestis de la confiance de leurs concitoyens

qui les envoyèrent aux nouvelles Chambres législatives. Aujourd'hui ils continuaient à jouir de la considération publique. Lobinhes présidait à l'administration municipale de Villefranche, sa ville natale. St-Martin-Valogne occupait la recette générale du Loir-et-Cher, ce département jadis inféodé aux abbés Grégoire et Chabot. Rous devenait conseiller à la Cour impériale de Rouen, après avoir été juge au tribunal de cassation.

Il n'en était pas de même des Montagnards sanguinaires. Ceux là avaient fui le sol aveyronnais comme honteux de la souillure qu'ils lui avaient imprimée.

Lacombe s'était éclipsé dans le gouffre parisien, on ne l'avait pas revu, on n'en avait plus entendu parler.

Seconds, de son côté, avait fait vendre, par l'intermédiaire de Monseignat, tout ce qu'il possédait en Rouergue, et s'était exilé sur les hauteurs de Ste-Geneviève où sa philosophie nébuleuse pouvait à son aise développer son essor.

Bô, le proconsul fameux, n'avait pu conserver ses fonctions au ministère de la police. Le Consulat s'était montré à son égard plus sévère que le Directoire. Il s'était réfugié à Fontainebleau où il avait repris l'exercice de la médecine, et il publiait, à cette date, peu avant de mourir, une *Topographie médicale de Fontainebleau.*

Quant au sinistre Louchet, il semblait en ce moment faire mentir le proverbe qui veut que la vertu soit récompensée et le vice puni. Grâce à la protection de Barras et de Fouché, il avait été nommé receveur général du département de la Somme. Là, en imitant ses protecteurs et en sachant se tenir *à la hauteur des circonstances,* il était parvenu à conserver son poste lucratif. Mais la Providence se ménageait une cruelle revanche, car, 4 ans plus tard, révoqué

par la Restauration, il tombait dans une démence complète et mourait, au sein des visions les plus terribles, dans une camisole de force.

Un seul des conventionnels régicides était rentré dans sa patrie. C'était le régicide par faiblesse, le régicide de la Plaine, Simon Camboulas.

L'enfant de St-Geniez, désabusé de la politique, déconcerté comme un oiseau atteint à l'aile, était revenu au gîte que la mort de son père laissait désert. Il ramenait avec lui pour peupler sa solitude ses jeunes fillettes en deuil d'un frère prématurément enlevé par la maladie.

Sa fortune avait été largement compromise dans les aventures de sa vie de représentant. Il songea à la rétablir par l'industrie et à trouver dans ses filatures de laine et dans sa fabrique de cadis une compensation aux 12,000 livres qu'il perdait en cessant de figurer au Corps législatif du Directoire.

Depuis le XIVe siècle, nous l'avons dit, la draperie de St-Geniez jouissait d'une réputation de premier ordre. Ce n'était pas de la draperie fine, mais plutôt des étoffes un peu grossières que leur solidité recommandait à la classe ouvrière ignorante du luxe. Aux *cordelats* avaient succédé les *cadis* dont le succès fut rapide et qui, sous la main des tisserands, se multiplièrent en *flanelles, rases* et *impériales*.

Les laines de l'Orient venaient s'ajouter aux innombrables toisons des troupeaux épars sur un admirable pays de pâturages, comme matière première d'une fabrication incessante. Des rouets du filateur elles passaient sur les métiers de tissage, puis aux fouleries où elles étaient dégorgées, puis aux cuves de teinture, à l'impression, au lustrage, à la presse, avant d'être disséminées sur les marchés du Lyonnais, de la Provence, du Languedoc, de l'Espagne

et de l'Italie. Dans nos colonies d'Amérique, elles allaient, sous forme de *tanga*, servir de ceintures à l'usage des nègres. Les tissus de laine, dont Mgr de Cicé, l'abbé Raynal et Mgr de Colbert avaient puissamment élargi les débouchés, au temps de leur influence, étaient pour St-Geniez une vraie corne d'abondance. Au commencement du XIXe siècle, dit l'abbé Bousquet, l'historien de St-Geniez, auquel nous empruntons les détails qui précèdent, on comptait dans la ville 600 métiers de tisserands.

C'est qu'en effet le gouvernement venait d'assujétir les conseils d'administration de régiments à n'employer que des cadis de St-Geniez pour la doublure des vêtements du soldat, et l'on comprendra sans peine l'importance d'une pareille mesure à un moment où 13 armées étaient en ligne sur divers points du territoire.

Camboulas ne s'y trompa pas. Or, comme il avait laissé au ministère et à la Chambre de nombreux collègues devenus tout puissants, il sollicita et obtint de devenir le fournisseur des armées du Directoire pour les produits de ses usines.

Fournisseur des armées ! C'était bien là un de ces privilèges des *traitants* de l'ancien régime contre lequel les démocrates avaient si vigoureusement fulminé. Mais les démocrates n'y regardaient plus de si près, et l'inconvénient cessait d'exister sans doute du moment que le bénéfice allait aux couches nouvelles. Le poste valait bien la trésorerie de Louchet et le bureau des émigrés de Bô. On disait en effet que les abus étaient nombreux dans ce genre d'entreprise ; et on aurait pu le croire à voir les soldats du Directoire manquer des choses les plus nécessaires.

Cependant Camboulas était probe, et la lèpre des tripotages n'avait pas envahi son âme. Durant quelque temps, ses

affaires furent florissantes. Il fut nommé président du Directoire de son canton. Après avoir fourni les armées de la république, il fournit les armées consulaires, il fournit les armées impériales. Et certes, Napoléon avait l'œil perçant lorsqu'il s'agissait de l'exploitation des héros qu'il conduisait aux quatre coins du globe.

Le 18 juillet 1809, l'ancien Conventionnel unit sa fille Simonne à M. Casimir de Fajole, membre d'une des familles les plus distinguées de St-Geniez, autrefois anoblie par une charge de secrétaire du roi, et faisant un important commerce avec la Toscane où se trouvaient alors de grands entrepôts pour le Levant.

Par malheur une crise survint, plus terrible encore que celle des assignats qui avait englouti une partie du gain des premières années, et cette crise devait porter un coup mortel à la prospérité reconquise. La fraude et la falsification s'introduisirent dans la fabrique de St-Geniez et jetèrent la défaveur sur ses étoffes. La toile de coton fut substituée aux cadis comme doublure des uniformes militaires, et la débâcle commença. Ce fut un effondrement absolu dans les manufactures. La noire banqueroute étreignit de ses mille tentacules l'ex-fournisseur infortuné et dispersa au vent des enchères les derniers débris de son patrimoine.

De 1810 à 1813 Camboulas lutta, lutta avec courage, sans répit et sans succès. Il lutta contre la ruine, il lutta contre les infortunes privées qui vinrent comme à plaisir envenimer la plaie morale qui le dévorait.

Son humeur s'assombrissait de plus en plus. Il vivait silencieux et sauvage, en solitaire, s'isolant de ceux-là mêmes qui, sans attraction pour ses principes, lui fussent néanmoins restés secourables. S'il eut jeté un coup d'œil

sur la scène politique, il eut vu cependant que le rigorisme des vieux sans-culottes avait su se plier aux événements et souriait même à l'aurore d'une restauration légitime Mais lui n'était homme à changer ni la couleur de sa cocarde ni la tournure de ses convictions. On eut dit qu'il s'efforçait de jouer le rôle d'un vivant anachronisme.

Témoin du naufrage de bien des consciences, sa conviction s'était sentie un moment ébranlée par des chocs violents et répétés ; il avait un peu oublié sa république alors que la période d'opulence semblait se confondre avec l'épopée napoléonienne ; mais aujourd'hui, déchu, ruiné, mortifié, il s'y rattachait avec cette obstination frénétique des meurtris de l'existence, opiniâtreté moins souvent innée que factice, simple simulacre du stoïcisme.

Les événements de 1814 et de 1815 déconcertèrent son flegme. La rentrée en France de Louis XVIII le fit sortir de cette léthargie farouche où il se complaisait depuis ses épreuves. Il se passionna presque pour l'exilé de l'île d'Elbe. D'autant, se disait-il, que si les révolutions entraînent fatalement des restaurations, la lutte entre deux dynasties amène plus fatalement encore l'affaiblissement du pouvoir monarchique.

Il avait dû partir pour Montpellier où il suivait devant la Cour un procès, son unique et suprême ressource. Là, sur un terrain neuf, il se départit de la réserve que lui imposait le pays natal. Il manifesta hautement son opposition à la royauté. Il réunissait chez lui les individus les plus hostiles au nouveau pouvoir et surtout les chefs du parti républicain. Cambon, son ex-collègue, parcourait avec lui les clubs, y répandant sa parole soporifique, ses discours inépuisables qui semblaient distiller de l'opium.

Camboulas fut le premier à arborer dans cette ville le

drapeau tricolore qui venait de se déployer soudain au golfe Juan, en même temps que l'aigle impériale, reprenant son vol, s'élançait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Il l'arbora avant même que le préfet, M. Aubernon, et que le général Ambert eussent fait afficher les décrets de l'*Usurpateur*.

C'est qu'en effet le glorieux despote parlait maintenant de liberté et proclamait, à chacune de ses étapes triomphales, qu'il ne revenait que pour rendre désormais la France heureuse et indépendante. Il octroyait à son tour, sous le nom d'*Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire, une charte dans laquelle il versait, quoique à regret, quelques lambeaux de franchises nationales, de ces franchises qu'il avait mises naguère dans son lit impérial et qu'il ne pouvait rendre au pays que souillées et prostituées.

En échange de pareilles promesses, les patriotes accordaient leur concours.

Camboulas et Cambon se dirigèrent sans désemparer vers Paris. Plusieurs de leurs amis de la Convention, Cambacérès, Fouché, Carnot, anciens régicides qui n'avaient pas pris pour base de leur conduite politique le fameux adage

Et mihi res, non me rebus, submittere conor,

figuraient dans le ministère. Ils se précipitèrent dans les antichambres de ces puissants du jour, surtout dans celles de Cambacérès, l'ancien jurisconsulte de l'Hérault, devenu un des plus grands seigneurs de l'Europe.

Mais Cambacérès était prince, Fouché était duc, Carnot était comte, et leur mémoire avait la fragilité de celle des hommes d'Etat. Les enthousiastes trop crédules en furent pour leurs naïves espérances ; on les accueillit à merveille,

seulement le registre des places et des faveurs resta fermé pour eux.

D'ailleurs, la réapparition du météore napoléonien n'eut guère d'autre durée que le temps nécessaire pour aller de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène.

Camboulas dut s'abstenir de manifester dans l'Hérault à son retour, car il était l'objet d'une surveillance particulière de la part du marquis Dax d'Axat, maire de Montpellier. Il dut s'abstenir de manifester dans l'Aveyron, car le préfet, M. d'Estournel, le signalait comme un malfaiteur. La question qui se posait à son sujet était celle de savoir s'il tombait ou non sous la loi d'amnistie en qualité de régicide relaps. Heureusement pour lui, les recherches faites à la préfecture de la Seine et aux archives où avaient été déposés les registres de votes pour l'*Acte additionnel* ne révélèrent rien qui lui fut opposable, et il put conserver sa liberté.

Néanmoins, son séjour prolongé à Montpellier, au milieu des circonstances politiques que traversait la nation, inquiétait le ministère de la police générale. M. de Floirac, administrateur du département, le rassura à ce sujet : « En effet, écrivait-il, Camboulas est ici logé chez un prêtre marié. Mais sa présence ne saurait entraîner le moindre inconvénient. S'il en existait un, il ne viendrait point de son influence, mais plutôt de l'horreur qu'il inspire et qui pourrait porter le peuple à des excès regrettables contre lui. »

Dans les brumes épaisses qui enveloppaient son existence apparut en ce moment une étoile qui pouvait le guider vers le port. L'ex-conventionnel, aveugle volontaire, ferma les yeux pour ne pas voir son scintillement tutélaire.

La faveur de l'abbé Frayssinous, de Saint-Geniez, s'accentuait en effet considérablement auprès du trône. Le

brillant conférencier de Saint-Sulpice, dont le talent oratoire grandissait de jour en jour, devenait une puissance.

Or Frayssinous s'occupait activement du mariage d'un de ses protégés avec une des filles de Philippe Camboulas de l'Escaillou, nièce du représentant. Ce protégé n'était autre qu'un sculpteur de grand renom, Raymond Gayrard, de Rodez, sorti des ateliers d'Odiot et de Geoffroy, auquel de magnifiques œuvres avaient déjà conquis la célébrité. Raynal avait jadis patronné le jeune artiste à ses débuts avec le même intérêt bienveillant que lui témoignait aujourd'hui, dans tout le rayonnement de son talent, le futur évêque d'Hermopolis ; et l'artiste devait prouver un jour sa reconnaissance à ses deux bienfaiteurs, en gravant pour la bibliothèque de Rodez la médaille du philosophe, et en sculptant pour l'église de Saint-Geniez le splendide mausolée du prélat. Le mariage fut célébré en 1816, au château de la Guette (Seine-et-Marne), chez le beau-frère de la fiancée, M. de Méjanès, ancien page de Louis XVI et chevalier de Saint-Louis.

Simon Camboulas n'accepta pas l'appui qui s'offrait à lui dans cette circonstance. L'ex-mandataire du peuple quitta sa retraite de l'Hérault, courbant sous l'animosité populaire son front de Titan foudroyé. Il erra longtemps à travers la région, séjourna quelques mois à Espalion, fut ensuite recueilli à Estaing dans une maison amie et enfin vint échouer dans le Puy de-Dôme.

Au mois d'octobre 1817, il se trouvait installé, avec une compagne, aux portes de Clermont, au château de Bien-Assis. Il reposait sous le toit où avait respiré le grand Pascal, promenant son humeur morose sous les allées de charmes et les bosquets de marronniers à l'ombre desquels avait pensé l'auteur des *Provinciales,* lorsqu'il venait chez

son beau frère, Florian Périer, se délasser à l'air pur des champs.

Mais cette maison de campagne, sise au nord-est de la ville, cette vieille demeure des Coustave, des Vaudègre et des Périer, qui allait bientôt passer aux mains de la famille de Cisternes, était depuis quelques années une demeure suspecte. Les deux grosses tours carrées qui la flanquaient passaient pour abriter les conciliabules et les complots des adversaires de la dynastie légitime.

Aussi M. Harmand d'Abancourt, chef de l'administration départementale, crut-il devoir faire interroger le châtelain intérimaire sur ses antécédents, sur les motifs de son séjour et sur ses moyens d'existence. Il exigea même une déclaration écrite susceptible d'être transmise au chef suprême de la haute police. Camboulas satisfit à l'interrogatoire et rédigea la note qu'on lui demandait. Cette note, conservée aux archives nationales, nous la reproduisons, malgré sa forme fruste et négligée, comme une donnée autobiographique plus intéressante et plus instructive que les plus fins commentaires :

« M. le maire de Clermont m'a invité de me rendre, le 7 de ce mois, au bureau de sa police. J'ai été introduit dans son cabinet. Il m'a fait l'honneur de m'annoncer qu'il était chargé par M. le Préfet de prendre des renseignements sur l'époque de mon arrivée dans cette ville ; les motifs qui m'y avaient attiré ; pourquoi j'y avais prolongé mon séjour ; si j'avais été membre de la Convention.

» Après avoir satisfait à ses questions, il m'a prié de rédiger notre entretien et de le lui envoyer.

» Je suis arrivé à Clermont à la fin d'octobre. Quelques jours après, je me suis présenté au bureau de la police ; mon passeport y a été visé ; j'y ai donné mes nom et prénoms :

ces deux assertions sont constatées par le visa du commissaire et par une cote aux contributions qui a été acquittée.

» Le désir de joindre ma fille qui y était venue, au mois de juillet, pour voir un enfant qu'elle avait à la nourrice, m'y a attiré ; mes relations d'affaires avec MM. Talliade père et fils, et le besoin que j'avais de pourvoir par mon travail à mon existence y ont déterminé mon séjour. Je vis ces messieurs ; ils connaissaient ma position qui était le résultat des événements politiques de 1813, de la stagnation du commerce et d'un abus de confiance des hommes que j'avais employés. Ils m'offrirent généreusement leurs soins.

» Je crus les utiliser avec avantage en les priant de me procurer du travail dans le roulage ; ils y acquiescèrent. Ils firent pour mon compte l'achat de cinq chevaux et deux voitures. J'ai fait l'hiver dernier quatre voyages à Paris, sous leur direction, toujours de compagnie avec un de leurs domestiques auquel j'étais recommandé, toujours chargé par eux en entier, sauf le dernier voyage où ils ne purent me charger qu'en partie. Le résultat d'un travail dur et opiniâtre a été la perte du peu que j'avais. Ces messieurs eurent la bonté de me procurer à La Charité la vente de mon équipage.

» J'eus connaissance que le domaine de Sance, appartenant à M. de Philigonde (*de Féligonde*) était à affermer ; j'eus l'honneur de me présenter ; je lui fis des offres qui n'étaient pas très éloignées de ses prétentions ; nous ne fûmes pas d'accord. Mes moyens pour exploiter cette petite ferme étaient le produit présumé d'un petit mobilier que possède ma fille.

» En attendant que quelqu'autre affaire ou quelque occupation se présente, je vis d'une modique pension que je reçois de ma famille. Je ne sors jamais ; je ne vois personne ; je n'ai aucune correspondance.

» J'ai été membre de la Convention ; je n'ai jamais accepté de mission ; je me suis opposé à la journée désastreuse du 31 mai 1793 ; une autorité qui n'est pas suspecte, le *Dictionnaire des membres de la Convention,* l'atteste. J'ai contribué efficacement à la journée salutaire du 9 Thermidor, en arrêtant les factieux à la Commune ; l'*Histoire de la Révolution,* édition in-12, l'atteste. J'ai été du nombre de ceux qui, en opposant une force d'inertie bien calculée et bien dirigée aux progrès de l'anarchie, qui, en surveillant et en profitant des fausses démarches des meneurs, les ont anéantis.

» Je n'ai jamais sollicité ni accepté de places sous aucun régime, sauf celle de président de mon canton. »

Le conventionnel qui avait dominé la France était devenu successivement un fournisseur délaissé, un négociant en faillite, un entrepreneur de roulage ruiné, un colon éconduit, une sorte de vagabond en quête de la vie du lendemain ! N'y a-t-il pas un réel enseignement à voir de près la petitesse de la grandeur, la vanité de la gloire, la déchéance sociale de ces rois au petit pied tant vantés par nos politiques modernes qui font cependant métier de détester les rois ?

CHAPITRE XV

Infortune et abandon. — La vieillesse. — J.-B. Tailhand. — Un conventionnel rédacteur de requêtes à deux sous le rôle. — Les manuscrits de l'abbé Raynal. — La Cour de Riom. — Scènes de la vie intime. — Le réveil de 1830. — Une agonie de dix ans. — Mort de Camboulas.

On a eu raison de comparer l'adversité à une hydre aux têtes renaissantes. Quand la fatalité s'en mêle, un chagrin fait place à un autre, la fin d'une infortune n'est souvent que le commencement d'une plus grande.

Le gouvernement avait enfin cessé de harceler par de continuelles investigations de sa police l'ancien conventionnel transplanté loin de sa patrie et désormais inoffensif. Camboulas aurait donc pu, oublié et tranquille, passer auprès des siens, dans un travail modeste, les années qui lui restaient à vivre. Mais la destinée implacable lui réservait la solitude et l'abandon. La petite pension venue de l'Aveyron alanguissait ses échéances et se réduisait de jour en jour. Le dénuement à l'intérieur avait effarouché la constance. La jeune Simonne, que le chagrin étiolait et que réclamaient d'autres soins, avait dit adieu au toit paternel. De même était partie la dernière hirondelle du foyer, Mme Cousin, emmenant à Paris, vers un trépas prématuré, le blond chérubin dont les ris et les jeux eussent déridé le front de l'ancêtre.

Et pendant ce temps venait la vieillesse, cette hôtellerie des infirmités, qui fait de l'homme un édifice vermoulu dans

lequel il pleut de toute part. Camboulas avait 66 ans. Son oreille devenue paresseuse percevait difficilement les sons ou du moins la parole. Sa pauvreté dégénérait en misère. Le soleil était pour lui plus pâle, l'atmosphère plus âpre depuis qu'il ne pouvait plus réchauffer son cœur au contact des affections intimes. Toutefois, il restait digne et stoïque, ne proférait aucune plainte, la tête raidie par la volonté, impassible en apparence, savourant pour ainsi dire sa déchéance et son isolement.

C'est le moment de sa vie où Camboulas nous apparait le plus intéressant, l'heure unique peut-être où il attire à lui la sympathie. L'adversité est, en effet, la vraie pierre de touche avec laquelle on éprouve la force d'âme, et l'âme forte contre le malheur est une âme bien trempée.

Un homme de cœur se présenta qui s'offrit à lui servir de providence. Cet homme était un avocat près la Cour d'appel de Riom, J.-B. Tailhand, le neveu de Gilbert Romme, de Gilbert Romme l'ardent Montagnard, un moment président de la Convention, auquel la mort plus que la vie avait tracé une tragique auréole.

Romme et Camboulas s'étaient connus au sein de la fameuse Assemblée : l'un immuable sur les hauts gradins de la Montagne parce qu'il restait immuable dans ses principes de sectaire, l'autre fluctuant sur les bancs du Marais, inclinant à droite ou à gauche avec son parti, sous la houle d'une politique indécise et apeurée. Leur maîtresse à tous deux avait été la république, farouche pour l'un, opportuniste pour l'autre, sanglante toujours. Plutôt travailleurs qu'orateurs, ils avaient ensemble plus fréquenté les commissions que la tribune, plus rédigé de rapports que prononcé de discours.

S'étaient-ils aimés ? Je l'ignore. Silencieux et moroses,

leur nature avait peu d'expansion. Ils s'étaient estimés peut-être; dans tous les cas, ils s'étaient combattus, et leur camp n'était pas le même au lever du soleil de prairial qui allait mûrir l'un d'eux pour la moisson de l'échafaud.

Toujours est-il qu'ils avaient été collègues. Leurs votes de janvier 93 les avait fait complices; c'était assez pour l'âme compatissante, chaleureuse et impressionnable de Tailhand.

J.-B. Tailhand était né en pleine fièvre encyclopédique. Il avait été bercé au chant mélodieux du cantique de la liberté et de la rénovation du peuple. Son premier éducateur, Romme, avait imprégné son cœur de grandioses illusions et d'utopies généreuses. En compagnie du jeune comte de Strogonof, devenu Paul Otcher pour complaire à son gouverneur démocrate, il s'était mêlé aux scènes de la révolution, avait vu la tribune se passionner pour de grandes idées, les clubs pour de grands orateurs. Il avait apposé son paraphe, à côté de ceux de Lermina, Sponville, Beugnet, Viaud de Belair, sur le registre des *Amis de la Loi*, et puisé dans le salon de Théroigne de Méricourt les principes de la foi nouvelle, les doctrines sensualistes et sceptiques.

Rapidement mûri par le tintement régulier et incessant de la hache révolutionnaire, il était revenu, portant le deuil des derniers Montagnards, dans la paisible cité de Riom où son enthousiasme juvénile, sa générosité d'âme, son inépuisable obligeance lui avaient conquis la popularité.

Ses concitoyens l'avaient appelé à siéger dans cette Chambre de représentants dont les pouvoirs furent si rapidement brisés, avec le trône impérial, par le désastre de Waterloo.

Législateur intérimaire, produit mort-né du suffrage populaire, il avait pris rang au barreau de sa ville natale où

de brillants athlètes se disputaient la célébrité. D'admirables plaidoyers aux débats palpitants de la Cour Prévôtale lui valurent le surnom d'avocat *à la langue d'or*.

Quoi qu'il en soit, toujours un peu sceptique sans être frondeur, classé dans l'opposition constitutionnelle sans faire acte de factieux, mis en lumière par les grandes passions aux prises avec de grands intérêts, il avait dans sa sphère une légitime influence et pouvait être un précieux appui.

Camboulas lui fut une trouvaille, quelque chose comme un document inédit pour un écrivain, comme un échantillon inconnu pour un minéralogiste. Il lui offrit secours pécuniaire et secours moral. Le conventionnel accepta l'un et refusa l'autre. Il voulait bien d'un patronage, il ne voulait pas d'une aumône.

Il vint s'installer à Riom, à quelques pas de M. Tailhand, rue Wagram, dans un logement de trois pièces, où les copies de procédures, les requêtes d'avoués, les grossoyages du greffe, recrutés par le protecteur auprès de ses amis du Palais, fournirent au protégé le pain quotidien.

Riom retentissait bien, il est vrai, de cris et de chants peu en harmonie avec les sentiments de son hôte. La compagnie des gardes d'élite à cheval se mêlait à la garde urbaine dans des banquets aux acclamations retentissantes. MM. de Villemonteix, de la Ronzière, Mandet-Desmureteix, Boudet, ceignaient le luth des bardes pour chanter en poëmes, en hymnes, en stances, la gloire

De l'oriflamme,
Des lys sans tache et de Louis.

Des fêtes splendides, des réjouissances publiques signalaient bien encore la naissance du duc de Bordeaux, aux

accents enthousiastes des beaux vers de Victor Hugo. Mais il en était de même dans toute la France, et d'ailleurs qu'importait à un reclus assoiffé de solitude et friand de silence, que le bruit eut effarouché.

A cette date se rapportent les discussions et les polémiques soulevées par la publication des manuscrits de l'abbé Raynal, que l'on avait dit à tort avoir été légués par lui à la ville de Saint-Geniez.

En réalité, le philosophe était mort intestat. De plus, il ne laissait, à vrai dire, qu'un seul manuscrit, intitulé : *Mémoires sur les quatre régences d'Afrique.* Ce travail, sur un sujet encore neuf, devait former un gros volume in-8° dont M. Bertrand, de Marseille, ancien directeur de la Compagnie du Levant, avait fourni les plus importants matériaux commerciaux et historiques. Le futur sénateur Garat et l'abbé Morellet, de l'Institut, en avaient revu la partie littéraire. Cet ouvrage arriva aux mains des héritiers naturels de Raynal, ainsi qu'il appert d'une note publiée en leur nom dans le *Moniteur* du 5 vendémiaire an V.

Quant à l'*Histoire philosophique*, il n'en existait à proprement parler aucun manuscrit. Celui de la nouvelle édition que projetait le philosophe n'était autre chose que les quatre volumes in-4° de l'édition de Genève auxquels il avait fait quelques retranchements et quelques additions sur des feuilles rapportées, additions d'ailleurs peu nombreuses et peu étendues. Camboulas y avait réuni un mémoire assez volumineux auquel avaient concouru MM. de Moracin et Louis Monneron, qui devait être substitué à un article sur l'Inde que Morellet trouvait défectueux. La refonte totale de l'ouvrage était loin d'être achevée, comme on le voit, lors du décès de Raynal.

Les neveux du célèbre écrivain étaient nombreux et n'é-

taient nullement fixés sur les décisions à prendre en ce qui concernait leur héritage littéraire. Deux des volumes de l'*Histoire philosophique* furent déposés chez M. Stoupe ; M. Garat resta nanti des deux autres.

Un M. Raynal, ancien bénédictin, fut dépositaire des *Mémoires sur l'Afrique.* Cet important document suscita, quelques années plus tard, les convoitises de MM. Didot, qui entamèrent avec la famille des négociations pour l'avoir à leur disposition. Jaloux de le conserver et craignant pour la réputation de son oncle une affaire de librairie, Camboulas, à l'époque de sa prospérité, en offrit 10,000 francs; il fut refusé.

A la mort de M. Stoupe, la plupart des héritiers du philosophe, pénétrés d'un respect vraiment religieux pour sa mémoire, donnèrent les 4 volumes amendés et le volume inédit sur le commerce dans l'Afrique Septentrionale à l'hôtel de ville de Saint Geniez. Seulement les uns — et de ce nombre était Camboulas — avaient émis le vœu que le tout fut conservé par la ville à titre de simple dépôt et fut ainsi soustrait à l'avidité typographique. D'autres au contraire s'étaient montrés désireux de voir le défunt faire du bien à ses concitoyens, même après sa mort, en contribuant, par la vente de ses œuvres, à une fondation charitable.

La municipalité se crut sans doute suffisamment autorisée par l'adhésion de quelques-uns et adopta cette dernière manière de voir. Le 1er juin 1818, elle fit cession à M. Peuchet de l'ensemble des ouvrages, moyennant une somme de 16,000 francs, qui fut affectée à l'hôpital et à l'école primaire de Saint-Geniez.

L'édition ne parut à Paris qu'en 1820-1826, en 12 volumes in-8°, avec une notice biographique de l'auteur, due à la

plume de M. Jay, un des rédacteurs de la *Minerve,* membre de l'Académie française.

Ce fut à l'apparition de cette édition qui portait sur son titre « corrigée et augmentée d'après le texte autographe » bien que les modifications y soient à peu près nulles, que la *Gazette de France* souleva, sous ses divers aspects, la question des manuscrits de l'abbé Raynal.

M. Tailhand crut l'occasion favorable pour tirer parti de la situation au profit de son protégé. Mais Camboulas, que d'autres sollicitudes captivaient et qui par dessus tout voulait éviter le tapage autour de son nom, lui adressa une longue épître qui se terminait par ces mots :

« Faites de ma lettre ce que vous voudrez. Mais, au nom de Dieu, point de procès, point de querelles littéraires. Je tiens fortement à mon obscurité, à ma nullité. Conservez-moi vos soins auprès des avoués ; je suis glorieux de vous devoir cette existence, j'en serai toujours reconnaissant. Les vrais amis de la liberté, ceux qui s'intéressent aux opprimés, partagent ce sentiment avec moi. »

A un autre protecteur, M. Huguet qui, par esprit d'émulation, songeait à lui obtenir du pouvoir une situation moins précaire, il répondait encore avec une sorte d'orgueilleuse humilité et d'obstination farouche :

« Vous m'avez insinué qu'on s'occupait de moi. Vous n'avez pas oublié mes observations, qui sont une conséquence de principes fixes et inébranlables : ils datent de 89....

» Je suis resté à la brèche tant qu'il y a eu des dangers ; je me suis effacé lorsqu'il s'est agi de partager les dépouilles sous la République, le Consulat et l'Empire.

» Si on veut me servir à mon goût, qu'on sollicite pour moi une petite perception ou la retraite d'un sous-officier de la ligne. C'est tout ce que je puis accepter. »

Et après avoir minutieusement exposé ses *titres de gloire,* le vétéran ajoute :

« Je ne désavoue aucun de mes actes politiques, pas même mes votes ... 16 ans de proscription ne m'ont point abattu ni donné le plus léger regret sur le passé. J'ai toujours été le plus fort dans ma lutte contre les hommes, les choses et les privations.... »

Les seuls échos de la vie provinciale que Camboulas laissait pénétrer jusqu'à lui étaient les échos du Palais, de cette Cour de Riom qui, durant toute la Restauration, brilla d'un si vif éclat. Les de Chantelauze, les de Bonnechose, les Grenier, les de Bastard y faisaient entendre leur grande voix.

Dans le prétoire de sa Cour d'assises défilaient les procès les plus retentissants, affluant de tous les côtés de la France. C'était la maréchale Brune venant, par l'organe de Me Dupin, demander vengeance de l'assassinat de son mari, et acquittant sur sa fortune personnelle les frais de cet acte de justice. C'étaient les affaires de Truphény et de Servant ; l'affaire des complices de Trestaillon et de Pocheville ; le procès du Midi ; l'affaire de la conspiration de l'Est, comme bientôt celle des troubles de Lyon.

Le ministère était heureux, ainsi que l'ont été les régimes successifs et que le sera tout gouvernement sage et prévoyant, de pouvoir disposer, au cœur même du pays, d'un sanctuaire juridique au pied duquel ne vienne pas se heurter le flot populaire, et où, dans une sécurité complète, sans craindre le viol de l'opinion, avec l'appareil calme et majestueux qui convient à dame Thémis, pussent se dérouler les drames de la vindicte sociale aux péripéties trop souvent engluées de politique.

Durant les heures inoccupées par son labeur de manœu-

vre, Camboulas se promenait, recherchant de préférence les lieux le moins fréquentés des promenades publiques. Quand les enfants apercevaient ce vieillard de taille élevée, à la figure grave et sévère commandant le respect, toujours vêtu d'une ample redingote et coiffé d'une casquette de loutre, ils s'arrêtaient un moment, cessaient leurs jeux, puis, le montrant du doigt, se répétaient à voix basse : C'est lui qui a tué le roi.

Tailhand, plus entraîné au début par un sentiment de curieuse bienveillance, éprouvait maintenant un réel intérêt pour l'ancien conventionnel. Il ressentait une véritable admiration pour la simplicité stoïque avec laquelle Camboulas acceptait l'humilité de sa condition, le poids de ses infirmités et les piqûres incessantes de la pauvreté. Il se sentait empoigné, lui, homme d'imagination, par cette variabilité du destin enserrant aujourd'hui dans une pièce sans meubles, sans ornements, sans feu, le membre d'une Assemblée qui avait fait trembler l'Europe, le rapporteur des relations commerciales avec le monde entier, grossoyant une requête de la même main qui avait tracé le décret de guerre dans les colonies. La réserve, la froideur, la dignité dans l'infortune ennoblissaient à ses yeux la déchéance du vaincu.

Il l'invita un jour à dîner. Après un moment d'hésitation : « J'accepte, dit Camboulas, mais je ne mangerai que des pommes de terre. — Pourquoi cela ? — Parce que je veux vous rendre votre dîner et que je ne peux pas vous offrir autre chose. »

Dans ces rencontres plus intimes, Tailhand faisait tous les frais. Ses souvenirs le ramenaient fréquemment à l'époque de sa vie, où il assistait en néophyte au drame de la Révolution. Pareil au vieux Nestor, il se plaisait à redire

sa *Guerre de Troie*. Il avait vu Mirabeau à la tribune, Camille Desmoulins sur sa chaise du Palais-Royal, Robespierre chez le menuisier Duplex. C'était l'ancien spectateur qui parlait et l'ancien acteur qui écoutait.

Puis philosophant soudain, l'hôte racontait à son interlocuteur les rêves de sa jeunesse. A la première éclosion de la Révolution, une belle et séduisante vision lui était apparue, la Liberté ! Il avait entrevu le plus riche trésor que la terre puisse offrir au cœur de l'homme, la Fraternité ! Il avait cru découvrir une humanité égalitaire et idéale, une chose divine, profonde comme la mer, ardente comme la flamme, pure comme l'air, glorieuse comme le ciel, infinie comme l'espace, immortelle comme l'éternité. C'était un magique univers dont chaque citoyen serait le roi. Il avait, avec un ardent et saint amour, tenté la conquête de ce monde nouveau, mais, moins heureux que Colomb, il avait trouvé le naufrage au lieu du triomphe. Camboulas restait pensif, car lui aussi, lui surtout n'avait atteint dans le même rêve qu'une réalité décevante.

Un jour cependant son impassibilité se détendit, son œil morne s'illumina, il sembla sortir d'un long assoupissement. C'était en juillet 1830. Il venait de percevoir une éclatante fanfare jouant la *Marseillaise*, ce chant d'amour qui jadis fit battre son cœur. Devant lui défilait le drapeau tricolore dans les plis duquel était enroulé son passé. Il l'avait salué, en inclinant sa tête blanche, comme on salue l'ami vénéré que l'on craignait de ne plus revoir. Un groupe de patriotes l'installa même malgré lui à la présidence d'un banquet populaire où l'étrange et subite révolution qui venait de se produire enflait ses voiles aux refrains de Béranger.

Tailhand, dont l'âge, loin de les amortir, n'avait fait que

surexciter les enthousiasmes, s'était arraché brusquement aux méditations du cabinet pour se mêler aux délires de la place publique. Il s'était associé avec conviction au statut politique, résultat d'un instinct national plutôt que d'une volonté refléchie. Le pouvoir nouveau l'en récompensa bien vite en le nommant, dès le 14 août, procureur général près la Cour de Riom.

Désormais son patronage envers Camboulas devenait encore plus efficace. Dans ce poste de chef du parquet, comme dans celui de président de chambre qu'il occupa quatre ans plus tard, il fut pour le proscrit la branche tutélaire à laquelle le naufragé se raccroche pour le salut.

La léthargie avait d'ailleurs repris possession de cette âme passagèrement électrisée, qui s'acheminait sans cesse vers l'effacement. Une fois encore le solitaire se mêla à la foule, aux obsèques du lieutenant-général Antoine Chapsal; —puis il rentra pour jamais dans sa prostration silencieuse. Les souffrances physiques et les douleurs morales lui firent seules cortège durant une lente agonie qui se prolongea six années sans lui arracher une plainte, sans ébranler sa fermeté, sans abattre son courage.

Le 19 janvier 1840, à 7 heures du soir, Camboulas, d'une main affaiblie et tremblante, écrivait une requête. Tout à coup ses doigts se crispèrent, ses yeux s'éteignirent, sa tête s'affaissa sur la table. Il était mort, mort tout seul, loin de son pays, loin des siens, obscur, ignoré, délaissé, sans avoir recueilli d'un enfant, d'un parent, d'un ami, d'un indifférent même l'aumône d'un regard, d'une larme ou d'une prière. Il était âgé de 80 ans.

Le lendemain seulement, une femme de charge constata son décès que le journal des *Débats* se chargea d'apprendre à la France par un entrefilet de 6 lignes.

M. Tailhand et ceux qui lui avaient été secourables durant ses dernières années couvrirent les frais de ses funérailles. Ils firent même à l'ancien conventionnel l'honneur d'un mausolée autour duquel croissent en liberté les ronces et les épines, symboles des amertumes qui couronnèrent son existence.



APPENDICE

Bô à Villefranche

Lors de son séjour à Villefranche, le 20 avril 1793, le représentant du peuple Bô prit un arrêté prescrivant le transfert dans les prisons de Rodez non seulement de tous les prêtres, mais encore de tous les parents des émigrés du district.

Les conséquences de cette mesure pouvaient être terribles pour les incarcérés. Andurand, procureur de la Commune, et le citoyen François Dinez, maire de Villefranche, déjouèrent habilement les décisions du proconsul en faisant prendre par le Conseil général et par la municipalité les délibérations ci-après.

Ces délibérations ont été consignées dans une étude manuscrite sur le représentant Bô, due aux savantes recherches de M. l'abbé Lafon, de l'Aveyron, qui a bien voulu nous en laisser prendre connaissance.

1° Motifs présentés par Andurand.

Le Conseil général de la commune, après avoir fait lecture de l'arrêté du 20 courant, émanant de Bô;

Ouï le procureur de la commune;

A applaudi unanimement aux mesures sages et vigoureuses que le représentant a pris contre les ennemis de la République, et a délibéré que, s'élevant ainsi au niveau des dangers, il avait bien mérité de la confiance du peuple ;

Et considérant qu'il n'est pas de bon citoyen, ni à plus fortes raisons d'autorité constituée qui ne soit jalouse de concourir de toutes ses forces à la pleine exécution dudit arrêté; que le zèle et le vrai patriotisme brûlent ici comme ailleurs dans les cœurs de nos concitoyens, et notamment dans celui de notre garde nationale; que, sous ce rapport, il n'est nullement nécessaire de transférer au chef-lieu du département les pères et mères, femmes, enfants et sœurs des émigrés qui se trouvent soit dans notre commune, soit dans l'étendue du district;

Que ces personnes seront gardées aussi sûrement dans notre cité que dans toute autre, et que les mesures ultérieures que le gouvernement pourrait prendre à leur égard recevraient également leur exécution ;

Qu'il est juste de débarrasser autant que possible le département des soins et de la responsabilité qu'entraînerait un rassemblement trop considérable de personnes suspectes, et que le district, de concert avec la municipalité et la garde nationale, pourrait parfaitement demeurer chargé de celles qui se trouvent dans la commune de Villefranche et dans toutes celles de l'arrondissement ;

Que ce ne serait que par l'impuissance des moyens que les autorités constituées résidentes dans cette commune pourraient être privées du concours qu'elles désirent donner à l'arrestation, garde et surveillance des personnes suspectes ou notoirement ennemies de la chose publique; et enfin, que dans un temps où les ressources du pauvre et de l'artisan sont modiques, il est digne de l'administration paternelle et impartiale du représentant de conserver à chaque commune celles qu'elle possède sans recourir ailleurs, lorsque surtout il est évident que l'intérêt public n'en commande pas le sacrifice ; qu'il est vrai qu'on ne peut pas laisser disséminées dans les bourgs et villages des personnes suspectes, mais qu'il n'y a aucun danger de les rassembler dans un chef-lieu de district où les ressources et l'énergie du patriotisme ne peuvent laisser de place à la méfiance ;

Pour ces raisons, le Conseil déclare que le représentant sera prié, en interprétant ou en modifiant l'article 3 de son arrêté, d'ordonner que les personnes désignées dans cet article, résidant dans l'étendue de cette commune, ainsi que celles résidant dans l'arrondissement, seront tenues : les premières de demeurer et les autres de se transporter dans cette ville, chef-lieu de district, suivant le mode et aux conditions prescrites, sous l'inspection, garde et responsabilité, le cas échéant, des autorités et de la garde nationale.

2° Motifs présentés par le citoyen Dinez.

La municipalité réunie à la maison commune,

Considérant combien il importe au salut public de couper la trame de toutes les machinations et correspondances suspectes, et que c'est pour y parvenir qu'elle doit prendre ses premières précautions contre les parents des émigrés qui peuvent se trouver dans son arrondissement, — et pour parvenir à la pleine et entière exécution de l'arrêté du représentant du 20 avril dernier ;

Ouï le procureur de la commune ;

A délibéré que les personnes comprises dans l'article 3 dudit arrêté, c'est à dire les pères et mères, femmes, enfants, frères et sœurs des émigrés, vivant habituellement dans la même maison, seront provisoirement et sur l'heure consignés dans leurs maisons respectives, avec défense d'en sortir, si ce n'est avec la permission expresse de la municipalité, et de ne communiquer absolument avec autres personnes que celles nécessaires à leur service journalier, si ce n'est en présence d'un officier municipal, sous peine, en cas de contravention, d'être mis en état d'arrestation ;

Comme aussi ordonné que toutes lettres à eux adressées leur seront remises et seront ouvertes en présence d'un ou deux officiers municipaux qui, le cas échéant, en dresseront procès-verbal, et que le scellé sera apposé sur leurs papiers, en leur maison d'habitation.

Ordonne que la présente délibération sera notifiée aux personnes ci-dessus désignées comme telles, ainsi qu'au directeur de la poste, par les deux commissaires de la municipalité ; dans le plus bref délai aura lieu l'exécution des mesures ci-dessus.

Lettre de Bô à Andurand

Nous devons à l'obligeance de M. Louis Masson, agent de la Société des Lettres et Arts de l'Aveyron, la communication de la lettre ci-après, dans laquelle Bô explique à Andurand les motifs qui le poussent à ne pas donner suite à ses projets d'union avec Charlotte Pujol.

Les mots déchirés sur l'original ont été remplacés par des points.

Paris, 4 octobre 1793, *an* 2 *de la République.*

AU CITOYEN ANDURAND, PROCUREUR DE LA COMMUNE, A VILLEFRANCHE D'AVEYRON

Je ne doute pas plus, cher ami, de l'intérêt que vous avés pris à ma détention. Elle a été dure et je dois mon salut à la terreur panique qui saisit les laches Marseillais. J'avais fait le sacrifice de ma vie sans répugnance, heureux de mourir pour la deffense de la liberté.

Je sens toute la force des raisons que vous opposés à ma retractation ; mais j'enai une à laquelle il vous est impossible de répondre. Je n'ai rien, je n'ai pas de quoi vivre, je ne suis plus en état de gagner ma vie. Puis-je épouser une jeune personne qui na rien de son coté, et qui serait réduite dans un ou deux ans à la dernière misère. Si cette raison pouvait etre ecartée, toutes les autres cederaient au desir de mon cœur, car je vous jure que si javais mille écus de rente je m'estimerais trop heureux de les partager avec M[lle] Pujols. Ainsi mon cœur est plus à plaindre qu'a blamer. Vous me dites qu'il fallait plutot faire ces réflexions ; mais à l'epoque où je vis Charlote je comptais sur l'etablissement de ma fille, sur six mille livres que je pourrais exiger et sur mon etat. Aujourd'hui il est décidé que ma fille ne se marie pas. Je suis dans l'impuissance de tirer partie de mon état. Que me reste t'il à faire, mais ma retraite aussi est elle décidée comme le seul moyen de végéter. Il m'est impossible de partager mon bien sans mettre mes

enfans aux aumones, et je suis trop bon citoyen pour être mauvais père. Croiés qu'il m'en coute infiniment de faire un tel sacrifice, mais je vous défie de m indiquer un moyen d'exécuter mon premier projet. Il faut sans doute y renoncer et je suis le seul puni. Mlle Pujols peut fort bien dire qu'elle ne veut pas terminer le mariage parce que je ne tiens pas les engagemens que j'avais pris d'acheter un effet national, et qu'elle ne veut pas courir le risque d'avoir un homme agé, sans fortune et avec des infirmités. Elle ne dira en ceci qu'une vérité qui sera sentie de tout le monde, et elle s'épargnera les horreurs de la misère. Je ne pense pas que vous puissiés trouver dans ces raisons de l'inconséquence et de la mauvaise foy, et je ne vois pas pourqoi l on sinquieterait tant de l'inexecution d'un mariage que tout le monde scait bien netre pas consommé. Ces evenemens sont familiers et ne font tort à personne. Ainsi finissons la toute discussion. A limpossible nul nest tenu. Donnés moi les moyens et je les embrasserai de tout mon cœur.

Jai recu hier une lettre de lami Pailhés, apôticaire major de lhopital militaire de Toulouse, qui maprend quil vient d arreter une place a la diligence pour Mlle Pujols qui se rend a Paris. Javoue que ma surprise a été extreme a cette nouvelle, et que votre silence a ce sujet m'etonne. J'ai peine a croire que Charlote ait eu l'imprudence de faire un tel voyage, et que quelqu'un ait pu le lui conseiller...... que je cesserais d'avoir pour elle la moindre estime...... elle ne logerait pas chez moi. Je désire....... changée d'opinion car elle en serait la..... elle avait été plus doucement au commencement.... qu'elle ne m eut pas forcé de repasser par Villefranche, quelle neut pas exigé la pasquinade religieuse, elle aurait moins de dépit aujourdhui et son amour propre naurait point a souffrir. Jen suis au desespoir et encore une fois je donnerais un doigt de la main davoir de quoi vivre pour le partager avec elle, mais un menage fondé sur la misère ne produit que le mecontentement et je ne dois pas y exposer Mlle Pujols. Jespere, cher ami, que vous rendrés justice a mes sentimens, et que tout au plus vous pourriez me juger imprudent d avoir été trop en avant, sans mieux reflechir a l avenir ; mais c'est Charlotte qui megara en voulant tant la misere.

Si votre pere est a Villefranche je vous prie de lui dire mille choses de ma part et croiés moi pour la vie votre affectionné ami.

BO.

Note sur l'abbé Raynal

RÉDIGÉE PAR CAMBOULAS ET ENVOYÉE PAR LUI A M. TAILHAND

M. Raynal n'est pas originaire de St Geniez, il est né à Lapanouze village situé dans le département de l'Aveyron où sa famille possédait un bien considérable. Elle est éteinte, une seule fille survécut au chef de cette maison.

Il était doué d'une imagination ardente; ses idées s'exaltaient aisément. Laborieux et constant, aucune considération, aucun obstacle, aucune puissance n'ont pu l'arrêter dans sa marche, n'ont pu le détourner du but qu'il s'était proposé, n'ont pu le faire transiger avec la vérité, avec ses principes. Il a été ami sincère et constant. Seul, de tous les hommes de lettres qui se réunissaient chez le baron d'Holbach, il fut fidelle au célébre et malheureux Jean-Jacques.

Entré fort jeune chez les Jésuites, M. Raynal fut successivement professeur d'éloquence à Clermont et à Toulouse. Ses talens pour la chaire l'avaient placé au rang des prédicateurs distingués de la Société : un organe désagréable ne favorisait pas son débit.

Son éducation finie, comme il le disait lui-même, il sortit de chés eux à l'age où il fallait se lier à la Société par le troisième vœu : il se retira auprès de son frère, nég[t] à Saint-Geniez.

Chargé bientôt après de l'éducation des enfants de M. Lamie de Lagarde, il fit dans cette maison la connaissance de M l'abé d'Aoul conseiller au Parlement de Paris qui, discernant son mérite, chercha à le fixer auprès de lui.

Son séjour chés ce nouveau patron ne fut pas long. Il se trouva circonscrit dans une sphère trop bornée ; ses principes, ses idées ne purent se plier à ses nouvelles occupations. M d'Aoul était conseiller rapporteur de toutes les affaires de la Cour.

La retraite, l'infidélité d'un procureur fondé qu'il avait chargé de retirer sa légitime le mirent dans l'embarras, lui firent connaitre la géne ; il fut pendant quelques années dénué de toute ressource. Il vendit alors ses sermons, il en composa de nouveaux. Des moines, des

eclésiastiques qui, après leurs études, rentraient dans leurs provinces achetaient ces pièces d'éloquence ; ils lui en commandaient quelques fois.

Le court séjour qu'il avait fait chés le conseiller rapporteur lui fut avantageux à cette époque. Ses succés ne furent pas les mêmes au Parlement : on s'informa, on apprit qu'il avait changé de secrétaire. M. le duc de Choiseul attacha M. Raynal au département des affaires étrangéres. Madame de Pompadour avait recours à sa plume pour la partie de sa correspondance qui devait être soignée et pour la rédaction de ses mémoires lorsqu'elle voulait faire réussir une affaire auprès de son royal amant.

Il obtint une pencion sur le *Mercure de France*; il en fut le principal rédacteur. Il fut envoyé successivement par M. le duc de Choiseul à Vienne, à Londres et à Amsterdam avec des missions secrètes sans caractère public.

Sa carrière littéraire date de cette époque. Il s'était attaché à l'étude de l'histoire. Des Mémoires, l'*Histoire du Parlement d'Angleterre*, celle du *Statoudérat* parurent : le premier de ces ouvrages eut du succès, les deux autres en eurent peu ; ils sont oubliés ainsi que l'*Ecole Militaire :* ce dernier ouvrage avait été composé à la sollicitation de M. le duc de Choiseul pour l'éducation de la jeune noblesse qu'il avait réunie dans l'établissement qu'il avait formé à Paris.

Il a fourni aux éditeurs de l'*Enciclopédie* plusieurs articles trés estimés.

Il conçut dans ces missions diplomatiques le projet, qu'il a si glorieusement exécuté, de son *Histoire Philosophique*. Il rechercha en Angleterre et en Hollande le haut commerce ; il puisa dans les comptoirs des différentes compagnies des Indes, d'Amérique et d'Affrique tous les documents nécessaires à son exécution. Mrs les comtes d'Aranda en Espagne, de Schimelmann et de Berenstorf en Danemarc tous ministres, lord Mansfield en Angleterre, Mrs de Goyenneche à Cadix, Wandeniveu à Amsterdam, le chevalier Rivié son parent officier général du génie, Stanislas Foäche négt au Havre, Grandclos Meslé, Harincton à St Ma'o, le savant et le philantrope Dutasta à Bordaux, le célèbre général Bussi commandant dans l'Inde, de Moracin, Gourlade, les quatre frères Monneron tous établis dans les comptoirs français dans l'Inde, Chevrau intendant à l'ile de France, Malouet aussi intendant à St Domingue et à Cayenne lui fournirent les matériaux statistiques, historiques et politiques ; les familles Dupleix et Labourdonnai lui communiquèrent des mémoires précieux.

Mrs Diderot, Puechmeja l'ont aidé dans la partie du discours.

Cet ouvrage a eu deux éditions. M. Raynal en préparait une troisième ; il suspendit son travail et ses recherches en 1792.

Une dame Sénéchal de Kerkado l'éloigna alors de ses parens et de ses amis. Elle le rendit aux uns et aux autres quand sa fortune qui était considérable. eut disparu. Il se retira chés son ami Corlange à Chaillot, où il est mort dans l'hyver de l'an quatre.

Sa fin a été aussi douce, aussi paisible que sa vie. De retour de sa promenade, il se plaignit d'une courbature ; il se couche sans éprouver de souffrance, sans manifester le moindre signe de maladie. Le journal du soir arrive, Corlange le lit, M. Raynal fait plusieurs réflexions pendant la lecture qui continue : terminée, il n'est plus. Il était âgé de 82 ans.

La Haute Police

Extrait de quelques-unes des pièces manuscrites conservées aux Archives nationales, F. 6711, concernant la surveillance exercée par la police à l'encontre de l'ex-conventionnel Camboulas.

Montpellier, 5 février 1816.

A Son Excellence, Monseigneur le Ministre, Secrétaire d'Etat de la police générale.

MONSEIGNEUR,

Je m'empresse de transmettre à Votre Excellence les renseignements que M. d'Estournel, préfet de l'Aveyron, m'a demandés sur le compte du sieur *Camboulas*, régicide, qu'il m'a invité à adresser directement à Votre Excellence pour éviter les retards. — Le sieur Camboulas se rendit à Montpellier au commencement de l'année 1815 pour solliciter le jugement d'un procès, son unique et dernière ressource. Il resta à Montpellier jusqu'au 15 avril, jour auquel il lui fut délivré à la mairie un passeport pour Paris où il se rendait, disait-il, pour se procurer un emploi qu'il espérait pouvoir obtenir à cette époque. — Pendant son séjour à Montpellier, il a manifesté des sentiments conformes aux principes qu'il avait professés à la Convention. Il réunissait chez lui les individus les plus marquants pour leur opposition au gouvernement légitime, et surtout les chefs du parti républicain, notamment le sieur Cambon, conventionnel et régicide comme lui. Il fut le premier à arborer dans la ville le drapeau tricolore, avant même que M. Aubernon, alors préfet, et les généraux Ambert et Aymart eussent fait proclamer les décrets de l'Usurpateur.

Je ne puis faire connaître à Votre Excellence si le sieur Camboulas avait obtenu un emploi, ou s'il a accepté l'acte additionnel à Paris où il était alors. Cet individu n'est pas revenu à Montpellier ; mais je transcris son signalement à la police, afin que s'il reparaît dans cette ville, on puisse s'assurer de sa personne, et que l'autorité supérieure puisse faire exécuter à son égard, s'il y a lieu, la loi de l'amnistie.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Maire de Montpellier,

Le Marquis DAX D'AXAT.

Clermont-Ferrand, le 16 novembre 1816.

A Son Excellence, Monseigneur le Ministre de la Police.

MONSEIGNEUR,

J'ai été instruit par un rapport de police qu'un inconnu demeurait avec une femme au château de Bien-Assis, situé aux portes de Clermont. Les démarches secrètes faites à ce sujet m'ont donné connaisnaissance que ce particulier se nommait *Çamboulas* et qu'il était originaire de la commune de Saint-Geniez, département de l'Aveyron. Bien que le sieur Camboulas n'ait donné lieu à aucun sujet de mécontentement, comme il vit d'une manière très retirée, et que d'ailleurs il n'avait aucun motif connu pour quitter son domicile, habiter l'Auvergne et principalement un lieu qui plusieurs fois m'avait été signalé comme suspect, j'ai cru devoir demander à mon collègue de l'Aveyron des renseignements propres à me faire connaître les sentiments de ce particulier, tant sous le rapport de la moralité que sous celui de ses opinions politiques, afin d'être à même de faire surveiller de plus près sa conduite, si cela était nécessaire.

M. le Préfet de l'Aveyron m'informe que cet individu est un ancien conventionnel régicide, et il me transmet, pour mieux me le faire connaître, la note qu'il a eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence le 27 janvier dernier. — Sans doute, M. le Préfet de l'Hérault vous aura donné des informations à son sujet. — En conséquence, je prie Votre Excellence de vouloir bien me dicter la marche que je dois suivre, c'est-à-dire de me faire savoir s'il doit être soumis à la loi d'amnistie ou s'il se trouve dans l'un des cas d'exception portés par l'article 7, et quelles dispositions doivent être suivies dans l'une ou l'autre supposition.

Je suis, avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Préfet du Puy-de-Dôme,

HARMAND .....

Rodez, le 26 janvier 1817.

A Son Excellence, le Ministre de l'Intérieur, Pair de France.

MONSEIGNEUR,

Dans le compte relatif aux conventionnels de mon département que j'ai eu l'honneur de rendre à Votre Excellence, le janvier courant dernier, j'ai dit que le sieur Camboulas, de Saint-Geniez, habitait le département du Puy-de-Dôme.

Ayant appris que cet individu était de retour dans le département de l'Aveyron, j'ai pris à ce sujet de nouvelles informations desquelles il résulte que le sieur Camboulas, après avoir alternativement erré dans le Puy-de-Dôme et dans l'Aveyron, est aujourd'hui à Esteing, commune de ce dernier département. Il n'a ni fortune, ni considération, ni influence.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la lettre que j'ai reçue à son sujet du Sous-Préfet d'Espalion auquel j'avais demandé des renseignements.

Je suis, avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Préfet de l'Aveyron,

Baron MURAC.

17 juin 1817.

CABINET DU MINISTRE

—

Au Préfet de l'Hérault.

Monsieur le Préfet, M. Camboulas, ex-conventionnel, qui a résidé successivement dans les départements de l'Aveyron, de l'Hérault et du Puy-de-Dôme, et que le défaut de ressource décide à retourner à Montpellier, où il espère s'en procurer plus facilement, vient de recevoir de M. votre collègue du Puy-de-Dôme un passeport pour le chef-lieu de votre département. L'article 7 de la loi du 12 février (?) 1816 a été reconnue non applicable à cet individu, d'après les rapports comparés de M. le Maire de Montpellier et de M. le Préfet de police de Paris, dans le ressort de l'administration desquels le sieur Camboulas avait résidé pendant les cent jours d'usurpation. Quoique son dénuement lui ôte d'ailleurs toute importance, vous sentirez, monsieur, qu'il est du nombre des hommes que l'autorité ne doit jamais perdre de vue, surtout dans les circonstances présentes. Les rapports dont il a été l'objet jusqu'à présent ne lui ont pas été défavorables. — *Je ne le recommande pas moins à votre vigilance accoutumée.* Vous le ferez surveiller et voudrez bien me faire connaître, s'il y avait lieu, les résultats de cette surveillance de précaution. — J'ai fait observer à M. le Préfet du Puy-de-Dôme qu'il aurait dû, peut-être, *insinuer* au sieur Camboulas de ne point reparaître à Montpellier dans un pareil moment. Si, ce que je ne présume point, sa présence pouvait avoir, en effet, de graves inconvénients, vous me feriez, à cet égard, monsieur, telles observations qui vous paraîtraient convenables, et je ne manquerais pas d'y avoir égard.

Jusques-là, votre vigilance me rassure.

....

Montpellier, le 27 juin 1817.

A Son Excellence le Ministre de la Police générale.

Monseigneur,

Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme m'avait annoncé l'arrivée de l'ex-conventionnel Camboulas, que Votre Excellence me dit aussi, par sa lettre du 17 de ce mois, devoir se retirer à Montpellier, afin de trouver plus facilement des moyens d'existence. Cet homme est arrivé, il y a peu de jours, et loge chez un prêtre marié, ancien maître de pension. Je ne crois point que sa présence puisse avoir de graves inconvénients ; s'il en existait, ils ne viendraient point de son influence, mais de l'horreur qu'il inspirerait et qui pourrait porter le peuple à quelque excès coupable; mais rien ne peut faire prévoir ce malheur.

Cet homme sera surveillé. S'il arrivait quelque chose de particulier à son sujet, j'aurais l'honneur de vous en instruire aussitôt.

Je suis, avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de Camp, Préfet de l'Hérault,

A. de Floirac.

Rodez, 6 juillet 1817.

A Son Excellence, le Ministre de l'Intérieur, Pair de France.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de donner à Votre Excellence des renseignements sur le sieur Camboulas, ex-conventionnel votant. Il avait quitté vers le mois d'avril Espalion, en annonçant qu'il allait à Paris où ses amis l'appelaient, et que bientôt sa position deviendrait brillante. M. Camboulas s'arrêta néanmoins à Clermont, où, je sais, il était encore il n'y a pas quinze jours, et probablement il a été retenu par le défaut de moyens pour continuer sa route, soit par l'attente de quelques circonstances favorables.

En cet état de choses, le sieur Annat, percepteur d'Esteing, arrondissement d'Espalion, vient de me demander, pour se rendre à Paris, un congé de trois mois que je lui ai accordé, d'après l'avis du Sous-Préfet et du Receveur particulier. Le sieur Annat est un excellent comptable, fort à son aise, et toujours en avance. Ces circonstances l'ont constamment maintenu dans sa perception, malgré la mauvaise opinion qu'il a manifestée, notamment pendant les Cent Jours. Il est particulièrement lié avec le sieur Camboulas, auquel il a longtemps donné asile. Je ne doute pas que le congé qu'il demande n'ait pour but de faire le voyage de Paris avec l'ex-conventionnel son ami, qu'il prendra sans doute en passant à Clermont. Probablement encore, ce dernier ne pouvant voyager sans le secours du percepteur, lui aura offert en échange son crédit.

J'avais chargé le Sous-Préfet d'Espalion de demander à *Annat* quels motifs l'attiraient à Paris. Il fut assez embarrassé et répondit enfin qu'il avait cinquante louis à dépenser et qu'il ne voulait pas mourir sans voir Paris.

Quoiqu'il en soit, j'ai cru devoir informer Votre Excellence de ces détails, afin qu'elle puisse, si elle le juge à propos, faire surveiller les deux hommes dont il s'agit. Je ferai connaître à Votre Excellence le jour précis du départ d'Annat.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Préfet de l'Aveyron,

Baron Murac.

Lettre de Camboulas à M. Tailhand

A propos de la nouvelle édition de l'Histoire philosophique

Le hazard m'a mis en main, mon cher patron, un prospectus d'une nouvelle édition de l'*Histoire Philosophique et Politique*. Les éditeurs annoncent qu'elle sera imprimée sur des *Manuscrits autographes que l'auteur a légués par son testament à la commune de St Geniez*.

Cette anonce n'est pas exacte. M. Raynal n'a laissé qu'un seul manuscrit, des *Mémoires sur les quatre régences d'Affrique*. M. Bertrand de Marseille ancien directeur de la Compagnie du Levant lui en avait fourni les matériaux. Il avait supprimé lui-même en 1790 son *Histoire de la révocation de l'édit de Nantes*. Cet ouvrage, supérieur sous tous les rapports à l'*Histoire Philosophique*, ses principes, ses opinions furent sacrifiés à Mrs Malouet, Cazalès et autres qui l'assiégeaient continuellement pour l'opposer aux libéraux ; ils n'en obtinrent qu'un acte qui a été trop public pour sa gloire, sa *Lettre à l'Assemblée nationale*.

Il n'a existé à ma connaissance aucun manuscrit de l'*Histoire Philosophique* depuis l'édition de Génève. Mrs Garat ancien ministre de la justice, Corlange, chef de la correspondance à la Banque de France, Richard libraire, rue de Laharpe et Louis Monneron qui ont été dépositaires de ses papiers ou consultés sur la nouvelle édition qu'il préparait peuvent attester ce fait. Mrs Morellet et Stoupe ses amis de confiance sont morts.

Ces prétendus manuscrits n'offrent que quatre volumes in-4° brochés, édition de Genève, auxquels il avait fait quelques additions sur des feuilles rapportées ; elles ne sont point nombreuses ni étendues, toutes sont de sa main. J'y ai réuni un *Mémoire* assés étendu qui devait être substitué à un article sur l'Inde que M. Morellet m'avait désigné comme défectueux. Mrs de Moracin et Louis Monneron y avaient concouru : Ce travail fut jugé bon et exact par M. Morellet.

M. Raynal avait fait un testament en 1787. Il disposait de sa fortune ; ses manuscrits n'y étaient pas compris. Mon père fut longtemps dépositaire de ses dispositions ; il les retira de ses mains en 1790 ; elles furent supprimées. Ses héritiers naturels, du nombre desquels j'étais, ont recueilli sa succession avec ses prétendus manuscrits. J'étais absent de Paris pendant l'hyver de l'an 4 : Corlange chés lequel il mourut à Chaillot m'annonça sa mort. A mon retour les scellés furent levés en

ma présence ; Mrs Pons et Dubruel y assistèrent en qualité de procureurs fondés des autres co-héritiers. Ses effets réunis chés Corlange furent vendus à l'hôtel de Bouillon.

Deux volumes de l'*Histoire Philosophique* étaient chés M Stoupe ; M Garat avait les deux autres. Un nommé Raynal ancien bénédictin était dépositaire des *Mémoires sur l'Affrique.* Je réunis letout ; et du consentement de més collègues j'en fis moi-même le dépôt chés M Stoupe chés qui ils ont été longtems.

Mrs Buisson, Agasse et un des Mrs Didot me firent quelques offres pour les avoir à leur disposition. Jaloux de les conserver, excité par M. Stoupe qui craignait pour la mèmoire de son ami une affaire de librairie, j'en offris 10.000..... ; je fus refusé. D'autres soins, d'autres intérêts me captivèrent pendant quelques années.

Instruit de la mort de M. Stoupe, convaincu que cet ouvrage ne pourrait fixer l'attention qu'autant qu'une main habile et exercée, qu'un grand talent, embrassant le plan de l'auteur, traceraient le tableau des grands changemens survenus dans le système politique et commercial du globe, je renonçai à ma première idée, cette entreprise me parut plus que difficile. Mais pénétré d'un respect vraiment réligieux pour la mémoire de Raynal, je voulus soustraire son ouvrage à l'avidité typographique, je voulus prévenir l'abus qu'on pouvait faire de ce grand nom. J'en fis moi-même, du consentement d'une seule branche de la famille (il en existe deux autres), un dépot volontaire à la mairie de St Geniez. L'ordre que j'adressai à M Richard héritier et successeur de M. Stoupe, son beaupère, la remise que je lui fis du reçu de ce dernier l'attestent.

M le maire connaissait mes intentions, il les approuva. Ce dépot ne devait jamais sortir des archives de la commune. Il n'avait pas le droit d'en disposer.

Mon but est manqué. Un nom justement célèbre, honorable par d'importans ouvrages, M Jay un des rédacteurs de la *Minerve* offre cependant une grande garantie au public et surtout aux amis de la Liberté. J'ai vu avec peine que son concours à cette entreprise se bornât à une simple notice biographique,

Faites de ma lettre tel usage que vous voudrez. Mais au nom de Dieu point de procès, point de quérelles littéraires. Je tiens fortement à mon obscurité, à ma nullité. Conservés-moi vos soins auprès des avoués : je suis glorieux de vous devoir cette existence, j'en serai toujours reconnaissant. Les vrais amis de la liberté, ceux qui s'intéressent aux opprimés partagent ce sentiment avec moi.

S. Camboulas.

Lettre de Camboulas

A M. GARAT, ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE

Sur le même sujet.

MONSIEUR.

J'ai pris avec vous l'engagement lorsque vous m'avés remis les deux volumes de l'*Histoire Philosophique* dont vous étiés dépositaire, de ne pas en disposer sans vôtre concours, celui de M[rs] Stoupe et Morellet. Nous étions tous convaincus qu'une affaire de librairie, en dénaturant cet ouvrage, compromettrait la célébrité de son auteur.

Il est resté dans mes mains, ainsi que les *Mémoires sur l'Affrique* jusques à ce que des événements m'ont forcé de m'expatrier. Fidèle à ma promesse, constant dans mes vues, incertain sur ma destinée, je les ai déposés à la mairie de ma commune ; cette démarche me parut une garantie suffisante, elle a été inutille. Le maire de S[t] Geniez en a disposé.

Nôtre ami commun M Tailhand vôtre ancien collègue, à la sollicitude duquel je dois une existence honorable, m'en a instruit. Je vous déclare que je suis étranger à l'édition qui se prépare. Un testament supposé qui n'a jamais existé, vous le savés, a mis en circulation l'*Histoire Philosophique* ; j'ignore ce que sont devenus les mémoires.

Je devais cette explication au seul ami qui survit à l'abbé Raynal ; je vous la devais encore sous le rapport des bontés que vous avés eues pour moi.

Lisés, je vous prie, avec quelque intérêt l'expression de mon estime et de mon dévouement.

S. CAMBOULAS.

Riom, 3 *X*[bre] 1820.

Acte de décès de Simon Camboulas

L'an mil huit cent quarante et le vingt janvier, à dix heures du matin, devant nous Nicolas-François de Chamerlat, maire de la ville de Riom, officier de l'état civil, sont comparus, en l'hôtel de la mairie, M. Camille-Gilbert Chirol, âgé de trente-sept ans, avoué près la Cour royale de cette ville, et Jean-Marien Dubois, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux habitant en cette ville, non parents du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que M. Simon Camboulas, âgé d'environ quatre-vingts ans, né à Saint-Geniez (Aveyron), fils de défunts Camboulas, négociant, et de dame Raynal, ancien négociant, habitant depuis plusieurs années en cette ville, rue Wagram, est décédé dans son domicile le jour d'hier, à sept heures du soir. Les déclarants ont signé avec nous, après lecture du présent acte de décès.

Signé : De Chamerlat, *maire.*
C. Chirol.
Dubois.

(Extrait des registres du greffe du Tribunal civil de Riom. Registre de l'année 1840, *folio* 4, *au verso.)*

Acte de renonciation à la succession de Simon Camboulas.

Aujourd'hui 31 mars 1857, au greffe du Tribunal civil de Riom, a comparu Me Tixier, avoué près ce Tribunal, lequel agissant en qualité de mandataire de dame Simone-Joséphine Camboulas, veuve de M. Casimir de Fajole, propriétaire, domiciliée en la ville de Saint-Geniez, arrondissement d'Espagnon (*sic*) (Aveyron), aux termes d'une procuration reçue Me Rougueyrol, notaire à Saint-Geniez, le 27 février dernier, dûment enregistrée, laquelle demeurera annexée aux présentes, a dit et déclaré que sa mandante renonce purement et simplement à la succession de défunt M. Simon Camboulas, son père, décédé en la ville de Riom le 30 janvier 1840, affirmant ne s'être jamais immiscée directement ni indirectement dans cette succession, contre laquelle madame veuve de Fajole se fait toutes réserves de droit.

Desquelles déclaration et affirmation Me Tixier, agissant comme dessus, a requis acte et a signé avec le greffier lesdits jour et an.

Signé : J. TIXIER.
A. GAUBERT, *greffier*.

Enregistré à Riom le 7 avril 1857, folio 57, c. 7. — Reçu ....

(*Extrait des registres du greffe du Tribunal civil de Riom.*)

TABLE

PROLOGUE 5

CHAP. I. — Le gonflement de la *Ville de Rodez*. — La conquête de l'air. — Carnus et le *Tindoul* de la Vayssière. — Louchet. — Un brelan d'abbés. — Rapides silhouettes. — En ballon. — Panorama du Rouergue. — Impressions aéronautiques. — Atterrissement. — *Sic transit gloria* 9

CHAP. II. — Ce que l'on ne voyait pas en ballon. — Un bonhomme de 1000 ans. — Idéalisme et réalisme. — L'Encyclopédie. — Le Cénacle philosophique. — Un nouvel Evangile. — Aménités littéraires. — Mixture de science et d'économie sociale. — Sus à l'ancien régime. — Formule magique 23

CHAP. III. — Le Rouergue à l'aurore de la Révolution. — Administration provinciale de la Haute-Guienne. — Une usurpation historique. — Les Idéologues. — L'Epée, la Croix et la Plume. — Montcalm et Franklin. — Un Clergé d'élite. — Jean de Péchméja. — Les Célébrités rouergates 33

CHAP. IV. — L'abbé Raynal. — Un faux grand homme. — Jésuite, prédicateur, théologien et philosophe. — La messe à 8 sous. — Simonie. — Un bohême du sacerdoce. — Le marchand de livres.

— Le protégé de la favorite. — L'esprit d'intrigue. — *L'Histoire philosophique.* — Un peu de persécution, s. v. p. — La 2e édition. — Le bûcher platonique. — L'entrevue de Postdam. — Voyage en Suisse. — Retour de l'exil.. 41

Chap. v. — Le reflet. — Noblesse marchande. — Simon Camboulas. — Le Collège de Rodez. — Les fumées de la gloire. — Pérégrinations triomphales. — Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt. — Evolution philosophique. — Raynal est dans le marasme. — Son pèlerinage à Toulon. — Malouet et la Sénéchaussée de Riom. — Elections aux Etats-Généraux.. 59

Chap. vi. — Mariage de Camboulas. — Chaste et infâme. — L'abbé Louchet. — Le capucin Chabot. — La marée d'encre. — La Constituante. — Le département de l'Aveyron. — La conversion de l'abbé Raynal. — Son *Adresse* à la Chambre. — Séance orageuse. — Le sort de Cassandre. — Constitution civile du Clergé. — Mgr de Colbert et Claude Debertier. — Un singulier grand-vicaire. — Bilan de l'Assemblée Nationale.. 73

Chap. vii. — Les Constituants de l'Aveyron. — Ses Législateurs. — Chabot député. — Coup-d'œil sur l'Assemblée Législative. — Deux gamineries et deux cauchemars. — Le *Veto.* — Les Capucinades. — Le 20 juin. — Le pouls de la royauté. — L'*infâme* Charrier. — Le baiser Lamourette. — Déchéance ! — Le 10 août. — *Consummatum est !* — Le soleil de septembre. — La chasse du peuple. — L'abbé Carnus et l'abbé Seconds. — *Elargissement* de 12,000 captifs............ 93

Chap. viii. — Convention. — Camboulas, Louchet, Bô, Lobinhes, Louis Seconds, Bernard Saint-Affrique, Lacombe, Saint-Martin-Valogne, Izarn de Valady. — Classement des partis. — Gironde et Montagne. — Les Crapauds du Marais. — Chabot le dépenaillé. — Un histrion et un évêque. — Procès de Louis XVI. — Les Pilates de la royauté. — Férocité, peur et fanfaronnade. — L'Aveyron à la tribune. — Les Bulletins de votes. — Dénombrement rétrospectif............. 111

Chap. ix. — Les fossoyeurs du Centre. — Le stigmate. — Divorce de Camboulas. — Son rapport sur les Colonies. — Saint-Domingue. — Les peaux de toutes nuances. — Les journées des 31 mai et 2 juin. — L'*ultima dies* de la Gironde. — Un éclair de courage chez Camboulas. — Valady proscrit. — Son suppléant Rous. — Bô et Chabot en mission dans l'Aveyron. — Réaction en province. — Le royaliste Charrier. — Louchet se signale. — Triomphe et représailles des Jacobins. — La mort d'un Girondin.......................... 131

Chap. x. — La loi des suspects. — L'ivresse du sang. — Tout y passe : les constituants, les parlementaires, les généraux, les nobles, le peuple, les femmes, les poëtes et les savants. — L'organisation du

carnage. — L'Anacréon de la guillotine. — Le père Venance. — Les loups se mangent entre eux. — Hébert, Danton et Robespierre. — L'entorse du père Duchesne. — Chute des Dantonistes. — Le roman du capucin. — Les mirages de l'or. — La mort d'un voleur. — La monnaie de Chabot.. 157

Chap. xi. — Bô voyage pour la Convention. — Sa lutte contre les *Chapeaux noirs*. — Ses titres à la renommée. — L'Aveyron terrorisé. — L'année de la *Paou*. — Ronde des Constituants, des Législateurs, des administrateurs, des sommités de la politique, de la science et des lettres dans les prisons de Rodez. — Le clergé rouergat et ses martyrs. — Corchan et ses vandales. — L'Etre suprême. — Robespierre pontife et roi. — Coassements d'adulation et coassements d'indignation. — La roche tarpéienne. — Palinodie.............. 175

Chap. xii. — Thermidor *for ever* ! — Rodez exulte. — *Maudissements* contre les coupe-têtes. — Sus aux buveurs de sang ! — La Loire et l'Océan déposent contre Carrier ; Bô le défend. — Bô comparaît à son tour comme accusé. — Ses collègues de l'Aveyron font la taupe. — Louchet cherche sa voie et se mord la langue qu'il a eu trop longue. — Le Talleyrand du Marais. — Un revenant. — Traité didactique sur *Les assassinats et les vols politiques*. — Constitution de l'an III. — Elle reçoit le baptême du feu le 13 vendémiaire. — Bonaparte. — Clôture de la Convention.............. 193

Chap. xiii. — Changement à vue. — Le bal des victimes. — Kaleïdoscope du Directoire. — L'Evangile du jour. — Purée d'assignats. — Barriolage d'opinions et de costumes. — L'Aveyron aux *Cinq Cents* et aux *Anciens*. — L'Ecole centrale de Rodez. — Raynal à l'Institut. — Sa mort. — Babouvistes et royalistes. — La politique à coups de boutoir. — Camboulas rentre dans la vie privée. — Le 18 fructidor. — *Ave, Cesar*. — Le moderne Brennus. — Le 18 brumaire.. 211

Chap. xiv. — Dix ans après. — Le soleil impérial. — L'aimant de la gloire. — Récapitulation Rouergate. — Les anciens Conventionnels de l'Aveyron. — Camboulas fournisseur des armées. — La draperie de Saint-Geniez. — La banqueroute. — Obstination ou stoïcisme. — Camboulas et Cambon dans l'Hérault. — Les Cent Jours. — Les Jacobins grands seigneurs. — La haute police. — Raymond Gayrard. — Un Conventionnel errant. — Le château de Bien-Assis. — Une page d'autobiographie........................ 229

Chap. xv. — Infortune et abandon. — La vieillesse. — J.-B. Tailhand. — Un Conventionnel rédacteur de requêtes à deux sous le rôle. — Les manuscrits de l'abbé Raynal. — La Cour de Riom. — Scènes de la vie intime. — Le réveil de 1830. — Une agonie de dix ans. — Mort de Camboulas.. 247

APPENDICE. — Bô à Villefranche 261

Lettre de Bô à Andurand 264

Note sur l'abbé Raynal, rédigée par Camboulas et envoyée par lui à M. Tailhand 266

La Haute Police. (Extrait de quelques-unes des pièces manuscrites conservées aux Archives nationales, F. 6711, concernant la surveillance exercée par la police à l'encontre de l'ex-conventionnel Camboulas) 269

Lettre de Camboulas à M. Tailhand, à propos de la nouvelle édition de l'*Histoire Philosophique* 275

Lettre de Camboulas à M. Garat, ancien ministre de la Justice, sur le même sujet 277

Acte de décès de Simon Camboulas 278

Acte de renonciation à la succession de Simon Camboulas 279